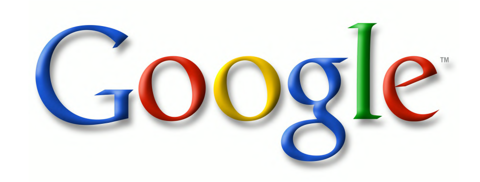




OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-TROISIEME.

AUX DEUX-PONTS,
Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

GL
Estate of Prof. K. T. Rowe
fren
2-15-89

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE.

S.

SOPHISTE.

UN géomètre un peu dur nous parlait ainsi. Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que des rhéteurs sophistes ? parmi ces sophistes y en eut-il jamais de plus inintelligibles & de plus indignes d'être entendus que le divin *Platon ?*

La seule idée utile qu'on puisse peut-être trouver chez lui, est l'immortalité de l'ame, qui était déjà établie chez tous les peuples policés. Mais comment prouve-t-il cette immortalité ?

On ne peut trop remettre cette preuve sous nos yeux pour nous faire bien apprécier ce fameux Grec.

Il dit, dans son *Phédon*, que la mort est le contraire de la vie, que le mort naît du vivant & le vivant du mort, & que par conséquent les ames vont sous terre après notre mort.

S'il est vrai que le sophiste *Platon*, qui se donne pour ennemi de tous les sophistes, raisonne presque toujours ainsi, qu'étaient donc ces prétendus grands-hommes, & à quoi ont-ils servi ?

Le grand défaut de toute la philosophie

platonicienne était d'avoir pris les idées abſtraites pour des choſes réelles. Un homme ne peut avoir fait une belle action que parce qu'il y a un beau réellement exiſtant, auquel cette action eſt conforme !

On ne peut faire aucune action ſans avoir l'idée de cette action. Donc ces idées exiſtent je ne ſais où, & il faut les conſulter !

DIEU avait l'idée du monde avant de le former, c'était ſon logos. Donc le monde était la production du logos !

Que de querelles tantôt vaines, tantôt ſanglantes cette manière d'argumenter apporta-t-elle enfin ſur la terre ! *Platon* ne ſe doutait pas que ſa doctrine pût un jour diviſer une Egliſe qui n'était pas encore née.

Pour concevoir le juſte mépris que méritent toutes ces vaines ſubtilités, liſez *Démoſthènes* ; voyez ſi dans aucune de ſes harangues il emploie un ſeul de ces ridicules ſophiſmes. C'eſt une preuve bien claire que dans les affaires ſérieuſes on ne feſait pas plus de cas de ces ergoteries, que le conſeil d'Etat n'en fait des thèſes de théologie.

Vous ne trouverez pas un ſeul de ces ſophiſmes dans les oraiſons de *Cicéron*. C'était un jargon de l'école, inventé pour amuſer l'oiſiveté : c'était le charlataniſme de l'eſprit.

SOTTISE DES DEUX PARTS.

SOTTISE *des deux parts*, eſt, comme on ſait, la deviſe de toutes les querelles. Je ne parle pas ici de celles qui ont fait verſer le ſang.

Les anabaptiſtes qui ravagèrent la Veſtphalie, les calviniſtes qui allumèrent tant de guerres en France, les factions ſanguinaires des Armagnacs & des Bourguignons, le ſupplice de *la pucelle d'Orléans*, que la moitié de la France regardait comme une héroïne céleſte, & l'autre comme une ſorcière; la ſorbonne qui préſentait requête pour la faire brûler; l'aſſaſſinat du duc d'*Orléans* juſtifié par des docteurs; les ſujets diſpenſés du ſerment de fidélité par un décret de la ſacrée faculté; les bourreaux tant de fois employés à ſoutenir des opinions; les bûchers allumés pour des malheureux à qui on perſuadait qu'ils étaient ſorciers ou hérétiques: tout cela paſſa la ſottiſe. Ces abominations cependant étaient du bon temps de la bonne foi germanique, de la naïveté gauloiſe; & j'y renvoie les honnêtes gens qui regrettent toujours les temps paſſés.

Je ne veux ici que me faire, pour mon édification particulière, un petit mémoire inſtructif des belles choſes qui ont partagé les eſprits de nos aïeux.

Dans l'onzième ſiècle, dans ce bon temps où nous ne connaiſſions ni l'art de la guerre qu'on feſait toujours, ni celui de policer les villes, ni le commerce, ni la ſociété, & où nous ne ſavions ni lire ni écrire; des gens de beaucoup d'eſprit diſputèrent ſolennellement, longuement, & vivement, ſur ce qui arrivait à la garde-robe quand on avait rempli un devoir ſacré, dont il ne faut parler qu'avec le plus profond reſpect. C'eſt ce qu'on appela *la diſpute des ſtercoriſtes*. Cette querelle n'excita pas de

guerre, & fut du moins par-là une des plus douces impertinences de l'esprit humain.

La dispute qui partagea l'Espagne savante au même siècle sur la version mosarabique, se termina aussi sans ravage de provinces & sans effusion de sang humain. L'esprit de chevalerie qui régnait alors, ne permit pas qu'on éclaircît autrement la difficulté qu'en remettant la décision à deux nobles chevaliers. Celui des deux *Dom Quichottes* qui renverserait par terre son adversaire, devait faire triompher la version dont il était le tenant. *Dom Ruis de Martanza*, chevalier du rituel mosarabique, fit perdre les arçons au *Dom Quichotte* du rituel latin : mais comme les lois de la noble chevalerie ne décidaient pas positivement qu'un rituel dût être proscrit parce que son chevalier avait été désarçonné, on se servit d'un secret plus sûr & fort en usage, pour savoir lequel des deux livres devait être préféré ; ce fut de les jeter tous deux dans le feu : car il n'était pas possible que le bon rituel ne fût préservé des flammes. Je ne sais comment il arriva qu'ils furent brûlés tous deux ; la dispute resta indécise, au grand étonnement des Espagnols. Peu à peu le rituel latin eut la préférence ; & s'il se fût présenté par la suite quelque chevalier pour soutenir le mosarabique, c'eût été le chevalier & non le rituel qu'on eût jeté dans le feu.

Dans ces beaux siècles, nous autres peuples polis, quand nous étions malades, nous étions obligés d'avoir recours à un médecin arabe. Quand nous voulions savoir quel jour de la lune nous avions, il fallait s'en rapporter aux Arabes. Si nous voulions faire venir une pièce

de drap, il fallait payer chez un juif; & quand un laboureur avait besoin de pluie, il s'adressait à un sorcier. Mais enfin, lorsque quelques-uns de nous eurent appris le latin, & que nous eûmes une mauvaise traduction d'*Aristote*, nous figurâmes dans le monde avec honneur; nous passâmes trois ou quatre cents ans à déchiffrer quelques pages du *Stagirite*, à les adorer, & à les condamner; les uns ont dit que sans lui nous manquerions d'articles de foi, les autres qu'il était athée. Un Espagnol a prouvé qu'*Aristote* était un saint, & qu'il fallait fêter sa fête. Un concile en France a fait brûler ses divins écrits. Des colléges, des universités, des ordres entiers de religieux se sont anathématisés réciproquement, au sujet de quelques passages de ce grand-homme, que ni eux, ni les juges qui interposèrent leur autorité, ni l'auteur, n'entendirent jamais. Il y eut beaucoup de coups de poing donnés en Allemagne pour ces graves querelles; mais enfin il n'y eut pas beaucoup de sang répandu. C'est dommage pour la gloire d'*Aristote*, qu'on n'ait pas fait la guerre civile, & donné quelques batailles rangées en faveur des *quiddités*, & de l'*universel de la part de la chose*. Nos pères se sont égorgés pour des questions qu'ils ne comprenaient pas davantage.

Il est vrai qu'un fou fort célébre nommé *Occam*, surnommé *le docteur invincible*, chef de ceux qui tenaient pour l'*universel de la part de la pensée*, demanda à l'empeur *Louis de Bavière* qu'il défendît sa plume par son épée impériale, contre *Scot* autre fou écossais, surnommé *le docteur subtil*, qui bataillait pour

l'*universel de la part de la chose.* Heureusement l'épée de *Louis de Bavière* resta dans son fourreau. Qui croirait que ces disputes ont duré jusqu'à nos jours, & que le parlement de Paris, en 1624., a donné un bel arrêt en faveur d'*Aristote* ?

Vers le temps du brave *Occam* & de l'intrépide *Scot*, il s'éleva une querelle bien plus sérieuse, dans laquelle les révérends pères cordeliers entraînèrent tout le monde chrétien. C'était pour savoir si leur potage leur appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que simples usufruitiers. La forme du capuchon, & la largeur de la manche furent encore les sujets de cette guerre sacrée. Le pape *Jean XXII*, qui voulut s'en mêler, trouva à qui parler. Les cordeliers quittèrent son parti pour celui de *Louis de Bavière*, qui alors tira son épée. Il y eut d'ailleurs trois ou quatre cordeliers de brûlés comme hérétiques. Cela est un peu fort ; mais après tout, cette affaire n'ayant pas ébranlé de trônes & ruiné des provinces, on peut la mettre au rang des sottises paisibles.

Il y en a toujours eu de cette espèce. La plupart sont tombées dans le plus profond oubli ; & de quatre ou cinq cents sectes qui ont paru, il ne reste dans la mémoire des hommes que celles qui ont produit ou d'extrêmes désordres ou d'extrêmes ridicules, deux choses qu'on retient assez volontiers. Qui sait aujourd'hui s'il y a eu des orebites, des osmites, des insdorfiens ? qui connaît les oints & les pâtissiers, les cornaciens, les iscariotistes ?

Un jour en dînant chez une dame hollan-

daise, je fus charitablement averti par un des convives, de prendre bien garde à moi, & de ne me pas aviser de louer *Voëtius*. Je n'ai nulle envie, lui dis-je, de dire ni bien ni mal de votre *Voëtius*; mais pourquoi me donnez-vous cet avis? C'est que madame est cocceienne, me dit mon voisin. Hélas! très-volontiers, lui dis-je. Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre cocceiennes en Hollande, & que c'était grand dommage que l'espèce pérît. Un temps viendra où les jansénistes, qui ont fait tant de bruit parmi nous, & qui sont ignorés partout ailleurs, auront le sort des cocceiens. Un vieux docteur me disait : Monsieur, dans ma jeunesse je me suis escrimé pour le *mandata impossibilia volentibus & conantibus*. J'ai écrit contre le formulaire & contre le pape; & je me suis cru confesseur. J'ai été mis en prison, & je me suis cru martyr. Actuellement je ne me mêle plus de rien, & je me crois raisonnable. Quelles sont vos occupations? lui dis je. Monsieur, me répondit-il, j'aime beaucoup l'argent. C'est ainsi que presque tous les hommes dans leur vieillesse se moquent intérieurement des sottises qu'ils ont avidement embrassées dans leur jeunesse. Les sectes vieillissent comme les hommes. Celles qui n'ont pas été soutenues par de grands princes, qui n'ont point causé de grands maux, vieillissent plutôt que les autres. Ce sont des maladies épidémiques qui passent comme la suette & la coqueluche.

Il n'est plus question des pieuses rêveries de madame *Guion*. Ce n'est plus le livre inintelligible des Maximes des Saints qu'on lit, c'est le Télémaque. On ne se souvient plus de ce

que l'éloquent *Boſſuet* écrivit contre le tendre, l'élégant, l'aimable *Fénélon*; on donne la préférence à ſes oraiſons funèbres. Dans toute la diſpute ſur ce qu'on appelait le *Quiétiſme*, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud pour brûler le paradis, & une cruche d'eau pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne ſervît plus DIEU par eſpérance ni par crainte. Je remarquerai ſeulement une ſingularité de ce procès, laquelle ne vaut pas le conte de la bonne femme, c'eſt que les jéſuites, qui étaient tant accuſés en France par les janſéniſtes, d'avoir été fondés par *St Ignace* exprès pour détruire l'amour de DIEU, ſollicitèrent vivement à Rome en faveur de l'amour pur de M. de *Cambrai*. Il leur arriva la même choſe qu'à M. de *Langeais*, qui était pourſuivi par ſa femme au parlement de Paris, pour cauſe d'impuiſſance, & par une fille au parlement de Rennes, pour lui avoir fait un enfant. Il fallait qu'il gagnât l'une des deux affaires : il les perdit toutes deux. L'amour pur, pour lequel les jéſuites s'étaient donné tant de mouvement, fut condamné à Rome; & ils paſsèrent toujours à Paris pour ne vouloir pas qu'on aimât DIEU. Cette opinion était tellement enracinée dans les eſprits, que lorſqu'on s'aviſa de vendre dans Paris, il y a quelques années, une taille-douce repréſentant notre Seigneur JESUS-CHRIST habillé en jéſuite, un plaiſant (c'était apparemment le *Louſtig* du parti janſéniſte) mit ces vers au bas de l'eſtampe.

Admirez l'artifice extrême
De ces pères ingénieux ;
Ils vous ont habillé comme eux,
Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

A Rome, où l'on essuie jamais de pareilles disputes, & où l'on juge celles qui s'élèvent ailleurs, on était fort ennuyé des querelles sur l'amour pur. Le cardinal *Carpègne*, qui était rapporteur de l'affaire de l'archevêque de Cambrai, était malade, & souffrait beaucoup dans une partie qui n'est pas plus épargnée chez les cardinaux que chez les autres hommes. Son chirurgien lui enfonçait de petites tentes de linon, qu'on appelait du *cambrai* en Italie, comme dans beaucoup d'autres pays. Le cardinal criait. C'est pourtant du plus fin cambrai, disait le chirurgien. Quoi! du cambrai encore là ? disait le cardinal ; n'était-ce pas assez d'en avoir la tête fatiguée ? Heureuses les disputes qui se terminent ainsi! Heureux les hommes, si tous les disputeurs de ce monde, si les hérésiarques s'étaient soumis avec autant de modération, avec une douceur aussi magnanime, que le grand archevêque de Cambrai, qui n'avait nulle envie d'être hérésiarque ! Je ne sais pas s'il avait raison de vouloir qu'on aimât DIEU pour lui-même ; mais M. de *Fénélon* méritait d'être aimé ainsi.

Dans les disputes purement littéraires, il y a eu souvent autant d'acharnement, autant d'esprit de parti, que dans des querelles plus intéressantes. On renouvellerait, si on pouvait, les factions du cirque, qui agitèrent l'em-

pire romain. Deux actrices rivales sont capables de diviser une ville. Les hommes ont tous un secret penchant pour la faction. Si on ne peut cabaler, se poursuivre, se nuire pour des couronnes, des tiares, des mitres; nous nous acharnerons les uns contre les autres pour un danseur, pour un musicien. *Rameau* a eu un violent parti contre lui, qui aurait voulu l'exterminer; & il n'en savait rien. J'ai eu un parti plus violent contre moi, & je le savais bien.

STYLE.

SECTION PREMIÈRE.

Le style des lettres de *Balzac* n'aurait pas été mauvais pour des oraisons funèbres; & nous avons quelques morceaux de physique dans le goût du poëme épique & de l'ode. Il est bon que chaque chose soit à sa place.

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel à mêler quelques traits d'un style majestueux dans un sujet qui demande de la simplicité; à placer à propos de la finesse, de la délicatesse dans un discours de véhémence & de force. Mais ces beautés ne s'enseignent pas. Il faut beaucoup d'esprit & de goût. Il serait difficile de donner des leçons de l'un & de l'autre.

Il est bien étrange que depuis que les Français s'avisèrent d'écrire, ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon style, jusqu'à l'année 1654 où Lettres provinciales parurent. Pourquoi

personne n'avait-il écrit l'histoire d'un style convenable, jusqu'à la conspiration de Venise de l'abbé de *St Réal* ?

D'où vient que *Pelisson* eut le premier le vrai style de l'éloquence cicéronienne, dans ses mémoires pour le surintendant *Fouquet* ?

Rien n'est donc plus difficile & plus rare que le style convenable à la matière que l'on traite ?

N'affectez point des tours inusités & des mots nouveaux dans un livre de religion comme l'abbé *Houtteville*. Ne déclamez point dans un livre de physique. Point de plaisanterie en mathématique. Evitez l'enflure & les figures outrées dans un plaidoyer. Une pauvre bourgeoise ivrogne ou ivrognesse meurt d'apoplexie ; vous dites qu'elle est dans la région des morts : on l'ensevelit ; vous assurez que sa dépouille mortelle est confiée à la terre. Si on sonne pour son enterrement, c'est un son funèbre qui se fait entendre dans les nues. Vous croyez imiter *Cicéron* ; & vous n'imitez que maître *Petit-Jean*.

J'ai entendu souvent demander si dans nos meilleures tragédies on n'avait pas trop souvent admis le style familier, qui est si voisin du style simple & naïf ?

Par exemple dans Mithridate :

Seigneur, vous changez de visage !

cela est simple & même naïf. Ce demi-vers placé où il est, fait un effet terrible ; il tient

du sublime. Au lieu que les mêmes paroles de *Bérénice* à *Antiochus*,

Prince, vous vous troublez & changez de visage,

ne sont que très-ordinaires; C'est une transition plutôt qu'une situation.

Rien n'est si simple que ce vers:

Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée.

mais le moment où *Roxane* prononce ces paroles fait trembler. Cette noble simplicité est très-fréquente dans *Racine*, & fait une de ses principales beautés.

Mais on se récria contre plusieurs vers qui ne parurent que familiers.

Il suffit; & que fait la reine Bérénice?
A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?
Sait-il que je l'attends? —— J'ai couru chez la reine.
Il en était sorti lorsque j'y suis couru.
On sait qu'elle est charmante; & de si belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains.
Comme vous je m'y perds d'autant plus que j'y pense.
Quoi! Seigneur, le sultan reverra son visage?
Mais à ne point mentir
Votre amour dès long-temps a dû le pressentir.
Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir.
Elle veut, Acomat, que je l'épouse. —— Eh bien.
Et je vous quitte. —— Et moi je ne vous quitte pas.
Crois-tu si je l'épouse
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera pas jalouse?

Tu vois que c'en est fait, ils se vont épouser.
Pour bien faire, il faudrait que vous les prévinssiez,
Attendez. —— Non, vois-tu, je le tirais en vain.

On a trouvé une grande quantité de pareils vers trop prosaïques, & d'une familiarité qui n'est le propre que de la comédie. Mais ces vers se perdent dans la foule des bons; ce sont des fils de laiton qui servent à joindre des diamans.

Le style élégant est si nécessaire, que sans lui la beauté des sentimens est perdue. Il suffit seul pour embellir les sentimens les moins nobles & les moins tragiques.

Croirait-on qu'on pût, entre une reine incestueuse & un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuse, dédaignant de subjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtresses, & mettant sa gloire à triompher de l'austérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé? C'est pourtant ce qu'*Aricie* ose dire dans le sujet tragique de Phèdre. Mais elle le dit dans des vers si séducteurs, qu'on lui pardonne ces sentimens d'une coquette de comédie.

Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée.
Pour moi, je suis plus fière & fuis la gloire aisée,
D'arracher un hommage à tant d'autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert;
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une ame insensible,
D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné

Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui m'irrite.
Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hyppolite;
Et vaincu plus souvent & plutôt surmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne sont pas tragiques; mais tous les vers ne doivent pas l'être; & s'ils ne font aucun effet au théatre, ils charment à la lecture par la seule élégance du style.

Presque toujours les choses qu'on dit, frappent moins que la manière dont on les dit; car les hommes ont tous à peu près les mêmes idées de ce qui est à la portée de tout le monde. L'expression, le style fait toute la différence. Des déclarations d'amour, des jalousies, des ruptures, des racommodemens, forment le tissu de la plupart de nos pièces de théâtre, & sur-tout de celles de *Racine*, fondées sur ces petits moyens. Combien peu de génies ont-ils su exprimer ces nuances que tous les auteurs ont voulu peindre! Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples.

Sans le style, il est impossible qu'il y ait un seul bon ouvage en aucun genre d'éloquence & de poësie.

La profusion des mots est le grand vice du style de presque tous nos philosophes & anti-philosophes modernes. *Le Système de la nature* en est un grand exemple. Il y a dans ce livre confus quatre fois trop de paroles; & c'est en partie par cette raison qu'il est si confus.

L'auteur

L'auteur de ce livre dit d'abord (*a*) que l'homme eſt l'ouvrage de la nature, qu'il exiſte dans la nature, qu'il ne peut même ſortir de la nature par la penſée, &c. que pour un être formé par la nature & circonſcrit par elle, il n'exiſte rien au-delà du grand tout dont il fait partie & dont il éprouve les influences; qu'ainſi les êtres qu'on ſuppoſe au-deſſus de la nature ou diſtingués d'elle-même, ſeront toujours des chimères.

Il ajoute enſuite : *Il ne nous ſera jamais poſſible de nous en former des idées véritables.* Mais comment peut-on ſe former une idée, ſoit fauſſe, ſoit véritable, d'une chimère, d'une choſe qui n'exiſte point? Ces paroles oiſeuſes n'ont point de ſens, & ne ſervent qu'à l'arrondiſſement d'une phraſe inutile.

Il ajoute encore *qu'on ne pourra jamais ſe former des idées véritables du lieu que ces chimères occupent, ni de leur façon d'agir.* Mais comment des chimères peuvent-elles occuper une place dans l'eſpace? comment peuvent-elles avoir des façons d'agir? quelle ſerait la façon d'agir d'une chimère qui eſt le néant? Dès qu'on a dit *chimère* on a tout dit. *Omne ſuper vacuum pleno de pectore manat.*

Que l'homme apprenne les lois de la nature; (*b*) *qu'il ſe ſoumette à ces lois auxquelles rien ne peut le ſouſtraire; qu'il conſente à ignorer les cauſes entourées pour lui d'un voile impénétrable.*

Cette ſeconde phraſe n'eſt point du tout une ſuite de la première. Au contraire, elle ſemble

(*a*) Page 1.

(*b*) Page 2.

la contredire visiblement. Si l'homme apprend les lois de la nature, il connaîtra ce que nous entendons par les causes des phénomènes; elles ne sont point pour lui entourées d'un voile impénétrable. Ce sont des expressions triviales échappées à l'écrivain.

Qu'il subisse sans murmurer les arrêts d'une force universelle qui ne peut revenir sur ses pas, ou qui ne peut jamais s'écarter des règles que son essence lui prescrit.

Qu'est-ce qu'une force qui ne revient point sur ses pas? les pas d'une force! & non content de cette fausse image, il vous en propose une autre si vous l'aimez mieux; & cette autre est une règle prescrite par une essence. Presque tout le livre est malheureusement écrit de ce style obscur & diffus.

Tout ce que l'esprit humain a successivement inventé pour changer ou perfectionner sa façon d'être, n'est qu'une conséquence nécessaire de l'essence propre de l'homme & de celle des êtres qui agissent sur lui. Toutes nos institutions, nos réflexions, nos connaissances, n'ont pour objet que de nous procurer un bonheur vers lequel notre propre nature nous force de tendre sans cesse. Tout ce que nous fesons ou pensons, tout ce que nous sommes & que nous serons, n'est jamais qu'une suite de ce que la nature nous a faits.

Je n'examine point ici le fond de cette métaphysique; je ne recherche point comment nos inventions pour changer notre façon d'être, &c. sont les effets nécessaires d'une essence qui ne change point. Je me borne au style. *Tout ce que nous serons n'est jamais*; quel

ſolécifme ! *une ſuite de ce que la nature nous a faits ;* quel autre ſolécifme ! il fallait dire : *ne ſera jamais qu'une ſuite des lois de la nature.* Mais il l'a déjà dit quatre fois en trois pages.

Il eſt très-difficile de ſe faire des idées nettes ſur DIEU & ſur la nature ; il eſt peut-être auſſi difficile de ſe faire un bon ſtyle.

Voici un monument ſingulier de ſtyle dans un diſcours que nous entendîmes à Verſailles, en 1745.

Harangue au roi, prononcée par M. le Camus, premier préſident de la cour des aides.

SIRE,

LES conquêtes de V. M. ſont ſi rapides, qu'il s'agit de ménager la croyance des deſcendans, & d'adoucir la ſurpriſe des miracles, de peur que les héros ne ſe diſpenſent de les ſuivre, & les peuples de les croire.

Non, Sire, il n'eſt plus poſſible qu'ils en doutent lorſqu'ils liront dans l'hiſtoire, qu'on a vu V. M. à la tête de ſes troupes, les écrire elle-même au champ de Mars ſur un tambour ; c'eſt les avoir gravés à toujours au temple de mémoire.

Les ſiècles les plus reculés ſauront que l'Anglais, cet ennemi fier & audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire ; que leurs alliés ont été témoins de leur honte, & qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliſer le triomphe du vainqueur.

Nous n'osons dire à V. M. quelqu'amour qu'elle ait pour son peuple, qu'il n'y a plus qu'un secret d'augmenter notre bonheur, c'est de diminuer son courage, & que le ciel nous vendrait trop cher ses prodiges s'il nous en coûtait vos dangers, ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères espérances.

SECTION II.

Sur la corruption du style.

On se plaint généralement que l'éloquence est corrompue, quoique nous ayons des modèles presqu'en tous les genres. Un des grands défauts de ce siècle, qui contribue le plus à cette décadence, c'est le mélange des styles. Il me semble que nous autres auteurs nous n'imitons pas assez les peintres, qui ne joignent jamais des attitudes de *Calot* à des figures de *Raphaël.* Je vois qu'on affecte quelquefois dans des histoires, d'ailleurs bien écrites, dans de bons ouvrages dogmatiques, le ton le plus familier de la conversation. Quelqu'un a dit autrefois, qu'il faut écrire comme on parle; le sens de cette loi est qu'on écrive naturellement. On tolère dans une lettre l'irrégularité, la licence du style, l'incorrection, les plaisanteries hasardées; parce que des lettres écrites sans dessein & sans art sont des entretiens négligés: mais quand on parle, ou qu'on écrit avec respect, on s'astreint alors à la bienséance. Or, je demande à qui on doit plus de respect qu'au public?

Est-il permis de dire dans des ouvrages de mathématique, *qu'un géomètre qui veut faire son salut, doit monter au ciel en ligne perpendiculaire; que les quantités qui s'évanouissent donnent du nez en terre pour avoir voulu trop s'élever; qu'une semence qu'on a mise le germe en bas, s'aperçoit du tour qu'on lui joue & se relève; que si Saturne périssait, ce serait son cinquième satellite & non le premier qui prendrait sa place, parce que les rois éloignent toujours d'eux leurs héritiers; qu'il n'y a de vide que dans la bourse d'un homme ruiné; qu'Hercule était un physicien, & qu'on ne pouvait résister à un philosophe de cette force.*

Des livres très-estimables sont infectés de cette tache. La source d'un défaut si commun vient, me semble, du reproche de pédantisme qu'on a fait long-temps & justement aux auteurs: *In vitium ducit culpæ fuga.* On a tant répété qu'on doit écrire du ton de la bonne compagnie, que les auteurs les plus sérieux sont devenus plaisans, & pour être de *bonne compagnie* avec leurs lecteurs, ont dit des choses de très-mauvaise compagnie.

On a voulu parler de science comme *Voiture* parlait à mademoiselle *Paulet* de galanterie, sans songer que *Voiture* même n'avait pas saisi le véritable goût de ce petit genre dans lequel il passa pour exceller; car souvent il prenait le faux pour le délicat, & le précieux pour le naturel. La plaisanterie n'est jamais bonne dans le genre sérieux, parce qu'elle ne porte jamais que sur un côté des objets, qui n'est pas celui que l'on considère; elle roule presque toujours sur des rapports faux, sur

des équivoques : de-là vient que les plaisans de profession ont presque tous l'esprit faux autant que superficiel.

Il me semble qu'en poésie on ne doit pas plus mélanger les styles qu'en prose. Le style marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poésie, par cette bigarrure de termes bas & nobles, surannés & modernes ; on entend dans quelques pièces de morale les sons du sifflet de *Rabelais* parmi ceux de la flûte d'*Horace*.

Il faut parler français ; Boileau n'eut qu'un langage ;
Son esprit était juste, & son style était sage.
Sers-toi de ses leçons : laisse aux esprits mal-faits,
L'art de moraliser du ton de Rabelais.

J'avoue que je suis révolté de voir dans une épître sérieuse les expressions suivantes.

Des rimeurs disloqués, à qui le cerveau tinte,
Plus amers qu'aloès, & jus de coloquinte,
Vices portant méchef. Gens de tel acabit,
Chifonniers, Ostrogoths, maroufles que DIEU *fit.*

De tous ces termes bas l'entassement facile
Déshonore à la fois le génie, & le style. (*)

SUICIDE OU HOMICIDE DE SOI-MÊME.

IL y a quelques années (1) qu'un anglais, nommé *Bacon Morris*, ancien officier & homme

(*) Voyez *Genre de style*.

(1) Ce fait se trouve à l'art. *Caton*, mais avec moins de détail.

de beaucoup d'eſprit, me vint voir à Paris. Il était accablé d'une maladie cruelle dont il n'oſait eſpérer la guériſon. Après quelques viſites, il entra un jour chez moi avec un ſac & deux papiers à la main. L'un de ces deux papiers, me dit-il, eſt mon teſtament; le ſecond eſt mon épitaphe; & ce ſac plein d'argent eſt deſtiné aux frais de mon enterrement. J'ai réſolu d'éprouver pendant quinze jours ce que pourront les remèdes & le régime pour me rendre la vie moins inſupportable; & ſi je ne réuſſis pas, j'ai réſolu de me tuer. Vous me ferez enterrer où il vous plaira; mon épitaphe eſt courte. Il me la fit lire; il n'y avait que ces deux mots de *Pétrone* : *Valete, curæ, adieu les ſoins*.

Heureuſement pour lui & pour moi qui l'aimais, il guérit & ne ſe tua point. Il l'aurait ſurement fait comme il le diſait. J'appris qu'avant ſon voyage en France, il avait paſſé à Rome dans le temps qu'on craignait, quoique ſans raiſon, quelque attentat de la part des Anglais ſur un prince reſpectable & infortuné; mon *Bacon Morris* fut ſoupçonné d'être venu dans la ville ſainte pour une fort mauvaiſe intention. Il y était depuis quinze jours quand le gouverneur l'envoya chercher, & lui dit qu'il fallait s'en retourner dans vingt-quatre heures. Ah! répondit l'anglais, je pars dans l'inſtant, car cet air-ci ne vaut rien pour un homme libre : mais pourquoi me chaſſez-vous? On vous prie de vouloir bien vous en retourner, reprit le gouverneur, parce qu'on craint que vous n'attentiez à la vie du prétendant. Nous pouvons combattre des princes, les

vaincre, & les dépofer, repartit l'anglais; mais nous ne fommes point affaffins pour l'ordinaire : or, monfieur le gouverneur, depuis quand croyez-vous que je fois à Rome? Depuis quinze jours, dit le gouverneur. Il y a donc quinze jours que j'aurais tué la perfonne dont vous parlez, fi j'étais venu pour cela; & voici comme je m'y ferais pris. J'aurais d'abord dreffé un autel à *Mucius Scevola*; puis j'aurais frappé le prétendant du premier coup, entre vous & le pape, & je me ferais tué du fecond; mais nous ne tuons les gens que dans les combats. Adieu, monfieur le gouverneur. Et après avoir dit ces propres paroles, il retourna chez lui, & partit.

A Rome, qui eft pourtant le pays de *Mucius Scevola*, cela paffe pour férocité barbare, à Paris pour folie, à Londres pour grandeur d'ame.

Je ne ferai ici que très-peu de réflexions fur l'homicide de foi-même; je n'examinerai point fi feu M. *Creech* eut raifon d'écrire à la marge de fon Lucrèce : *Nota bene, que quand j'aurai fini mon livre fur Lucrèce il faut que je me tue*; & s'il a bien fait d'exécuter cette réfolution. Je ne veux point éplucher les motifs de mon ancien préfet le père *Bienafsès*, jéfuite, qui nous a dit adieu le foir, & qui le lendemain matin, après avoir dit fa meffe & avoir cacheté quelques lettres, fe précipita du troifième étage. Chacun a fes raifons dans fa conduite.

La religion païenne défendait l'homicide de foi-même, ainfi que la chrétienne; il y avait

même

même des places dans les enfers pour ceux qui s'étaient tués. (*)

SUPERSTITION.

SECTION PREMIÈRE.

Je vous ai entendu dire quelquefois : Nous ne sommes plus superstitieux ; la réforme du seizième siècle nous a rendus plus prudens ; les protestans nous ont appris à vivre.

Et qu'est-ce donc que le sang d'un *St Janvier* que vous liquéfiez tous les ans quand vous l'approchez de sa tête ? Ne vaudrait-il pas mieux faire gagner leur vie à dix mille gueux, en les occupant à des travaux utiles, que de faire bouillir le sang d'un saint pour les amuser ? Songez plutôt à faire bouillir leur marmite.

Pourquoi bénissez-vous encore dans Rome les chevaux & les mulets à sainte Marie majeure ?

Que veulent ces bandes de flagellans en Italie & en Espagne, qui vont chantant & se donnant la discipline en présence des dames ? pensent-ils qu'on ne va en paradis qu'à coups de fouet ?

Ces morceaux de la vraie croix qui suffiraient à bâtir un vaisseau de cent pièces de canon, tant de reliques reconnues pour fausses, tant de faux miracles, font-ils des monumens d'une piété éclairée ?

(*) Voyez au tome IV de ce Dictionnaire, page 30, *Des lois contre le suicide.*

La France se vante d'être moins superstitieuse qu'on ne l'est devers St Jacques de Compostelle, & devers Notre-Dame de Lorette. Cependant que de sacristies où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de son lait, des rognures de ses cheveux! & n'avez-vous pas encore dans l'église du Puy-en-Velay le prépuce de son fils conservé précieusement?

Vous connaissez tous l'abominable farce qui se joue depuis les premiers jours du quatorzième siècle dans la chapelle de St Louis, au palais de Paris, la nuit de chaque jeudi saint au vendredi. Les possédés du royaume se donnent rendez-vous dans cette église; les convulsions de St Médard n'approchent pas des horribles simagrées, des hurlemens épouvantables, des tours de force que font ces malheureux. On leur donne à baiser un morceau de la vraie croix, enchâssé dans trois pieds & orné de pierreries. Alors les cris & les contorsions redoublent. On apaise le diable en donnant quelques sous aux énergumènes: mais pour les mieux contenir, on a dans l'église cinquante archers du guet, la baïonnette au bout du fusil.

La même exécrable comédie se joue à St Maur. Je vous citerais vingt exemples semblables; rougissez, & corrigez-vous.

Il est des sages qui prétendent qu'on doit laisser au peuple ses superstitions, comme on lui laisse ses guinguettes, &c.

Que de tout temps il a aimé les prodiges, les diseurs de bonne aventure, les pélerinages & les charlatans; que dans l'antiquité la plus

reculée on célébrait *Bacchus* sauvé des eaux, portant des cornes, fesant jaillir d'un coup de sa baguette une source de vin d'un rocher, passant la mer Rouge à pied sec avec tout son peuple, arrêtant le soleil & la lune, &c.

Qu'à Lacédémone on conservait les deux œufs dont accoucha *Leda*, pendans à la voûte d'un temple ; que dans quelques villes de la Grèce les prêtres montraient le couteau avec lequel on avait immolé *Iphigénie*, &c.

Il est d'autres sages qui disent : Aucune de ces superstitions n'a produit du bien ; plusieurs ont fait de grands maux. Il faut donc les abolir.

SECTION II.

Je vous prie, mon cher lecteur, de jeter un coup d'œil sur le miracle qui vient de s'opérer en Basse-Bretagne, dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'est plus authentique ; cet imprimé est revêtu de toutes les formes légales. Lisez.

Récit surprenant sur l'apparition visible & miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au saint Sacrement de l'autel, qui s'est faite par la toute-puissance de* DIEU, *dans l'église paroissiale de Paimpole, près Tréguier en Basse-Bretagne, le jour des Rois.*

Le 6 janvier 1771, jour des Rois, pendant qu'on chantait le salut, on vit des rayons de

lumière sortir du saint sacrement, & l'on aperçut à l'instant notre seigneur JESUS en figure naturelle, qui parut plus brillant que le soleil, & qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur le faîte de l'église. Les pieds de JESUS restèrent imprimés sur le tabernacle, où ils se voient encore, & il s'y opère tous les jours plusieurs miracles. A quatre heures du soir JESUS ayant disparu de dessus le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel, & y trouva une lettre que JESUS y avoit laissée : il voulut la prendre ; mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Ce curé, ainsi que le vicaire, en furent avertir monseigneur, l'évêque de Tréguier, qui ordonna dans toutes les églises de la ville les prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette sainte lettre. Au bout de la huitaine, monseigneur l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier & régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain & à l'eau. La procession étant entrée dans l'église, monseigneur l'évêque se mit à genoux sur les degrés de l'autel ; & après avoir demandé à DIEU la grâce de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel, & la prit sans difficulté : s'étant ensuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix, & recommanda à tous ceux qui savaient lire de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois ; & à ceux qui ne savaient pas lire, de dire cinq *pater* & cinq *ave* en l'honneur des cinq plaies de JESUS-CHRIST, afin d'obtenir les grâces promises à

ceux qui la liront dévotement, & la conservation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur heureuse délivrance, neuf *pater* & neuf *ave* en faveur des ames du purgatoire, afin que leurs enfans aient le bonheur de recevoir le saint sacrement de baptême.

Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monseigneur l'évêque, par monsieur le lieutenant-général de ladite ville de Tréguier, & par plusieurs personnes de distinction, qui se sont trouvées présentes à ce miracle.

Copie de la lettre trouvée sur l'autel, lors de l'apparition miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au très-saint Sacrement de l'autel, le jour des Rois* 1771.

« ÉTERNITÉ de vie, éternité de châtimens, » éternelles délices; rien n'en peut dispenser: » il faut choisir un parti, ou celui d'aller à la » gloire, ou marcher au supplice. Le nombre » d'années que les hommes passent sur la terre » dans toutes sortes de plaisirs sensuels & de » débauches excessives, d'usurpations, de luxe, » d'homicides, de larcins, de médisances & » d'impuretés, blasphémant & jurant mon saint » nom en vain, & mille autres crimes, ne » permettant pas de souffrir plus long-temps » que des créatures créées à mon image & » ressemblance, rachetées par le prix de mon » sang sur l'arbre de la croix, où j'ai enduré » mort & passion, m'offensent continuelle» ment, en transgressant mes commandemens

» & abandonnant ma loi divine ; je vous
» avertis que si vous continuez à vivre dans
» le péché, & que je ne voie en vous ni re-
» mords, ni contrition, ni une sincère & vé-
» ritable confession & satisfaction, je vous
» ferai sentir la pesanteur de mon bras divin.
» Si ce n'était les prières de ma chère mère,
» j'aurais déjà détruit la terre, pour les pé-
» chés que vous commettez les uns contre les
» autres. Je vous ai donné six jours pour tra-
» vailler, & le septième pour vous reposer,
» pour sanctifier mon saint nom, pour en-
» tendre la sainte messe, & employer le reste
» du jour au service de DIEU mon père. Au
» contraire, on ne voit que blasphèmes &
» ivrogneries ; & le monde est tellement dé-
» bordé, qu'on n'y voit que vanité & men-
» songes. Les chrétiens, au lieu d'avoir com-
» passion des pauvres qu'ils voient à leurs
» portes, & qui sont mes membres pour par-
» venir au royaume céleste, ils aiment mieux
» mignarder des chiens & autres animaux, &
» laisser mourir de faim & de soif ces objets,
» en s'abandonnant entièrement à *Satan*, par
» leur avarice, gourmandise, & autres vices :
» au lieu d'assister les pauvres, ils aiment
» mieux sacrifier tout à leurs plaisirs & dé-
» bauches. C'est ainsi qu'ils me déclarent la
» guerre. Et vous, pères & mères pleins d'ini-
» quités, vous souffrez vos enfans jurer &
» blasphémer mon saint nom : au lieu de leur
» donner une bonne éducation, vous leur
» amassez, par avarice, des biens qui sont
» dédiés à *Satan*. Je vous dis par la bouche
» de DIEU mon père, de ma chère mère, de

» tous les chérubins & féraphins, & par *St*
» *Pierre* le chef de mon Eglise, que si vous
» ne vous amendez, je vous enverrai des
» maladies extraordinaires qui périra tout;
» vous ressentirez la juste colère de DIEU mon
» père; vous ferez réduits à un tel état, que
» vous n'aurez connaissance des uns des au-
» tres. Ouvrez les yeux & contemplez ma
» croix, que je vous ai laissée pour arme contre
» l'ennemi du genre-humain, & pour vous
» servir de guide à la gloire éternelle: re-
» gardez mon chef couronné d'épines, mes
» pieds & mes mains percés de clous; j'ai
» répandu jusqu'à la dernière goutte de mon
» sang pour votre rédemption, par un pur
» amour de père pour des enfans ingrats. Faites
» des œuvres qui puissent vous attirer ma
» miséricorde; ne jurez pas mon saint nom;
» priez-moi dévotement; jeûnez souvent; &
» particulièrement faites l'aumône aux pau-
» vres, qui sont mes membres; car c'est de
» toutes les bonnes œuvres celle qui m'est la
» plus agréable: ne méprisez ni la veuve ni
» l'orphelin; restituez ce qui ne vous appar-
» tient pas; fuyez toutes les occasions de
» pécher; gardez soigneusement mes com-
» mandemens; honorez *Marie*, ma très-chère
» mère.

» Ceux ou celles qui ne profiteront pas des
» avertissemens que je leur donne, qui ne
» croiront pas mes paroles, attireront par
» leur obstination mon bras vengeur sur leurs
» têtes; ils seront accablés de malheurs; qui
» seront les avant-coureurs de leur fin dernière
» & malheureuse, après laquelle ils seront

» précipités dans les flammes éternelles, où
» ils souffriront des peines sans fin, qui sont
» le juste châtiment réservé à leurs crimes.

» Au contraire, ceux ou celles qui feront
» un saint usage des avertissemens de DIEU,
» qui leur sont donnés par cette lettre, apai-
» seront sa colère, & obtiendront de lui,
» après une confession sincère de leurs fautes,
» la rémission de leurs péchés, tant grands
» soient-ils. »

Il faut garder soigneusement cette lettre, en l'honneur de Notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Avec permission. A Bourges, le 30 juillet 1771. DE BEAUVOIR, lieutenant-général de police.

N. B. Il faut remarquer que cette sottise a été imprimée à Bourges, sans qu'il y ait eu ni à Tréguier ni à Paimpole, le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille imposture. Cependant, supposons que dans les siècles à venir quelque cuistre à miracle veuille prouver un point de théologie par l'apparition de JESUS-CHRIST sur l'autel de Paimpole, ne se croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de JESUS, imprimée à Bourges avec permission? ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? ne prouvera-t-il pas par les faits que JESUS opérait par-tout des miracles dans notre siècle? Voilà un beau champ ouvert aux *Houtevilles* & aux *Abadies*.

SECTION III.

Nouvel exemple de la ſuperſtition la plus horrible.

ILS avaient communié à l'autel de la ſainte Vierge ; ils avaient juré à la ſainte Vierge de maſſacrer leur roi, ces trente conjurés qui ſe jetèrent ſur le roi de Pologne, la nuit du 3 novembre de la préſente année 1771.

Apparemment quelqu'un des conjurés n'était pas entièrement en état de grâce, quand il reçut dans ſon eſtomac le corps du propre fils de la ſainte Vierge avec ſon ſang ſous les apparences du pain, & qu'il fit ſerment de tuer ſon roi ayant ſon DIEU dans ſa bouche ; car il n'y eut que deux domeſtiques du roi de tués. Les fuſils & les piſtolets tirés contre ſa majeſté le manquèrent ; il ne reçut qu'un léger coup de feu au viſage, & pluſieurs coups de ſabre qui ne furent pas mortels.

C'en était fait de ſa vie, ſi l'humanité n'avait pas enfin combattu la ſuperſtition dans le cœur d'un des aſſaſſins nommé *Koſinski*. Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout ſanglant : *Vous êtes pourtant mon roi* ! *Oui*, lui répondit Staniſlas-Auguſte, *& votre bon roi qui ne vous ai jamais fait de mal. Cela eſt vrai*, dit l'autre, *mais j'ai fait ſerment de vous tuer.*

Ils avaient juré devant l'image miraculeuſe de la Vierge à Czentoshova. Voici la formule de ce beau ſerment : « Nous qui, excités par » un zèle ſaint & religieux, avons réſolu de

» venger la Divinité, la religion & la patrie
» outragées par *Stanislas-Auguste*, contempteur
» des lois divines & humaines, &c. fauteur des
» athées & des hérétiques, &c. jurons & pro-
» mettons, devant l'image sacrée & miracu-
» leuse de la mère de DIEU, &c. d'extirper
» de la terre celui qui la déshonore en fou-
» lant aux pieds la religion, &c. DIEU nous
» soit en aide! »

C'est ainsi que les assassins des *Sforce* & des *Médicis*, & que tant d'autres saints assassins fesaient dire des messes, ou la disaient eux-mêmes pour l'heureux succès de leur entreprise.

La lettre de Varsovie qui fait le détail de cet attentat, ajoute : *Les religieux qui emploient leur pieuse ardeur à faire ruisseler le sang & ravager la patrie, ont réussi en Pologne comme ailleurs, à inculquer à leurs affiliés qu'il est permis de tuer les rois.*

En effet, les assassins s'étaient cachés dans Varsovie pendant trois jours chez les révérends pères dominicains; & quand on a demandé à ces moines complices, pourquoi ils avaient gardé chez eux trente hommes armés sans en avertir le gouvernement, ils ont répondu que ces hommes étaient venus pour faire leurs dévotions & pour accomplir un vœu.

O temps des *Jean Châtel*, des *Guignard*, des *Ricodovis*, des *Poltrot*, des *Ravaillac*, des *Damiens*, des *Malagrida*, vous revenez donc encore! Sainte Vierge, & vous son digne fils, empêchez qu'on n'abuse de vos sacrés noms pour commettre le même crime!

M. *Jean-George le Franc*, évêque du Puy-ay, dit dans son immense pastorale aux

habitans du Puy, pages 258 & 259, que ce font les philofophes qui font des féditieux. Et qui accufe-t-il de fédition ? lecteurs, vous ferez étonnés ; c'eft *Locke*, le fage *Locke* lui-même ; il le rend *complice des pernicieux deffeins du comte de Shaftesbury, l'un des héros du parti philofophifte.*

Ah ! M. *Jean-George*, combien de méprifes en peu de mots ! premièrement vous prenez le petit-fils pour le grand-père. Le comte *Shaftesbury*, l'auteur des Caractériftiques & des Recherches fur la vertu ; ce héros du parti philofophifte ; mort en 1713, cultiva toute fa vie les lettres dans la plus profonde retraite. Secondement, le grand-chancelier *Shaftesbury* fon grand-père, à qui vous attribuez des forfaits, paffe en Angleterre pour avoir été un véritable patriote. Troifièmement, *Locke* eft révéré dans toute l'Europe comme un fage.

Je vous défie de me montrer un feul philofophe, depuis *Zoroaftre* jufqu'à *Locke*, qui ait jamais excité une fédition, qui ait trempé dans un attentat contre la vie des rois, qui ait troublé la fociété ; & malheureufement je vous trouverai mille fuperftitieux, depuis *Aod* jufqu'à *Kofinski*, teints du fang des rois & de celui des peuples. La fuperftition met le monde entier en flammes ; la philofophie les éteint.

Peut-être ces pauvres philofophes ne font-ils pas affez dévots à la fainte Vierge ; mais ils le font à DIEU, à la raifon, à l'humanité.

Polonais, fi vous n'êtes pas philofophes, du moins ne vous égorgez pas. Français & Welches, réjouiffez vous, & ne vous querellez plus.

Espagnols, que les noms d'*inquisition* & de *sainte Hermandad* ne soient plus prononcés parmi vous. Turcs qui avez asservi la Grèce, moines qui l'avez abrutie, disparaissez de la terre.

SECTION IV.

Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque, & de Plutarque.

PRESQUE tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Etre suprême, & de la soumission du cœur à ses ordres éternels, est superstition. C'en est une très-dangereuse que le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies.

Et nigras mactant pecudes, & Manibus Divis,
In ferias mittunt.
O faciles nimiùm qui tristia crimina cædis,
Flumineâ tolli posse putatis aquâ!

Vous pensez que DIEU oubliera votre homicide, si vous vous baignez dans un fleuve, si vous immolez une brebis noire, & si on prononce sur vous des paroles. Un second homicide vous sera donc pardonné au même prix, & ainsi un troisième, & cent meurtres ne vous coûteront que cent brebis noires & cent ablutions! Faites mieux; misérables humains, point de meurtres & point de brebis noires.

Quelle infame idée d'imaginer qu'un prêtre d'*Isis* & de *Cybèle*, en jouant des cimbales & des castagnettes, vous réconciliera avec la

Divinité ! Et qu'eſt-il donc ce prêtre de *Cybèle*, cet eunuque errant qui vit de vos faibleſſes, pour s'établir médiateur entre le ciel & vous ? Quelles patentes a-t-il reçues de DIEU ? Il reçoit de l'argent de vous pour marmoter des paroles, & vous penſez que l'Etre des êtres ratifie les paroles de ce charlatan ?

Il y a des ſuperſtitions innocentes ; vous danſez les jours de fêtes en l'honneur de *Diane* ou de *Pomone*, ou de quelqu'un de ces dieux ſécondaires dont votre calendrier eſt rempli : à la bonne heure. La danſe eſt très-agréable, elle eſt utile au corps, elle réjouit l'ame, elle ne fait de mal à perſonne ; mais n'allez pas croire que *Pomone* & *Vertumne* vous ſachent beaucoup de gré d'avoir ſauté en leur honneur, & qu'ils vous puniſſent d'y avoir manqué. Il n'y a d'autre *Pomone* ni d'autre *Vertumne* que la bèche & le hoyau du jardinier. Ne ſoyez pas aſſez imbécilles pour croire que votre jardin ſera grêlé, ſi vous avez manqué de danſer la *pirrique* ou la *cordace*.

Il y a peut-être une ſuperſtition pardonnable & même encourageante à la vertu ; c'eſt celle de placer parmi les dieux les grands-hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre-humain. Il ſerait mieux ſans doute de s'en tenir à les regarder ſimplement comme des hommes vénérables ; & ſur-tout de tâcher de les imiter. Vénérez ſans culte un *Solon*, un *Thalès*, un *Pythagore* ; mais n'adorez pas un *Hercule* pour avoir nettoyé les écuries d'*Augias*, & pour avoir couché avec cinquante filles dans une nuit.

Gardez-vous ſur-tout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthouſiaſme, & la craſſe; qui ſe ſont fait un devoir & une gloire de l'oiſiveté & de la gueuſerie : ceux qui ont été au moins inutiles pendant leur vie, méritent-ils l'apothéoſe après leur mort ?

Remarquez que les temps les plus ſuperſtitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes.

SECTION V.

Le ſuperſtitieux eſt au fripon ce que l'eſclave eſt au tyran. Il y a plus encore ; le ſuperſtitieux eſt gouverné par le fanatique & le devient. La ſuperſtition née dans le paganiſme, adoptée par le judaïſme, infecta l'Egliſe chrétienne dès les premiers temps. Tous les pères de l'Egliſe, ſans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Egliſe condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours : elle n'excommunia point les ſorciers comme des fous qui étaient trompés, mais comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été long-temps & eſt encore ſuperſtitieuſe. Les proteſtans regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, & preſque tous les rites de l'Egliſe romaine, comme une démence ſuperſtitieuſe. La ſuperſtition, ſelon eux, conſiſte à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques néceſſaires. Parmi les catholi-

ques romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces usages autrefois sacrés ; & ils se défendent sur les autres qu'ils ont conservés, en disant : ils sont indifférens, & ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal.

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition. Un français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux ; & ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéri prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux ; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéri, & sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers, qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit, est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde, cette croyance absurde équivaut, elle seule, à toutes les pratiques superstitieuses observées depuis *Simon le magicien* jusqu'au curé *Gauffrédi*.

Il est donc évident que c'est le fond de la religion d'une secte, qui passe pour superstition chez une autre secte.

Les musulmans en accusent toutes les sociétés chrétiennes, & en sont accusés. Qui jugera ce grand procès ? Sera-ce la raison ? mais chaque secte prétend avoir la raison de son côté. Ce sera donc la force qui jugera, en attendant que la raison pénètre dans un

assez grand nombre de têtes pour désarmer la force.

Par exemple, il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage, sans avoir acheté ce droit de l'évêque & du curé.

Quiconque dans son testament ne laissait pas une partie de son bien à l'Eglise, était excommunié & privé de la sépulture. Cela s'appelait mourir déconfès, c'est-à-dire, ne confessant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *intestat*, l'Eglise relevait le mort de cette excommunication, en fesant un testament pour lui, en stipulant, & en se fesant payer le legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'est pourquoi le pape *Grégoire IX* & *Saint Louis* ordonnèrent, après le concile de Narbonne tenu en 1235, que tout testament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre serait nul; & le pape décerna que le testateur & le notaire seraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore, s'il est possible, plus scandaleuse. C'était la force qui soutenait toutes ces lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples; & ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations, dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres.

Jusqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la superstition? Cette question est très-épineuse; c'est demander jusqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il

Peut-il exiſter un peuple libre de tous préjugés ſuperſtitieux ? C'eſt demander : Peut-il exiſter un peuple de philoſophes ? On dit qu'il n'y a nulle ſuperſtition dans la magiſtrature de la Chine. Il eſt vraiſemblable qu'il n'en reſtera aucune dans la magiſtrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magiſtrats empêcheront que la ſuperſtition du peuple ne ſoit dangereuſe. L'exemple de ces magiſtrats n'éclairera pas la canaille, mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un ſeul tumulte, un ſeul attentat religieux, où les bourgeois n'aient autrefois trempé, parce que ces bourgeois alors étaient canaille ; mais la raiſon & le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile & de la plus féroce populace ; c'eſt de quoi nous avons des exemples frappans dans plus d'un pays. En un mot, moins de ſuperſtitions, moins de fanatiſme ; & moins de fanatiſme, moins de malheurs.

SUPPLICES.

SECTION PREMIÈRE.

OUI, répétons, un pendu n'eſt bon à rien. Probablement quelque bourreau auſſi charlatan que cruel aura fait accroire aux imbécilles de ſon quartier que la graiſſe de pendu guériſſait de l'épilepſie.

Le cardinal de *Richelieu*, en allant à Lyon

se donner le plaisir de faire exécuter *Cinq-mars* & de *Thou*, apprit que le bourreau s'était cassé la jambe : *Quel malheur*, dit-il au chancelier Seguier ; *nous n'avons point de bourreau !* J'avoue que cela était bien triste ; c'était un fleuron qui manquait à sa couronne. Mais enfin on trouva un vieux bon-homme qui abattit la tête de l'innocent & sage de *Thou* en douze coups de sabre. De quelle nécessité était cette mort ? quel bien pouvait faire l'assassinat juridique du maréchal de *Marillac ?*

Je dirai plus ; si le duc *Maximilien de Sulli* n'avait pas forcé le bon *Henri IV* à faire exécuter le maréchal de *Biron* couvert de blessures reçues à son service, peut-être *Henri* n'aurait-il pas été assassiné lui-même ; peut-être cet acte de clémence, si bien placé après la condamnation, aurait adouci l'esprit de la ligue qui était encore très-violent ; peut-être n'aurait-on pas crié sans cesse aux oreilles du peuple : le roi protège toujours les hérétiques, le roi maltraite les bons catholiques, le roi est un avare, le roi est un vieux débauché qui à l'âge de cinquante-sept ans est amoureux de la jeune princesse de *Condé*, ce qui réduit son mari à s'enfuir du royaume avec sa femme. Toutes ces flammes du mécontentement universel n'auraient pas mis le feu à la cervelle du fanatique feuillant *Ravaillac.*

Quant à ce qu'on appelle communément *la justice*, c'est-à-dire, l'usage de tuer un homme parce qu'il aura volé un écu à son maître, ou de le brûler comme *Simon Morin*, pour avoir dit qu'il a eu des conversations avec le St. Esprit, & comme on a brûlé un vieux fou de

jésuite nommé *Malagrida*, pour avoir imprimé les entretiens que la sainte Vierge *Marie* avait avec sa mère *Ste Anne* quand elle était dans son ventre, &c. ; cet usage, il en faut convenir, n'est ni humain, ni raisonnable, & ne peut jamais être de la moindre utilité.

Nous avons déjà demandé quel avantage pouvait résulter pour l'Etat de la mort d'un pauvre homme connu sous le nom du *fou de Verberie*, qui, dans un soupé chez des moines, avait proféré des paroles insensées, & qui fut pendu au lieu d'être purgé & saigné.

Nous avons demandé encore s'il était bien nécessaire qu'un autre fou qui était dans les gardes du corps, & qui se fit quelques taillades légères avec un couteau à l'exemple des charlatans, pour obtenir quelque récompense, fût pendu aussi par arrêt du parlement ? était-ce là un grand crime ? y avait-il un grand danger pour la société de laisser vivre cet homme ?

En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main & la langue au chevalier de *la Barre* ? qu'on l'appliquât à la torture ordinaire & extraordinaire, & qu'on le brûlât tout vif ? telle fut sa sentence, prononcée par les *Solons* & les *Lycurgues* d'Abbeville. De quoi s'agissait-il ? avait-il assassiné son père & sa mère ? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville ? on l'accusait de quelques irrévérences si secrètes que la sentence même ne les articula pas. Il avait, disait-on, chanté une vieille chanson que personne ne connaît ; il avait vu passer de loin une procession de capucins sans la saluer.

Il faut que chez certains peuples le plaisir

de tuer ſon prochain en cérémonie, comme dit *Boileau*, & de lui faire ſouffrir des tourmens épouvantables, ſoit un amuſement bien agréable. Ces peuples habitent le quarante-neuvième degré de latitude ; c'eſt préciſément la poſition des Iroquois. Il faut eſpérer qu'on les civiliſera un jour.

Il y a toujours dans cette nation de barbares, deux ou trois mille perſonnes très-aimables, d'un goût délicat, & de très-bonne compagnie, qui à la fin poliront les autres.

Je demanderais volontiers à ceux qui aiment tant à élever des gibets, des échafauds, des bûchers, & à faire tirer des arquebuſades dans la cervelle, s'ils ſont toujours en temps de famine, & s'ils tuent ainſi leurs ſemblables de peur d'avoir trop de monde à nourrir ?

Je fus effrayé un jour en voyant la liſte des déſerteurs depuis huit années ſeulement ; on en comptait ſoixante mille. C'était ſoixante mille compatriotes auxquels il fallait caſſer la tête au ſon du tambour, & avec leſquels on aurait conquis une province s'ils avaient été bien nourris & bien conduits.

Je demanderais encore à quelques-uns de ces *Dracons* ſubalternes, ſi dans leur pays il n'y a pas de grandes routes, & des chemins de traverſe à conſtruire, des terrains incultes à défricher, & ſi les pendus & les arquebuſés peuvent leur rendre ce ſervice ?

Je ne leur parlerais pas d'humanité, mais d'utilité : malheureuſement ils n'entendent quelquefois ni l'un ni l'autre. Et quand M. *Beccaria* fut applaudi de l'Europe pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux

délits, il se trouva bien vîte chez les Iroquois un avocat gagé par un prêtre, qui soutint que torturer, pendre, rouer, brûler, dans tous les cas, est toujours le meilleur.

SECTION II.

C'EST en Angleterre sur-tout, plus qu'en aucun pays, que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi. Sans parler de ce nombre prodigieux de seigneurs du sang royal, de pairs du royaume, d'illustres citoyens, péris sur un échafaud en place publique, il suffirait de réfléchir sur le supplice de la reine *Anne Boulen*, de la reine *Catherine Howard*, de la reine *Jeanne Gray*, de la reine *Marie Stuart*, du roi *Charles I*, pour justifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre.

Après cette île, on prétend que la France est le pays où les supplices ont été les plus communs. Je ne dirai rien de celui de la reine *Brunehaut*; car je n'en crois rien. Je passe à travers mille échafauds, & je m'arrête à celui du comte de *Montécucusi*, qui fut écartelé en présence de *François I* & de toute la cour, parce que le dauphin *François* était mort d'une pleurésie.

Cet événement est de 1536. *Charles-Quint*, victorieux de tous les côtés en Europe & en Afrique, ravageait à la fois la Provence & la Picardie. Pendant cette campagne qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin âgé de dix-huit ans, s'échauffe à jouer à

la paume dans la petite ville de Tournon. Tout en sueur il boit de l'eau glacée ; il meurt de la pleuréſie le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur *Charles-Quint* a fait empoiſonner le dauphin de France. Cette accuſation auſſi horrible qu'abſurde, eſt répétée juſqu'à nos jours. *Malherbe* dit dans une de ſes odes :

François, quand la Caſtille inégale à ſes armes
Lui vola ſon dauphin,
Semblait d'un ſi grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'euſſent jamais fin.

Il n'eſt pas queſtion d'examiner ſi l'empereur était inégal aux armes de *François I* parce qu'il ſortit de Provence après l'avoir épuiſée, ou ſi c'eſt voler un dauphin que de l'empoiſonner, ou ſi on jette des larmes d'un coup, leſquelles n'ont point fin. Ces mauvais vers font voir ſeulement que l'empoiſonnement de *François* dauphin par *Charles-Quint*, paſſa toujours en France pour une vérité inconteſtable.

Daniel ne diſculpe point l'empereur. *Hénault* dit dans ſon abrégé, *François dauphin m rt de poiſon.*

Ainſi tous les écrivains ſe copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'hiſtoire de *François I*, oſe, comme moi, diſcuter le fait.

Il eſt vrai que le comte *Montécuculi* qui était au ſervice du dauphin, fut condamné par des commiſſaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoiſonné ce prince.

Les historiens disent que ce *Montécuculi* était son échanson. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en eussent alors; comment ce gentilhomme eût-il mêlé sur le champ du poison dans un verre d'eau fraîche? avait-il toujours du poison tout prêt dans sa poche pour le moment où son maître demanderait à boire? il n'était pas seul avec le dauphin qu'on essuyait au sortir du jeu-de-paume. Les chirurgiens qui ouvrirent son corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arsenic. Le prince en l'avalant aurait senti dans le gosier des douleurs insupportables, l'eau aurait été colorée; on ne l'aurait pas traité d'une pleurésie. Les chirurgiens étaient des ignorans qui disaient ce qu'on voulait qu'ils dissent : cela n'est que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire mourir son maître? de qui pouvait-il espérer plus de fortune?

Mais, dit-on, il avait aussi l'intention d'empoisonner le roi. Nouvelle difficulté, & nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime? on répond que c'était *Charles-Quint*. Autre improbalité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dix-huit ans & demi qui d'ailleurs avait deux frères? comment arriver au roi que *Montécuculi* ne servait point à table?

Il n'y avait rien à gagner pour *Charles-Quint* en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée, & qui aurait eu des vengeurs. C'eût été un crime honteux & inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus

brave chevalier de sa cour, & il aurait craint le fils qui sortait de l'enfance !

Mais on nous dit que ce *Montécuculi*, dans un voyage à Ferrare sa patrie, fut présenté à l'empereur ; que ce monarque lui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était servi à table, & de l'ordre qu'il tenait dans sa maison. Voilà certes une belle preuve que cet Italien fut suborné par *Charles - Quint* pour empoisonner la famille royale !

Oh ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime ; ce furent ses généraux, *Antoine de Lève* & le marquis de *Gonzague*. Qui ! *Antoine de Lève* âgé de quatre-vingts ans, & l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe ! & ce vieillard eut la discrétion de lui proposer ces empoisonnemens conjointement avec un prince de *Gonzague !* d'autres nomment le marquis *del Vasto* que vous appelez *du Guast*. Accordez-vous donc, pauvres imposteurs. —Vous dites que *Montécuculi* l'avoua à ses juges. Avez-vous les pièces originales du procès ?

Vous avouez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves ; voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était italien, il était chimiste, on haïssait *Charles - Quint* ; on se vengeait bien honteusement de sa gloire. Quoi ! votre cour fait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant.

Quelque temps après, vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement *Catherine*

de

de Médicis, épouſe de *Henri II*, dauphin, depuis roi de France. Vous dites que pour régner elle fit empoiſonner ce premier dauphin qui était entre le trône & ſon mari. Imposteurs ! encore une fois, accordez-vous donc. Songez-vous que *Catherine de Médicis* n'était alors âgée que de dix-ſept ans ?

On a dit que ce fut *Charles-Quint* lui-même qui imputa cette mort à *Catherine*, & on cite l'hiſtorien *Vera*. On ſe trompe ; voici ſes paroles : (*a*)

En eſte año avia muerto en Paris el delfin de Francia con ſenales evidentes de veneno. Attribuyeronlo los ſuyos a diligencia del marques de Baſto, y Antonio de Leiva, y coſtò la vida al conde de Monte-cuculo, Francès, con quien ſe correſpondian : indigna ſoſpecha de tan generoſos hombres, y inutil ; pueſto, que con matar al delfin, ſe grangeava poca, porque no era nada valeroſo, ni ſin hermanos que le ſucedieſſen.

Brevemente ſe paſsò deſta preſuncion a otra-mas ſundada, que avia ſido la muerte per órden de ſu hermano el duque de Orliens, a perſuaſion de Catalina de Medicis ſu muger, ambicioſa dellegar a ſer reyna, como lo ſue. Y nota bien un autor que la muerte deſgraciada que tuvo deſpues eſte Enrico, la permitiò Dios en caſtigo de la alevoſa que dio (ſi la dio) al inocente hermano : coſtumbre mas que medianamente introducida en principes, deshazerſe a poca coſta de los que por algun camino los em-

(*a*) Page 166.

baraçan ; pero siempre son visiblemente castigados por Dios.

« En cette année mourut à Paris le dauphin de France avec des signes évidens de poison. Les siens l'attribuèrent aux ordres du marquis *del Vasto* & d'*Antoine de Lève*, ce qui coûta la vie au comte de *Montecuculo* Français, qui était en correspondance avec eux : indigne & inutile soupçon contre des hommes si généreux ; puisqu'en tuant le dauphin on gagnait peu. Il n'était encore connu par sa valeur ni lui ni ses frères qui devaient lui succéder.

De cette présomption on passa à une autre ; on prétendit que ce meurtre avait été commis par l'ordre du duc d'*Orléans* son frère, à la persuasion de *Catherine de Médicis* sa femme, qui avait l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. Et un auteur remarque très-bien que la mort funeste de ce duc d'*Orléans*, depuis *Henri II*, fut une punition divine du poison qu'il avait donné à son frère ; (si pourtant il lui en fit donner) coutume trop ordinaire aux princes de se défaire à peu de frais de ceux qui les embarrassent dans leur chemin, mais souvent & visiblement punie de DIEU. »

Le *señor de Vera* n'est pas, comme on voit, un *Tacite*. D'ailleurs, il prend *Montécuculi* ou *Montecuculo* pour un Français. Il dit que le dauphin mourut à Paris, & ce fut à Tournon. Il parle de marques évidentes de poison sur le bruit public ; mais il est évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accusation contre *Catherine de Médicis*.

Cette accusation est aussi injuste & aussi extravagante que celle qui chargea *Montécuculi.*

Il résulte que cette légéreté particulière aux Français, a dans tous les temps produit des catastrophes bien funestes. A remonter du supplice injuste de *Montécuculi* jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présomptions les plus frivoles. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parce que la nation est souvent peu refléchissante & très-prompte dans ses jugemens. Ainsi tout sert à perpétuer les malheurs de la terre.

Disons un mot de ce malheureux plaisir que les hommes, & sur-tout les esprits faibles, ressentent en secret à parler de supplices, comme ils en ont à parler de miracles & de sortiléges. Vous trouverez dans le dictionnaire de la bible de *Calmet*, plusieurs belles estampes des supplices usités chez les Hébreux. Ces figures font frémir tout honnête homme. Prenons cette occasion de dire que jamais ni les Juifs, ni aucun autre peuple, ne s'avisèrent de crucifier avec des clous, & qu'il n'y en a aucun exemple. C'est une fantaisie de peintre qui s'est établie sur une opinion assez erronée.

SECTION III.

HOMMES sages répandus sur la terre, (car il y en a) criez de toutes vos forces, avec le sage *Beccaria*, qu'il faut proportionner les peines aux délits.

Que si on casse la tête d'un jeune homme de vingt ans, qui aura passé six mois auprès

de sa mère ou de sa maîtresse au lieu de rejoindre le règiment, il ne pourra plus servir sa patrie.

Que si vous pendez dans la place des Terreaux cette jeune servante qui a volé douze serviettes à sa maîtresse, elle aurait pu donner à votre ville une douzaine d'enfans que vous étouffez; (*b*) qu'il n'y a nulle proportion entre douze serviettes & la vie, & qu'enfin vous encouragez le vol domestique; parce que nul maître ne sera assez barbare pour faire pendre son cocher qui lui aura volé de l'avoine, & qu'il le ferait punir pour le corriger, si la peine était proportionnée.

Que les juges & les législateurs sont coupables de la mort de tous les enfans que de pauvres filles séduites abandonnent, ou laissent périr, ou étouffent par la même faiblesse qui les a fait naître.

Et c'est sur quoi je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une sage & puissante république qui, toute sage qu'elle est, a le malheur d'avoir conservé quelques lois barbares de ces temps antiques & sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs. On trouve auprès de cette capitale un enfant nouveau né & mort; on soupçonne une fille d'en être la mère; on la met au cachot; on l'interroge; elle répond qu'elle ne peut avoir fait cet enfant, puisqu'elle est grosse. On la fait visiter par ce qu'on appelle si mal-à-propos des sages-femmes, des matrones. Ces

(*b*) Le cas est arrivé à Lyon en 1772.

imbécilles atteſtent qu'elle n'eſt point enceinte ; que ſes vidanges retenues ont enflé ſon ventre. La malheureuſe eſt menacée de la queſtion ; la peur trouble ſon eſprit ; elle avoue qu'elle a tué ſon enfant prétendu ; on la condamne à la mort ; elle accouche pendant qu'on lui lit ſa ſentence. Ses juges apprennent qu'il ne faut pas prononcer des arrêts de mort légérement.

A l'égard de ce nombre innombrable de ſupplices, dans leſquels des fanatiques imbécilles ont fait périr tant d'autres fanatiques imbécilles, je n'en parlerai plus, quoiqu'on ne puiſſe trop en parler.

Il ne ſe commet guère de vols ſur les grands chemins en Italie ſans aſſaſſinats ; parce que la peine de mort eſt la même pour l'un & l'autre crime.

Sans doute que M. de *Beccaria* en parle dans ſon Traité des délits & des peines.

SYMBOLE, OU CREDO.

Nous ne reſſemblons point à mademoiſelle *Duclos* cette célébre comédienne, à qui on diſait : Je parie, mademoiſelle, que vous ne ſavez pas votre *Credo*. « Ah, ah, dit-elle, je » ne ſais pas mon *Credo* ! je vais vous le re- » citer. *Pater noſter qui.* Aidez-moi, je ne » me ſouviens plus du reſte. » Pour moi, je récite mon *Pater* & mon *Credo* tous les ma-

tins ; je ne ſuis point comme *Brouſſin* dont *Réminiac* diſait :

> Brouſſin, dès l'âge le plus tendre,
> Poſſéda la ſauce Robert,
> Sans que ſon précepteur lui pût jamais apprendre
> Ni ſon *Credo* ni ſon *Pater*.

Le *ſymbole* ou la *collation*, vient du mot *Symbolein*, & l'Egliſe latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Egliſe grecque. Les théologiens un peu inſtruits ſavent que ce ſymbole qu'on nomme *des apôtres*, n'eſt point du tout des apôtres.

On appelait *ſymbole* chez les Grecs, les paroles, les ſignes auxquels les initiés aux myſtères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, ſe reconnaiſſaient ; (*a*) les chrétiens avec le temps eurent leur ſymbole. S'il avait exiſté du temps des apôtres, il eſt à croire que *St Luc* en aurait parlé.

On attribue à *St Auguſtin* une hiſtoire du ſymbole dans ſon ſermon 115 ; on lui fait dire dans ce ſermon, que *Pierre* avait commencé le ſymbole en diſant : *Je crois en* DIEU *père tout-puiſſant ;* Jean ajouta : *Créateur du ciel & de la terre ;* Jacques ajouta : *Je crois en* JESUS-CHRIST *ſon fils unique notre Seigneur ;* & ainſi du reſte. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Auguſtin*. Je m'en rapporte

(*a*) *Arnobe*, liv. V, *Symbola quæ rogata ſacrorum*, &c. Voyez auſſi *Clément* d'Alexandrie dans ſon ſermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes*.

au révérends pères bénédictins, pour savoir au juste s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau qui est curieux.

Le fait est que personne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour; le peuple a souvent raison dans ses proverbes. Les apôtres eurent notre symbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de *St Irénée*, qui ne ressemble point à celui que nous récitons. Notre symbole, tel qu'il est aujourd'hui, est constamment du cinquième siècle. Il est postérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que JESUS descendit aux enfers, celui qui parle de la communion des saints, ne se trouvent dans aucun des symboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les évangiles, ni les actes des apôtres, ne disent que JESUS descendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troisième siècle, que JESUS était descendu dans l'Hadès, dans le Tartare, mots que nous traduisons par celui d'enfer. L'enfer, en ce sens, n'est pas le mot hébreu *Scheol*, qui veut dire le souterrain, la fosse. Et c'est pourquoi *saint Athanase* nous apprit depuis comment notre Sauveur était descendu dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut ni toute entière dans le sépulcre, ni toute entière dans l'enfer. Elle fut dans le sépulcre selon la chair, & dans l'enfer selon l'ame.*

St Thomas assure que les saints qui ressuscitèrent à la mort de JESUS-CHRIST moururent de nouveau pour ressusciter ensuite avec lui; c'est le sentiment le plus suivi. Toutes ces

tins ; je ne suis point comme *Broussin* dont *Réminiac* disait :

> Broussin, dès l'âge le plus tendre,
> Posséda la sauce Robert,
> Sans que son précepteur lui pût jamais apprendre
> Ni son *Credo* ni son *Pater*.

Le *symbole* ou la *collation*, vient du mot *Symbolein*, & l'Eglise latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Eglise grecque. Les théologiens un peu instruits savent que ce symbole qu'on nomme *des apôtres*, n'est point du tout des apôtres.

On appelait *symbole* chez les Grecs, les paroles, les signes auxquels les initiés aux mystères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, se reconnaissaient; (*a*) les chrétiens avec le temps eurent leur symbole. S'il avait existé du temps des apôtres, il est à croire que *St Luc* en aurait parlé.

On attribue à *St Augustin* une histoire du symbole dans son sermon 115 ; on lui fait dire dans ce sermon, que *Pierre* avait commencé le symbole en disant : *Je crois en* DIEU *père tout-puissant ;* Jean ajouta : *Créateur du ciel & de la terre ;* Jacques ajouta : *Je crois en* JESUS-CHRIST *son fils unique notre Seigneur ;* & ainsi du reste. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Augustin*. Je m'en rapporte

(*a*) *Arnobe*, liv. V, *Symbola quæ rogata sacrorum*, &c. Voyez aussi *Clément* d'Alexandrie dans son sermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes*.

u révérends pères bénédictins, pour savoir
u juste s'il fallait retrancher ou non ce petit
norceau qui est curieux.

Le fait est que personne n'entendit parler
le ce *Credo* pendant plus de quatre cents an-
iées. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti
en un jour; le peuple a souvent raison dans
ses proverbes. Les apôtres eurent notre sym-
bole dans le cœur, mais ils ne le mirent point
par écrit. On en forma un du temps de *St Iré-
née*, qui ne ressemble point à celui que nous
récitons. Notre symbole, tel qu'il est aujour-
d'hui, est constamment du cinquième siècle. Il
est postérieur à celui de Nicée. L'article qui
dit que JESUS descendit aux enfers, celui qui
parle de la communion des saints, ne se trou-
vent dans aucun des symboles qui précé-
dèrent le nôtre. Et en effet, ni les évangiles,
ni les actes des apôtres, ne disent que JESUS
descendit dans l'enfer. Mais c'était une opi-
nion établie dès le troisième siècle, que JESUS
était descendu dans l'Hadès, dans le Tartare,
mots que nous traduisons par celui d'enfer.
L'enfer, en ce sens, n'est pas le mot hébreu
Scheol, qui veut dire le souterrain, la fosse.
Et c'est pourquoi *saint Athanase* nous apprit
depuis comment notre Sauveur était descendu
dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut
ni toute entière dans le sépulcre, ni toute entière
dans l'enfer. Elle fut dans le sépulcre selon la
chair, & dans l'enfer selon l'ame.*

St Thomas assure que les saints qui ressusci-
tèrent à la mort de JESUS-CHRIST moururent
de nouveau pour ressusciter ensuite avec
lui; c'est le sentiment le plus suivi. Toutes ces

tins ; je ne suis point comme *Broussin* dont *Réminiac* disait :

Broussin, dès l'âge le plus tendre,
Posséda la sauce Robert,
Sans que son précepteur lui pût jamais apprendre
Ni son *Credo* ni son *Pater*.

Le *symbole* ou la *collation*, vient du mot *Symbolein*, & l'Eglise latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Eglise grecque. Les théologiens un peu instruits savent que ce symbole qu'on nomme *des apôtres*, n'est point du tout des apôtres.

On appelait *symbole* chez les Grecs, les paroles, les signes auxquels les initiés aux mystères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, se reconnaissaient ; (*a*) les chrétiens avec le temps eurent leur symbole. S'il avait existé du temps des apôtres, il est à croire que *St Luc* en aurait parlé.

On attribue à *St Augustin* une histoire du symbole dans son sermon 115 ; on lui fait dire dans ce sermon, que *Pierre* avait commencé le symbole en disant : *Je crois en* DIEU *père tout-puissant ;* Jean ajouta : *Créateur du ciel & de la terre ;* Jacques ajouta : *Je crois en* JESUS-CHRIST *son fils unique notre Seigneur ;* & ainsi du reste. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Augustin*. Je m'en rapporte

(*a*) *Arnobe*, liv. V, *Symbola quæ rogata sacrorum*, &c. Voyez aussi *Clément* d'Alexandrie dans son sermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes*.

au révérends pères bénédictins, pour savoir au juste s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau qui est curieux.

Le fait est que personne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour; le peuple a souvent raison dans ses proverbes. Les apôtres eurent notre symbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de *St Irénée*, qui ne ressemble point à celui que nous récitons. Notre symbole, tel qu'il est aujourd'hui, est constamment du cinquième siècle. Il est postérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que JESUS descendit aux enfers, celui qui parle de la communion des saints, ne se trouvent dans aucun des symboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les évangiles, ni les actes des apôtres, ne disent que JESUS descendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troisième siècle, que JESUS était descendu dans l'Hadès, dans le Tartare, mots que nous traduisons par celui d'enfer. L'enfer, en ce sens, n'est pas le mot hébreu *Scheol*, qui veut dire le souterrain, la fosse. Et c'est pourquoi *saint Athanase* nous apprit depuis comment notre Sauveur était descendu dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut ni toute entière dans le sépulcre, ni toute entière dans l'enfer. Elle fut dans le sépulcre selon la chair, & dans l'enfer selon l'ame.*

St Thomas assure que les saints qui ressuscitèrent à la mort de JESUS-CHRIST moururent de nouveau pour ressusciter ensuite avec lui; c'est le sentiment le plus suivi. Toutes ces

opinions sont absolument étrangères à la morale ; il faut être homme de bien, soit que les saints soient ressuscités deux fois, soit que DIEU ne les ait ressuscités qu'une. Notre symbole a été fait tard, je l'avoue ; mais la vertu est de toute éternité.

S'il est permis de citer des modernes dans une matière si grave, je rapporterai ici le *Credo* de l'abbé de *St Pierre*, tel qu'il est écrit de sa main dans son livre sur la pureté de la religion, lequel n'a point été imprimé, & que j'ai copié fidellement.

« Je crois en un seul DIEU & je l'aime. Je » crois qu'il illumine toute ame venant au » monde, ainsi que le dit *St Jean*. J'entends » par-là toute ame qui le cherche de bonne » foi.

» Je crois en un seul DIEU, parce qu'il ne » peut y avoir qu'une seule ame du grand » tout, un seul être vivifiant, un formateur » unique.

» Je crois en DIEU le père tout-puissant, » parce qu'il est père commun de la nature, » & de tous les hommes qui sont également ses » enfans. Je crois que celui qui les fait tous » naître également, qui arrangea les ressorts » de notre vie de la même manière, qui leur » a donné les mêmes principes de morale, » aperçue par eux dès qu'ils réfléchissent, n'a » mis aucune différence entre ses enfans que » celle du crime & de la vertu.

» Je crois que le Chinois juste & bienfesant, » est plus précieux devant lui qu'un docteur » d'Europe pointilleux & arrogant.

» Je crois que DIEU étant notre père com-

» mun, nous sommes tenus de regarder tous
» les hommes comme nos frères.

» Je crois que le persécuteur est abomina-
» ble, & qu'il marche immédiatement après
» l'empoisonneur & le parricide.

» Je crois que les disputes théologiques sont
» à la fois la farce la plus ridicule & le fléau
» le plus affreux de la terre, immédiatement
» après la guerre, la peste, la famine, & la
» vérole.

» Je crois que les ecclésiastiques doivent
» être payés & bien payés, comme serviteurs
» du public, précepteurs de morale, teneurs
» des regiftres des enfans & des morts; mais
» qu'on ne doit leur donner ni les richesses
» des fermiers-généraux, ni le rang des prin-
» ces, parce que l'un & l'autre corrompent
» l'ame; & que rien n'est plus révoltant que
» de voir des hommes si riches & si fiers, faire
» prêcher l'humilité & l'amour de la pauvreté
» par leurs commis, qui n'ont que cent écus
» de gages.

» Je crois que tous les prêtres qui desser-
» vent une paroisse, pourraient être mariés
» comme dans l'Eglise grecque; non-seulement
» pour avoir une femme honnête qui prenne
» soin de leur ménage, mais pour être meil-
» leurs citoyens, donner de bons sujets à
» l'Etat, & pour avoir beaucoup d'enfans bien
» élevés.

» Je crois qu'il faut absolument rendre plu-
» sieurs moines à la société, que c'est servir
» la patrie & eux-mêmes. On dit que ce sont

» des hommes que *Circé* a changés en pour-
» ceaux ; le sage *Ulysse* doit leur rendre la
» forme humaine. »

Paradis aux bienfesans !

Nous rapportons historiquement ce symbole de l'abbé de *St Pierre*, sans l'approuver. Nous ne le regardons que comme une singularité curieuse ; & nous nous en tenons, avec la foi la plus respectueuse, au véritable symbole de l'Eglise.

SYSTÈME.

Nous entendons par système une supposition; ensuite, quand cette supposition est prouvée, ce n'est plus un système, c'est une vérité. Cependant, nous disons encore par habitude le système céleste, quoique nous entendions par-là la position réelle des astres.

Je crois avoir cru autrefois que *Pythagore* avait appris chez les Chaldéens le vrai système céleste ; mais je ne le crois plus. A mesure que j'avance en âge, je doute de tout.

Cependant, *Newton*, *Grégori*, & *Keil*, font honneur à *Pythagore* & à ces Chaldéens du système de *Copernic* ; & en dernier lieu M. *le Monnier* est de leur avis. J'ai l'impudence de n'en plus être. (1).

(1) Si nous osions avoir une opinion sur ce sujet, nous dirions qu'il est vraisemblable que ni les Egyptiens ni les Chaldéens, ni les Indiens, n'ont jamais connu le véritable système du monde ; que *Pythagore* a connu ce système,

Une de mes raisons, c'est que si les Chaldéens en avaient tant su, une si belle & si importante découverte ne se serait jamais perdue ; elle se serait transmise de siècle en siècle comme les belles démonstrations d'*Archimède*.

Une autre raison, c'est qu'il fallait être plus profondément instruit que ne l'étaient les Chaldéens, pour contredire les yeux de tous les hommes & toutes les apparences célestes ; qu'il eût fallu non-seulement faire les expériences les plus fines, mais employer les mathématiques les plus profondes, avoir le secours indispensable des télescopes, sans lesquels il était impossible de découvrir les phases de Vénus qui démontrent son cours autour du soleil, & sans lesquels encore il était impossible de voir les taches du soleil qui démontrent sa rotation autour de son axe presqu'immobile.

Une raison non moins forte, c'est que de tous ceux qui ont attribué à *Pythagore* ces

parce qu'il l'a donné d'après les observations des Orientaux, alors beaucoup plus anciennes & plus complètes que celles des Grecs ; qu'il suffit pour cela d'avoir une idée bien nette des lois du mouvement apparent, ce qui n'était pas impossible pour un homme qui avait autant de génie que *Pythagore* ; que ce système fut rejeté par les Grecs, parce qu'il était trop contraire aux idées communes, & que d'ailleurs *Pythagore* ne pouvait l'appuyer sur d'assez fortes preuves ; mais que les Grecs en conservèrent un souvenir vague qu'ils nous ont transmis. Le livre d'*Eusèbe* de Césarée fourmille d'erreurs grossières sur l'astronomie & la physique des anciens ; mais ce livre est précieux, parce que ses absurdités même peuvent conduire à retrouver les vérités qu'il défigure. Il en est de même de *Plutarque*, d'ailleurs beaucoup meilleur homme, & plus instructif qu'*Eusèbe* de Césarée.

belles connaissances, aucun ne nous a dit positivement de quoi il s'agit.

Diogène de Laërce, qui vivait environ neuf cents ans après *Pythagore*, nous apprend que, selon ce grand philosophe, le nombre UN était le premier principe, & que de DEUX naissent tous les nombres; que les corps ont quatre élémens, le feu, l'eau, l'air, & la terre; que la lumière & les ténèbres, le froid & le chaud, l'humide & le sec, sont en égale quantité; qu'il ne faut point manger de féves; que l'ame est divisée en trois parties; que *Pythagore* avait été autrefois *Aetalide*, puis *Euphorbe*, puis *Hermotime*, & que ce grand-homme étudia la magie à fond. Notre *Diogène* ne dit pas un mot du vrai systême du monde, attribué à ce *Pythagore* : & il faut avouer qu'il y a loin de son aversion prétendue pour les féves aux observations & aux calculs qui démontrent aujourd'hui le cours des planètes & de la terre.

Le fameux arien *Eusèbe*, évêque de Césarée, dans sa Préparation évangélique, s'exprime ainsi : (*a*) *Tous les philosophes prononcent que la terre est en repos; mais Philolaus le péripatéticien pense qu'elle se meut autour du feu dans un cercle oblique, tout comme le soleil & la lune.*

Ce galimatias n'a rien de commun avec les sublimes vérités que nous ont enseignées *Copernic*, *Galilée*, *Képler*, & sur-tout *Newton*.

Quant au prétendu *Aristarque* de Samos, qu'on dit avoir développé les découvertes des

(*a*) Page 850, édition *in-fol.*

Chaldéens ſur le cours de la planète de la terre & des autres planètes, il eſt ſi obſcur, que *Wallis* a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible.

Enfin, il eſt fort douteux que le livre attribué à cet *Ariſtarque* de Samos ſoit de lui. On a fort ſoupçonné les ennemis de la nouvelle philoſophie d'avoir fabriqué cette fauſſe pièce en faveur de leur mauvaiſe cauſe. Ce n'eſt pas ſeulement en fait de vieilles chartes que nous avons eu de pieux fauſſaires. Cet *Ariſtarque* de Samos eſt d'autant plus ſuſpect, que *Plutarque* l'accuſe d'avoir été un bigot, un méchant hypocrite, imbu de l'opinion contraire. Voici les paroles de *Plutarque* dans ſon fatras intitulé : *La face du rond de la lune. Ariſtarque* le Samien diſait que les Grecs devaient *punir Cléanthe de Samos, lequel ſoupçonnait que le ciel eſt immobile, & que c'eſt la terre qui ſe meut autour du zodiaque, en tournant ſur ſon axe.*

Mais, me dira-t-on, cela même prouve que le ſyſtème de *Copernic* était déjà dans la tête de ce *Cléanthe* & de bien d'autres. Qu'importe qu'*Ariſtarque* le Samien ait été de l'avis de *Cléanthe* le Samien, ou qu'il ait été ſon délateur, comme le jéſuite *Skeiner* a été depuis le délateur de *Galilée* ? Il réſulte toujours évidemment que le vrai ſyſtème d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non ; qu'une très-faible partie de ce ſyſtème fut vaguement ſoupçonnée par quelques têtes mieux organiſées que les autres. Je réponds qu'il ne fut jamais reçu, jamais enſeigné dans les écoles ; que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Liſez attentivement cette

face de la lune de *Plutarque*, vous y trouverez, si vous voulez, la doctrine de la gravitation. Le véritable auteur d'un système est celui qui le démontre.

N'envions point à *Copernic* l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots déterrés dans un vieil auteur, & qui peuvent avoir quelque rapport éloigné avec son système, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention.

Admirons la grande règle de *Képler*, que les carrés des révolutions des planètes autour du soleil sont proportionnels aux cubes de leurs distances.

Admirons encore davantage la profondeur, la justesse, l'invention du grand *Newton*, qui seul a découvert les raisons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, & qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.

Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle; ils entassent, entassent des passages de *Plutarque* & d'*Athénée*, pour tâcher de nous prouver que nous n'avons nulle obligation aux *Newton*, aux *Halley*, aux *Bradley*. Ils se font les trompettes de la gloire des anciens. Ils prétendent que ces anciens ont tout dit; & ils sont assez imbécilles pour croire partager leur gloire, parce qu'ils la publient. Ils tordent une phrase d'*Hippocrate* pour faire accroire que les Grecs connaissaient la circulation du sang mieux qu'*Harvey*. Que ne disent-ils aussi que les Grecs avaient de meilleurs fusils, de plus gros canons que nous; qu'ils lançaient des bombes plus loin; qu'ils avaient des livres mieux imprimés, de plus belles estampes, &c. &c.? qu'ils excellaient

dans la peinture à l'huile ; qu'ils avaient des miroirs de criſtal, des téleſcopes, des microſcopes, des thermomètres ? Ne s'eſt-il pas trouvé des gens qui ont aſſuré que *Salomon*, qui ne poſſédait aucun port de mer, avait envoyé des flottes en Amérique, &c. &c. ?

Un des plus grands détracteurs de nos derniers ſiècles a été un nommé *Dutens*. Il a fini par faire un libelle auſſi infame qu'inſipide contre les philoſophes de nos jours. Ce libelle eſt intitulé *Le Tocſin* ; mais il a eu beau ſonner ſa cloche, perſonne n'eſt venu à ſon ſecours, & il n'a fait que groſſir le nombre des *Zoïles*, qui, ne pouvant rien produire, ont répandu leur venin ſur ceux qui ont immortaliſé leur patrie, & ſervi le genre-humain par leurs productions.

T.

Remarques ſur cette lettre.

L'EUPHONIE, qui adoucit toujours le langage & qui l'emporte ſur la grammaire, fait que dans la prononciation nous changeons ſouvent ce *t* en *c*. Nous prononçons *ambicieux*, *akcion*, *parcial* ; car lorſque ce *t* eſt ſuivi d'un *i* & d'une autre voyelle, le ſon du *t* paraît un peu trop dur. Les italiens ont changé même ce *t* en *ʒ*. La même raiſon nous a inſenſiblement accoutumés à écrire & à prononcer un *t* à la fin de certains temps des verbes. *Il aima*, mais *aima-t-il* conſtamment ? *il arriva*, mais à peine *arriva-t-il* ; il s'éleva, mais *s'éleva-t-il*

au-dessus des préjugés ? *on raisonne*, mais *raisonne-t-on* conséquemment, &c. ? *il écrira*, mais *écrira-t-il* avec élégance ; il joue, *joue-t-il* habilement ?

Ainsi donc quand la troisième personne du présent, du prétérit, & du futur, se terminant en voyelle, est suivie d'un article ou de la particule *on* qui tient lieu d'article, l'usage a voulu qu'on plaçât toujours ce *t*. On étendait autrefois plus loin cet usage. On prononçait ce *t* à la fin de tous les prétérits en *a* ; *il aima à aller*, on disait *il aima-t-à aller* ; & cette prononciation s'est conservée dans quelques provinces. L'usage de Paris l'a rendue très-vicieuse.

Il n'est pas vrai que pour rendre la prononciation plus douce on change le *b* en *p* devant un *t* & qu'on dise *optenir* pour *obtenir*. Ce serait au contraire rendre la prononciation plus dure. Le *t* se met encore après l'impératif *va*, va-t-en.

Ta, pronom poss. féminin ; *ta mère*, *ta vie*, *ta haine*. La même euphonie qui adoucit toujours le langage a changé *ta* en *ton* devant toutes les voyelles ; *ton adresse*, *son adresse*, *mon adresse*, & non *ta*, *sa*, *ma adresse* ; *ton épée*, & non *ta épée* ; *ton industrie*, *ton ignorance*, non *ta industrie*, *ta ignorance* ; *ton ouverture*, non *ta ouverture*. La lettre *h* quand elle n'est point aspirée & qu'elle tient lieu de voyelle exige aussi le changement de *ta*, *ma*, *sa*, en *ton*, *mon*, *son* : *ton honnêteté*, & non *ta honnêteté*.

Ta ainsi que *ton* donne *tes* au pluriel ; *tes peines sont inutiles*.

Le

Le redoublement du mot *ta*, signifie un reproche de trop de vîtesse; *ta ta ta voilà bien instruire une affaire !* Mais ce n'est point un terme de la langue, c'est une espèce d'exclamation arbitraire. C'est ainsi que dans les salles d'armes on disait c'est un *tata* pour désigner un ferrailleur.

TABAC.

TABAC, subst. masc., mot étranger. On donna ce nom en 1560 à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun ;* elle eut en France le nom de *nicotiane*, d'*herbe à la reine*, & divers autres noms. Il y a plusieurs espèces de tabac; chacune prend son nom ou de l'endroit où cette plante croît, ou de celui où elle est manufacturée, ou du port principal, ou du pays d'où part cette marchandise. Le petit peuple ayant commencé en France à prendre du tabac par le nez, ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire usage. Voilà pourquoi *Boileau* dit dans la satire des femmes :

> Et fait à ses amans, trop faibles d'estomac,
> Redouter ses baisers pleins d'ail & de tabac.

On dit *fumer du tabac*, & on entend la même chose par le mot seul de *fumer.*

TABARIN.

TABARIN, nom propre, devenu nom appellatif. *Tabarin*, valet de *Mondor*, char-

latan sur le pont-neuf du temps de *Henri IV*, fit donner ce nom aux bouffons grossiers.

Et sans honte à Térence allier Tabarin.

Tabarine n'est pas d'usage & ne doit pas en être, parce que les femmes sont toujours plus décentes que les hommes.

Tabarinage, & sur-tout *tabarinique* qu'on trouve dans le dictionnaire de Trévoux, sont aussi proscrits.

TABIS.

TABIS, étoffe de soie unie & ondée, passée à la calendre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe ces inégalités onduleuses gravées sur le cylindre même. C'est ce qu'on appelle improprement *moire* de deux mots anglais *mo hair*, poil de chèvre sauvage. La véritable moire n'admet pas un seul fil de soie.

Où sur l'ouate molle éclate le tabis.

BOILEAU.

Tabiser, passer à la calendre. Taffetas, gros-de-tours *tabisé*.

TABLE.

TABLE, s. f., terme très-étendu qui a plusieurs significations.

Table à manger, *table de jeu*, *table à écrire*. *Première table*, *seconde table*, *table du con-*

mun. Table de buffet, *table d'hôte* où l'on *mange à tant par repas*, *bonne table*, *table réglée*, *table ouverte*, *être à table*, *se mettre à table*, *sortir de table*. *Table brisée*, *table ronde*, *ovale*, *longue*, *carrée*. *Courir les tables* (en style familier) se dit des parasites ; *bénir la table*, c'est-à-dire, faire une prière avant le repas. *Tomber sous la table*, dernier effet de l'ivresse. *Propos de table*, traits de gaieté & de familiarité qui échappent dans un repas.

Table de nuit, inventée en 1717. Meuble commode qu'on place auprès d'un lit, & sur lequel se placent plusieurs ustensiles.

Table à tiroir, *mettre papiers sur table*. *Table d'un instrument de musique*, comme luth, clavecin ; c'est la partie sur laquelle posent les cordes ou les touches.

Table de verre, signifie le verre plat qui n'a point été soufflé, & qui n'est pas encore employé.

Table de plomb, *de cuivre* ; plaque de plomb & de cuivre d'une étendue un peu considérable.

Table de la loi, *la loi des douze tables chez les Romains*, *les deux tables de la loi chez les Hébreux*. On ne dit point *la loi des deux tables*.

Table d'autel, dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. *Sainte table*, c'est l'autel même sur lequel le prêtre prend les pains enchantés avec lesquels il va donner la communion. *Approcher de la sainte table*, communier. On ne dit pas *se mettre à la sainte table*.

Table isiaque ou *table du soleil*. C'est une grande plaque de cuivre qu'on regarde comme

un des plus précieux monumens de l'ancienne Egypte ; elle est couverte d'hiéroglyphes gravés. Ce monument, qui vient de la maison de *Gonzague*, est conservé à Turin.

Table ronde, (chevaliers de la table ronde) imaginée pour éviter les disputes pour la préséance, & dont les romans ont attribué l'invention à un roi fabuleux d'Angleterre nommé *Artus*.

Table pythagorique ou de multiplication des nombres les uns par les autres.

Table en mathématique, suite de nombres rangés suivant certain ordre propre à faire retrouver l'un de ces nombres dont on a besoin.

Table d'astronomie, ou calcul des mouvemens célestes.

On a les *tables Alfonsines*, les *tables Rodolphines*, ainsi nommées parce qu'on les a faites pour ces deux monarques.

Table des sinus, des tangentes, des logarithmes.

Tables généalogiques, plus communément nommées *arbres*.

La table d'un livre, c'est-à-dire, liste alphabétique, ou des noms, ou des matières, ou des chapitres.

Table d'attente en architecture, c'est d'ordinaire un bossage pour recevoir une inscription.

Table de trictrac.

Toute table, jeu différent du trictrac ordinaire.

Table de diamant; le diamant est taillé en table quand la surface est plate & les côtés à biseaux.

Les deux parties osseuses qui composent le crâne sont appelées *tables*.

Les trumeaux, cartouches, paneaux en architecture, prennent aussi le nom de *table*.

Table de crépi, *table en saillie*, *table couronnée*, *table fouillée*, *table rustique*.

Table de marbre. L'une des plus anciennes juridictions du royaume, partagée en trois tribunaux; celui du connétable, à présent des maréchaux de France; celui de l'amiral; & celui du grand-forestier qui est aujourd'hui représenté par le grand-maître des eaux & forêts: cette juridiction est nommée d'une longue table de marbre sur laquelle les vassaux étaient tenus d'apporter leurs redevances; chaque seigneur avait une table pareille, & les mots de *table*, *domaine*, *justice*, étaient presque synonymes; *réunir à sa table*, étaient réunir à son domaine.

Table rase. Expression empruntée de la toile des peintres avant qu'ils y aient appliqué leurs couleurs; l'esprit d'un enfant est une table rase sur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé.

TABLER.

TABLER, v. n. Il vient du jeu de trictrac. On disait *tabler* quand on posait deux dames sur la même ligne; on dit aujourd'hui *caser*, & le mot *tabler*, qui n'est plus d'usage au propre, s'est conservé au figuré. *Tabler sur cet arrangement*, *tabler sur cette nouvelle*. Il était

d'ufage dans le fiècle paffé de dire *tabler* pour *tenir table.*

Allez tabler jufqu'à demain.
(Amphitrion de MOLIÈRE.)

TABOR OU THABOR.

MONTAGNE fameufe dans la Judée ; ce nom entre fouvent dans le difcours familier. Il eft faux que cette montagne ait une lieue & demie d'élévation au-deffus de la plaine, comme le difent plufieurs dictionnaires ; il n'y a point de montagne de cette hauteur. Le tabor n'a pas plus de fix cents pieds de haut, mais il paraît très-élevé parce qu'il eft fitué dans une vafte plaine.

Le tabor de Bohème eft encore célébre par la réfiftance de *Ziska* aux armées impériales ; c'eft de-là qu'on a donné le nom de *Tabor* aux retranchemens faits avec des chariots.

Les *taborites*, fecte à peu près femblable à celle des huffites, prirent auffi leur nom de cette montagne.

TACTIQUE.

TACTIQUE, f. f., fignifie proprement *ordre*, *arrangement*, mais ce mot eft confacré depuis long-temps à la fcience de la guerre. La tactique confifte à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à difpofer les troupes,

à se prévaloir avec avantage des machines de guerre. L'art de bien camper prend un autre nom qui est celui de *camestration*; lorsqu'une fois la bataille est engagée, & que le succès ne dépend plus que de la valeur des troupes & du coup d'œil du général, le terme de *tactique* n'est plus convenable, parce qu'alors il ne s'agit plus ni d'ordre ni d'arrangement.

TAGE.

TAGE, s. m. Quoique ce ne soit que le nom propre d'une rivière, le fréquent usage qu'on en fait, lui doit donner place dans le dictionnaire de l'Académie. Les trésors du Pactole & du Tage sont communs en poésie; on a supposé que ces deux fleuves roulaient une grande quantité d'or dans leurs eaux, ce qui n'est pas vrai.

TALISMAN.

TALISMAN, s. m. terme arabe francisé, proprement *consécration*. La même chose que *telesma* ou *phylactère*, préservatif, figure, caractère, dont la superstition s'est servie dans tous les temps, & chez tous les peuples; c'est d'ordinaire une espèce de médaille fondue & frappée sous certaines constellations; le fameux talisman de *Catherine de Médicis* existe encore.

TALMUD.

ANCIEN recueil des lois, des coutumes, des traditions, & des opinions des Juifs

compilées par leurs docteurs. Il est divisé en deux parties, la *gemare* & la *misna*, postérieures de quelques siècles à notre ère vulgaire. Ce mot est devenu français parce qu'il est commun à toutes les nations.

Talmudiste, attaché aux opinions de talmud.

Talmudique, docteur talmudique, peu en usage.

TAMARIN.

TAMARIN, s. m., arbre des Indes & de l'Afrique, dont l'écorce ressemble à celle du noyer, les feuilles à la fougère, & les fleurs à celle de l'oranger; son fruit est une petite gousse qui renferme une pulpe noire assez semblable à la casse; mais d'un goût un peu aigre. L'arbre & le fruit portent le nom de *tamarin*.

TAMARIS.

TAMARIS, s. m., arbrisseau dont les fruits ont quelque ressemblance à ceux du tamarin, mais qui ont une vertu plus déterſive & plus atténuante.

TAMBOUR.

TAMBOUR, s. m., terme imitatif qui exprime le son de cet instrument guerrier inconnu aux Romains, & qui nous est venu des Arabes & des Maures. C'est une caisse ronde, exactement fermée en dessus & en dessous par un parchemin de mouton épais, tendu à force sur

une

une corde à boyau. Le tambour ne sert parmi nous que pour l'infanterie ; c'est avec le tambour qu'on l'assemble, qu'on l'exerce, qu'on la conduit. *Battre le tambour, le tambour bat, il bat aux champs, il appelle, il rapelle, il bat la générale ; la garnison marche, sort tambour battant.*

TANT.

ADVERBE de quantité, qui devient quelquefois conjonction.

Il est adverbe quand il est attaché au verbe, quand il en modifie le sens. *Il aima tant la patrie. Vous connaissez les coquettes ? oh tant ! Il a tant de finesse dans l'esprit qu'il se trompe presque toujours.*

Tant est une conjonction, quand il signifie *tandis que ; elle sera aimée tant qu'elle sera jolie* ; c'est-à-dire, tandis qu'elle sera jolie.

Tant, lorsqu'il est suivi de quelque mot dont il désigne la quantité, gouverne toujours le génitif ; *tant d'amitié, tant de richesses, tant de crimes.*

Il ne se joint jamais à un simple adjectif. On ne dit point *tant vertueux, tant méchant, tant libéral, tant avare ;* mais *si vertueux, si méchant, si libéral, si avare.*

Après le verbe actif ou neutre, sans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant ; il travaille tant, il pleut tant.* Quand le verbe auxiliaire se joint au verbe actif, vous placez le *tant* entre l'un & l'autre ; *il a tant travaillé, il a tant plu* ; *ils ont tant écrit ;* & jamais on ne se sert du *si ; il a si plu, ils ont si écrit :* ce

ſerait un barbariſme. Mais avec un verbe paſſif, le *tant* eſt remplacé par le *ſi*, & voici dans quel cas. Lorſque vous avez à exprimer un ſentiment particulier par un verbe paſſif, comme *je ſuis ſi touché*, *ſi ému*, *ſi courroucé*, *ſi animé*; vous ne pouvez dire, *je ſuis tant ému*, *tant touché*, *tant courroucé*, *tant animé*; parce que ces mots tiennent lieu d'épithète: mais lorſqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot de *tant*; *cette affaire fut tant débattue*; *les accuſation furent tant renouvelées*; *les juges tant ſollicités*; *les témoins tant confrontés*; & non pas *ſi confrontés*, *ſi ſollicités*, *ſi renouvelés*, *ſi débattus*; la raiſon en eſt que ces participes expriment des faits, & ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle*, parce que *belle* eſt épithète; mais on peut dire ſurtout en vers, *cette femme autrefois tant aimée*, encore mieux que *ſi aimée*; mais quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire *ſi aimée de vous*, *de lui*, & non *tant aimée de vous*, *de lui*; parce qu'alors vous déſignez un ſentiment particulier. *Cette perſonne autrefois tant célébrée par vous*; célébrer eſt un fait. *Cette perſonne autrefois ſi eſtimée par vous*; c'eſt un ſentiment.

> Eſt-ce là cette ardeur tant promiſe à ſa cendre?
> Quel crime a donc commis ce fils tant condamné?

Condamné, *promis*, expriment des faits.

Tant peut être conſidéré comme une par-

ticule d'exclamation; *tant il est difficile de bien écrire! tant les oreilles sont délicates!*

Tant se met pour *autant; tant plein que vide*, pour dire, autant plein que vide; *tant vaut l'homme tant vaut sa terre*, pour, autant vaut l'homme autant vaut sa terre. *Tant tenu, tant payé;* c'est-à-dire, il sera payé autant qu'il aura servi.

On ne dit plus *tant plus, tant moins;* parce que *tant* est alors inutile. *Plus on la pare, moins elle est belle.* A quoi servirait, *tant plus on la pare, tant moins elle est belle?*

Il n'en est pas de même de *tant pis* & de *tant mieux. Pis* & *mieux* ne feraient pas seuls un sens assez complet. *Il se croit sûr de la victoire, tant pis; il se défie de sa bonne fortune, tant mieux. Tant* alors signifie *d'autant, il fait d'autant . . eux,*

Tant que ma vue peut s'étendre, pour, autant que ma vue peut s'étendre.

Tant & si peu qu'il vous plaira; au lieu de dire, autant & si peu qu'il vous plaira.

TAPISSERIE, TAPISSIER.

TAPISSERIE, s. f., ouvrage au métier ou à l'aiguille pour couvrir les murs d'un appartement. Les tapisseries au métier sont de haute ou de basse-lisse; pour fabriquer celles de haute-lisse, l'ouvrier regarde le tableau placé à côté de lui; mais pour la basse-lisse le tableau est sous le métier, & l'artiste le déroule à mesure qu'il en a besoin: l'un & l'autre travaillent

avec la navette. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent *tapisseries de point* à cause des points d'aiguille. La tapisserie de gros point est celle dont les points sont plus écartés, plus grossiers ; celle de petit point au contraire. Les tapisseries des Gobelins, de Flandre, de Beauvais, sont de haute-lisse. On y employait autrefois le fil d'or & la soie ; mais l'or se blanchit, la soie se ternit. Les couleurs durent plus long-temps sur la laine.

Les tapisseries de point de Hongrie sont celles qui sont à points lâches & à longues aiguillées qui forment des pointes de diverses couleurs ; elles sont communes & d'un bas prix.

Les tapisseries de verdure peuvent admettre quelques petits personnages & retiennent le nom de *verdure*. *Oudri* a donné la vogue aux tapisseries d'animaux. Celles à personnages sont les plus estimées. Les tapisseries des Gobelins sont des chefs-d'œuvre d'après les plus grands peintres. On distingue les tapisseries par pièces, on les vend à la pièce, on les compte par aunes de cours. Plusieurs pièces qui tapissent un appartement s'appellent une *tenture*. On les tend, on les détend, on les cloue, on les décloue.

Les petites bordures sont aujourd'hui plus estimées que les grandes.

Toutes sortes d'étoffe peuvent servir de tapisserie ; le damas, le satin, le velours, la serge. On donne même au cuir doré le nom de *tapisserie*. Il se fait de très-beaux fauteuils, de magnifiques canapés de tapisseries, soit de petit point, soit de haute ou basse-lisse.

Tapiſſier, ſ. m., c'eſt le manufacturier même ; il n'eſt pas nommé autrement en Flandre. C'eſt auſſi l'ouvrier qui tend les tapiſſeries dans une maiſon, qui garnit les fauteuils. Il y a des valets-de-chambre tapiſſiers.

TAQUIN, TAQUINE.

TAQUIN, *ine*, adj., terme populaire qui ſignifie avare dans les petites choſes, vilain dans ſa dépenſe ; quelques-uns s'en ſervent auſſi dans le ſtyle familier pour ſignifier un homme renfrogné & têtu, comme ſuppoſant qu'un avare doit toujours être de mauvaiſe humeur. Il eſt peu en uſage.

TARIF.

TARIF, ſ. m., mot arabe devenu français & qui ſignifie *rôle*, *table*, *catalogue*, *évaluation*. *Tarif du prix des denrées*, *tarif de la douane*, *tarif des monnaies*. L'édit du tarif dans la minorité de *Louis XIV* fit révolter le parlement, & cauſa la guerre inſenſée de la fronde. On paya mille fois plus pour la guerre civile, que le tarif n'aurait coûté.

TARTARE.

TARTARE, ſ. & adj. m. & f., habitant de la Tartarie. On s'eſt ſervi ſouvent de ce mot pour ſignifier barbare.

Et ne voyez-vous pas par tant de cruautés,
La rigueur d'un Tartare à travers ſes bontés ?

On a nommé *tartares* les valets militaires de la maiſon du roi, parce qu'ils pillaient pendant que leurs maîtres ſe battaient.

La langue tartare, les coutumes tartares.

Tartare, ſ. m., enfer des Grecs & des Romains, imité du Tartarot égyptien, qui ſignifiait *demeure éternelle;* ce mot entre très-ſouvent dans notre poéſie, dans les odes, dans les opéra; *les peines du Tartare, les fleuves du Tartare.*

> Qu'entends-je? le Tartare s'ouvre.
> Quels cris! quels douloureux accens!
>
> LAMOTTE.

TARTAREUX.

TARTAREUX, adj., mot employé en chimie; *ſédiment tartareux*, *liqueur tartareuſe*, c'eſt-à-dire, chargée de ſel de tartre.

TARTRE.

TARTRE, ſ. m., ſel formé par la fermentation dans les vins fumeux, & qui s'attache aux tonneaux en criſtalliſation.

Le tartre calciné s'appelle *ſel de tartre*, c'eſt l'alcali fixe végétal; il s'emploie dans les arts & dans la médecine. Il ſe réſout par l'humidité en une liqueur qu'on appelle *huile de tartre.*

Le *tartre vitriolé* eſt cette même huile mêlée avec l'eſprit de vitriol.

Criſtal ou *crême de tartre ;* c'eſt le tartre purifié & réduit en forme de criſtal. Il eſt formé d'un acide particulier & du ſel de tartre ou alcali fixe avec une abondance d'acide.

Le *tartre émétique* eſt une combinaiſon de verre d'antimoine avec la crême de tartre.

Le *tartre folié* eſt la combinaiſon du ſel de tartre avec le vinaigre.

TARTUFE, TARTUFERIE.

TARTUFE, ſ. m., nom inventé par *Molière* & adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe pour ſignifier les hypocrites, les fripons, qui ſe ſervent du manteau de la religion : *c'eſt un tartufe, c'eſt un vrai tartufe.*

Tartuferie, ſ. f., mot nouveau formé de celui de *tartufe*, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot ; on s'en eſt ſervi ſouvent dans les diſputes ſur la bulle *Unigenitus.*

TAUPE.

TAUPE, petit quadrupède, un peu plus gros que la ſouris, qui habite ſous terre. La nature lui a donné des yeux extrêmement petits, enfoncés, & recouverts de petits poils afin que la terre ne les bleſſe pas, & qu'il ſoit averti par un peu de lumière quand il eſt expoſé ; l'organe de l'ouïe très-fin, les pattes de devant larges, armées d'ongles tranchans,

& placées toutes deux en plan incliné afin de jeter à droite & à gauche la terre qu'il fouille & qu'il soulève pour se faire un chemin & une habitation ; il se nourrit de la racine des herbes. Comme cet animal passe pour aveugle, *la Fontaine* a eu raison de dire :

Lynx envers nos pareils, & taupes envers nous.

Noir comme une taupe, trou de taupe, prendre des taupes. On se fait d'assez jolies fourrures avec des peaux de taupes. Il est allé au royaume des taupes, pour dire il est mort, proverbialement & bassement.

TAUREAU.

TAUREAU, s. m., quadrupède armé de cornes ayant le pied fendu, les jambes fortes, la marche lente, le corps épais, la peau dure, la queue moins longue que celle du cheval, ayant quelques longs poils au bout. Son sang a passé pour être un poison ; mais il ne l'est pas plus que celui des autres animaux ; & les anciens qui ont écrit que *Thémistocle* & d'autres s'étaient empoisonnés avec du sang de taureau, falsifiaient à la fois l'histoire & la nature. *Lucien*, qui reproche à *Jupiter* d'avoir placé les cornes du taureau au-dessus de ses yeux, lui fait un reproche très-injuste ; car le taureau ayant l'œil grand, rond, & ouvert, il voit très-bien où il frappe ; & si ses yeux avaient été placés sur sa tête, au-dessus des cornes, il n'aurait pu voir l'herbe qu'il broute.

Taureau banal eſt celui qui appartient au ſeigneur, & auquel ſes vaſſaux ſont tenus d'amener toutes leurs vaches.

Taureau de Phalaris, ou *taureau d'airain*; c'eſt un taureau jeté en fonte, qu'on trouva en Sicile, & qu'on ſuppoſa avoir été employé par *Phalaris* pour y enfermer & faire brûler ceux qu'il voulait punir, eſpèce de cruauté qui n'eſt nullement vraiſemblable.

Les taureaux de Médée qui gardaient la toiſon d'or.

Le taureau de Marathon dompté par *Hercule*.

Le taureau qui porta Europe; le taureau de Mitras; le taureau d'Oſiris; le taureau ſigne du zodiaque; *l'œil du taureau*, étoile de la première grandeur. *Combats de taureaux*, communs en Eſpagne. *Taureau-cerf*, animal ſauvage d'Ethiopie. *Prune-taureau*, eſpèce de prune qui a la chair sèche.

TAURICIDER.

TAURICIDER, v. n., combattre des taureaux; expreſſion familière qui ſe trouve ſouvent dans *Scarron*, dans *Buſſi*, & dans *Choiſy*.

TAUROBOLE.

TAUROBOLE, ſacrifice d'expiation, fort commun aux troiſième & quatrième ſiècles: on égorgeait un taureau ſur une grande pierre un peu creuſée & percée de pluſieurs trous; ſous cette pierre était une foſſe, dans laquelle

l'expié recevait sur son corps & sur son visage le sang de l'animal immolé. *Julien* le philosophe daigna se soumettre à cette expiation, pour se concilier les prêtres des gentils.

TAUROPHAGE.

TAUROPHAGE, s. m., mangeur de taureau, nom qu'on donnait à *Bacchus* & à *Silène*.

TAXE.

Le pape *Pie II* dans une épître à *Jean Peregal* (*a*) avoue que la cour romaine ne donne rien sans argent; l'imposition même des mains & les dons du St Esprit s'y vendent, & la rémission des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui *St Antonin*, archevêque de Florence, (*b*) avait observé que du temps de *Boniface IX* qui mourut l'an 1404, la cour romaine était si infame par la tache de simonie, que les bénéfices s'y conféraient moins au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. Il ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières, de sorte que les petites églises dans leurs jours de fêtes les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem, (*c*) secrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que *Boniface*

(*a*) Epit. *66*.

(*b*) Chronique, troisième partie, tit. 22.

(*c*) Liv. I. du schisme, chap. LXVIII.

envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépensé en chemin s'ils eussent fait pour cela le voyage de Rome ; de sorte qu'ils remettaient tous les péchés, même sans pénitence, à ceux qui se confessaient, & les dispensaient, moyennant de l'argent, de toutes sortes d'irrégularités, disant qu'ils avaient sur cela toute la puissance que le *Christ* avait accordée à *Pierre* de lier & de délier sur la terre. (*d*).

Et ce qui est plus singulier encore, le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par ordre de *Léon X* le 18 novembre 1514, chez *Marcel Silber* dans le champ de Flore, sous le titre de *Taxes de la sacrée chancellerie & de la sa ée pénitencerie apostolique*.

Entre plusieurs autres éditions de ce livre, faites en différens pays, celle *in*-4°. de Paris de l'an 1520 chez *Toussaint Denis* rue saint Jacques à la croix de bois près St Yves, avec privilége du roi pour trois ans, porte au frontispice les armes de France & celles de la maison de *Médicis* de laquelle était *Léon X*. Voilà ce qui aura trompé l'auteur du *Tableau des papes*, (*e*) qui attribue à *Léon X* l'établissement de ces taxes, quoique *Polidore Virgile* (*f*) & le cardinal d'*Ossat* (*g*) s'accordent à placer l'invention de la taxe de la chan-

(*d*) *Matth*. chap. XVI, v. 19.

(*e*) Page 154.

(*f*) Liv. VIII, chap. II, des inventeurs des choses.

(*g*) Lettre CCCIII.

cellerie ſous *Jean XXII* vers l'an 1320, & le commencement de celle de la pénitencerie ſeize ans plus tard ſous *Benoit XII*.

Pour nous faire une idée de ces taxes, copions ici quelques articles du chapitre des abſolutions.

L'abſolution (*h*) pour celui qui a connu charnellement ſa mère, ſa ſœur, &c. coûte 5 gros.

L'abſolution pour celui qui a défloré une vierge, 6 gros.

L'abſolution pour celui qui a révélé la confeſſion d'un autre, 7 gros.

L'abſolution (*i*) pour celui qui a tué ſon père, ſa mère, &c. 5 gros. Et ainſi des autres péchés, comme nous verrons bientôt; mais à la fin du livre les prix ſont évalués par ducats.

Il y eſt auſſi parlé d'une ſorte de lettres appelées *confeſſionales*, par leſquelles le pape permet de choiſir à l'article de la mort un confeſſeur qui donne plein pardon de tous péchés; auſſi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes & même avec grande difficulté. Ce détail ſe trouve page 32 de l'édition de Paris.

La cour de Rome dans la ſuite eut honte de ce livre qu'elle ſupprima tant qu'il lui fut poſſible; elle l'a même fait inſérer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente, ſur la fauſſe ſuppoſition que les hérétiques l'ont corrompu.

Il eſt vrai qu'*Antoine du Pinet*, gentilhomme franc-comtois, en fit imprimer à Lyon, en

(*h*) Page 36.
(*i*) Page 38.

1564, un extrait *in*-8°. dont voici le titre : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en français, avec annotations prinses des décrets, conciles, & canons tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'Eglise ; par A. D. P.* Mais quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original, il en retranche au contraire quelques traits odieux, tels que celui qui se lit pag. 23, ligne 9, d'en bas dans l'édition de Paris : le voici « Et re- » marquez soigneusement que ces sortes de » grâces & de dispenses ne s'accordent point » aux pauvres, parce que n'ayant pas de quoi, » ils ne peuvent être consolés. »

Il est vrai encore que *du Pinet* évalue ses taxes par tournois, ducats, & carlins ; mais comme il observe, page 42, que les carlins & les gros sont de la même valeur, en substituant à la taxe de cinq, six, sept gros, &c. qui est dans son original, celle d'un nombre égal de carlins, ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cités de l'original.

L'absolution, dit *du Pinet*, pour celui qui connaît charnellement sa mère, sa sœur, ou quelqu'autre parente ou alliée, ou sa commère de baptême, est taxée à cinq carlins.

L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fille, est taxée à six carlins.

L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent, est taxée à sept carlins.

L'absolution pour celui qui a tué son père,

ſa mère, ſon frère, ſa ſœur, ſa femme, ou quelqu'autre parent ou allié, laïque néanmoins, eſt taxée à cinq carlins : car ſi le mort était eccléſiaſtique, l'homicide ſerait obligé de viſiter les ſaints lieux.

Rapportons-en quelques autres.

L'abſolution, continue *du Pinet*, pour quelque acte de paillardiſe que ce ſoit, commis par un clerc, fut-ce avec une religieuſe dans le cloître ou dehors, ou avec ſes parentes & alliées, ou avec ſa fille ſpirituelle, (ſa filleuſe) ou avec quelques autres femmes que ce ſoit, coûte trente-ſix tournois, trois ducats.

L'abſolution pour un prêtre qui tient une concubine, vingt-un tournois, cinq ducats, ſix carlins.

L'abſolution d'un laïque pour toutes ſortes de péchés de la chair, ſe donne au for de la conſcience pour ſix tournois, deux ducats.

L'abſolution d'un laïque pour crime d'adultère, donnée au for de la conſcience, coûte quatre tournois; & s'il y a adultère & inceſte, il faut payer par tête ſix tournois. Si outre ces crimes on demande l'abſolution du péché contre nature ou de la beſtialité, il faut quatre-vingt-dix tournois, douze ducats, & ſix carlins; mais ſi on demande ſeulement l'abſolution du crime contre nature ou de la beſtialité, il n'en coûtera que trente-ſix tournois & neuf ducats.

La femme qui aura pris un breuvage pour ſe faire avorter, ou le père qui le lui aura fait prendre, payera quatre tournois, un ducat, & huit carlins; & ſi c'eſt un étranger qui ait donné le breuvage pour la faire avorter, il

payera quatre tournois, un ducat, & cinq carlins.

Un père ou une mère ou quelqu'autre parent qui aura étouffé un enfant, payera quatre tournois, un ducat, huit carlins; & si le mari & la femme l'ont tué ensemble, ils payeront six tournois & deux ducats.

La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors le temps permis, est de vingt carlins; & dans le temps permis, si les contractans sont au second ou au troisième degré, elle est ordinairement de vingt-cinq ducats, & quatre pour l'expédition des bulles; & au quatrième degré, de sept tournois, un ducat, & six carlins.

La dispense du jeûne pour un laïque aux jours marqués par l'Eglise, & la permission de manger du fromage, sont taxées à vingt carlins. La permission de manger de la viande & des œufs aux jours défendus, est taxée à douze carlins; & celle de manger des laitages à six tournois pour une personne seule; & à douze tournois, trois ducats, & six carlins, pour toute une famille & pour plusieurs parens.

L'absolution d'un apostat & d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'Eglise, coûte douze tournois, trois ducats, & six carlins.

L'absolution & la réhabilitation de celui qui est coupable de sacrilège, de vol, d'incendie, de rapine, de parjure, & semblables, est taxée à trente-six tournois & neuf ducats.

L'absolution pour un valet qui retient le bien de son maître trépassé pour le payement de ses gages, & qui étant averti n'en fait pas

la restitution, pourvu que le bien qu'il retient n'excède pas la valeur de ses gages, est taxée seulement, dans le for de la conscience, à six tournois, deux ducats.

Pour changer les clauses d'un testament, la taxe ordinaire est de douze tournois, trois ducats, six carlins.

La permission de changer son nom propre coûte neuf tournois, deux ducats, & neuf carlins; & pour changer le surnom & la manière de le signer, il faut payer six tournois & deux ducats.

La permission d'avoir un autel portatif pour une seule personne, est taxée à dix carlins; & celle d'avoir une chapelle domestique, à cause de l'éloignement de l'église paroissiale, & pour y établir des fonds baptismaux & des chapelains, trente carlins.

Enfin, la permission de transporter des marchandises une ou plusieurs fois aux pays des infidelles, & généralement trafiquer & vendre sa marchandise, sans être obligé d'obtenir la permission des seigneurs temporels de quelques lieux que ce soit, fussent-ils rois ou empereurs, avec toutes les clauses dérogatoires très-amples, n'est taxée qu'à vingt-quatre tournois, six ducats.

Cette permission qui supplée à celle des seigneurs temporels, est une nouvelle preuve des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article *Bulle*. On sait d'ailleurs que tous les rescrits ou expéditions pour les bénéfices, se payent encore à Rome suivant la taxe; & cette charge retombe toujours sur les laïques, par les impositions que le clergé subalterne en exige.

exige. Ne parlons ici que des droits pour les mariages & pour les sépultures.

Un arrêt du parlement de Paris, du 19 mai 1409, rendu à la poursuite des habitans & échevins d'Abbeville, porte que chacun pourra coucher avec sa femme sitôt après la célébration du mariage, sans attendre le congé de l'évêque d'Amiens, & sans payer le droit qu'exigeait ce prélat pour lever la défense qu'il avait faite de consommer le mariage les trois premières nuits des noces. Les moines de St. Etienne de Nevers furent privés du même droit par un autre arrêt du 27 septembre 1591. Quelques théologiens ont prétendu que cela était fondé sur le quatrième concile de Carthage, qui l'avait ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale. Mais comme ce concile n'avait point ordonné d'éluder sa défense en payant, il est plus vraisemblable que cette taxe était une suite de la coutume infame, qui donnait à certains seigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vassaux. *Buchanan* croit que cet usage avait commencé en Ecosse sous le roi *Even*.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs de Prelley & de Parsanny en Piémont appelaient ce droit *carragio*; mais ayant refusé de le commuer en une prestation honnête, leurs vassaux révoltés se donnèrent à *Amédée VI*, quatorzième comte de Savoie.

On a conservé un procès-verbal fait par M. *Jean Fraguier*, auditeur en la chambre des comptes de Paris, en vertu d'arrêt d'icelle du 7 avril 1507, pour l'évaluation du comté d'Eu, tombé en la garde du roi par la mino-

rité des enfans du comte de *Nevers* & de *Charlotte de Bourbon* sa femme. Au chapitre du revenu de la baronie de St. Martin-le-Gaillard, dépendant du comté d'Eu, il est dit : *Item*, a ledit seigneur audit lieu de St. Martin, droit de *cullage* quand on se marie.

Les seigneurs de Sonloire avaient autrefois un droit semblable, & l'ayant omis en l'aveu par eux rendu au seigneur de *Montlevrier* leur suzerain, l'aveu fut blâmé; mais par acte du 15 décembre 1607 le sieur de *Montlevrier* y renonça formellement, & ces droits honteux ont été par-tout convertis en des prestations modiques appelées *marchetta*.

Or, quand nos prélats eurent des fiefs, suivant la remarque du judicieux *Fleuri*, ils crurent avoir comme évêques ce qu'ils n'avaient que comme seigneurs; & les curés, comme leurs arrières-vassaux, imaginèrent la bénédiction du lit nuptial, qui leur valait un petit droit sous le nom de *plats de noces*; c'est-à-dire, leur dîner en argent ou en espèce. Voici le quatrain qu'un curé de province mit en cette occasion sous le chevet d'un président fort âgé, qui épousait une jeune demoiselle du nom de *la Montagne*; il fesait allusion aux cornes de *Moïse*, dont il est parlé dans l'Exode. (*k*)

> Le président à barbe grise
> Sur la montagne va monter;
> Mais certes il peut bien compter
> D'en descendre comme Moïse.

Disons aussi deux mots sur les droits qu'exige

(*k*) Chap. XXXIV., verf. 29.

le clergé pour les sépultures des laïques. Autrefois, au décès de chaque particulier les évêques se fesaient représenter les testamens, & défendaient de donner la sépulture à ceux qui étaient morts *déconfès*; c'est-à-dire, qui n'avaient pas fait un legs à l'Eglise; à moins que les parens n'allassent à l'official, qui commettait un prêtre ou quelqu'autre personne ecclésiastique pour réparer la faute du défunt, & faire ce legs en son nom. Les curés aussi s'opposaient à la profession de ceux qui voulaient se faire moines, jusqu'à ce qu'ils eussent payé les droits de leur sépulture; disant que puisqu'ils mouraient au monde, il était juste qu'ils s'acquittassent de ce qu'ils auraient dû si on les avait enterrés. . . . .

Mais les débats fréquens, occasionnés par ces vexations, obligèrent les magistrats de fixer la taxe de ces droits singuliers. Voici l'extrait d'un règlement à ce sujet, porté par *François de Harlai de Chamvallon*, archevêque de Paris, le 30 mai 1693, & homologué en la cour de parlement le 10 juin suivant.

Mariages.

Pour la publication des bans . .	1 l. 10 s.
Pour les fiançailles.	2
Pour la célébration du mariage. .	6
Pour le certificat de la publication des bans & la permission donnée au futur époux d'aller se marier dans la paroisse de la future épouse.	5.

Pour l'honoraire de la messe du mariage	1 l.	10
Pour le vicaire.	1	10
Pour le clerc des sacremens. . .	1	
Pour la bénédiction du lit. . . .	1	10

Convois.

Des enfans au-dessous de sept ans, lorsqu'on ne va point en corps de clergé.

Pour le curé.	1	10
Pour chaque prêtre.		10

Lorsqu'on ira en clergé.

Pour le droit curial.	4	
Pour la présence du curé. . . .	2	
Pour chaque prêtre.		10
Pour le vicaire.	1	
Pour chaque enfant de chœur lorsqu'ils portent le corps. . . .		8
Et lorsqu'ils ne le portent pas. . .		5

Et ainsi des jeunes gens au-dessus de sept ans jusqu'à douze.

Les personnes au-dessus de douze ans.

Pour le droit curial.	6	
Pour l'assistance du curé. . . .	4	
Pour le vicaire.	2	
Pour chaque prêtre.	1	
Pour chaque enfant de chœur. .		10
Chacun des prêtres qui veillent le corps pendant la nuit, à boire &c.	3	
Et pendant le jour, à chacun. . .	2	
Pour la célébration de la messe. .	1	

Pour le service extraordinaire, appelé le service complet ; c'est-

à-dire, les vigiles & les deux messes du saint-Esprit & de la sainte Vierge. . . . . 4 l. 10 f.
Pour chacun des prêtres qui portent le corps. 1
Pour le port de la haute croix. . 10
Pour le porte-bénitier. . . . 5
Pour le port de la petite croix. . 5
Pour le clerc des convois. . . . 1
Pour le transport des corps d'une église à une autre, sera payé moitié plus des droits ci-dessus.
Pour la réception des corps transportés.
Au curé 6
Au vicaire. 1 10
A chaque prêtre. (1) 15

TECHNIQUE.

TECHNIQUE, adj. m. f., artificiel; vers *techniques* qui renferment des préceptes. Vers *techniques* pour apprendre l'histoire. Les vers de *Despautère* sont *techniques*.

Mascula sunt pons, mons, fons.

Ce ne sont pas des vers dans le goût de *Virgile*.

(1) Cette taxe est fort augmentée; mais nous doutons que ces augmentations aient été homologuées. On a imaginé de faire jouer dans les enterremens le rôle de confesseur du mort, à un prêtre qui est dans un costume particulier, & auquel on donne un écu. Quand le malade est mort sans confession, quelquefois on accorde le confesseur pour éviter le scandale & gagner l'écu; d'autrefois, l'Eglise

TENIR.

Tenir, v. act. & quelquefois n. La signification naturelle & primordiale de *tenir* est d'avoir quelque chose entre ses mains; *tenir un livre, une épée, les rênes des chevaux, le timon, le gouvernail d'un vaisseau; tenir un enfant par les lisières; tenir quelqu'un par le bras; tenir fort; tenir serré, ferme, faiblement; tenir à brasse corps; tenir à deux mains; tenir à la gorge; tenir le poignard sur la gorge* au propre, &c.

Par extension & au figuré il a plusieurs autres significations. *Tenir*, posséder. *Le roi d'Angle-*

aime mieux le scandale que l'écu. C'est un moyen de décrier une famille honnête auprès de la canaille de la paroisse, qui est dans la main des prêtres, parce que les laïques ont encore la bêtise de les charger de la distribution de leurs aumônes.

Il y a long-temps qu'on se plaint de cette avidité du clergé. *Baptiste Mantouan*, général des carmes, au quinzième siècle, dit dans ses poésies :

Venalia nobis
Templa, sacerdotes, altaria, sacra, coronæ,
Ignis, thura, preces, cœlum est venale, Deusque.

Un poëte du siècle dernier a traduit ces vers de la manière suivante :

Chez nous tout est vénal; prêtres, temples, autels,
L'oremus à voix basse, & les chants solennels;
La terre des tombeaux, l'hymen, & le baptême,
Et la parole sainte, & le ciel, & DIEU même.

terre tient une principauté en Allemagne. On tient une terre en fief, un bénéfice en commende, une maison à loyer, à bail judiciaire, &c. Les mahométans tiennent les plus beaux pays de l'Europe & d'Asie. Les rois d'Angleterre ont tenu plusieurs provinces en France à foi & hommage de la couronne.

Tenir dans le sens d'occuper. *Un officier tient une place pour le roi. On tient le jeu de quelqu'un, pour quelqu'un ; il tient, il occupe le premier étage ; il le tient à bail, à loyer ; tenir une ferme.*

Tenir pour exprimer l'ordre des personnes & des choses. *Les présidens dans leurs compagnies tiennent le premier rang. On tient son rang, sa place, son poste.* Et dans le discours familier *on tient son coin ; il a tenu le milieu entre ces deux extrémités. Les livres d'histoire tiennent le premier rang dans sa bibliothéque.*

Tenir pour *garder. Tenir son argent dans son cabinet, son vin à la cave, ses papiers sous la clef, sa femme dans un couvent.*

Tenir pour *contenir* au propre. *Cette grange tient tant de gerbes, ce muid tant de pintes ; cette forêt tient dix lieues de long ; l'armée tenait quatre lieues de pays ; cet homme, ce meuble tient trop de place ; il ne peut tenir que vingt personnes à table.*

Tenir pour *contenir* au figuré. *Il est si remuant, si vif qu'on ne le peut tenir ; il ne peut tenir sa langue, tenir en place, rien ne le peut tenir*, c'est-à dire, *contenir, réprimer. Vous ne pouvez vous tenir de jouer, de médire.* C'est dans ce sens figuré qu'on *tient les peuples dans le devoir, les enfans dans le respect, les ennemis*

en échec, dans la crainte. On les contient au figuré.

Il n'en eſt pas de même de *tenir la balance entre les puiſſances*, parce qu'on ne contient pas la balance. On eſt ſuppoſé tenir la balance dans ſa main, c'eſt une métaphore. *Tenir de court* eſt auſſi une métaphore priſe des rènes des chevaux & des leſſes des chiens

Tenir, être proche, être joint, contigu, attaché, adhérer. *Le jardin tient à ma maiſon, la forêt au jardin. Ce tableau ne tient qu'à un clou; ce miroir tient mal*; il eſt mal attaché. De-là on dit au figuré *la vie ne tient qu'à un fil, ne tient à rien. Sa condamnation a tenu à peu de choſe.. Je ne ſais qui me tient que je n'éclate ! à quoi tient-il que vous ne ſollicitiez cette affaire ? qu'à cela ne tienne. Il n'y a ni conſidération ni crédit qui tienne, il ſera condamné. S'il ne tient qu'à donner de l'argent, en voilà. Il n'a pas tenu à moi que vous ne fuſſiez heureux. Votre argent ne tient à rien. Cela tient comme de la glu*, proverbialement & baſſement.

Tenir, pour *avoir ſoin. Tenir ſa maiſon propre, ſes enfans bien vêtus, ſes affaires en ordre, ſes meubles en bon état, ſes portes fermées, ſes fenêtres ouvertes.*

Tenir pour exprimer les ſituations du corps. *Il tient les yeux ouverts, les yeux baiſſés, les mains jointes, la tête droite, les pieds en dehors, &c. Il ſe tient droit, debout, courbé, aſſis. Il ſe tient mal, il ſe tient bien. Il ſe tient ſous les armes. On dit que Siméon Stylite ſe tint pluſieurs années ſur une jambe. Les grues ſe tiennent ſouvent ſur une patte.*

Et

Et au figuré : *Il se tient à sa place*, c'est-à-dire, il est modeste, il ne se méconnaît pas, il ménage l'orgueil des autres. *Il se tient en repos, il se tient à l'écart, il se tient clos & couvert*, il ne se mêle pas des affaires d'autrui, il ne s'expose pas. *Vous tiendrez-vous les bras croisés ? vous tiendrez-vous à ne rien faire ?*

Tenir pour exprimer les effets un peu durables de quelque chose. *Le lait tient le teint frais ; les fruits fondans tiennent le ventre libre. La fourrure tient chaud ; la société tient gai. Le régime me tient sain, l'exercice me tient dispos, la solitude me tient laborieux, &c.*

Tenir, être redevable. *Je tiens tout de votre bonté ; je tiens du roi ma terre, mes priviléges, ma fortune. S'il a quelque chose de bon, il le tient de vos exemples. Il tient la vie de la clémence du prince.*

Tu vois le jour, Cinna, mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père & les miens.

CORNEILLE.

C'est à-peu-près en ce sens qu'on dit, *je tiens ce secret d'un charlatan. Je tiens cette nouvelle d'un homme instruit. Je tiens cette façon de travailler d'un grand maître. Je tiens de lui ma méthode, mes idées sur la métaphysique*, c'est-à-dire, je lui en suis redevable, je les ai puisées chez lui.

Tenir, ressembler, participer. *Il tient de son père & de sa mère ; il a de qui tenir ; il tient de race. Il tient sa valeur de son père & sa modestie de sa mère. Ce style tient du burlesque*, il participe du burlesque ; cette archi-

tecture du gothique. *Le mulet tient de l'âne & du cheval.*

Tenir pour signifier l'exercice des emplois & des professions. *Un maître ès-arts peut tenir école & pension ; il faut la permission du roi pour tenir manége. Tout négociant peut tenir banque ; il faut être maître pour tenir boutique. Ce n'est que par tolérance qu'on tient académie de jeu. Tout citoyen peut tenir des chambres garnies. Pour tenir auberge, cabaret, il faut permission.*

Tenir pour demeurer, être long-temps dans la même situation. *Ce général a tenu long-temps la campagne ; ce malade tient la chambre, le lit. Ce débiteur tient prison. Ce vaisseau a tenu la mer six mois. Il m'a tenu, je me suis tenu long-temps au froid, à l'air à la pluie.*

Tenir pour convoquer, assembler, présider. *Le pape tient concile, consistoire, chapelle. Le roi tient conseil, tient le sceau ; on tient les états, la chambre des vacations, les grands jours, &c. La foire se tient ; le marché se tient.*

Tenir pour exprimer les maux du corps & de l'ame. *La goutte, la fièvre le tient. Son accès le tient ; quand sa colère le tient, il n'est plus maître de lui ; sa mauvaise humeur le tient, il n'en faut pas approcher. On voit bien ce qui le tient, c'est la peur. Qu'est-ce qui le tient ? la mauvaise honte.*

Remarquez que quand ces affections de l'ame la maîtrisent alors elles gouvernent le verbe ; car ce sont elles qui agissent. Mais quand on semble les faire durer, c'est la personne qui gouverne le verbe. *Il tint sa colère long-temps*

contre son rival. Il lui tint rancune. Il tient sa gravité, son quant-à-moi, son fier. Je tiens ma colère ne peut signifier, je retiens ma colère, mais au contraire, je la garde. On ne peut dire *tenir son courage*, *tenir son humeur*, parce que le courage est une qualité qui doit toujours dominer, & l'humeur une affection involontaire. Personne ne veut avoir d'humeur, mais on veut bien avoir de la colère contre les méchans, contre les hypocrites, *tenir sa colère contre eux.* C'est par la même raison qu'on *tient une conduite*, *un parti*, parce qu'on est censé les vouloir tenir. Vous tenez votre sérieux, & votre sérieux ne vous tient pas. On tient rigueur, la rigueur ne vous tient pas.

Tenir pour résister. La citadelle a tenu plus long-temps que la ville. Les ennemis pourront à peine tenir cette année. Ce général a tenu dans Prague contre une armée de soixante & dix mille hommes. Tenir tête, tenir bon, tenir ferme. Il tient au vent, à la pluie, à toutes les fatigues.

Tenir pour avoir & entretenir. Il tient son fils au collége, à l'académie. Le roi tient des ambassadeurs dans plusieurs cours; il tient garnison dans les villes frontières. Ce ministre tient des émissaires, des espions, dans les cours étrangères.

Tenir pour croire, *réputer. On ne tient plus dans les écoles les dogmes d'Aristote; les mahométans tiennent que* DIEU *est incommunicable; la plupart tiennent que l'Alcoran n'est pas de toute éternité. Les Indiens & les Chinois tiennent la métempsycose. Je me tiens heureux, je me tiens perdu*, c'est-à-dire, je me crois heu-

reux, je me crois perdu. *On tient les opinions de Leibnitz pour chimériques, mais on tient ce philosophe pour un grand génie. Il a tenu ma visite à honneur, & mes réflexions à injure. Il se l'est tenu pour dit.* Remarquez que lorsque *tenir* signifie *réputer*, *avoir opinion*, il s'emploie également avec l'accusatif, & avec la préposition *pour*.

> Il la tient pour sensée & de bon jugement.
>
> *Les Plaideurs.*
>
> Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.
>
> *L'Ecole des femmes.*

Tenir pour *exécuter*, *accomplir*, *garder*. *Un honnête homme tient sa promesse; un roi sage tient ses traités. On est obligé de tenir ses marchés; quand on a donné sa parole, il la faut tenir.*

Tenir au lieu de *suivre*. *Ils tiennent le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous? Tenez les bords; tenez toujours le large, le bas, le haut, le milieu.*

Tenir, être contigu. *Cette maison tient à la mienne; la galerie tient à son appartement.*

Tenir pour signifier les liaisons de parenté, d'affection. *Sa famille tient aux meilleures maisons du royaume. Il ne tient plus au monde que par habitude; vous ne tenez à cet homme que par sa place; il tient à cette femme par une inclination invincible.*

Tenir, se fixer à quelque chose. *Je m'en tiens aux découvertes de Newton sur la lumière. Il s'en tient à l'évangile, & rejette la tradition.*

Après avoir gagné cent mille francs il devait s'en tenir là. Il faut s'en tenir à la décision des arbitres, & ne point plaider. Remarquez que dans toutes ces acceptions la particule *en* est nécessaire ; elle emporte l'exclusion du contraire. *Je m'en tiens à l'opinion de Locke* signifie, De toutes les opinions je m'en tiens à celle-là. Mais, *je me tiens aux opinions de Locke* signifie seulement, Je les adopte, sans exprimer absolument si j'en ai examiné & réjeté d'autres.

Outre ces significations générales du mot *tenir*, il en a beaucoup des particulières. *Tenir une terre par ses mains*, c'est la faire valoir ; *tenir le sceptre*, c'est régner ; *tenir la mer*, c'est être embarqué long-temps. *Une armée tient la campagne ; un embarras tient toute une rue ; l'eau glacée & l'eau bouillante tiennent plus de place que l'eau ordinaire. Ce sable ne tient point, cette colle tiendra long-temps. Il s'est tenu au gros de l'arbre. Le gibier a tenu*, c'est-à-dire, ne s'est pas écarté de la place où on l'a cherché. *Les gardes se sont tenues à la porte ; le marché, la foire tient ou se tient aujourd'hui ; l'audience tient les matins ; on tient la main à l'exécution des règlemens ; le greffier tient la plume, le commis la caisse. Tout père de famille doit tenir un regiſtre, un livre de compte, On tient un enfant sur les fonts de baptême. Tenir un homme sur les fonts*, c'est parler de lui & discuter son caractère, répondre pour lui qu'il a telle inclination, comme au baptême on répond pour le filleul. *Une chose tient lieu d'une autre ; ce présent tient lieu d'argent ; son accueil tient lieu de récompense. On est tenu de*

rendre foi & hommage à son seigneur, d'assister aux états de sa province, de marcher avec son régiment, de payer les dixmes, &c.

On tient table, on tient chapelle, on tient sa partie dans la musique, on tient sur une note, on tient au jeu, l'un fait va tout, l'autre le tient; on tient les cartes, on tient le dé, on tient le haut bout, le haut du pavé, le milieu. On tient compte de l'argent, des faveurs qu'on a reçues. On va même jusqu'à dire que DIEU *nous tiendra compte d'une bonne action. On se tient sûr, on tient pour quelqu'un. Les cordeliers tiennent pour Scot, & les dominicains pour St Thomas. On tient une chose pour non advenue quand elle n'a eu aucune suite; on tient une faveur pour reçue quand on est sûr de la bonne volonté; un bon vaisseau tient à tout vent. On tient des propos, des discours, un langage.*

Quel propos vous tenez! (MOLIERE.)
Cessez de tenir ce langage. (RACINE.)

Les proverbes qui naissent de ce mot sont en très-grand nombre. *Il en tient*, c'est-à-dire, on l'a trompé, ou il a succombé dans une affaire, ou il a été condamné, ou il a été vaincu, &c. *Il a vu cette femme, il en tient. Il a un peu trop bu, il en tient. Il tient le loup par les oreilles*, c'est-à-dire, il se trouve dans une situation épineuse. *Cet accord tient à chaux & à ciment*, c'est-à-dire, qu'il ne sera pas aisément changé. *Cette femme tient ses amans le bec dans l'eau*, pour dire elle les amuse, leur donne de fausses espérances. *Tenir l'épée dans*

les reins, *le poignard sur la gorge* ou *à la gorge*, signifie presser vivement quelqu'un de conclure. *Tenir pied à boule*, être assidu, ne point abandonner une affaire. *Tenir quelqu'un dans sa manche*, être sûr de son consentement, de son opinion. *Tenir le dé dans la conversation*, parler trop, vouloir primer. *C'est un furieux, il faut le tenir à quatre. Se faire tenir à quatre*, faire le difficile. *Il tient bien sa partie*, c'est-à-dire, il s'acquitte bien de son devoir. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, parler beaucoup de lui. *Cet homme croyait réussir, il ne tient rien. Il n'a qu'à se bien tenir. Il a beau vouloir m'échapper, je le tiens. Il faut le tenir par les cordons ou les lisières*, c'est-à-dire, le mener comme un enfant, un homme qui ne sait pas se conduire. *Rancune tenant. Tenir le bon bout par devers soi*; c'est avoir ses suretés dans une affaire, c'est être en possession de ce qui est contesté. *Croire tenir* DIEU *par les pieds*, expression populaire pour marquer sa joie d'un bonheur inespéré.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras, ancien proverbe. *Serrez la main, & dites que vous ne tenez rien*; mauvais proverbe populaire. *Cet homme se tient mieux à table qu'à cheval*; *il se tient droit comme un cierge. Le plus empêché est celui qui tient la queue de la poéle*, tous proverbes du peuple.

TÉRÉLAS.

TÉRÉLAS ou *Ptérélas*, ou *Ptérélaüs*, tout comme vous voudrez, était fils de *Taphus* ou

Taphius. Que m'importe ? dites-vous. Doucement, vous allez voir. Ce *Térélas* avait un cheveu d'or, auquel était attaché le destin de sa ville de Taphe. Il y avait bien plus ; ce cheveu rendait *Térélas* immortel ; *Térélas* ne pouvait mourir tant que ce cheveu serait à sa tête ; aussi ne se peignait-il jamais, de peur de le faire tomber. Mais une immortalité qui ne tient qu'à un cheveu n'est pas chose fort assurée.

Amphitrion, général de la république de Thèbes, assiégea Thaphe. La fille du roi *Térélas* devint éperdument amoureuse d'*Amphitrion* en le voyant passer près des remparts. Elle alla pendant la nuit couper le cheveu de son père, & en fit présent au général. Taphe fut prise, *Térélas* fut tué. Quelques savans assurent que ce fut la femme de *Térélas* qui lui joua ce tour. Ils se fondent sur de grandes autorités : ce serait le sujet d'une dissertation utile. J'avoue que j'aurais quelque penchant pour l'opinion de ces savans : il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée qu'une fille.

Même chose advint à *Nisus* roi de Mégare. *Minos* assiégait cette ville. *Scylla* fille de *Nisus* devint folle de *Minos*. Son père, à la vérité, n'avait point de cheveu d'or, mais il en avait un de pourpre, & l'on sait qu'à ce cheveu était attachée la durée de sa vie, & de l'empire mégarien. *Scylla*, pour obliger *Minos*, coupa ce cheveu fatal, & en fit présent à son amant.

Toute l'histoire de Minos est vraie, dit le

profond Banier, (*a*) *& elle est attestée par toute l'antiquité.* Je la crois aussi vraie que celle de *Térélas* ; mais je suis bien embarrassé entre le profond *Calmet* & le profond *Huet*. *Calmet* pense que l'aventure du cheveu de *Nisus* présenté à *Minos*, & du cheveu de *Térélas*, ou *Ptérélas*, offert à *Amphitrion*, est visiblement tirée de l'histoire véridique de *Samson* juge d'Israël. D'un autre côté *Huet* le démontreur vous démontre que *Minos* est visiblement *Moïse*, puisqu'un de ces noms est visiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres *n* & *e*.

Mais malgré la démonstration de *Huet*, je suis entièrement pour le délicat dom *Calmet*, & pour ceux qui pensent que tout ce qui concerne les cheveux de *Térélas* & de *Nisus*, doit se rapporter aux cheveux de *Samson*. La plus convaincante de mes raisons victorieuses, est que sans parler de la famille de *Térélas*, dont j'ignore la métamorphose, il est certain que *Scylla* fut changée en alouette, & que son père *Nisus* fut changé en épervier. Or, *Bochart* ayant cru qu'un épervier s'appelle *neis* en hébreu, j'en conclus que toute l'histoire de *Térélas*, d'*Amphitrion*, de *Nisus*, de *Minos*, est une copie de l'histoire de *Samson*.

Je sais qu'il s'est déjà élevé de nos jours une secte abominable, en horreur à DIEU & aux hommes, qui ose prétendre que les fables grecques sont plus anciennes que l'histoire juive ; que les Grecs n'entendirent pas plus

(*a*) Mythol. de *Banier*, liv. II, pag. 151, tom. III, édit. *in*-4°. Comment. littér. sur *Samson*, chap. XVI.

parler de *Samson*, que d'*Adam*, d'*Eve*, d'*Abel*, de *Caïn*, &c. &c.; que ces noms ne sont cités dans aucun auteur grec. Ils disent, comme nous l'avons modestement insinué à l'article *Bacchus* & à l'article *Juif*, que les Grecs n'ont pu rien prendre des Juifs, & que les Juifs ont pu prendre quelque chose des Grecs.

Je réponds avec le docteur *Hayet*, le docteur *Gauchat*, l'ex-jésuite *Patouillet*, l'ex-jésuite *Nonotte*, & l'ex-jésuite *Paulian*, que cette hérésie est la plus damnable opinion qui soit jamais sortie de l'enfer; qu'elle fut anathématisée autrefois en plein parlement par un réquisitoire, & condamnée au rapport du sieur *P.....*; que si on porte l'indulgence jusqu'à tolérer ceux qui débitent ces systèmes affreux, il n'y a plus de sureté dans le monde, & que certainement l'antechrist va venir, s'il n'est déjà venu.

TERRE.

TERRE, s. fém. proprement le limon qui produit les plantes; qu'il soit pur ou mélangé, n'importe; on l'appelle *terre vierge* quand elle est dégagée, autant qu'il est possible, des corps hétérogènes : si elle est aisée à rompre, peu mêlée de glaise & de sable, c'est de la *terre franche*; si elle est tenace, visqueuse, c'est de la *terre glaise*.

Elle reçoit des dénominations différentes de tous les corps dont elle est plus ou moins remplie; *terre pierreuse*, *sablonneuse*, *graveleuse*, *aqueuse*, *ferrugineuse*, *minérale*, *&c.*

Elle prend les noms de ses qualités diverses;

terre grasse, *maigre*, *fertile*, *stérile*, *humide*, *sèche*, *brûlante*, *froide*, *mouvante*, *ferme*, *légère*, *compacte*, *friable*, *meuble*, *argilleuse*, *marécageuse*. *Terre neuve*, c'est-à-dire, qui n'a pas encore été posée à l'air, qui n'a pas encore produit; *terre usée*, &c.

Des façons qu'elle reçoit; *cultivée*, *remuée*, *fouillée*, *creusée*, *fumée*, *rapportée*, *ameublie*, *améliorée*, *criblée*, &c.

Des usages où elle est mise; *terre à pot* ou *à potier*, terre glaise, blanchâtre, compacte, molle, qui se cuit dans des fourneaux, & dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. *Terre à foulon*, espèce de glaise onctueuse au toucher, qui sert à préparer les draps. *Terre sigillée*, terre rouge de Lemnos mise en pastilles, gravées d'un cachet arabe; on fait croire que c'est un antidote.

Terre d'ombre, espèce de craie brune qu'on tire du Levant. *Terre vernissée*, c'est celle qui en sortant de la roue du potier reçoit une couche de plomb calciné; vaisselle de terre vernissée.

Dans cette signification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terrestre, ne peut être compris. Qu'on tienne dans sa main de l'or, ou du sel, ou un diamant, ou une fleur, on ne dira pas, *je tiens de la terre*; si on est sur un rocher, sur un arbre, on ne dira pas, *je suis sur un morceau de terre*.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la terre est un élément ou non; il faudrait savoir d'abord ce que c'est qu'un élément.

Le nom de *terre* s'est donné par extension à des parties du globe, à des étendues de

pays; *les terres du turc*, *du mogol*; *terre étrangère*, *terre ennemie*, *les terres australes*, *les terres arctiques*. *Terre-neuve* île du Canada; *terre de Papous* près des Moluques; *terres de la compagnie*, c'est-à-dire, de la compagnie des Indes orientales de Hollande, au nord du Japon; *terre d'Harnem*, *de Yesso*; *terre de Labrador*, au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudson, ainsi nommée parce que le labour y est ingrat; *terre de Labour*, près de Gaïette, ainsi nommée par une raison contraire, c'est *la campania felice*. *Terre sainte*, partie de la Palestine où JESUS-CHRIST opéra ses miracles, & par extension toute la Palestine. *La terre de promission*, c'est cette Palestine même, petit pays sur les confins de l'Arabie pétrée & de la Syrie, que DIEU promit à *Abraham* né dans le beau pays de la Chaldée.

Terre, domaine particulier. *Terre seigneuriale*, *terre titrée*, *terre en mouvance*, *terre démembrée*, *terre en fief*, *en arrière-fief*. Le mot de *terre* en ce sens ne convient pas aux domaines en roture, ils sont appelés *domaine*, *métairie*, *fonds*, *héritages*, *campagne* : on y cultive la terre, on y afferme une pièce de terre; mais il n'est pas permis de dire d'un tel fonds, *ma terre*, *mes terres*, sous peine de ridicule, à moins qu'on n'entende le terrain, le sol; *ma terre est sabloneuse*, *marécageuse*, &c. *Terre vague*, que personne ne réclame. *Terres abandonnées*, qui peuvent être réclamées, mais qu'on a laissées sans culture, & que le seigneur alors a droit de faire cultiver à son profit.

Terres novales, qui ont été nouvellement léfrichées.

Terre par extenſion, le globe terreſtre ou e globe terraqué. *La terre*, petite planète qui ait ſa révolution annuelle autour du ſoleil en rois cents ſoixante-cinq jours, ſix heures & quelques minutes, & qui tourne ſur elle-même en vingt-quatre heures. C'eſt dans cette acception qu'on dit *meſurer la terre*, quand on a ſeulement meſuré un degré en longitude ou en latitude. *Diamètre de la terre*, *circonférence de la terre*, *en degrés*, *en lieues*, *en milles*, *& en toiſes*.

Les climats de la terre, *la gravitation de la terre ſur le ſoleil & les autres planètes*, *l'attraction de la terre*, *ſon parallélisme*, *ſon axe*, *ſes pôles*.

La terre ferme, partie du globe diſtinguée des eaux, ſoit continent, ſoit île. *Terre ferme* en géographie eſt oppoſée à *île*, & cet abus eſt devenu uſage.

On entend auſſi par *terre ferme*, la Caſtille noire, grand pays de l'Amérique méridionale; & les Eſpagnols ont encore donné le nom de *terre ferme* particulière au gouverment de Panama.

Magellan entreprit le premier le tour de la terre, c'eſt-à-dire, du globe.

Une partie du globe ſe prend au figuré pour toute la terre; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en poſſédaſſent pas la vingtième partie.

C'eſt dans ce ſens figuré, & par la plus grande hyberbole, qu'un homme connu dans deux ou trois pays, eſt réputé célèbre dans

toute la terre ; *toute la terre parle de vous*, ne veut souvent dire autre chose, sinon, quelques bourgeois de cette ville parlent de vous.

> Ce monsieur de la Serre,
> Si bien connu de vous & de toute la terre.
>
> REGNARD, *comédie du Joueur.*

La terre & l'onde expression trop commune en poésie, pour signifier l'empire de la terre & de la mer.

> Cet empire absolu que j'ai sur tout le monde,
> Ce pouvoir souverain sur la terre & sur l'onde.

Le ciel & la terre, expression vague par laquelle le peuple entend la terre & l'air ; & au figuré, *négliger le ciel pour la terre* ; *les biens de la terre sont méprisables, il ne faut songer qu'à ceux du ciel.*

Vent de terre, c'est-à-dire, qui soufle de la terre & non de la mer.

Toucher la terre. Un vaisseau qui touche la terre échoue, ou court risque de se briser.

Prendre terre, aborder. *Perdre terre*, s'éloigner ou ne pouvoir toucher le fond dans l'eau ; & figurément, ne pouvoir plus suivre ses idées ; s'égarer dans ses raisonnemens.

Raser la terre, voguer près du rivage ; les barques peuvent aisément raser la terre, les oiseaux rasent la terre quand ils s'en approchent en volant ; & au figuré, un auteur rase la terre quand il manque d'élévation. *Aller terre à terre*, ne guère s'éloigner des côtes ;

& au figuré, ne se pas hasarder. *Marcher terre à terre*, ne point chercher à s'élever, être sans ambition. *Cet auteur ne s'élève jamais de terre.*

En terre, pieu enfoncé en terre; *porter en terre*, c'est-à-dire, à la sépulture.

Sous terre; il y a long-temps qu'il est sous terre, qu'il est enseveli. *Chemin sous terre*; & au figuré *travailler sous terre, agir sous terre*; c'est-à-dire, former des intrigués sourdes, cabaler secrétement.

Ce mot *terre* a produit beaucoup de formules & de proverbes.

Que la terre te soit légère, ancienne formule pour les sépultures des Grecs & des Romains.

Point de terre sans seigneur, maxime de droit féodal. *Qui terre a, guerre a. C'est une terre de promission*, proverbe pris de l'opinion que la Palestine était très-fertile. *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Cette parole n'est pas tombée par terre* ou *à terre.*

Il va tant que terre peut le porter. Quitter une terre pour le cens, c'est abandonner une chose plus onéreuse que profitable. *Faire perdre terre à quelqu'un*, l'embarrasser dans la dispute. *Faire de la terre le fossé*; c'est-à-dire, se servir d'une chose pour en faire une autre. *Il fait nuit, on ne voit ni ciel ni terre. Bonne terre, méchant chemin. Baiser la terre; donner du nez en terre. Il ne saurait s'élever de terre. Il voudrait être vingt pieds, cent pieds sous terre*; c'est-à-dire, il voudrait se cacher de honte, ou il est dégoûté de la vie. *Le faible qui s'attaque au puissant, est pot de terre contre*

pot de fer. Cet homme vaudrait mieux en terre qu'en pré ; proverbe bas & odieux, pour ſouhaiter la mort à quelqu'un. *Entre deux ſelles le cul à terre* ; autre proverbe très-bas, pour ſignifier deux avantages perdus à la fois, deux occaſions manquées. Un homme qui s'était brouillé avec deux rois, écrivait plaiſamment : *Je me trouve entre deux rois le cul à terre.*

TESTICULES.

SECTION PREMIERE.

Ce mot eſt ſcientifique & un peu obſcène, il ſignifie *petit témoin.* Voyez dans le grand dictionnaire encyclopédique les conditions d'un bon teſticule, ſes maladies, ſes traitemens. *Sixte-Quint*, cordeliers devenu pape, déclara en 1587 par ſa lettre du 25 juin à ſon nonce en Eſpagne, qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient pas de teſticules. Il ſemble par cet ordre, lequel fut exécuté par *Philippe II*, qu'il y avait en Eſpagne pluſieurs maris privés de ces deux organes. Mais comment un homme qui avait été cordelier, pouvait-il ignorer que ſouvent des hommes ont leurs teſticules cachés dans l'abdomen, & n'en ſont que plus propres à l'action conjugale ? Nous avons vu en France trois frères de la plus grande naiſſance, dont l'un en poſſédait trois, l'autre n'en avait qu'un ſeul, & le troiſième n'en avait point d'apparens ; ce dernier était le plus vigoureux des frères.

Le docteur angélique, qui n'était que jacobin,

bin, décide (*a*) que deux testicules sont *de essentiâ matrimonii*, de l'essence du mariage; en quoi il est suivi par *Richardus*, *Scotus*, *Durandus*, & *Sylvius*.

Si vous ne pouvez parvenir à voir le plaidoyer de l'avocat *Sébastien Rouillard* en 1600 pour les testicules de sa partie enfoncés dans son épigastre, consultez du moins le dictionnaire de *Bayle* à l'article *Quellenec*; vous y verrez que la méchante femme du client de *Sébastien Rouillard*, voulait faire déclarer son mariage nul, sur ce que la partie ne montrait point de testicules. La partie disait avoir fait parfaitement son devoir. Il articulait intromission & éjaculation; il offrait de recommencer en présence des chambres assemblées. La coquine répondait que cette épreuve alarmait trop sa fierté pudique, que cette tentative était superflue, puisque les testicules manquaient évidemment à l'intimé, & que messieurs savaient très-bien que les testicules sont nécessaires pour éjaculer.

J'ignore quel fut l'événement du procès; j'oserais soupçonner que le mari fut débouté de sa requête & qu'il perdit sa cause, quoiqu'avec de très-bonnes pièces, pour n'avoir pu les montrer toutes.

Ce qui me fait pencher à le croire, c'est que le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt sur la nécessité de deux testicules apparens, & déclara que sans eux on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avoit aucun membre de ce corps

(*a*) IV. Dist. XXXIV, quest.

qui eût ses deux témoins dans le ventre, ou qui fût réduit à un témoin; il aurait montré à la compagnie qu'elle jugeait sans connaissance de cause.

Vous pouvez consulter *Pontas* sur les testicules comme sur bien d'autres objets; c'était un sous-pénitencier qui décidait de tous les cas: il approche quelquefois de *Sanchez*.

SECTION II.

Et par occasion, des hermaphrodites.

IL s'est glissé depuis long-temps un préjugé dans l'Eglise latine, qu'il n'est pas permis de dire la messe sans testicules, & qu'il faut au moins les avoir dans sa poche. Cette ancienne idée était fondée sur le concile de Nicée, (b) qui défend qu'on ordonne ceux qui se sont fait mutiler eux-mêmes. L'exemple d'*Origène* & de quelques enthousiastes attira cette défense. Elle fut confirmée au second concile d'Arles.

L'Eglise grecque n'exclut jamais de l'autel ceux à qui on avait fait l'opération d'*Origène* sans leur consentement.

Les patriarches de Constantinople, *Nicetas*, *Ignace*, *Photius*, *Méthodius*, étaient eunuques. Aujourd'hui ce point de discipline a semblé demeurer indécis dans l'Eglise latine. Cependant l'opinion la plus commune est que si un eunuque reconnu se présentait pour être ordonné prêtre, il aurait besoin d'une dispense.

(b) Canon IV.

Le banniſſement des eunuques du ſervice des autels, paraît contraire à l'eſprit même de pureté & de chaſteté que ce ſervice exige. Il ſemble ſur-tout que des eunuques, qui confeſſeraient de beaux garçons & de belles filles, ſeraient moins expoſés aux tentations : mais d'autres raiſons de convenance & de bienſéance ont déterminé ceux qui ont fait les lois.

Dans le Lévitique on exclut de l'autel tous les défauts corporels, les aveugles, les boſſus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs, les nez camus. Il n'eſt point parlé des eunuques; il n'y en avait point chez les Juifs. Ceux qui servirent d'eunuques dans les ſérails de leurs rois, étaient des étrangers.

On demande ſi un animal, un homme par exemple peut avoir à la fois des teſticules & des ovaires, ou ces glandes priſes pour des ovaires, une verge & un clitoris, un prépuce & un vagin; en un mot ſi la nature peut faire de véritables hermaphrodites; & ſi un hermaphrodite peut faire un enfant à une fille & être engroſſé par un garçon? Je réponds, à mon ordinaire, que je n'en ſais rien; & que je ne connais pas la cent millième partie des choſes que la nature peut opérer. Je crois bien qu'on n'a jamais vu naître dans notre Europe de véritables hermaphrodites. Auſſi n'a-t-elle jamais produit ni éléphans, ni zèbres, ni giraſes, ni autruches, ni aucun de ces animaux dont l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, ſont peuplées. Il eſt bien hardi de dire : Nous n'avons jamais vu ce phénomène; donc il eſt impoſſible qu'il exiſte.

Consultez l'anatomie de *Cheſelden*, pag. 34 ; vous y verrez la figure très-bien deſſinée d'un animal homme & femme, nègre & négreſſe d'Angola, amené à Londres dans ſon enfance, & très-ſoigneuſement examiné par ce célébre chirurgien auſſi connu par ſa probité que par ſes lumières. L'eſtampe qu'il deſſina eſt intitulée: *Parties d'un hermaphrodite nègre, âgé de vingt-ſix ans, qui avait les deux ſexes.* Ils n'étaient pas abſolument parfaits ; mais c'était un mélange étonnant de l'un & de l'autre.

Cheſelden m'atteſta pluſieurs fois la vérité de ce prodige, qui n'en eſt peut-être pas un dans certains cantons de l'Afrique. Les deux ſexes n'étaient pas complets en tout dans cet animal : mais qui m'aſſurera que d'autres nègres, ou des jaunes, ou des rouges, ne ſont pas quelquefois entièrement mâles & femelles ? J'aimerais autant dire qu'on ne peut faire de ſtatues parfaites, parce que nous n'en aurions vu que de défectueuſes. Il y a des inſectes qui ont les deux ſexes : pourquoi ne ſerait-il pas une race d'hommes qui les aurait auſſi ? Je n'affirme rien. DIEU m'en préſerve ! Je doute.

Que de choſes dans l'animal homme, dont il faut douter ; depuis ſa glande pinéale juſqu'à ſa rate, dont l'uſage eſt inconnu ; & depuis le principe de ſa penſée & de ſes ſenſations juſqu'aux eſprits animaux dont tout le monde parle, & que perſonne ne vit jamais !

THÉISME.

Le théiſme eſt une religion répandue dans toutes les religions ; c'eſt un métal qui s'allie

avec tous les autres, & dont les veines s'étendent ſous terre aux quatre coins du monde. Cette mine eſt plus à découvert, plus travaillée à la Chine; par-tout ailleurs elle eſt cachée, & le ſecret n'eſt que dans les mains des adeptes.

Il n'y a point de pays où il y ait plus de ces adeptes qu'en Angleterre. Il y avait au dernier ſiècle beaucoup d'athées en ce pays-là, comme en France & en Italie. Ce que le chancelier *Bacon* avait dit ſe trouve vrai à la lettre, qu'un peu de philoſophie rend un homme athée, & que beaucoup de philoſophie mène à la connaiſſance d'un DIEU. Lorſqu'on croyait avec *Epicure* que le haſard fait tout; ou avec *Ariſtote*, & même avec pluſieurs anciens théologiens, que rien ne naît que par corruption, & qu'avec de la matière & du mouvement le monde va tout ſeul; alors on pouvait ne pas croire à la Providence. Mais depuis qu'on entrevoit la nature que les anciens ne voyaient point du tout; depuis qu'on s'eſt aperçu que tout eſt organiſé, que tout a ſon germe; depuis qu'on a bien ſu qu'un champignon eſt l'ouvrage d'une ſageſſe infinie, auſſi-bien que tous les mondes; alors ceux qui penſent ont adoré, là où leurs devanciers avaient blaſphémé. Les phyſiciens ſont devenus les hérauts de la Providence: un catéchiſte annonce DIEU à des enfans, & un *Newton* le démontre aux ſages.

Bien des gens demandent ſi le théiſme, conſidéré à part, & ſans aucune autre cérémonie religieuſe, eſt en effet une religion? La réponſe eſt aiſée; celui qui ne reconnaît qu'un DIEU créateur, celui qui ne conſidère en DIEU qu'un être infiniment puiſſant, & qui ne voit dans

ſes créatures que des machines admirables, n'eſt pas plus religieux envers lui qu'un Européen qui admirerait le roi de la Chine, n'eſt pour cela ſujet de ce prince. Mais celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur a donné à tous ce bon ſens qui eſt l'inſtinct de l'homme, & ſur lequel eſt fondée la loi naturelle, celui-là ſans doute a une religion, & une religion beaucoup meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de notre Egliſe; car toutes ces ſectes ſont fauſſes, & la loi naturelle eſt vraie. Notre religion révélée n'eſt même, & ne pouvait être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainſi le théiſme eſt le bon ſens qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation, & les autres religions ſont le bon ſens perverti par la ſuperſtition.

Toutes les ſectes ſont différentes, parce qu'elles viennent des hommes; la morale eſt par-tout la même, parce qu'elle vient de DIEU.

On demande pourquoi de cinq ou ſix cents ſectes il n'y en a guère eu qui n'ait fait répandre du ſang, & que les théiſtes, qui ſont par-tout ſi nombreux, n'ont jamais cauſé le moindre tumulte? c'eſt que ce ſont des philoſophes. Or, des philoſophes peuvent faire de mauvais raiſonnemens, mais ils ne font jamais d'intrigues. Auſſi ceux qui perſécutent un philoſophe, ſous prétexte que ſes opinions peuvent être dangereuſes au public, ſont auſſi abſurdes que ceux qui craindraient que l'étude de l'algèbre ne fît enchérir le pain au marché; il faut plaindre un être penſant qui s'égare;

le persécuteur est insensé & horrible. Nous sommes tous frères ; si quelqu'un de mes frères, plein du respect & de l'amour filial, animé de la charité la plus fraternelle, ne salue pas notre père commun avec les mêmes cérémonies que moi, dois-je l'égorger & lui arracher le cœur ?

Qu'est-ce qu'un vrai théiste ? C'est celui qui dit à DIEU : *Je vous adore & je vous sers :* c'est celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'indien, & au Russe : *Je vous aime.*

Il doute peut-être que *Mahomet* ait voyagé dans la lune, & en ait mis la moitié dans sa manche ; il ne veut pas qu'après sa mort sa femme se brûle par dévotion ; il est quelquefois tenté de ne pas croire à l'histoire des onze mille vierges, & à celle de *St Amable*, dont le chapeau & les gants furent portés par un rayon du soleil, d'Auvergne jusqu'à Rome. Mais à cela près c'est un homme juste. *Noé* l'aurait mis dans son arche, *Numa Pompilius* dans ses conseils ; il aurait monté sur le char de *Zoroastre ;* il aurait philosophé avec les *Platons*, les *Aristippes*, les *Cicérons*, les *Atticus :* mais n'aurait-il point bu de la ciguë avec *Socrate !*

THÉISTE.

LE théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un être suprême aussi bon que puissant, qui a formé tous les êtres étendus, végétans, sentans, & réfléchissans ; qui perpétue leur espèce, qui punit sans cruauté les crimes, & récompense avec bonté les actions vertueuses.

Le théiste ne sait pas comment DIEU punit, comment il favorise, comment il pardonne; car il n'est pas assez téméraire pour se flatter de connaître comment DIEU agit; mais il sait que DIEU agit & qu'il est juste. Les difficultés contre la Providence ne l'ébranlent point dans sa foi, parce qu'elles ne sont que de grandes difficultés & non pas des preuves; il est soumis à cette Providence, quoiqu'il n'en aperçoive que quelques effets & quelques dehors; & jugeant des choses qu'il ne voit pas par les choses qu'il voit, il pense que cette Providence s'étend dans tous les lieux & dans tous les siècles.

Réuni dans ce principe avec le reste de l'univers, il n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent; sa religion est la plus ancienne & la plus étendue; car l'adoration simple d'un DIEU a précédé tous les systèmes du monde. Il parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entr'eux. Il a des frères depuis Pekin jusqu'à la Cayenne, & il compte tous les sages pour ses frères. Il croit que la religion ne consiste ni dans les opinions d'une métaphysique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration & dans la justice. Faire le bien, voilà son culte; être soumis à DIEU, voilà sa doctrine. Le mahométan lui crie: Prends garde à toi si tu ne fais pas le pélerinage de la Mecque. Malheur à toi, lui dit un récollet, si tu ne fais pas un voyage à notre Dame de Lorette. Il rit de Lorette & de la Mecque, mais il secourt l'indigent & il défend l'opprimé.

THÉOCRATIE.

Gouvernement de DIEU *ou des dieux.*

Il m'arrive tous les jours de me tromper ; mais je soupçonne que les peuples qui ont cultivé les arts ont été tous sous une théocratie. J'excepte toujours les Chinois, qui paraissent sages dès qu'ils forment une nation. Ils sont sans superstition sitôt que la Chine est un royaume. C'est bien dommage qu'ayant été d'abord élevés si haut, ils soient demeurés au degré où ils sont depuis si long-temps dans les sciences. Il semble qu'ils aient reçu de la nature une grande mesure de bon sens, & une assez petite d'industrie. Mais aussi leur industrie s'est déployée bien plutôt que la nôtre.

Les Japonais leurs voisins, dont on ne connaît point du tout l'origine, (car quelle origine connaît-on ?) furent incontestablement gouvernés par une théocratie. Leurs premiers souverains bien reconnus étaient les daïris, les grands-prêtres de leurs dieux ; cette théocratie est très-avérée. Ces prêtres regnèrent despotiquement environ dix-huit cents ans. Il arriva au milieu de notre douzième siècle qu'un capitaine, un imperator, un seogon partagea leur autorité ; & dans notre seizième siècle les capitaines la prirent toute entière, & l'ont conservée. Les daïris sont restés les chefs de la religion ; ils étaient rois, ils ne sont plus que saints ; ils règlent les fêtes, ils confèrent des titres sacrés, mais ils ne peuvent donner une compagnie d'infanterie.

Les brachmanes dans l'Inde ont eu long-temps le pouvoir théocratique ; c'eſt-à-dire, qu'ils ont eu le pouvoir ſouverain au nom de *Brama* fils de DIEU ; & dans l'abaiſſement où ils ſont aujourd'hui, ils croient encore ce caractère indélébile. Voilà les deux grandes théocraties les plus certaines.

Les prêtres de Chaldée, de Perſe, de Syrie, de Phénicie, d'Egypte, étaient ſi puiſſans, avaient une ſi grande part au gouvernement, feſaient prévaloir ſi hautement l'encenſoir ſur le ſceptre, qu'on peut dire que l'empire chez tous ces peuples était partagé entre la théocratie & la royauté.

Le gouvernement de *Numa Pompilius* fut viſiblement théocratique. Quand on dit je vous donne des lois de la part des dieux, ce n'eſt pas moi, c'eſt un Dieu qui vous parle ; alors c'eſt DIEU qui eſt roi ; celui qui parle ainſi eſt ſon lieutenant-général.

Chez tous les Celtes qui n'avaient que des chefs éligibles & point de rois, les druides & leurs ſorcières gouvernaient tout. Mais je n'oſe appeler du nom de *théocratie* l'anarchie de ces ſauvages.

La petite nation juive ne mérite ici d'être conſidérée politiquement, que par la prodigieuſe révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cauſe très-obſcure & très-ignorante.

Ne conſidérons que l'hiſtorique de cet étrange peuple. Il a un conducteur qui doit le guider au nom de ſon Dieu dans la Phénicie qu'il appelle *le Canaan*. Le chemin était droit & uni depuis le pays de Goſſen juſqu'à Tyr, ſud & nord ; & il n'y avait aucun danger pour ſix

cents trente mille combattans, ayant à leur tête un général tel que *Moïse*, qui, selon *Flavien Josephe*, (a) avait déjà vaincu une armée d'Ethiopiens, & même une armée de serpens.

Au lieu de prendre ce chemin aisé & court, il les conduit de Ramessès à Baal-Sephon tout à l'opposite, tout au milieu de l'Egypte en tirant droit au sud. Il passe la mer, il marche pendant quarante ans dans des solitudes affreuses, où il n'y a pas une fontaine d'eau, pas un arbre, pas un champ cultivé; ce ne sont que des sables & des rochers affreux. Il est évident qu'un DIEU seul pouvait faire prendre aux Juifs cette route par miracle, & les y soutenir par des miracles continuels.

Le gouvernement Juif fut donc alors une véritable théocratie. Cependant *Moïse* n'était point pontife, & *Aaron* qui l'était ne fut point chef & législateur.

Depuis ce temps on ne voit aucun pontife régner: *Josué*, *Jephté*, *Samson*, & les autres chefs du peuple, excepté *Hélie* & *Samuel*, ne furent point prêtres. La république juive, réduite si souvent en servitude, était anarchique bien plutôt que théocratique.

Sous les rois de Juda & d'Israël, ce ne fut qu'une longue suite d'assassinats & de guerres civiles. Ces horreurs ne furent interrompues que par l'extinction entière de dix tribus, ensuite par l'esclavage de deux autres, & par la ruine de la ville, au milieu de la famine

(a) *Josephe*, liv. II, chap. V.

& de la peste. Ce n'était pas là un gouvernement divin.

Quand les esclaves juifs revinrent à Jérusalem, ils furent soumis aux rois de Perse, au conquérant *Alexandre*, & à ses successeurs. Il paraît qu'alors DIEU ne régnait pas immédiatement sur ce peuple, puisqu'un peu avant l'invasion d'*Alexandre*, le pontife *Jean* assassina le prêtre *Jesu* son frère dans le temple de Jérusalem, comme *Salomon* avait assassiné son frère *Adonias* sur l'autel.

L'administration était encore moins théocratique quand *Antiochus Epiphane* roi de Syrie se servit de plusieurs juifs pour punir ceux qu'il regardait comme rebelles. (*b*) Il leur défendit à tous de circoncire leurs enfans sous peine de mort; (*c*) il fit sacrifier des porcs dans leur temple, brûler les portes, détruire l'autel; & les épines remplirent toute l'enceinte.

Matathias se mit contre lui à la tête de quelques citoyens, mais il ne fut pas roi. Son fils *Judas Machabée*, traité de *Messie*, périt après des efforts glorieux.

A ces guerres sanglantes succédèrent des guerres civiles. Les Jérosolimites détruisirent Samarie, que les Romains rebâtirent ensuite sous le nom de *Sebaste*.

Dans ce chaos de révolutions, *Aristobule* de la race des Machabées, fils d'un grand-prêtre, se fit roi, plus de cinq cents ans après la ruine de Jérusalem. Il signala son règne comme quel-

(*b*) Liv. VII.
(*c*) Liv. XI.

ques sultans turcs, en égorgeant son frère, & en fesant périr sa mère. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'au temps où les Romains punirent tous ces barbares. Rien de tout cela n'est théocratique.

Si quelque chose donne une idée de la théocratie, il faut convenir que c'est le pontificat de Rome; (*d*) il ne s'explique jamais qu'au nom de DIEU, & ses sujets vivent en paix. Depuis long-temps le Thibet jouit des mêmes avantages sous le grand-lama; mais c'est l'erreur grossière qui cherche à imiter la vérité sublime.

Les premiers incas, en se disant descendans en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se fesait au nom du soleil.

La théocratie devrait être par-tout; car tout homme ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles & éternelles que DIEU lui a données.

THÉODOSE.

TOUT prince qui se met à la tête d'un parti & qui réussit, est sûr d'être loué pendant toute

(*d*) Rome encore aujourd'hui consacrant ces maximes,
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.

Jean-George le Franc, évêque du Puy-en-Velay, prétend que c'est mal raisonner; il est vrai qu'on pourrait nier *les nœuds légitimes*. Mais il pourrait bien raisonner lui-même fort mal. Il ne voit pas que le pape ne devint souverain qu'en abusant de son titre de *pasteur*, qu'en changeant sa houlette en sceptre; ou plutôt il ne veut pas le voir. A l'égard de la paix des Romains modernes, c'est la tranquillité de l'apoplexie.

l'éternité, si le parti dure ce temps-là; & ses adversaires peuvent compter qu'ils seront traités par les orateurs, par les poëtes, & par les prédicateurs, comme des titans révoltés contre les dieux. C'est ce qui arriva à *Octave-Auguste*, quand sa bonne fortune l'eut défait de *Brutus*, de *Cassius*, & d'*Antoine*.

Ce fut le sort de *Constantin*, quand *Maxence*, légitime empereur élu par le sénat & le peuple romain, fut tombé dans l'eau & se fut noyé.

Théodose eut le même avantage. Malheur aux vaincus: bénis soient les victorieux! voilà la devise du genre humain.

Théodose était un officier espagnol, fils d'un soldat de fortune espagnol. Dès qu'il fut empereur, il persécuta les anti-consubstantiels. Jugez que d'applaudissemens, de bénédictions, d'éloges pompeux, de la part des consubstantiels! Leurs adversaires ne subsistent presque plus; leurs plaintes, leurs clameurs contre la tyrannie de *Théodose* ont péri avec eux; & le parti dominant prodigue encore à ce prince les noms de pieux, de juste, de clément, de sage, & de grand.

Un jour ce prince pieux & clément, qui aimait l'argent à la fureur, s'avisa de mettre un impôt très-rude sur la ville d'Antioche, la plus belle alors de l'Asie mineure; le peuple désespéré ayant demandé une diminution légère, & n'ayant pu l'obtenir, s'emporta jusqu'à briser quelques statues, parmi lesquelles il s'en trouva une du soldat père de l'empereur. *St Jean Chrysostome*, ou bouche d'or, prédicateur & un peu flatteur de *Théodose*, ne

manqua pas d'appeler cette action un détestable sacrilège, attendu que *Théodose* était l'image de DIEU & que son père était presque aussi sacré que lui. Mais si cet espagnol ressemblait à DIEU, il devait songer que les Antiochiens lui ressemblaient aussi; & qu'il y eut des hommes avant qu'il y eût des empereurs.

Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum.

Théodose envoie incontinent une lettre de cachet au gouverneur, avec ordre d'appliquer à la torture les principales images de DIEU qui avaient eu part à cette sédition passagère, de les faire périr sous des coups de cordes armées de balles de plomb, d'en faire brûler quelques-uns, & de livrer les autres au glaive. Cela fut exécuté avec la ponctualité de tout gouverneur qui fait son devoir de chrétien, qui fait bien sa cour & qui veut faire son chemin. L'Oronte ne porta que des cadavres à la mer pendant plusieurs jours; après quoi sa gracieuse majesté impériale pardonna aux Antiochiens avec sa clémence ordinaire, & doubla l'impôt.

Qu'avait fait l'empereur *Julien* dans la même ville, dont il avait reçu un outrage plus personnel & plus injurieux? Ce n'était pas une méchante statue de son père qu'on avait abattue; c'était à lui-même que les Antiochiens s'étaient adressés; ils avaient fait contre lui les satires les plus violentes. L'empereur philosophe leur répondit par une satire légère & ingénieuse. Il ne leur ôta ni la vie ni la bourse. Il se contenta d'avoir plus d'esprit qu'eux. C'est-

là cet homme que *St Grégoire* de Nazianze & *Théodoret*, qui n'étaient pas de sa communion, osèrent calomnier jusqu'à dire qu'il sacrifiait à la lune des femmes & des enfans ; tandis que ceux qui étaient de la communion de *Théodose* ont persisté jusqu'à nos jours, en se copiant les uns les autres, à redire en cent façons que *Théodose* fut le plus vertueux des hommes, & à vouloir en faire un saint.

On sait assez quelle fut la douceur de ce saint dans le massacre de quinze mille de ses sujets à Thessalonique. Ses panégyristes réduisent le nombre des assassinés à sept ou huit mille ; c'est peu de chose pour eux. Mais ils élèvent jusqu'au ciel la tendre piété de ce bon prince qui se priva de la messe, ainsi que son complice le détestable *Rufin*. J'avoue encore une fois que c'est une belle expiation, un grand acte de dévotion de ne point aller à la messe : mais enfin cela ne rend point la vie à quinze mille innocens égorgés de sang-froid par une perfidie abominable. Si un hérétique s'était souillé d'un pareil crime, avec quelle complaisance tous les historiens déploiraient contre lui leur bavarderie ! avec quelles couleurs le peindrait-on dans les chaires & dans les déclamations de collége !

Je suppose que le prince de Parme fût entré dans Paris, après avoir forcé notre cher *Henri IV* à lever le siége ; je suppose que *Philippe II* eût donné le trône de la France à sa fille catholique & au jeune duc de *Guise* catholique, alors que de plumes & que de voix qui auraient anathématisé à jamais *Henri IV* & la loi salique ! Ils seraient tous deux ou-

bliés ; & les *Guises* seraient les héros de l'Etat & de la religion.

Et cole felices, miseros fuge.

Que *Hugues-Capet* dépossède l'héritier légitime de *Charlemagne*, il devient la tige d'une race de héros. Qu'il succombe, il peut être traité comme le frère de *St Louis* traita depuis *Conradin* & le duc d'Autriche, & à bien plus juste titre.

Pepin rebelle détrône la race Mérovingienne, & enferme son roi dans un cloître ; mais s'il ne réussit pas, il monte sur l'échafaud.

Si *Clovis*, premier roi chrétien dans la Gaule belgique, est battu dans son invasion, il court risque d'être condamné aux bêtes comme le fut un de ses ancêtres par *Constantin*. Ainsi va le monde sous l'empire de la fortune, qui n'est autre chose que la nécessité, la fatalité insurmontable. *Fortuna sævo læta negotio*. Elle nous fait jouer en aveugles à son jeu terrible ; & nous ne voyons jamais le dessous des cartes.

THÉOLOGIE.

C'EST l'étude & non la science de DIEU & des choses divines : il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'est-à-dire, des philosophes qui abandonnant aux yeux & aux esprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion, pensaient d'une manière plus sublime sur la Divinité & sur l'origine des fêtes & des mystères ; ils gardaient ces secrets pour

eux & pour les initiés. Ainſi dans les fêtes ſecrètes des myſtères d'*Eleuſine* on repréſentait le cahos & la formation de l'univers, & l'hiérophante chantait cette hymne. « Ecartez les » préjugés qui vous détourneraient du chemin » de la vie immortelle où vous aſpirez ; élevez » vos penſées vers la nature divine ; ſongez » que vous marchez devant le maître de l'uni» vers, devant le ſeul être qui ſoit par lui» même. » Ainſi dans la fête de l'autopſie, on ne reconnaiſſait qu'un ſeul DIEU.

Ainſi tout était myſtérieux dans les cérémonies de l'Egypte ; & le peuple content de l'extérieur d'un appareil impoſant, ne ſe croyait pas fait pour percer le voile qui lui était d'autant plus vénérable.

Cette coutume naturellement introduite dans toute la terre ne laiſſa point d'alimens à l'eſprit de diſpute. Les théologiens du paganiſme n'eurent point d'opinions à faire valoir dans le public, puiſque le mérite de leurs opinions était d'être cachées ; & toutes les religions furent paiſibles.

Si les théologiens chrétiens en avaient uſé ainſi, ils ſe feraient concilié plus de reſpect. Le peuple n'eſt pas fait pour ſavoir ſi le verbe engendré eſt conſubſtantiel avec ſon générateur ; s'il eſt une perſonne avec deux natures, ou une nature avec deux perſonnes, ou une perſonne & une nature ; s'il eſt deſcendu dans l'enfer *per effectum*, & aux limbes *per eſſentiam* ; ſi on mange ſon corps avec les accidens ſeuls du pain, ou avec la matière du pain ; ſi ſa grâce eſt verſatile, ſuffiſante, concomitante, néceſſitante dans le ſens compoſé ou dans le

sens divisé. Neuf parts des hommes, qui sur dix gagnent leur vie de leurs mains, entendent peu ces questions; les théologiens qui ne les entendent pas d'avantage, puisqu'ils les épuisent depuis tant d'années, sans être d'accord, & qu'ils disputeront encore, auraient mieux fait sans doute de mettre un voile entre eux & les profanes.

Moins de théologie & plus de morale les eût rendus vénérables aux peuples & aux rois; mais en rendant leurs disputes publiques ils se sont fait des maîtres de ces peuples mêmes qu'ils voulaient conduire. Car qu'est-il arrivé? que ces malheureuses querelles ayant partagé les chrétiens, l'intérêt & la politique s'en sont nécessairement mêlés. Chaque Etat (même dans des temps d'ignorance) ayant ses intérêts à part, aucune Eglise ne pense précisément comme une autre & plusieurs sont diamétralement opposées. Ainsi un docteur de Stockholm ne doit point penser comme un docteur de Genève; l'anglican doit dans Oxford différer de l'un & de l'autre; il n'est pas permis à celui qui reçoit le bonnet à Paris de soutenir certaines opinions que le docteur de Rome ne peut abandonner. Les ordres religieux jaloux les uns des autres se sont divisés. Un cordelier doit croire l'immaculée conception; un dominicain est obligé de la rejeter, & il passe aux yeux du cordelier pour un hérétique. L'esprit géométrique qui s'est tant répandu en Europe a achevé d'avilir la théologie. Les vrais philosophes n'ont pu s'empêcher de montrer le plus profond mépris pour des disputes chimériques dans lesquelles on n'a jamais défini les

termes, & qui roulent sur des mots aussi inintelligibles que le fond. Parmi les docteurs mêmes il s'en trouve beaucoup de véritablement doctes qui ont pitié de leur profession; ils sont comme les augures dont *Cicéron* dit qu'ils ne pouvaient s'aborder sans rire.

THÉOLOGIEN.

SECTION PREMIÈRE.

Le théologien sait parfaitement que, selon *St Thomas*, les anges sont corporels par rapport à DIEU, que l'ame reçoit son être dans le corps, que l'homme a l'ame végétative, sensitive, & intellective.

Que l'ame est toute en tout, & toute en chaque partie.

Qu'elle est la cause efficiente & formelle du corps.

Qu'elle est la dernière dans la noblesse des formes.

Que l'appétit est une puissance passive.

Que les archanges tiennent le milieu entre les anges & les principautés.

Que le baptême régénère par soi-même & par accident.

Que le catéchisme n'est pas sacrement, mais sacramental.

Que la certitude vient de la cause & du sujet.

Que la concupiscence est l'appétit de la délectation sensitive.

Que la conscience est un acte, & non pas une puissance.

L'ange de l'école a écrit environ quatre mille belles pages dans ce goût. Un jeune homme tondu passe trois années à se mettre dans la cervelle ces sublimes connaissances, après quoi il reçoit le bonnet de docteur en sorbonne, & non pas aux petites maisons !

S'il est homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant & heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape.

S'il est pauvre & sans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là, c'est lui qui argumente pour eux, qui relit *St Thomas* & *Scot* pour eux, qui fait des mandemens pour eux, qui dans un concile décide pour eux.

Le titre de théologien est si grand, que les pères du concile de Trente le donnèrent à leurs cuisiniers, *Cuoco celeste, gran theologo.* Leur science est la première des sciences, leur condition la première des conditions, & eux les premiers des hommes : tant la véritable doctrine a d'empire ; tant la raison gouverne le genre-humain !

Quand un théologien est devenu, grâce à ses argumens, ou prince du St Empire, ou archevêque de Tolède, ou l'un des soixante & dix princes vêtus de rouge successeurs des humbles apôtres, alors les successeurs de *Galien* & d'*Hippocrate* sont à ses gages. Ils étaient ses égaux quand ils étudiaient dans la même université, qu'ils avaient les mêmes dégrés, qu'ils recevaient le même bonnet fourré. La fortune change tout ; & ceux qui ont découvert la circulation du sang, les veines

lactées, le canal thorachique, sont les valets de ceux qui ont appris ce que c'est que la grâce concomitante, & qui l'ont oublié.

SECTION II.

J'AI connu un vrai théologien ; il possédait les langues de l'Orient, & était instruit des anciens rites des nations autant qu'on peut l'être. Les Brachmanes, les Chaldéens, les Ignicoles, les Sabéens, les Syriens, les Egyptiens, lui étaient aussi connus que les Juifs ; les diverses leçons de la Bible lui étaient familières ; il avait pendant trente années essayé de concilier les Evangiles, & tâché d'accorder ensemble les pères. Il chercha dans quel temps précisément on rédigea le symbole attribué aux apôtres, & celui qu'on met sous le nom d'Athanase ; comment on institua les sacremens les uns après les autres ; quelle fut la différence entre la synaxe & la messe ; comment l'Eglise chrétienne fut divisée depuis sa naissance en différens partis, & comment la société dominante traita toutes les autres d'hérétiques. Il sonda les profondeurs de la politique qui se mêla toujours de ces querelles ; & il distingua entre la politique & la sagesse, entre l'orgueil qui veut subjuguer les esprits & le désir de s'éclairer soi-même, entre le zèle & le fanatisme.

La difficulté d'arranger dans sa tête tant de choses dont la nature est d'être confondue, & de jeter un peu de lumière sur tant de nuages, le rebuta souvent ; mais comme ces recherches

étaient le devoir de son état, il s'y consacra malgré ses dégoûts. Il parvint enfin à des connaissances ignorées de la plupart de ses confrères. Plus il fut véritablement savant, plus il se défia de tout ce qu'il savait. Tandis qu'il vécut, il fut indulgent; & à sa mort il avoua qu'il avait consumé inutilement sa vie.

TOLÉRANCE.

SECTION PREMIÈRE.

QU'EST-CE que la tolérance? c'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesse & d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature.

Qu'à la bourse d'Amsterdam, de Londres, ou de Surate, ou de Bassora, le guèbre, le banian, le juif, le mahométan, le déicole chinois, le bramin, le chrétien grec, le chrétien romain, le chrétien protestant, le chrétien quaker, trafiquent ensemble, ils ne leveront pas le poignard les uns sur les autres pour gagner des ames à leur religion. Pourquoi donc nous sommes-nous égorgés presque sans interruption depuis le premier concile de Nicée?

Constantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions; il finit par persécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'Etat. Les Romains permettaient tous les cultes, jusqu'à celui des Juifs, jusqu'à

celui des Egyptiens, pour lesquels ils avaient tant de mépris. Pourquoi Rome tolérait-elle ces cultes ? C'est que ni les Egyptiens, ni même les Juifs ne cherchaient à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point la terre & les mers pour faire des prosélytes, ils ne songaient qu'à gagner de l'argent ; mais il est incontestable que les chrétiens voulaient que leur religion fût la dominante. Les Juifs ne voulaient pas que la statue de *Jupiter* fût à Jérusalem ; mais les chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût au Capitole. *Saint Thomas* a la bonne foi d'avouer que si les chrétiens ne détrônèrent pas les empereurs, c'est qu'ils ne le pouvaient pas. Leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc nécessairement ennemis de toute la terre, jusqu'à ce qu'elle fût convertie.

Ils étaient entr'eux ennemis les uns des autres sur tous les points de leur controverse. Faut-il d'abord regarder JESUS-CHRIST comme DIEU ? ceux qui le nient sont anathématisés sous le nom d'ébionites, qui anathématisent les adorateurs de JESUS.

Quelques-uns d'entr'eux veulent-ils que tous les biens soient communs, comme on prétend qu'ils l'étaient du temps des apôtres ? leurs adversaires les appellent nicolaïtes, & les accusent des crimes les plus infames. D'autres prétendent-ils à une dévotion mystique ? on les appelle gnostiques, & on s'élève contre eux avec fureur. *Marcion* dispute-t-il sur la Trinité ? on le traite d'idolâtre.

Tertullien, *Praxéas*, *Origène*, *Novat*, *Novatien*, *Sabellius*, *Donat*, sont tous persécutés par

par leurs frères avant *Constantin* ; & à peine *Constantin* a-t-il fait régner la religion chrétienne, que les athanasiens & les eusébiens se déchirent : & depuis ce temps l'Eglise chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours.

Le peuple juif était, je l'avoue, un peuple bien barbare. Il égorgeait sans pitié tous les habitans d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris & sur Londres. Cependant quand *Naaman* est guéri de sa lèpre pour s'être plongé sept fois dans le Jourdain, quand pour témoigner sa gratitude à *Elisée* qui lui a enseigné ce secret, il lui dit qu'il adorera le Dieu des Juifs par reconnaissance, il se réserve la liberté d'adorer aussi le Dieu de son roi ; il en demande permission à *Elisée*, & le prophète n'hésite pas à la lui donner. Les Juifs adoraient leur Dieu ; mais ils n'étaient jamais étonnés que chaque peuple eût le sien. Ils trouvaient bon que *Chamos* eût donné un certain district aux Moabites, pourvu que leur Dieu leur en donnât aussi un. *Jacob* n'hésita pas à épouser les filles d'un idolâtre. *Laban* avait son Dieu, comme *Jacob* avait le sien. Voilà des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant & le plus cruel de toute l'antiquité ; nous l'avons imité dans ses fureurs absurdes, & non dans son indulgence.

Il est clair que tout particulier qui persécute un homme, son frère, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre. Cela ne souffre pas de difficulté. Mais le gouvernement ! mais les magistrats ! mais les princes ! comment en useront-ils envers ceux qui ont un autre culte

que le leur ? Si ce sont des étrangers puissans, il est certain qu'un prince fera alliance avec eux. *François I* très chrétien s'unira avec les musulmans contre *Charles-Quint* très-catholique. *François I* donnera de l'argent aux luthériens d'Allemagne pour les soutenir dans leur révolte contre l'empereur ; mais il commencera, selon l'usage, par faire brûler les luthériens chez lui. Il les paye en Saxe par politique ; il les brûle par politique à Paris. Mais qu'arrivera-t-il ? Les persécutions font des prosélytes. Bientôt la France sera pleine de nouveaux protestans. D'abord ils se laisseront pendre, & puis ils pendront à leur tour. Il y aura des guerres civiles : puis viendra la saint Barthelemi, & ce coin du monde sera pire que tout ce que les anciens & les modernes ont jamais dit de l'enfer.

Insensés ! qui n'avez jamais pu rendre un culte pur au DIEU qui vous a faits ! Malheureux que l'exemple des noachides, des lettrés chinois, des parsis, & de tous les sages n'a jamais pu conduire ! Monstres qui avez besoin de superstitions comme le gésier des corbeaux a besoin de charognes ! On vous l'a déjà dit & on n'a autre chose à vous dire ; si vous avez deux religions chez vous, elles se couperont la gorge ; si vous en avez trente, elles vivront en paix. Voyez le grand-turc, il gouverne des guèbres, des banians, des chrétiens grecs, des nestoriens, des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte est empalé ; & tout le monde est tranquille.

SECTION II.

De toutes les religions la chrétienne est sans doute celle qui doit inspirer le plus de tolérance, quoique jusqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérans de tous les hommes.

Jesus ayant daigné naître dans la pauvreté & dans la bassesse, ainsi que ses frères, ne daigna jamais pratiquer l'art d'écrire. Les Juifs avaient une loi écrite avec le plus grand détail, & nous n'avons pas une seule ligne de la main de jesus. Les apôtres se divisèrent sur plusieurs points. *St Pierre* & *St Barnabé* mangeaient des viandes défendues avec les nouveaux chrétiens étrangers, & s'en abstenaient avec les chrétiens-juifs. *St Paul* lui reprochait cette conduite, & ce même *St Paul* pharisien, disciple du pharisien *Gamaliel*, ce même *St Paul* qui avait persécuté les chrétiens avec fureur, & qui ayant rompu avec *Gamaliel* se fit chrétien lui-même, alla pourtant ensuite sacrifier dans le temple de Jérusalem, dans le temps de son apostolat. Il observa publiquement pendant huit jours toutes les cérémonies de la loi judaïque à laquelle il avait renoncé; il y ajouta même des dévotions, des purifications qui étaient la surabondance; il judaïsa entièrement. Le plus grand apôtre des chrétiens fit pendant huit jours les mêmes choses pour lesquelles on condamne les hommes au bûcher chez une grande partie des peuples chrétiens.

Theudas, *Judas*, s'étaient dit *messies* avant jesus. *Dosithée*, *Simon*, *Ménandre*, se dirent *messies* après jesus. Il y eut dès le premier

siècle de l'Eglise, & avant même que le nom de chrétien fût connu, une vingtaine de sectes dans la Judée.

Les gnostiques contemplatifs, les dosithéens, les cerinthiens, existaient avant que les disciples de JESUS eussent pris le nom de chrétiens. Il y eut bientôt trente évangiles, dont chacun appartenait à une société différente; & dès la fin du premier siècle on peut compter trente sectes de chrétiens dans l'Asie mineure, dans la Syrie, dans Alexandrie, & même dans Rome.

Toutes ces sectes méprisées du gouvernement romain, & cachées dans leur obscurité, se persécutaient cependant les unes les autres dans les souterrains où elles rampaient; c'est-à-dire, elles se disaient des injures. C'est tout ce qu'elles pouvaient faire dans leur abjection. Elles n'étaient presque toutes composées que de gens de la lie du peuple.

Lorsqu'enfin quelques chrétiens eurent embrassé les dogmes de *Platon*, & mêlé un peu de philosophie à leur religion qu'ils séparèrent de la juive, ils devinrent insensiblement plus considérables, mais toujours divisés en plusieurs sectes, sans que jamais il y ait eu un seul temps où l'Eglise chrétienne ait été réunie. Elle a pris sa naissance au milieu des divisions des Juifs, des Samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des Judaïtes, des disciples de *Jean*, des thérapeutes. Elle a été divisée dans son berceau, elle l'a été dans les persécutions mêmes qu'elle essuya quelquefois sous les premiers empereurs. Souvent le martyr était regardé comme un apostat par ses frères, & le

chrétien carpocratien expirait sous le glaive des bourreaux romains, excommunié par le chrétien ébionite, lequel ébionite était anathématisé par le sabellien.

Cette horrible discorde, qui dure depuis tant de siècles, est une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs ; la discorde est le grand mal du genre-humain, & la tolérance en est le seul remède.

Il n'y a personne qui ne convienne de cette vérité, soit qu'il médite de sang-froid dans son cabinet, soit qu'il examine paisiblement la vérité avec ses amis. Pourquoi donc les mêmes hommes qui admettent en particulier l'indulgence, la bienfesance, la justice, s'élèvent-ils en public avec tant de fureur contre ces vertus ? pourquoi ? c'est que leur intérêt est leur Dieu, c'est qu'ils sacrifient tout à ce monstre qu'ils adorent.

Je possède une dignité & une puissance que l'ignorance & la crédulité ont fondée ; je marche sur les têtes des hommes prosternés à mes pieds : s'ils se relèvent & me regardent en face, je suis perdu ; il faut donc les tenir attachés à la terre avec des chaînes de fer.

Ainsi ont raisonné des hommes que des siècles de fanatisme ont rendus puissans. Ils ont d'autres puissans sous eux, & ceux-ci en ont d'autres encore, qui tous s'enrichissent des dépouilles du pauvre, s'engraissent de son sang, & rient de son imbécillité. Ils détestent tous la tolérance comme des artisans enrichis aux dépens du public craignent de rendre leurs comptes, & comme des tyrans redoutent le mot de

liberté. Pour comble, enfin, ils soudoient de fanatiques qui crient à haute voix : Respectez les absurdités de mon maître, tremblez, payez & taisez-vous.

C'est ainsi qu'on en usa long-temps dans une grande partie de la terre ; mais aujourd'hui que tant de sectes se balancent par le pouvoir, quel parti prendre avec elles ? toute secte, comme on sait, est un titre d'erreur ; il n'y a point de secte de géomètres, d'algébristes, d'arithméticiens, parce que toutes les propositions de géométrie, d'algèbre, d'arithmétique, sont vraies. Dans toutes les autres sciences on peut se tromper. Quel théologien thomiste ou scotiste oserait dire sérieusement qu'il est sûr de son fait ?

S'il est une secte qui rappelle les temps des premiers chrétiens, c'est sans contredit celle des quakers. Rien ne ressemble plus aux apôtres. Les apôtres recevaient l'esprit, & les quakers reçoivent l'esprit. Les apôtres & les disciples parlaient trois ou quatre à la fois dans l'assemblée au troisième étage, les quakers en font autant au rez-de-chaussée. Il était permis, selon *St Paul*, aux femmes de prêcher, & selon le même *St Paul* il leur était défendu ; les quakeresses prêchent en vertu de la première permission.

Les apôtres & les disciples juraient par oui & par non, les quakers ne jurent pas autrement.

Point de dignité, point de parure différente parmi les disciples & les apôtres ; les quakers ont des manches sans boutons, & sont tous vêtus de la même manière.

JESUS-CHRIST ne baptisa aucun de ses apôtres, les quakers ne sont point baptisés.

Il serait aisé de pousser plus loin le parallèle; il serait encore plus aisé de faire voir combien la religion chrétienne d'aujourd'hui diffère de la religion que JESUS a pratiquée. JESUS était juif, & nous ne sommes point juifs. JESUS s'abstenait de porc parce qu'il est immonde, & du lapin parce qu'il rumine & qu'il n'a point le pied fendu; nous mangeons hardiment du porc parce qu'il n'est point pour nous immonde, & nous mangeons du lapin qui a le pied fendu, & qui ne rumine pas.

JESUS était circoncis, & nous gardons notre prépuce. JESUS mangeait l'agneau pascal avec des laitues, il célébrait la fête des tabernacles; & nous n'en fesons rien. Il observait le sabbat, & nous l'avons changé; il sacrifiait, & nous ne sacrifions point.

JESUS cacha toujours le mystère de son incarnation & de sa dignité, il ne dit point qu'il était égal à DIEU. *St Paul* dit expressément dans son épître aux Hébreux que DIEU a créé JESUS inférieur aux anges; & malgré toutes les paroles de *St Paul* JESUS a été reconnu DIEU au concile de Nicée.

JESUS n'a donné au pape ni la marche d'Ancone, ni le duché de Spolette; & cependant le pape les possède de droit divin.

JESUS n'a point fait un sacrement du mariage ni du diaconat, & chez nous le diaconat & le mariage sont des sacremens.

Si l'on veut bien y faire attention, la re-

ligion catholique, apostolique & romaine, est dans toutes ses cérémonies & dans tous ses dogmes, l'opposé de la religion de JESUS.

Mais quoi! faudra-t-il que nous judaïsions tous parce que JESUS a judaïsé toute sa vie?

S'il était permis de raisonner conséquemment en fait de religion, il est clair que nous devrions tous nous faire juifs, puisque JESUS-CHRIST notre Sauveur est né juif, a vécu juif, est mort juif, & qu'il a dit expressément qu'il accomplissait, qu'il remplissait la religion juive. Mais il est plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement parce que nous sommes tous faibles, inconséquens, sujets à la mutabilité, à l'erreur : un roseau couché par le vent dans la fange, dira-t-il au roseau voisin couché dans un sens contraire : *Rampe à ma façon, misérable, ou je présenterai requête pour qu'on t'arrache & qu'on te brûle?*

SECTION III.

MES amis, quand nous avons prêché la tolérance en prose, en vers, dans quelques chaires, & dans toutes nos sociétés; quand nous avons fait retentir ces véritables voix humaines (*a*) dans les orgues de nos églises; nous avons servi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ses droits; & il n'y a pas aujourd'hui un ex-jésuite, ou un ex-janséniste, qui ose dire, je suis intolérant.

(*a*) Il y a un jeu d'orgues qu'on appelle *voix humaines*, & qui se combine avec les jeux de flûtes.

Il

Il y aura toujours des barbares & des fourbes qui fomenteront l'intolérance ; mais ils ne l'avoueront pas ; & c'est avoir gagné beaucoup.

Souvenons-nous toujours, mes amis, répétons, (car il faut répéter de peur qu'on n'oublie) répétons les paroles de l'évêque de Soissons, non pas *Languet*, mais *Fitzjame-Stuart*, dans son mandement de 1757 : *Nous devons regarder les Turcs comme nos frères.*

Songeons que, dans toute l'Amérique anglaise, ce qui fait à-peu-près le quart du monde connu, la liberté entière de conscience est établie, & pourvu qu'on y croie un Dieu, toute religion est bien reçue, moyennant quoi le commerce fleurit & la population augmente.

Réfléchissons toujours que la première loi de l'empire de Russie, plus grand que l'empire romain, est la tolérance de toute secte.

L'empire turc & le persan usèrent toujours de la même indulgence. *Mahomet II*, en prenant Constantinople, ne força point les Grecs à quitter leur religion, quoiqu'il les regardât comme des idolâtres. Chaque père de famille grec en fut quitte pour cinq ou six écus par an. On leur conserva plusieurs prébendes & plusieurs évêchés ; & même encore aujourd'hui le sultan turc fait des chanoines & des évêques, sans que le pape ait jamais fait un iman ou un mollah.

Mes amis, il n'y a que quelques moines, & quelques protestans aussi sots & aussi barbares que ces moines, qui soient encore intolérans.

Nous avons été si infectés de cette fureur, que dans nos voyages de long cours, nous l'avons portée à la Chine, au Tunquin, au

Japon. Nous avons empesté ces beaux climats. Les plus indulgens des hommes ont appris de nous à être les plus inflexibles. Nous leur avons dit d'abord pour prix de leur bon accueil : Sachez que nous sommes sur la terre les seuls qui aient raison, & que nous devons être par-tout les maîtres. Alors on nous a chassés pour jamais ; il en a coûté des flots de sang : cette leçon a dû nous corriger.

SECTION IV.

L'AUTEUR de l'article précédent est un bon homme qui voulait souper avec un quaker, un anabaptiste, un socinien, un musulman, &c. Je veux pousser plus loin l'honnêteté, je dirai à mon frère le turc : Mangeons ensemble une bonne poule au riz en invoquant *Allah* ; ta religion me paraît très-respectable, tu n'adores qu'un DIEU, tu es obligé de donner en aumônes tous les ans le denier quarante de ton revenu, & de te réconcilier avec tes ennemis le jour du bairam. Nos bigots qui calomnient la terre, ont dit mille fois que ta religion n'a réussi que parce qu'elle est toute sensuelle. Ils en ont menti les pauvres gens, ta religion est très-austère ; elle ordonne la prière cinq fois par jour, elle impose le jeûne le plus rigoureux, elle te défend le vin & les liqueurs que nos directeurs savourent ; & si elle ne permet que quatre femmes à ceux qui peuvent les nourrir, (ce qui est bien rare) elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettait dix-huit femmes à l'homicide *David*,

& ſept cents à *Salomon*, l'aſſaſſin de ſon frère, ſans compter les concubines.

Je dirai à mon frère le chinois : Soupons enſemble ſans cérémonies, car je n'aime pas les ſimagrées : mais j'aime ta loi, la plus ſage de toutes, & peut-être la plus ancienne. J'en dirai à-peu-près autant à mon frère l'indien.

Mais que dirai-je à mon frère le juif ? lui donnerai-je à ſouper ? oui, pourvu que pendant le repas l'âne de *Balaam* ne s'aviſe pas de braire ; qu'*Ezéchiel* ne mêle pas ſon déjeûner avec notre ſouper ; qu'un poiſſon ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, & le garder trois jours dans ſon ventre ; qu'un ſerpent ne ſe mêle pas de la converſation pour ſéduire ma femme ; qu'un prophète ne s'aviſe pas de coucher avec elle après ſouper, comme fit le bon-homme *Ozée* pour quinze francs & un boiſſeau d'orge ; ſurtout qu'aucun juif ne faſſe le tour de ma maiſon en ſonnant de la trompette, ne faſſe tomber les murs & ne m'égorge, moi, mon père, ma mère, ma femme, mes enfans, mon chat, & mon chien ſelon l'ancien uſage des Juifs. Allons, mes amis, la paix ; diſons notre *benedicite*.

TONNERRE.

SECTION PREMIÈRE.

Vidi & crudeles dantem Salmonea pœnas
Dum flammas Jovis & sonitus imitatur Olympi, &c.

VIRGILE, *Enéide*, *liv. VI.*

A d'éternels tourmens je te vis condamnée,
Superbe impiété du tyran Salmonée.
Rival de Jupiter il crut lui ressembler,
Il imita la foudre & ne put l'égaler;
De la foudre des dieux il fut frappé lui-même, &c.

CEUX qui ont inventé & perfectionné l'artillerie sont bien d'autres *Salmonées*. Un canon de vingt-quatre livres de balle peut faire, & a fait souvent plus de ravage que cent coups de tonnerre; cependant aucun canonnier n'a été jusqu'à présent foudroyé par *Jupiter* pour avoir voulu imiter ce qui se passe dans l'atmosphère.

Nous avons vu que *Polyphéme*, dans une pièce d'*Euripide*, se vante de faire plus de bruit que le tonnerre de *Jupiter* quand il a bien soupé.

Boileau; plus honnête que *Polyphême*, dit dans sa première satire:

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne.

Je ne sais pourquoi il est si étonné de l'autre

monde, puiſque toute l'antiquité y avait cru. *Etonne* n'était pas le mot propre, c'était *alarme*. Il croit que c'eſt DIEU qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie & le beau temps, comme il opère tout, comme il fait tout; ce n'eſt point parce qu'il eſt fâché qu'il envoie le tonnerre & la pluie. Les anciens peignaient *Jupiter* prenant le tonnerre compoſé de trois flèches brûlantes dans la patte de ſon aigle, & le lançant ſur ceux à qui il en voulait. La ſaine raiſon n'eſt pas d'accord avec ces idées poétiques.

Le tonnerre eſt, comme tout le reſte, l'effet néceſſaire des lois de la nature, preſcrites par ſon auteur. Il n'eſt qu'un grand phénomène électrique; *Franklin* le force à deſcendre tranquillement ſur la terre; il tombe ſur le profeſſeur *Richman* comme ſur les rochers & ſur les égliſes; & s'il foudroya *Ajax Oïlée*, ce n'eſt pas aſſurément parce que *Minerve* était irritée contre lui.

S'il était tombé ſur *Cartouche* ou ſur l'abbé *Desfontaines*, on n'aurait pas manqué de dire: Voilà comme DIEU punit les voleurs & les ſodomites. Mais c'eſt un préjugé utile de faire craindre le ciel aux pervers.

Auſſi tous nos poëtes tragiques, quand ils veulent rimer à *poudre* ou à *réſoudre*, ſe ſervent-ils immanquablement de la *foudre*, & font gronder le *tonnerre*, s'il s'agit de rimer à *terre*.

Théſée dans Phèdre dit à ſon fils:

Monſtre qu'a trop long-temps épargné le tonnerre,
Reſte impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

Sévère dans Polyeucte, ſans même avoir

besoin de rimer, dès qu'il apprend que sa maîtresse est mariée, dit à son ami *Fabian :*

Soutiens-moi, Fabian, ce coup de foudre est grand.

Pour diminuer l'horrible idée d'un coup de tonnerre qui n'a nulle ressemblance à une nouvelle mariée, il ajoute que ce coup de tonnerre

Le frappe d'autant plus que plus il le surprend.

Il dit ailleurs au même *Fabian :*

Qu'est ceci, Fabian, quel nouveau coup de foudre,
Tombe sur mon espoir & le réduit en poudre !

Un *espoir réduit en poudre* devait étonner le parterre.

Lusignan dans Zaïre prie DIEU

Que la foudre en éclats ne tombe que sur lui.

Agenor, en parlant de sa sœur, commence par dire que

Pour lui livrer la guerre
Sa vertu lui suffit au défaut du tonnerre.

L'*Atrée* du même auteur dit, en parlant de son frère :

Mon cœur qui sans pitié lui déclare la guerre
Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre.

Si *Thieste* fait un songe, il vous dit que

Ce songe a fini par un coup de tonnerre.

Si *Thidée* consulte les Dieux dans l'antre

d'un temple, l'autre ne lui répond qu'à grands coups de tonnerre.

Enfin, j'ai vu par-tout le tonnerre & la foudre
Mettre les vers en cendre & les rimes en poudre.

Il faudrait tâcher de tonner moins ſouvent.

Je n'ai jamais bien compris la fable de *Jupiter* & des tonnerres dans *la Fontaine*.

Vulcain remplit ſes fourneaux
De deux ſortes de carreaux.
L'un jamais ne ſe fourvoye,
Et c'eſt celui que toujours
L'Olympe en corps nous envoie.
L'autre s'écarte en ſon cours,
Ce n'eſt qu'aux monts qu'il en coûte;
Bien ſouvent même il ſe perd,
Et ce dernier en ſa route
Nous vient du ſeul Jupiter.

Avait-on donné à *la Fontaine* le ſujet de cette mauvaiſe fable qu'il mit en mauvais vers ſi éloignés de ſon genre? voulait-on dire que les miniſtres de *Louis XIV* étaient inflexibles, & que le roi pardonnait? (1)

Crébillon, dans ſes diſcours académiques en vers étranges, dit que le cardinal [illegible] eſt un ſage dépoſitaire

[illegible]yen du pouvoir arbitraire, [illegible]
Aigle de Jupiter, mais ami de la paix,
Il gouverne la foudre & ne tonne jamais.

(1) Cette fable vient des anciens Etruſques. Voyez *Sénèque*, Queſtions naturelles, liv. II, chap. XLI, XLVI.

Il dit que le maréchal de *Villars*

> Fit voir qu'à Malplaquet il n'avait survécu
> Que pour rendre à Denain sa valeur plus célèbre,
> Et qu'un foudre, du moins, Eugène était vaincu.

Ainsi l'aigle *Fleuri* gouvernait le tonnerre sans tonner, & *Eugène* le tonnerre était vaincu; voilà bien des tonnerres.

SECTION II.

HORACE, tantôt le débauché & tantôt le moral a dit :

> *Cœlum ipsum petimus stultitiâ.*
> Nous portons jusqu'au ciel notre folie.

On peut dire aujourd'hui : Nous portons jusqu'au ciel notre sagesse, si pourtant il est permis d'appeler *ciel* cet amas bleu & blanc d'exhalaisons qui forme les vents, la pluie, la neige, la grêle & le tonnerre. Nous avons décomposé la foudre, comme *Newton* a détissu la lumière. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de *Jupiter*, ne sont en effet que du feu électrique; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre, le conduire, le diviser, s'en rendre le maître, comme nous fesons passer les rayons de lumière par un prisme, comme nous donnons cours aux eaux qui tombent du ciel, c'est-à-dire, de la hauteur d'une demi-lieue de notre atmosphère. On plante un haut sapin ébranché, dont la cime est revêtue

d'un cône de fer. Les nuées qui forment le tonnerre sont électriques ; leur électricité se communique à ce cône, & un fil d'archal qui lui est attaché conduit la matière du tonnerre où l'on veut. Un physicien ingénieux appelle cette expérience l'*inoculation du tonnerre*.

Il est vrai que l'inoculation de la petite vérole, qui a conservé tant de mortels, en a fait périr quelques-uns auxquels on avait donné la petite vérole inconsidérément ; de même l'inoculation du tonnerre mal faite serait dangereuse. Il y a des grands seigneurs dont il ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions. Le tonnerre est de ce nombre. On sait que le professeur de mathématique *Richman* fut tué à Pétersbourg en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre ; *arte suâ periit*. Comme il était philosophe, un professeur théologien ne manqua pas d'imprimer qu'il avait été foudroyé comme *Salmonée* pour avoir usurpé les droits de DIEU, & pour avoir voulu lancer le tonnerre.

Mais si le physicien avait dirigé le fil d'archal hors de la maison, & non pas dans sa chambre bien fermée, il n'aurait point eu le sort de *Salmonée*, d'*Ajax Oïlée*, de l'empereur *Carus*, du fils d'un ministre d'Etat en France, & de plusieurs moines dans les Pyrénées.

Placez votre *conducteur* à quelque distance de la maison, jamais dans votre chambre, & vous n'avez rien à craindre.

Mais [illegible] une ville les maisons se touchent ; choisissez les places, les carrefours, les jardins, les parvis des églises, les cimetières,

suppofé que vous ayez confervé l'abominab usage d'avoir des charniers dans vos villes.

TOPHET.

TOPHET était & eft encore un précipice auprès de Jérufalem, dans la vallée d'Hennon. Cette vallée eft un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'eft dans cette folitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfans à leur Dieu qu'ils appelaient alors *Moloc*; car nous avons remarqué qu'ils ne donnèrent jamais à DIEU que des noms étrangers. *Shadaï* était fyrien; *Adonaï* phénicien, *Jeova* était aussi phénicien; *Eloi*, *Eloim*, *Eloa* chaldéen, ainsi que tous les noms de leurs anges furent chaldéens ou perfans. C'eft ce que nous avons obfervé avec attention.

Tous ces noms différens fignifiaient également le Seigneur, dans le jargon des petites nations devers la Paleftine. Le mot de *Moloc* vient évidemment de *Melk*. C'eft la même chofe que *Melcom* ou *Millcon* qui était la divinité des mille femmes du férail de *Salomon*, favoir fept cents femmes & trois cents concubines. Tous ces noms-là fignifiaient *feigneur*, & chaque village avait fon feigneur.

Des doctes prétendent que *Moloc* était particulièrement le feigneur du feu, & que pour cette raifon les Juifs brûlaient leurs enfans dans le creux de l'idole même de *Moloc*. C'était une grande ftatue de cuivre auffi bien que les Juifs la pouvaient faire. Ils faifaient rougir cette ftatue à un grand feu, quoiqu'ils euffent

très-peu de bois ; & ils jetaient leurs petits enfants dans le ventre de ce dieu, comme nos cuisiniers jettent des écrevisses vivantes dans l'eau toute bouillante de leurs chaudières.

Tels étaient les anciens Welches & les anciens Tudesques quand ils brûlaient des enfans & des femmes en l'honneur de *Teutatès* & d'*Irminsul* : telle la vertu gauloise & la franchise germanique.

Jérémie voulut en vain détourner le peuple juif de ce culte diabolique, en vain il leur reprocha d'avoir bâti une espèce de temple à *Moloc* dans cette abominable vallée. *Ædificaverunt excelsa Tophet quæ est in valle filiorum Hennon ; ut incenderent filios suos & filias suas igni.* (*a*) « Ils ont édifié des hauteurs dans » Tophet qui est dans la vallée des enfans » d'Hennon, pour y brûler leurs fils & leurs » filles par le feu. »

Les Juifs eurent d'autant moins d'égards aux remontrances de *Jérémie*, qu'ils lui reprochaient hautement de s'être vendu au roi de Babylone, d'avoir toujours prêché en sa faveur, d'avoir trahi sa patrie ; & en effet il fut puni de la mort des traîtres, il fut lapidé.

Le livre des Rois nous apprend que *Salomon* bâtit un temple à *Moloc*, mais il ne nous dit pas que ce fût dans la vallée de Tophet. Ce fut dans le voisinage sur la montagne des Oliviers. (*b*) La situation était plus belle, si pourtant il peut y avoir quelque bel aspect dans le territoire affreux de Jérusalem.

(*a*) *Jérémie*, chap. VII.

(*b*) Liv. III, chap. II.

Des commentateurs prétendent qu'*Ac*
roi de Judas fit brûler son fils à l'honn
de *Moloc*, & que le roi *Manassé* fut coupa
de la même barbarie. (*c*) D'autres comment
teurs prétendent (*d*) que ces rois du peuple
DIEU se contentèrent de jeter leurs enf
dans les flammes, mais qu'ils ne les brûlère
pas tout-à-fait. Je le souhaite ; mais il est bie
difficile qu'un enfant ne soit pas brûlé quan
on le met sur un bûcher enflammé.

Cette vallée de Tophet était le *clamar* d
Paris ; c'était là qu'on jetait toutes les immo
dices, toutes les charognes de la ville. C'étai
dans cette vallée qu'on précipitait le bou
émissaire ; c'était la voierie où l'on laissai
pourrir les charognes des suppliciés. Ce fut là
qu'on jeta les corps des deux voleurs qui furent
suppliciés avec le fils de DIEU lui-même. Mais
notre Sauveur ne permit pas que son corps,
sur lequel il avait donné puissance aux bourreaux, fût jeté à la voierie de Tophet selon
l'usage. Il est vrai qu'il pouvait ressusciter aussi-bien dans Tophet que dans le Calvaire ; mais
un bon juif nommé *Joseph*, natif d'Arimathie,
qui s'était préparé un sépulcre pour lui-même
sur le mont Calvaire, y mit le corps du Sauveur, selon le témoignage de *St Matthieu*. Il
n'était pas permis d'enterrer personne dans les
villes ; le tombeau même de *David* n'était pas
dans Jérusalem.

Joseph d'Arimathie était riche, *quidam homo dives ab Arimathiâ*, afin que cette prophétie

(*c*) Liv. IV, chap. XVI, v. 3.

(*d*) Chap. XXI, v. 6.

l'*Isaïe* fût accomplie : *Il donnera* (e) *les méchans pour sa sépulture, & les riches pour sa mort.*

TORTURE.

QUOIQU'IL y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la *torture*, autrement nommée *question*. C'est une étrange manière de questionner les hommes. Ce ne sont pourtant pas de simples curieux qui l'ont inventée ; toutes les apparences sont que cette partie de notre législation doit sa pre-

(e) Le fameux rabbin *Isaac*, dans son Rempart de la foi, au chap. XXIII, entend toutes les prophéties, & surtout celle-là, d'une manière toute contraire à la façon dont nous les entendons. Mais qui ne voit que les Juifs sont séduits par l'intérêt qu'ils ont de se tromper ? en vain répondent-ils qu'ils sont aussi intéressés que nous à chercher la vérité, qu'il y va de leur salut pour eux comme pour nous ; qu'ils seraient plus heureux dans cette vie & dans l'autre, s'ils trouvaient cette vérité ; que s'ils entendent leurs propres écritures différemment de nous, c'est qu'elles sont dans leur propre langue très-ancienne, & non dans nos idiomes très-nouveaux ; qu'un hébreu doit mieux savoir la langue hébraïque qu'un basque ou un poitevin ; que leur religion a deux mille ans d'antiquité plus que la nôtre ; que toute leur Bible annonce les promesses de DIEU faites avec serment de ne changer jamais rien à la loi ; qu'elle fait des menaces terribles contre quiconque osera jamais en altérer une seule parole ; qu'elle veut même qu'on mette à mort tout prophète qui prouverait par des miracles une autre religion ; qu'enfin ils sont les enfans de la maison, & nous des étrangers qui avons ravi leurs dépouilles. On sent bien que ce sont-là de très-mauvaises raisons qui ne méritent pas d'être réfutées.

mière origine à un voleur de grand chemi
La plupart de ces messieurs sont encore da
l'usage de serrer les pouces, de brûler l
pieds, & de questionner par d'autres tourme
ceux qui refusent de leur dire où ils ont n
leur argent.

Les conquérans ayant succédé à ces voleu
trouvèrent l'invention fort utile à leurs inté
rêts, ils la mirent en usage quand ils soup
çonnèrent qu'on avait contre eux quelque
mauvais desseins, comme, par exemple, celu
d'être libre; c'était un crime de lèse-majest
divine & humaine. Il fallait connaître les com-
plices; & pour y parvenir on fesait souffri
mille morts à ceux qu'on soupçonnait, parce
que selon la jurisprudence de ces premiers
héros, quiconque était soupçonné d'avoir eu
seulement contre eux quelque pensée peu re-
pectueuse, était digne de mort. Dès qu'on a
mérité ainsi la mort, il importe peu qu'on y
ajoute des tourmens épouvantables de plusieurs
jours, & même de plusieurs semaines; cel
même tient je ne sais quoi de la Divinité. La
Providence nous met quelquefois à la torture
en y employant la pierre, la gravelle, la
goutte, le scorbut, la lèpre, la vérole grande
ou petite, le déchirement d'entrailles, les con-
vulsions de nerfs, & autres exécuteurs de
vengeances de la Providence.

Or, comme les premiers despotes furent,
de l'aveu de tous leurs courtisans, des image
de la Divinité, ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui est très-singulier, c'est qu'il n'est
jamais parlé de question, de torture dans le
livres juifs. C'est bien dommage qu'une natio

si douce, si honnête, si compatissante n'ait pas connu cette façon de savoir la vérité. La raison en est, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas besoin. DIEU la leur fesait toujours connaître comme à son peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, & le coupable qu'on soupçonnait avait toujours rafle de six. Tantôt on allait au grand-prêtre qui consultait DIEU sur le champ par l'*urim* & le *thummim*. Tantôt on s'adressait au voyant, au prophète; & vous croyez bien que le voyant & le prophète découvrait tout aussi-bien les choses les plus cachées que l'*urim* & le *thummim* du grand-prêtre. Le peuple de DIEU n'était pas réduit comme nous à interroger, à conjecturer; ainsi la torture ne put être chez lui en usage. Ce fut la seule chose qui manquât aux mœurs du peuple saint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus, qu'un conseiller de la tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène have, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue & sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir de l'appliquer à la grande & à la petite torture en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence; & comme dit très bien la comédie des Plaideurs, *cela fait toujours passer une heure ou deux.*

Le grave magistrat qui a acheté pour quelqu'argent le droit de faire ces expériences sur son prochain, va conter à dîner à sa femme

ce qui s'est passé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la seconde elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes sont curieuses; & ensuite la première chose qu'elle lui dit lorsqu'il rentre en robe chez lui: Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne?

Les Français qui passent, je ne sais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant-général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit & d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, & même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau; les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent non-seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main & qu'on brûlât son corps à petit feu; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chanté, & combien de processions il avait vu passer le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le treizième ou dans le quatorzième siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'opéra qui ont les mœurs fort douces, par nos danseurs d'opéra qui ont de la grâce, par

par mademoiselle *Clairon* qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769; une impératrice vient de donner à ce vaste Etat des lois qui auraient fait honneur à *Minos*, à *Numa*, & à *Solon*, s'ils avaient eu assez d'esprit pour les inventer. La plus remarquable est la tolérance universelle; la seconde est l'abolition de la torture. La justice & l'humanité ont conduit sa plume; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui étant depuis longtemps civilisée, est encore conduite par d'anciens usages atroces! Pourquoi changerions-nous notre jurisprudence? dit-elle; l'Europe se sert de nos cuisiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers; donc nos lois sont bonnes. (*)

TRANSSUBSTANTIATION.

LES protestans, & surtout les philosophes protestans, regardent la transsubstantiation comme le dernier terme de l'impudence des moines, & de l'imbécibilité des laïques. Ils ne gardent aucune mesure sur cette croyance qu'ils appellent monstrueuse; ils ne pensent pas même qu'il y ait un seul homme de bon sens, qui, après avoir réfléchi, ait pu l'embrasser sérieusement. Elle est, disent-ils, si absurde, si contraire à toutes les lois de la physique, si contradictoire, que DIEU même ne pourrait

(*) Voyez *Question*.

Il admit trois essences divines, le père, le suprême, le producteur ; le père des autres dieux est la première essence.

La seconde est le Dieu visible, ministre du DIEU invisible, le verbe, l'entendement, le grand démon,

La troisième est le monde.

Il est vrai que *Platon* dit souvent des choses toutes différentes & même toutes contraires ; c'est le privilége des philosophes grecs : & *Platon* s'est servi de son droit plus qu'aucun des anciens & des modernes.

Un vent grec poussa ces nuages philosophiques d'Athènes dans Alexandrie, ville prodigieusement entêtée de deux choses, d'argent & de chimères. Il y avait dans Alexandrie des juifs qui ayant fait fortune se mirent à philosopher.

La métaphysique a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est-là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris ; & pour peu qu'on ait l'esprit un peu subtil & bien faux, on peut être sûr d'aller loin.

Philon le juif fut un philosophe de cette espèce ; il était contemporain de JESUS-CHRIST ; mais il eut le malheur de ne le pas connaître, non plus que *Josephe* l'historien. Ces deux hommes considérables, employés dans le chaos des affaires d'Etat, furent trop éloignés de la lumière naissante. Ce *Philon* était une tête toute métaphysique, toute allégorique, toute mystique. C'est lui qui dit que DIEU devait

former le monde en six jours, comme il le forma selon *Zoroastre* en six temps, (*a*) *parce que trois est la moitié de six, & que deux en est le tiers, & que ce nombre est mâle & femelle.*

Ce même homme entêté des idées de *Platon*, dit, en parlant de l'ivrognerie, que DIEU & la sagesse se marièrent, & que la sagesse accoucha d'un fils bien-aimé, ce fils est le monde.

Il appelle les anges les verbes de DIEU, & le monde verbe de DIEU, *logon tou Theou.*

Pour *Flavien Josephe*, c'était un homme de guerre qui n'avait jamais entendu parler du *Logos*, & qui s'en tenait aux dogmes des pharisiens, uniquement attachés à leurs traditions.

Cette philosophie platonicienne perça des Juifs d'Alexandrie jusqu'à ceux de Jérusalem. Bientôt toute l'école d'Alexandrie, qui était la seule savante, fut platonicienne; & les chrétiens qui philosophaient ne parlèrent plus que du *Logos.*

On sait qu'il en était des disputes de ces temps-là comme de celles de ce temps-ci. On cousait à un passage mal entendu un passage inintelligible qui n'y avait aucun rapport. On en supposait un second, on en falsifiait un troisième; on fabriquait des livres entiers qu'on attribuait à des auteurs respectés par le troupeau. Nous en avons vu cent exemples au mot *Apocryphe.*

Cher lecteur, jetez les yeux, de grâce, sur ce passage de *Clément Alexandrin*: (*b*) *Lorsque Platon dit qu'il est difficile de connaître le*

(*a*) Page 4, édition 1719.

(*b*) Strom. liv. V.

père de l'univers, non-seulement il fait voir par-là que le monde a été engendré, mais qu'il a été engendré comme fils de DIEU. Entendez-vous ces logomachies, ces équivoques? voyez-vous la moindre lumière dans ce chaos d'expressions obscures?

O Locke, Locke! venez, définissez les termes. Je ne crois pas que de tous ces disputeurs platoniciens il y en eût un seul qui s'entendît. On distingua deux verbes; le *Logos endiathétos*, le verbe en la pensée; & le verbe produit, *Logos prophorikos*. On eut l'éternité d'un verbe, & la prolation, l'émanation d'un autre verbe.

Le livre des *Constitutions apostoliques*, (c) ancien monument de fraude, mais aussi ancien dépôt des dogmes informes de ces temps obscurs, s'exprime ainsi:

Le père qui est antérieur à toute génération, à tout commencement, ayant tout créé par son fils unique, a engendré sans intermède ce fils par sa volonté & sa puissance.

Ensuite *Origène* avança (*d*) que le St Esprit a été créé par le fils, par le verbe.

Puis vint *Eusèbe* de Césarée qui enseigna (*e*) que l'esprit, paraclet, n'est ni Dieu ni fils.

L'avocat *Lactance* fleurit en ce temps-là. (*f*) *Le fils de* DIEU, dit-il *est le verbe, comme les autres anges sont les esprits de* DIEU. *Le verbe est un esprit proféré par une voix signi-*

(*c*) Liv. VIII, chap. XLII.

(*d*) I. partie sur *St Jean.*

(*e*) Théol. liv. II, chap. VI.

(*f*) Liv. IV, chap. VIII.

ficative, l'esprit procédant du nez, & la parole de la bouche. Il s'ensuit qu'il y a différence entre le fils de DIEU *& les autres anges, ceux-ci étant émanés comme esprits tacites & muets. Mais le fils étant esprit est sorti de la bouche avec son & voix pour prêcher le peuple.*

On conviendra que l'avocat *Lactance* plaidait sa cause d'une étrange manière. C'était raisonner à la *Platon*; c'était puissamment raisonner.

Ce fut environ ce temps-là que, parmi les disputes violentes sur la Trinité, on inséra dans la première épître de *St Jean* ce fameux verset : *Il y en a trois qui rendent témoignage en terre, l'esprit ou le vent, l'eau, & le sang; & ces trois sont un.* Ceux qui prétendent que ce verset est véritablement de *St Jean* sont bien plus embarrassés que ceux qui le nient, car il faut qu'ils l'expliquent.

St Augustin dit que le vent signifie le Père, l'eau le St Esprit, & que le sang veut dire le Verbe. Cette explication est belle, mais elle laisse toujours un peu d'embarras.

St Irénée va bien plus loin; il dit (g) que *Rahab* la prostituée de Jéricho, en cachant chez elle trois espions du peuple de DIEU, cacha le Père, le Fils, & le St Esprit; cela est fort, mais cela n'est pas net.

D'un autre côté, le grand, le savant *Origène* nous confond d'une autre manière. Voici un de ses passages parmi bien d'autres : (h) *Le Fils est autant au-dessous du Père, que lui &*

(g) Liv. IV, chap. XXXVII.

(h) Liv. XXIV, sur *St Jean*.

le St Esprit sont au-dessus des plus nobles créatures.

Après cela que dire? comment ne pas convenir avec douleur que personne ne s'entendait ? comment ne pas avouer que depuis les premiers chrétiens ébionites, ces hommes si mortifiés & si pieux, qui révérèrent toujours JESUS quoiqu'ils le crussent fils de *Joseph*, jusqu'à la grande dispute d'*Athanase*, le platonisme de la Trinité ne fut jamais qu'un sujet de querelles. Il fallait absolument un juge suprême qui décidât ; on le trouva enfin dans le concile de Nicée ; encore ce concile produisit-il de nouvelles factions & des guerres.

Explication de la Trinité suivant Abauzit.

« L'ON ne peut parler avec exactitude de » la manière dont se fait l'union de DIEU » avec JESUS-CHRIST, qu'en rapportant les » trois sentimens qu'il y a sur ce sujet, & » qu'en fesant des réflexions sur chacun d'eux. »

Sentiment des orthodoxes.

« LE premier sentiment est celui des ortho- » doxes. Ils y établissent, 1°. une distinction » de trois personnes dans l'essence divine avant » la venue de JESUS-CHRIST au monde. » 2°. Que la seconde de ces personnes s'est » unie à la nature humaine de JESUS-CHRIST. » 3°. Que cette union est si étroite, que par-là » JESUS-CHRIST est Dieu ; qu'on peut lui » attribuer la création du monde, & toutes

» les

» les perfections divines, & qu'on peut l'adorer
» d'un culte suprême. »

Sentiment des unitaires.

« Le second est celui des unitaires. Ne
» concevant point la distinction des personnes
» dans la Divinité, ils établissent, 1°. Que
» la divinité s'est unie à la nature humaine
» de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette union est
» telle que l'on peut dire que JESUS-CHRIST est
» Dieu; que l'on peut lui attribuer la création
» & toutes les perfections divines, & l'adorer
» d'un culte suprême. »

Sentiment des sociniens.

« Le troisième sentiment est celui des so-
» ciniens, qui, de même que les unitaires,
» ne concevant point de distinction de per-
» sonnes dans la Divinité, établissent, 1°. Que
» la Divinité s'est unie à la nature humaine
» de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette union est
» fort étroite. 3°. Qu'elle n'est pas telle que
» l'on puisse appeler JESUS-CHRIST Dieu, ni
» lui attribuer les perfections divines & la
» création, ni l'adorer d'un culte suprême;
» & ils pensent pouvoir expliquer tous les
» passages de l'Ecriture sans être obligés d'ad-
» mettre aucune de ces choses. »

Réflexions sur le premier sentiment.

« Dans la distinction qu'on fait des trois
» personnes dans la Divinité, ou on retient

» l'idée ordinaire des personnes, ou on n
» la retient pas. Si on retient l'idée ordinair
» des personnes, on établit trois Dieux; cel
» est certain. Si l'on ne retient pas l'idé
» ordinaire des trois personnes, ce n'est plus
» alors qu'une distinction de propriétés, c
» qui revient au second sentiment. Ou, si o
» ne veut pas dire que ce n'est pas une dis-
» tinction des personnes proprement dites,
» ni une distinction de propriétés, on établit
» une distinction dont on n'a aucune idée.
» Et il n'y a point d'apparence que pour faire
» soupçonner en DIEU une distinction dont on
» ne peut avoir aucune idée, l'Ecriture veuille
» mettre les hommes en danger de devenir
» idolâtres en multipliant la Divinité. Il est
» d'ailleurs surprenant que cette distinction
» de personnes ayant toujours été, ce ne soit
» que depuis la venue de JESUS-CHRIST
» qu'elle a été révélée, & qu'il soit nécessaire
» de les connaître. »

Réflexions sur le second sentiment.

« IL n'y a pas à la vérité un si grand danger
» de jeter les hommes dans l'idolâtrie dans
» le second sentiment que dans le premier;
» mais il faut avouer pourtant qu'il n'en est
» pas entièrement exempt. En effet, comme
» par la nature de l'union qu'il établit entre
» la Divinité & la nature humaine de JESUS-
» CHRIST, on peut appeler JESUS-CHRIST
» Dieu, & l'adorer : voilà deux objets d'ado-
ration, JESUS-CHRIST & DIEU. J'avoue
qu'on dit que ce n'est que DIEU qu'on doit

» adorer en JESUS-CHRIST : mais qui ne ſait » l'extrême penchant que les hommes ont de » changer les objets inviſibles du culte en » des objets qui tombent ſous les ſens, ou du » moins ſous l'imagination ; penchant qu'ils » ſuivront ici avec d'autant moins de ſcrupule, » qu'on dit que la Divinité eſt perſonnellement » unie à l'humanité de JESUS-CHRIST. »

Réflexions ſur le troiſième ſentiment.

« LE troiſième ſentiment, outre qu'il eſt » très-ſimple & conforme aux idées de la » raiſon, n'eſt ſujet à aucun ſemblable danger » de jeter les hommes dans l'idolâtrie : quoique » par ce ſentiment JESUS-CHRIST ne ſoit » qu'un ſimple homme, il ne faut pas craindre » que par-là il ſoit confondu avec les pro- » phètes ou les ſaints du premier ordre. Il » reſte toujours dans ce ſentiment une diffé- » rence entr'eux & lui. Comme on peut ima- » giner preſque à l'infini des degrés d'union » de la Divinité avec un homme, ainſi on » peut concevoir qu'en particulier l'union de » la Divinité avec JESUS-CHRIST a un ſi haut » degré de connaiſſance, de puiſſance, de » félicité, de perfection, de dignité, qu'il y » a toujours eu une diſtance immenſe entre » lui & les plus grands prophètes. Il ne s'agit » que de voir ſi ce ſentiment peut s'accorder » avec l'Ecriture, & s'il eſt vrai que le titre » de Dieu, que les perfections divines, que » la création, que le culte ſuprême ne ſoient » jamais attribués à JESUS-CHRIST dans les » évangiles. »

C'était au philosophe *Abauzit* à voir tout cela. Pour moi, je me soumets de cœur, de bouche, & de plume à tout ce que l'Eglise catholique a décidé, & à tout ce qu'elle décidera sur quelque dogme que ce puisse être. Je n'ajouterai qu'un mot sur la Trinité ; c'est que nous avons une décision de *Calvin* sur ce mystère. La voici :

« En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, & » qu'il se fasse scrupule de se servir des mots » Trinité & Personne, nous ne croyons » pas que ce soit une raison pour rejeter cet » homme ; nous devons le supporter sans le » chasser de l'Eglise, & sans l'exposer à aucune censure comme un hérétique. »

C'est après une déclaration aussi solennelle que *Jean Chauvin*, dit *Calvin*, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu avec des fagots verts, *Michel Servet* de Villa-Nueva. Cela n'est pas bien.

TYRAN.

Tyrannos signifiait autrefois celui qui avait su s'attirer la principale autorité ; comme roi, *Bazileus*, signifiait celui qui était chargé de rapporter les affaires au sénat.

Les acceptions des mots changent avec le temps. *Idiotès* ne voulait dire d'abord qu'un solitaire, un homme isolé : avec le temps il devint le synonyme de sot.

On donne aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes & injustes.

Cromwell était un tyran sous ces deux aspects. Un bourgeois qui usurpe l'autorité suprême, qui, malgré toutes les lois, supprime la chambre des pairs, est sans doute un tyran usurpateur. Un général qui fait couper le cou à son roi prisonnier de guerre, viole à la fois & ce qu'on appelle les lois de la guerre, & les lois des nations, & celles de l'humanité. Il est tyran, il est assassin & parricide.

Charles I n'était point tyran, quoique la faction victorieuse lui donnât ce nom : il était, à ce qu'on dit, opiniâtre, faible, & mal conseillé. Je ne l'assurerai pas ; car je ne l'ai pas connu, mais j'assure qu'il fut très-malheureux.

Henri VIII était tyran dans son gouvernement, comme dans sa famille, & couvert du sang de deux épouses innocentes ; comme de celui des plus vertueux citoyens : il mérite l'exécration de la postérité. Cependant il ne fut point puni ; & *Charles I* mourut sur un échafaud.

Elisabeth fit une action de tyrannie, & son parlement une de lâcheté infame, en fesant assassiner par un bourreau la reine *Marie Stuart*. Mais dans le reste de son gouvernement elle ne fut point tyrannique ; elle fut adroite & comédienne, mais prudente & forte.

Richard III fut un tyran barbare ; mais il fut puni.

Le pape *Alexandre VI* fut un tyran, plus exécrable que tous ceux-là ; & il fut heureux dans toutes ses entreprises.

Christiern II fut un tyran aussi méchant qu'*Alexandre VI*, & fut châtié, mais il ne le fut point assez.

Si on veut compter les tyrans turcs, les tyrans grecs, les tyrans romains, on en trouvera autant d'heureux que de malheureux. Quand je dis heureux, je parle selon le préjugé vulgaire, selon l'acception ordinaire du mot, selon les apparences; car qu'ils aient été heureux réellement, que leur ame ait été contente & tranquille, c'est ce qui me paraît impossible.

Constantin le grand fut évidemment un tyran à double titre. Il usurpa dans le nord de l'Angleterre la couronne de l'empire romain, à la tête de quelques légions étrangères, malgré toutes les lois, malgré le sénat & le peuple qui élurent légitimement *Maxence*. Il passa toute sa vie dans le crime, dans les voluptés, dans les fraudes & dans les impostures. Il ne fut point puni; mais fut-il heureux? DIEU le sait. Et je sais que ses sujets ne le furent pas.

Le grand *Théodose* était le plus abominable des tyrans quand, sous prétexte de donner une fête, il fesait égorger dans le cirque quinze mille citoyens romains, plus ou moins, avec leurs femmes & leurs enfans; & qu'il ajoutait à cette horreur la facétie de passer quelques mois sans aller s'ennuyer à la grand'messe. On a presque mis ce *Théodose* au rang des bienheureux; mais je serais bien fâché qu'il eût été heureux sur la terre. En tout cas, il sera toujours bon d'assurer aux tyrans qu'ils ne seront jamais heureux dans ce monde, comme il est bon de faire accroire à nos maîtres-d'hôtel & à nos cuisiniers qu'ils seront damnés éternellement s'ils nous volent.

Les tyrans du bas empire grec furent presque tous détrônés, assassinés les uns par les autres. Tous ces grands coupables furent tour à tour les exécuteurs de la vengeance divine & humaine.

Parmi les tyrans turcs on en voit autant de déposés que de morts sur leur trône.

A l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre, qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique, dont ils ont été chargés, le nombre de ces *Amans*, de ces *Séjans* est un infini du premier ordre.

TYRANNIE.

On appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, & qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins. Il n'y a point de ces tyrans-là en Europe.

On distingue la tyrannie d'un seul & celle de plusieurs. Cette tyrannie de plusieurs serait celle d'un corps qui envahirait les droits des autres corps, & qui exercerait le desp[illegible] y à la faveur des lois corromp[illegible] espèce de tyrans en a pas non plus d[illegible] Europ[illegible]

Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre ? Sous aucune ; mais s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs. Un despote a toujours quelques bons momens ; une assembée de despotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injus-

tice, je peux le désarmer par sa maîtresse, par son confesseur, ou par son page; mais une compagnie de graves tyrans est inaccessible à toutes les séductions. Quand elle n'est pas injuste, elle est au moins dure, & jamais elle ne répand de grâces.

Si je n'ai qu'un despote, j'en suis quitte pour me ranger contre un mur lorsque je le vois passer, ou pour me prosterner, ou pour frapper la terre de mon front, selon la coutume du pays; mais s'il y a une compagnie de cent despotes, je suis exposé à répéter cette cérémonie cent fois par jour, ce qui est très-ennuyeux à la longue quand on n'a pas les jarrets souples. Si j'ai une métairie dans le voisinage de l'un de nos seigneurs, je suis écrasé; si je plaide contre un parent des parens d'un de nos seigneurs, je suis ruiné. Comment faire? J'ai peur que dans ce monde on ne soit réduit à être enclume ou marteau; heureux qui échappe à cette alternative!

U.

UNIVERSITÉ.

Du *Boulai*, dans son *Histoire de l'université de Paris*, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de *Charlemagne*. Il est vrai que telle est l'opinion de *Gaguin* & de *Gilles* de Beauvais; mais outre que les auteurs contemporains, comme *Eginard*, *Almon*, *Reginon*, & *Sigebert*, ne font

aucune mention de cet établiſſement, *Paſquier* & du *Tillet* aſſurent expreſſément qu'il commença dans le douzième ſiècle, ſous les règnes de *Louis le jeune* & de *Philippe-Auguſte*.

D'ailleurs les premiers *ſtatuts* de l'univerſité ne furent dreſſés par *Robert de Corcéon*, légat du St Siége, que l'an 1215 ; & ce qui prouve qu'elle eut d'abord la même forme qu'aujourd'hui, c'eſt qu'une bulle de *Grégoire IX*, de l'an 1231, fait mention des maîtres en théologie, des maîtres en droit, des phyſiciens, (on appelait alors ainſi les médecins) & enfin des artiſtes. Le nom d'univerſité vient de la ſuppoſition que ces quatres corps que l'on nomme facultés feſaient l'univerſité des études, c'eſt-à-dire, comprenaient toutes celles que l'on peut faire.

Les papes, au moyen de ces établiſſemens dont ils jugeaient les déciſions, devinrent les maîtres de l'inſtruction des peuples ; & le même eſprit qui feſait regarder comme une faveur la permiſſion accordée aux membres du parlement de Paris de ſe faire enterrer en habit de cordelier, comme nous l'avons vu à l'article *Quête*, dicta les arrêts donnés par cette cour ſouveraine contre ceux qui osèrent s'élever contre une ſcolaſtique inintelligible, laquelle, de l'aveu de l'abbé *Trithème*, n'était qu'une fauſſe ſcience qui avait gâté la religion. En effet, ce que *Conſtantin* n'avait fait qu'inſinuer touchant la ſibylle de Cumes, a été dit expreſſément d'*Ariſtote*. Le cardinal *Pallavicini* relève la maxime de je ne ſais quel moine *Paul*, qui diſait plaiſamment que, ſans *Ariſtote*, l'E-

finoé, par la mer Rouge, & par l'Océan indien. L'empereur *Yventi*, premier du nom, régnait alors ; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage & très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrétement par ses interprètes des usages, des sciences & de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer & où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui sortit de terre en Toscane. Ces peuples adorent un Dieu suprême & unique qu'ils appellent toujours Dieu très-grand & très-bon. Cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée *Flora* ; & les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces. Une de ces petites divinités est la déesse des tetons ; l'autre celle des fesses. Il y a un pénate qu'on appelle le dieu *Pet*. L'empereur *Yventi* se met à rire : les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des

fous ou des imposteurs qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine ; mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs. Il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que *César* réforme actuellement le calandrier ; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie ; qu'on a laissé subsister cette institution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps grossier ; que tous les honnêtes gens se moquent des augures ; que *César* ne les a jamais consultés ; qu'au rapport d'un très-grand homme nommé *Caton*, jamais augure n'a pu parler à son camarade sans rire ; & qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur & le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvage intitulé *de la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les aruspices, toutes les prédictions, & tous les sortiléges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron*, les interprètes le traduisent ; il admire le livre & la république romaine.

VAMPIRES.

QUOI ! c'est dans notre dix-huitième siècle qu'il y a eu des vampires ! c'est après le règne des *Locke*, des *Shaftesbury*, des *Tranchard*, des *Colins* ; c'est sous le règne des d'*Alembert*, des *Diderot*, des *St Lambert*, des *Duclos* ; qu'on a cru aux vampires ; & que le révérend

père dom *Augustin Calmet*, prêtre, bénéd
de la congrégation de St Vannes & de
Hidulphe, abbé de Sénone, abbaye de
mille livres de rentes, voisine de deux au
abbayes du même revenu, a imprimé & re
primé l'histoire des vampires avec l'approba
de la sorbonne, signée *Marcilli*!

Ces vampires étaient des morts qui sort
la nuit de leurs cimetières pour venir suce
sang des vivans soit à la gorge ou au ven
après quoi ils allaient se remettre dans le
fosses. Les vivans sucés maigrissaient, pâ
saient, tombaient en consomption, & *les* m
suceurs engraissaient, prenaient des coule
vermeilles, étaient tout-à-fait appéti
C'était en Pologne, en Hongrie, en Sile
en Moravie, en Autriche, en Lorraine,
les morts fesaient cette bonne chère.
n'entendait point parler de vampires à Lon
ni même à Paris. J'avoue que dans *ces*
villes il y eut des agioteurs, des trait
des gens d'affaires, qui sucèrent en plein jo
le sang du peuple, mais ils n'étaient po
morts quoique corrompus. Ces suceurs vé
tables ne demeuraient pas dans des cimetière
mais dans des palais fort agréables.

Qui croirait que la mode des *vampires* no
vint de la Grèce? Ce n'est pas de la Grè
d'*Alexandre*, d'*Aristote*, de *Platon*, d'*Epicur*
de *Démosthène*, mais de la Grèce chrétienne
malheureusement schismatique.

Depuis long-temps les chrétiens du rite gr
s'imaginent que les corps des chrétiens du ri
latin, enterrés en Grèce, ne pourrissent poin
ce qu'ils sont excommuniés. C'est précise

ment le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps qui ne se corrompent point, sont marqués du sceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de saints, nous les adorons de l'adoration de dulie.

Les Grecs sont persuadés que ces morts sont sorciers; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, selon qu'ils prononcent la seconde lettre de l'alphabet. Ces morts grecs vont dans les maisons sucer le sang des petits enfans, manger le souper des pères & mères, boire leur vin, & casser tous les meubles. On ne peut les mettre à la raison qu'en les brûlant, quand on les attrape. Mais il faut avoir la précaution de ne les mettre au feu qu'après leur avoir arraché le cœur que l'on brûle à part.

Le célébre *Tournefort*, envoyé dans le Levant par *Louis XIV*, ainsi que tant d'autres virtuoses, (*a*) fut témoin de tous les tours attribués à un de ces broucolacas, & de cette cérémonie.

Après la médisance rien ne se communique plus promptement que la superstition, le fanatisme, le sortilége, & les contes des revenans. Il y eut des broucolacas en Valachie, en Moldavie, & bientôt chez les Polonais, lesquels sont du rite romain. Cette superstition leur manquait; elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires depuis 1730 jusqu'en 1735; on les guetta, on leur arracha le cœur, & on les

(*a*) *Tournefort*, tom. I, pag. 155 & suiv.

brûla : ils ressemblaient aux anciens marty plus on en brûlait, plus il s'en trouvait.

Calmet enfin devint leur historiographe traita les vampires comme il avait traité l cien & le nouveau testament, en rappor fidellement tout ce qui avait été dit avant lu

C'est une chose à mon gré très-curieu que les procès-verbaux faits juridiquem concernant tous les morts qui étaient so de leurs tombeaux pour venir sucer les p garçons & les petites filles de leur voisin *Calmet* rapporte qu'en Hongrie deux offi délégués par l'empereur *Charles VI*, a du bailli du lieu & du bourreau, allèrent enquête d'un vampire, mort depuis six semai qui suçait tout le voisinage. On le trouva d sa bière frais, gaillard, les yeux ouverts, demandant à manger. Le bailli rendit sen tence. Le bourreau arracha le cœur au vamp & le brûla ; après quoi le vampire ne mang plus.

Qu'on ose douter, après cela, des mor ressuscités, dont nos anciennes légendes so remplies, & de tous les miracles rapportés p *Bollandus*, & par le sincère & révérend do *Ruinart* !

Vous trouvez des histoires de vampires jusq dans les lettres juives de ce d'*Argens* que l jésuites, auteurs du journal de Trévoux, o accusé de ne rien croire. Il faut voir com ils triomphèrent de l'histoire du vampire Hongrie ; comme ils remerciaient DIEU & Vierge d'avoir enfin converti ce pauvre d'*A gens*, chambellan d'un roi qui ne croyait poi aux vampires.

Voi

Voilà donc, disaient-ils, ce fameux incrédule qui a osé jeter des doutes sur l'apparition de l'ange à la Ste Vierge; sur l'étoile qui conduisit les mages; sur la guérison des possédés; sur la submersion de deux mille cochons dans un lac; sur une éclipse de soleil en pleine lune; sur la résurrection des morts qui se promenèrent dans Jérusalem: son cœur s'est amolli, son esprit s'est éclairé, il croit aux vampires.

Il ne fut plus question alors d'examiner si tous ces morts étaient ressuscités par leur propre vertu, ou par la puissance de DIEU, ou par celle du diable. Plusieurs grands théologiens de Lorraine, de Moravie & de Hongrie étalèrent leurs opinions & leur science. On rapporta tout ce que *St Augustin*, *St Ambroise*, & tant d'autres saints avaient dit de plus inintelligible sur les vivans & sur les morts. On rapporta tous les miracles de *St Etienne* qu'on trouve au septième livre des œuvres de *St Augustin*; voici un des plus curieux. Un jeune homme fut écrasé dans la ville d'Aubzal en Afrique sous les ruines d'une muraille; la veuve alla sur le champ invoquer *St Etienne*, à qui elle était très-dévote. *St Etienne* le ressuscita. On lui demanda ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Messieurs, dit-il, quand mon ame eut quitté mon corps, elle rencontra une infinité d'ames qui lui fesaient plus de questions sur ce monde-ci que vous ne m'en faites sur l'autre. J'allais je ne sais où, lorsque j'ai rencontré *St Etienne* qui m'a dit: rendez ce que vous avez reçu. Je lui ai répondu: que voulez-vous que je vous rende, vous ne m'avez jamais rien donné? Il m'a répété trois fois: rendez

ce que vous avez reçu. Alors j'ai compris qu'il voulait parler du *credo*. Je lui ai récité mon *credo*, & soudain il m'a ressuscité.

On cita sur-tout les histoires rapportées par *Sulpice Sévère* dans la vie de *St Martin*. On prouva que *St Martin* avait entr'autres ressuscité un damné.

Mais toutes ces histoires, quelque vraies qu'elles puissent être, n'avaient rien de commun avec les vampires qui allaient sucer le sang de leurs voisins, & venaient ensuite se replacer dans leurs bières. On chercha si on ne trouverait pas dans l'ancien Testament ou dans la mythologie quelque vampire qu'on pût donner pour exemple ; on n'en trouva point. Mais il fut prouvé que les morts buvaient & mangeaient, puisque chez tant de nations anciennes on mettait des vivres sur leurs tombeaux.

La difficulté était de savoir si c'était l'ame ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un & l'autre. Les mets délicats & peu substantiels, comme les méringues, la crême fouettée, & les fruits fondans, étaient pour l'ame ; les rost-bif étaient pour le corps.

Les rois de Perse furent, dit-on, les premiers qui se firent servir à manger après leur mort. Presque tous les rois d'aujourd'hui les imitent ; mais ce sont les moines qui mangent leur dîner & leur souper, & qui boivent le vin. Ainsi les rois ne sont pas à proprement parler des vampires. Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois & des peuples.

Il est bien vrai que *St Stanislas* qui avait acheté une terre considérable d'un gentilhomme

polonais, & qui ne l'avait point payée, étant poursuivi devant le roi *Boleslas* par les héritiers, ressuscita le gentilhomme; mais ce fut uniquement pour se faire donner quittance. Et il n'est point dit qu'il ait donné seulement un pot de vin au vendeur, lequel s'en retourna dans l'autre monde sans avoir ni bu ni mangé.

On agite ensuite la grande question, si l'on peut absoudre un vampire qui est mort excommunié. Cela va plus au fait.

Je ne suis pas assez profond dans la théologie pour dire mon avis sur cet article; mais je serais volontiers pour l'absolution; parce que dans toutes les affaires douteuses, il faut toujours prendre le parti le plus doux.

Odia restringenda, favores ampliandi.

Le résultat de tout ceci est qu'une grande partie de l'Europe a été infestée de vampires pendant cinq ou six ans, & qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des convulsionnaires en France pendant plus de vingt ans, & qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des possédés pendant dix-sept cents ans, & qu'il n'y en a plus; qu'on a toujours ressuscité des morts depuis *Hippolite*, & qu'on n'en ressuscite plus; que nous avons eu des jésuites en Espagne, en Portugal, en France, dans les deux Siciles, & que nous n'en avons plus.

VÉNALITÉ.

Ce faussaire dont nous avons tant parlé, qui fit le testament du cardinal de *Richelieu*,

dit au chapitre IV, *qu'il vaut mieux laisser la vénalité & le droit annuel, que d'abolir ces deux établissemens difficiles à changer tout d'un coup sans ébranler l'Etat.*

Toute la France répétait, & croyait répéter après le cardinal de *Richelieu*, que la vénalité des offices de judicature était très-avantageuse.

L'abbé de *St Pierre* fut le premier qui, croyant encore que le prétendu testament était du cardinal, osa dire dans ses observations sur le chapitre IV : *Le cardinal s'est engagé dans un mauvais pas, en soutenant que quant à présent la vénalité des charges peut être avantageuse à l'Etat. Il est vrai qu'il n'est pas possible de rembourser toutes les charges.*

Ainsi non-seulement cet abus paraissait à tout le monde irréformable, mais utile : on était si accoutumé à cet opprobre qu'on ne le sentait pas ; il semblait éternel ; un seul homme en peu de mois l'a su anéantir.

Répétons donc qu'on peut tout faire, tout corriger ; que le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent est de n'avoir que des demi-volontés & des demi-moyens. Si *Pierre le grand* n'avait pas voulu fortement, deux mille lieues de pays seraient encore barbares.

Comment donner de l'eau dans Paris à trente mille maisons qui en manquent ? comment payer les dettes de l'Etat ? comment se soustraire à la tyrannie révérée d'une puissance étrangère qui n'est pas une puissance, & à laquelle on paye en tribut les premiers fruits ? Osez-le

vouloir, & vous en viendrez à bout plus aisément que vous n'avez extirpé les jésuites, & purgé le théâtre de petits-maîtres.

VENISE,

Et par occasion de la liberté.

NULLE puissance ne peut reprocher aux Vénitiens d'avoir acquis leur liberté par la révolte ; nulle ne peut leur dire : Je vous ai affranchis, voilà le diplôme de votre manumission.

Ils n'ont point usurpé leurs droits comme les *Césars* usurpèrent l'empire, comme tant d'évêques, à commencer par celui de Rome, ont usurpé les droits régaliens ; ils sont seigneurs de Venise (si l'on ose se servir de cette audacieuse comparaison) comme DIEU est seigneur de la terre, parce qu'il l'a fondée.

Attila, qui ne prit jamais le titre de *fléau de Dieu*, va ravageant l'Italie. Il en avait autant de droit qu'en eurent depuis *Charlemagne* l'austrasien, & *Arnould le bâtard* carinthien, & *Gui* duc de Spolète, & *Bérenger* marquis de Frioul, & les évêques qui voulaient se faire souverains.

Dans ce temps de brigandages militaires & ecclésiastiques, *Attila* passe comme un vautour, & les Vénitiens se sauvent dans la mer comme des alcions. Nul ne les protège qu'eux-mêmes ; ils font leur nid au milieu des eaux ; ils l'agrandissent, ils le peuplent ; ils le défendent ; ils l'enrichissent. Je demande s'il est pos-

sible d'imaginer une possession plus juste ? Notre père *Adam*, qu'on suppose avoir vécu dans le beau pays de la Mésopotamie, n'était pas à plus juste titre seigneur & jardinier du paradis terrestre.

J'ai lu le *Squittinio della libertà di Venezia*, & j'en ai été indigné.

Quoi ! Venise ne serait pas originairement libre, parce que les empereurs grecs, superstitieux, & méchans, & faibles, & barbares, disent : Cette nouvelle ville a été bâtie sur notre ancien territoire ; & parce que des allemands, ayant le titre d'*empereur d'Occident*, disent : Cette ville étant dans l'Occident, est de notre domaine ?

Il me semble voir un poisson volant, poursuivi à la fois par un faucon & par un requin, & qui échappe à l'un & à l'autre.

Sannazar avait bien raison de dire, en comparant Rome & Venise :

Illam homines dicas, hanc posuisse Deos.

Rome perdit par *César*, au bout de cinq cents ans ; sa liberté acquise par *Brutus*. Venise a conservé la sienne pendant onze siècles, & je me flatte qu'elle la conservera toujours.

Gènes, pourquoi fais-tu gloire de montrer un diplôme d'un *Bérenger* qui te donna des priviléges en l'an 958 ? On sait que des concessions de priviléges ne sont que des titres de servitude. Et puis voilà un beau titre qu'une charte d'un tyran passager qui ne fut jamais bien reconnu en Italie, & qui fut chassé deux ans après la date de cette charte !

La véritable charte de la liberté est l'indépendance soutenue par la force. C'est avec la pointe de l'épée qu'on signe les diplômes qui assurent cette prérogative naturelle. Tu perdis plus d'une fois ton privilége & ton coffrefort. Garde l'un & l'autre depuis 1748.

Heureuse Helvétie ! à quelle pancarte dois-tu ta liberté ? à ton courage, à ta fermeté, à tes montagnes. — Mais je suis ton empereur. — Mais je ne veux plus que tu le sois. — Mais tes pères ont été esclaves de mon père. — C'est pour cela même que leurs enfans ne veulent point te servir. — Mais j'avais le droit attaché à ma dignité — Et nous, nous avons le droit de la nature.

Quand les sept Provinces-Unies eurent-elles ce droit incontestable ? au moment même où elles furent unies ; & dès lors ce fut *Philippe II* qui fut le rebelle. Quel grand-homme que ce *Guillaume* prince d'Orange ! il trouva des esclaves, & il en fit des hommes libres.

Pourquoi la liberté est-elle si rare ?

Parce qu'elle est le premier des biens.

VENTRES PARESSEUX.

SAINT *Paul* a dit que les Crétois sont toujours *menteurs*, *de méchantes bêtes*, *& des ventres paresseux*. Le médecin *Hequet* entendait par *ventres paresseux*, que les Crétois allaient rarement à la selle ; & qu'ainsi la matière fécale refluant dans leur sang, les rendait de mauvaise humeur, & en fesait de méchantes bêtes. Il est très-vrai qu'un homme qui n'a pu

venir à bout de pousser sa selle, sera plus suj à la colère qu'un autre ; sa bile ne coule pa elle est recuite, son sang est aduste.

Quand vous avez le matin une grâce à d mander à un ministre ou à un premier comm de ministre, informez-vous adroitement s'il le ventre libre. Il faut toujours prendre *mol fandi tempora*.

Personne n'ignore que notre caractère notre tour d'esprit dépendent absolument la garde-robe. Le cardinal de *Richelieu* n'éta sanguinaire que parce qu'il avait des hémo rhoïdes internes qui occupaient son intest rectum, & qui durcissaient ses matières. L reine *Anne d'Autriche* l'appelait toujours *pourri*. Ce sobriquet redoubla l'aigreur de bile, & coûta probablement la vie au maréc de *Marillac*, & la liberté au maréchal *Bassompierre*. Mais je ne vois pas pourquoi gens constipés seraient plus menteurs que d tres ; il n'y a nulle analogie entre le sphinc de l'anus & le mensonge, comme il y en une très-sensible entre les intestins & nos pas sions, notre manière de penser, notre conduite

Je suis donc bien fondé à croire que *St P* entendait par *ventres paresseux*, des gens vo luptueux, des espèces de prieurs, de chanoines d'abbés commendataires, de prélats fort ri ches, qui restaient au lit tout le matin pou se refaire des débauches de la veille, comm dit *Marot* :

> Un gras prieur son petit-fils baisait
> Et mignardait au matin dans sa couche,
> Tandis rôtir la perdrix on fesait, &c. &c.

Mai

Mais on peut fort bien passer le matin au it, & n'être ni menteur, ni méchante bête. Au contraire, les voluptueux indolens sont pour la plupart très-doux dans la société, & du meilleur commerce du monde.

Quoi qu'il en soit, je suis très-fâché que St *Paul* injurie toute une nation : il n'y a dans ce passage (humainement parlant) ni politesse, ni habileté, ni vérité. On ne gagne point les hommes en leur disant qu'ils sont de méchantes bêtes ; & surement il aurait trouvé en Crète des hommes de mérite. Pourquoi outrager ainsi la patrie de *Minos*, dont l'archevêque *Fénélon* (bien plus poli que *St Paul*) fait un si pompeux éloge dans son Télémaque.

St Paul n'était-il pas difficile à vivre ? d'une humeur brusque, d'un esprit fier, d'un caractère dur & impérieux ? Si j'avais été l'un des apôtres, ou seulement disciple, je me serais infailliblement brouillé avec lui. Il me semble que tout le tort était de son côté, dans sa querelle avec *Pierre Simon Barjone*. Il avait la fureur de la domination ; il se vante toujours d'être apôtre, & d'être plus apôtre que ses confrères ; lui qui avait servi à lapider *saint Etienne !* lui qui avait été un valet persécuteur sous *Gamaliel*, & qui aurait dû pleurer ses crimes, bien plus long-temps que *St Pierre* ne pleura sa faiblesse, (toujours humainement parlant.)

Il se vante d'être citoyen romain né à Tharsis ; & *St Jérôme* prétend qu'il était un pauvre juif de province né à Giscale dans la

Galilée. (*a*) Dans ses lettres au petit troupeau de ses frères, il parle toujours en maître très-dur. *Je viendrai*, écrit-il à quelques corinthiens, *je viendrai à vous, je jugerai tout par deux ou trois témoins; je ne pardonnerai ni à ceux qui ont péché, ni aux autres*. Ce *ni aux autres* est un peu dur.

Bien des gens prendraient aujourd'hui le parti de *St Pierre* contre *St Paul*, n'était l'épisode d'*Ananie* & de *Saphire*, qui a intimidé les ames enclines à faire l'aumône.

Je reviens à mon texte des Crétois menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux; & je conseille à tous les missionnaires de ne jamais débuter avec aucun peuple par lui dire des injures.

Ce n'est pas que je regarde les Crétois comme les plus justes & les plus respectables des hommes, ainsi que le dit la fabuleuse Grèce. Je ne prétends point concilier leur prétendue vertu avec leur prétendu taureau dont la belle *Pasiphaë* fut si amoureuse, ni avec l'art dont le fondeur *Dédale* fit une vache d'airain, dans laquelle *Pasiphaë* se posta si habilement, que son tendre amant lui fit un minotaure, auquel le pieux & équitable *Minos* sacrifiait tous les ans, (& non pas tous les neuf ans) sept grands garçons & sept grandes filles d'Athènes.

Ce n'est pas que je croie aux cent grandes villes de Crète; passe pour cent mauvais vil-

(*a*) Nous l'avons déjà dit ailleurs, & nous le répétons ici. Pourquoi? parce que les jeunes welches, pour l'édification de qui nous écrivons, lisent en courant & oublient tout ce qu'ils lisent.

sages établis sur ce rocher long & étroit avec deux ou trois villes. On est toujours fâché que *Rollin*, dans sa compilation élégante de l'Histoire ancienne, ait répété tant d'anciennes fables sur l'île de Crète & sur *Minos* comme sur le reste.

A l'égard des pauvres grecs & des pauvres juifs qui habitent aujourd'hui les montagnes escarpées de cette île, sous le gouvernement d'un bacha, il se peut qu'ils soient des menteurs & de méchantes bêtes. J'ignore s'ils ont le ventre paresseux, & je souhaite qu'ils aient à manger.

V E R G E,

Baguette divinatoire.

Les theurgites, les anciens sages, avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient.

Mercure passe pour le premier dont la verge ait fait des prodiges. On tient que *Zoroastre* avait une grande verge. La verge de l'antique *Bacchus* était son thyrse, avec lequel il sépara les eaux de l'Oronte, de l'Hydaspe, & de la mer Rouge. La verge d'*Hercule* était son bâton, sa massue. *Pythagore* fut toujours représenté avec sa verge. On dit qu'elle était d'or; il n'est pas étonnant qu'ayant une cuisse d'or, il eût une verge du même métal.

Abaris, prêtre d'*Apollon* hyperboréen, qu'on prétend avoir été contemporain de *Pythagore*, fut bien plus fameux par sa verge; elle n'était que de bois; mais il traversait les airs à califourchon sur elle. *Porphyre* & *Jamblique* affirment que ces deux grands theur-

gites, *Abaris* & *Pythagore*, se montrère amicalement leur verge.

La verge fut en tout temps l'instrument d sages & le signe de leur supériorité. Les co seillers sorciers de *Pharaon* firent d'abo autant de prestiges avec leur verge, que *Mo* fit de prodiges avec la sienne. Le judicie *Calmet* nous apprend dans sa dissertation s l'Exode, *que les opérations de ces mag n'étaient pas des miracles proprement dit mais une métamorphose fort singulière & fo difficile, qui néanmoins n'est ni contre, ni a dessus des lois de la nature.* La verge de *Moï* eut la supériorité qu'elle devait avoir sur cel de ces chotim d'Egypte.

Non-seulement la verge d'*Aaron* partage l'honneur des prodiges de son frère *Moï*; mais elle en fit en son particulier de très-a mirables. Personne n'ignore comment de tre verges celle d'*Aaron* fut la seule qui fleurit, qui poussa des boutons, des fleurs, & des amandes.

Le diable, qui, comme on sait, est un mauvais singe des œuvres des saints, voulut avoir aussi sa verge, sa baguette, dont il gratifia tous les sorciers. *Médée* & *Circé* furent toujours armées de cet instrument mystérieux. De-là vient que jamais magicienne ne paraît à l'opéra sans cette verge, & qu'on appelle ces rôles *des rôles à baguette.*

Aucun joueur de gobelets ne fait ses tours de passe-passe sans sa verge, sans sa baguette.

On trouve les sources d'eau, les trésors, au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un

jeu la main à un imbécille qui la serre trop, & qui tourne aisément dans celle d'un fripon. M. *Formey*, secrétaire de l'académie de Berlin, explique ce phénomène par celui de l'aimant dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Tous les sorciers du siècle passé croyaient aller au sabbat sur une verge magique, ou sur un manche à balai qui en tenait lieu; & les juges, qui n'étaient pas sorciers les brûlaient.

Les verges de bouleau sont une poignée de scions dont on frappe les malfaiteurs sur le dos. Il est honteux & abominable qu'on inflige un pareil châtiment sur les fesses à de jeunes garçons & à de jeunes filles. C'était autrefois le supplice des esclaves. J'ai vu dans des colléges, des barbares qui fesaient dépouiller des enfans presqu'entièrement; une espèce de bourreau, souvent ivre, les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en sang leurs aines & les fesaient enfler démesurément. D'autres les fesaient frapper avec douceur, & il en naissait un autre inconvénient. Les deux nerfs qui vont du sphincter au pubis étant irrités, causaient des pollutions; c'est ce qui est arrivé souvent à de jeunes filles.

Par une police incompréhensible, les jésuites du Paraguai fouettaient les pères & les mères de famille sur leurs fesses nues. (*a*) Quand il n'y aurait eu que cette raison pour chasser les jésuites, elle aurait suffi. (1)

(*a*) Voyez le Voyage de M. le colonel de *Bougainville*, & les Lettres sur le Paraguai.

(1) Dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, les religieuses chez qui l'on enfermait les filles arrachées

VÉRITÉ.

« *Pilate* lui dit alors : Vous êtes donc » roi ? JESUS lui répondit : Vous dites que je » suis roi, c'est pour cela que je suis né & » que je suis venu au monde, afin de rendre té- » moignage à la vérité ; tout homme qui est de » vérité écoute ma voix.

» *Pilate* lui dit : Qu'est-ce que vérité ? & » ayant dit cela il sortit, &c. » (*Jean*, chap. XVIII.)

Il est triste pour le genre humain que *Pilate* sortît sans attendre la réponse ; nous saurions ce que c'est que la vérité. *Pilate* était bien peu curieux. L'accusé amené devant lui dit qu'il est roi, qu'il est né pour être roi ; & il ne s'informe pas comment cela peut être. Il est juge suprême au nom de *César* ; il a la puissance du glaive ; son devoir était d'approfondir le sens de ces paroles. Il devait dire : Apprenez-moi ce que vous entendez par être roi ? comment êtes-vous né pour être roi & pour rendre témoignage à la vérité ? on prétend qu'elle ne parvient que difficilement à l'oreille des rois. Moi qui suis juge, j'ai toujours eu une peine extrême à la découvrir.

des bras de leurs parens, ne manquaient pas de les fouetter vigoureusement lorsqu'elles ne voulaient pas assister à la messe le dimanche : quand les religieuses n'étaient pas assez fortes, elles demandaient du secours à la garnison ; & l'exécution se fesait par des grenadiers, en présence d'un officier-major. Voyez l'histoire de la révocation de l'édit de Nantes.

nſtruiſez-moi pendant que vos ennemis crient à dehors contre vous ; vous me rendrez le plus grand ſervice qu'on ait jamais rendu à un juge ; & j'aime bien mieux apprendre à connaître le vrai que de condeſcendre à la demande tumultueuſe des Juifs qui veulent que je vous faſſe pendre.

Nous n'oſerons pas ſans doute rechercher ce que l'auteur de toute vérité aurait pu dire à *Pilate.*

Aurait-il dit : *La vérité eſt un mot abſtrait que la plupart des hommes emploient indifféremment dans leurs livres & dans leurs jugemens, pour erreur & menſonge.* Cette définition aurait merveilleuſement convenu à tous les faiseurs de ſyſtèmes. Ainſi le mot *ſageſſe* eſt pris ſouvent pour folie, & *eſprit* pour ſottiſe.

Humainement parlant, définiſſons la vérité, en attendant mieux, *ce qui eſt énoncé tel qu'il eſt.*

Je ſuppoſe qu'on eût mis ſeulement ſix mois à enſeigner à *Pilate* les vérités de la logique, il eût fait ſans doute ce ſyllogiſme concluant. On ne doit point ôter la vie à un homme qui n'a prêché qu'une bonne morale ; or, celui qu'on m'a déféré, a de l'avis de ſes ennemis même prêché ſouvent une morale excellente ; donc on ne doit point le punir de mort.

Il aurait pu encore tirer cet autre argument.

Mon devoir eſt de diſſiper les attroupemens d'un peuple ſéditieux qui demande la mort d'un homme, ſans raiſon & ſans forme juridique ; or, tels ſont les Juifs dans cette occaſion ; donc je dois les renvoyer & rompre leur aſſemblée.

Nous ſuppoſons que *Pilate* ſavait l'arithmé-

tique, ainsi nous ne parlerons pas de ces espèces de vérités.

Pour les vérités mathématiques, je crois qu'il aurait fallu trois ans pour le moins, avant qu'il pût être au fait de la géométrie transcendante. Les vérités de la physique, combinées avec celles de la géométrie, auraient exigé plus de quatre ans. Nous en consumons six, d'ordinaire, à étudier la théologie ; j'en demande douze pour *Pilate*, attendu qu'il était païen, & que six ans n'auraient pas été trop pour déraciner toutes ses vieilles erreurs, & six autres années pour le mettre en état de recevoir le bonnet de docteur.

Si *Pilate* avait eu une tête bien organisée, je n'aurais demandé que deux ans pour lui apprendre les vérités métaphysiques ; & comme ces vérités sont nécessairement liées avec celles de la morale, je me flatte qu'en moins de neuf ans *Pilate* serait devenu un vrai savant & parfaitement honnête homme.

Vérités historiques.

J'AURAIS dit ensuite à *Pilate* : Les vérités historiques ne sont que des probabilités. Si vous avez combattu à la bataille de Philippes, c'est pour vous une vérité que vous connaissez par intuition, par sentiment. Mais pour nous qui habitons tout auprès du désert de Syrie, ce n'est qu'une chose très-probable, que nous connaissons par ouï-dire. Combien faut-il de ouï-dire pour former une persuasion égale à celle d'un homme qui, ayant vu

a chose, peut se vanter d'avoir une espèce de certitude ?

Celui qui a entendu dire la chose à douze mille témoins oculaires, n'a que douze mille probabilités égales à une forte probabilité, laquelle n'est pas égale à la certitude.

Si vous ne tenez la chose que d'un seul des témoins, vous ne savez rien; vous devez douter. Si le témoin est mort, vous devez douter encore plus, car vous ne pouvez plus vous éclaircir. Si de plusieurs témoins morts; vous êtes dans le même cas.

Si de ceux à qui les témoins ont parlé; le doute doit encore augmenter.

De génération en génération le doute augmente, & la probabilité diminue; & bientôt la probabilité est réduite à zéro.

Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés.

On peut être traduit en justice ou pour des faits, ou pour des paroles.

Si pour des faits, il faut qu'ils soient aussi certains que le sera le supplice auquel vous condamnerez le coupable: car si vous n'avez, par exemple, que vingt probabilités contre lui, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de sa mort. Si vous voulez avoir autant de probabilités qu'il vous en faut pour être sûr que vous ne répandez point le sang innocent, il faut qu'elles naissent de témoignages unanime des déposans qui n'aient aucun intérêt à déposer. De ce concours de probabi-

lités, il se formera une opinion très-forte q
pourra servir à excuser votre jugement. Ma
comme vous n'aurez jamais de certitude e
tière, vous ne pourrez vous flatter de co
naître parfaitement la vérité. Par conséqu
vous devez toujours pencher vers la clémen
plus que vers la rigueur.

S'il ne s'agit que de faits dont il n'ait r
sulté ni mort d'homme, ni mutilation, il e
évident que vous ne devez faire mourir n
mutiler l'accusé.

S'il n'est question que de paroles, il e
encore plus évident que vous ne devez po
faire pendre un de vos semblables, pour
manière dont il a remué la langue; car tout
les paroles du monde n'étant que de l'air battu,
à moins que ces paroles n'aient excité a
meurtre, il est ridicule de condamner u
homme à mourir pour avoir battu l'air. Mett
dans une balance toutes les paroles oiseuses
qu'on ait jamais dites, & dans l'autre balance
le sang d'un homme, ce sang l'emportera. Or,
celui qu'on a traduit devant vous n'étant accusé
que de quelques paroles que ses ennemis ont
prises en un certain sens; tout ce que vous
pourriez faire serait aussi de lui dire des paroles
qu'il prendra dans le sens qu'il voudra : mais
livrer un innocent au plus cruel & au plus
ignominieux supplice, pour des mots que ses
ennemis ne comprennent pas, cela est trop
barbare. Vous ne faites pas plus de cas de la
vie d'un homme que de celle d'un lézard, &
trop de juges vous ressemblent.

VERS ET POÉSIE.

IL est aisé d'être prosateur, très-difficile & très-rare d'être poëte. Plus d'un prosateur a fait semblant de mépriser la poésie. Il faut leur rappeler souvent le mot de *Montagne* : *Nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous par en médire.*

Nous avons déjà remarqué que *Montesquieu* n'ayant pu réussir en vers, s'avisa dans ses *Lettres persanes*, de n'admettre nul mérite dans *Virgile* & dans *Horace*. L'éloquent *Bossuet* tenta de faire quelques vers & les fit détestables ; mais il se garda bien de déclamer contre ces grands poëtes.

Fénélon ne fit guère de meilleurs vers que *Bossuet* ; mais il savait par cœur presque toutes les belles poésies de l'antiquité ; son esprit en est plein ; il les cite souvent dans ses lettres.

Il me semble qu'il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui n'ait aimé la poésie. Je n'en citerai pour exemples que *César* & *Cicéron*. L'un fit la tragédie d'Œdipe. Nous avons de l'autre des morceaux de poésie qui pouvaient passer pour les meilleurs avant que *Lucrèce*, *Virgile*, & *Horace* parussent.

Rien n'est plus aisé que de faire de mauvais vers en français ; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Trois choses rendent cette difficulté presque insurmontable : la gêne de la rime ; le trop petit nombre de rimes nobles & heureuses ; la privation de ces inversions dont le grec & le latin abondent. Aussi nous avons très-peu de poëtes qui soient toujours élégans

& toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que *Racine* & *Boileau* qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de *Corneille* sont toujours bien écrits, à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures scènes en vers de *Molière*, des opéra de *Quinault*, des bonnes fables de *la Fontaine*. Ce sont-là les seuls génies qui ont illustré la poésie en France dans le grand siècle. Presque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de justesse, de cette logique secrète qui doit guider toutes les pensées sans jamais paraître ; presque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre on est ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphase. L'homme sans discernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût ferait-il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien ? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus sure.

Dépouillez les vers de la cadence & de la la rime, sans y rien changer d'ailleurs. Alors la faiblesse & la fausseté de la pensée, ou l'impropriété des termes, ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'empoulé se manifeste dans toute sa turpitude.

Faites cette expérience sur tous les vers de la tragédie d'Iphigénie, ou d'Armide, & sur ceux de l'Art poétique ; vous n'y trouverez aucun de ces défauts ; pas un mot vicieux, pas un mot hors de sa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureusement sa pensée,

& que la gêne de la rime n'a rien coûté au sens.

Prenez au hasard toute autre pièce de vers ; par exemple, la tragédie de Didon qui me tombe actuellement sous la main. Voici le discours que tient *Iarbe*, à la première scène.

« Tous mes ambassadeurs irrités & confus
» Trop souvent de la reine ont subi les refus,
» Voisin de ses Etats, faibles dans leur naissance,
» Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance,
» Se résoudrait sans peine à l'hymen glorieux
» D'un monarque puissant, fils du maître des dieux.
» Je contiens cependant la fureur qui m'anime ;
» Et déguisant encor mon dépit légitime,
» pour la dernière fois en proie à ses hauteurs,
» Je viens, sous le faux nom de mes ambassadeurs,
» Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
» D'un refus obstiné pénétrer le mystère ;
» Que fais-je ! ... n'écouter qu'un transport amoureux,
» Me découvrir moi-même, & déclarer mes feux. »

Otez la rime, & vous serez révolté de voir *subir des refus* ; parce qu'on essuie un refus, & qu'on subit une peine. *Subir un refus* est un barbarisme.

Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, se résoudrait sans peine. Si elle ne se résolvait que par crainte de la vengeance, il est bien clair qu'alors elle ne se résoudrait pas sans peine, mais avec beaucoup de peine & de douleur. Elle se résoudrait malgré elle ; elle

prendrait un parti forcé. *Iarbe*, en parlant ainsi, fait un contre-sens.

Il dit *qu'il est en proie aux hauteurs de la reine*. On peut être exposé à des hauteurs, mais on ne peut y être en proie, comme on l'est à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi ? c'est que la cruauté, la vengeance, la colère, poursuivent en effet l'objet de leur ressentiment ; & cet objet est regardé comme leur proie : mais des hauteurs ne poursuivent personne ; les hauteurs n'ont point de proie.

Il vient sous le faux nom de ses ambassadeurs. Tous ses ambassadeurs ont subi des refus. Il est impossible qu'il vienne sous le nom de tant d'ambassadeurs à la fois. Un homme ne peut porter qu'un nom ; & s'il prend le nom d'un ambassadeur, il ne peut prendre le faux nom de cet ambassadeur, il prend le véritable nom de ce ministre. *Iarbe* dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire, & ce qu'il dit ne forme aucun sens.

Il veut pénétrer le mystère d'un refus. Mais s'il a été refusé avec tant de hauteur, il n'y a nul mystère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raisons. Mais il y a grande différence entre raison & mystère. Sans le mot propre, on n'exprime jamais bien ce qu'on pense.

Que sais-je !..... n'écouter qu'un transport amoureux, me découvrir moi-même, & déclarer mes feux.

Ces mots *que sais-je !* font attendre que *Iarbe* va se livrer à la fureur de sa passion. Point du tout : il dit qu'il parlera d'amour à sa maîtresse ; ce qui n'est assurément ni extraor-

dinaire, ni dangereux, ni tragique, & ce qu'il devrait avoir déjà fait. Obfervez encore que s'il fe découvre, il faut bien qu'il fe découvre lui-même : ce *lui-même* eft un pléonafme.

Ce n'eft pas ainfi que dans l'Andromaque, *Racine* fait parler *Orefte*, qui fe trouve à-peu-près dans la même fituation.

Il dit :

« Je me livre en aveugle au tranfport qui m'entraîne.
» J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
» La fléchir, l'enlever, ou mourir à fes yeux. »

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux & paffionné tel qu'on peint *Iarbe*.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première fcène ! prefque chaque mot eft un défaut. Et fi on voulait examiner ainfi tous nos ouvrages dramatiques, y en a-t-il un feul qui pût tenir contre une critique févère ?

L'Inès de *la Motte* eft certainement une pièce touchante ; on ne peut voir le dernier acte fans verfer des larmes. L'auteur avait infiniment d'efprit ; il l'avait jufte, éclairé, délicat, & fécond ; mais dès le commencement de la pièce, quelle verfification faible, languiffante, découfue, obfcure, & quelle impropriété de termes !

« Mon fils ne me fuit point : il a craint, je le vois,
» D'être ici le témoin du bruit de fes exploits.
» Vous, Rodrigue, le fang vous attache à fa gloire ;
» Votre valeur, Henrique, eut part à fa victoire.
» Reffentez avec moi fa nouvelle grandeur.
» Reine, de Ferdinand voici l'ambaffadeur. »

D'abord, on ne sait quel est le personnage qui parle, ni à qui il s'adresse, ni dans quel lieu il est, ni de quelle victoire il s'agit. Et c'est pécher contre la grande règle de *Boileau* & du bon sens.

« Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué :
» Que le lieu de la scène y soit fixe & marqué ;
. . . .
. . . .
» Que dès les premiers vers l'action préparée
» Sans peine du sujet aplanisse l'entrée. »

Ensuite, remarquez qu'on n'est point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expression est vicieuse. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeste craint de jouir de sa renommée ; qu'il veut se dérober aux honneurs qu'on s'empresse à lui rendre. Ces expressions seraient plus justes & plus nobles. Il s'agit d'une ambassade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'est pas là un bruit d'exploits.

Vous, Rodrigue.— Vous, Henrique. Il semble que le roi aille donner ses ordres à ce *Rodrigue* & à ce *Henrique* : point du tout ; il ne leur ordonne rien, il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire seulement, *ressentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils*. On ne ressent point une grandeur. Ce terme est absolument impropre ; c'est une espèce de barbarisme. L'auteur aurait pu dire : *Partagez son triomphe, ainsi que son bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire : *Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur*, sans apprendre au

au public quel est ce *Ferdinand*, & de quel pays cet ambassadeur est venu. Aussitôt l'ambassadeur arrrive. On apprend qu'il vient de Castille; que le personnage qui vient de parler est roi de Portugal, & qu'il vient le complimenter sur les victoires de l'infant son fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambassadeur de Castille, qu'il va enfin marier son fils à la sœur de *Ferdinand* roi de Castille.

« Allez; de mes desseins instruisez la Castille;
» Faites savoir au roi cet hymen triomphant
» Dont je vais couronner les exploits de l'infant. »

Faire savoir un hymen est sec & sans élégance. *Un hymen triomphant* est très-impropre & très-vicieux, parce que cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen est trop trivial & n'est point à sa place; parce que ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute, est celle de dire sèchement à l'ambassadeur, *allez-vous-en*, comme si on parlait à un courrier. C'est manquer à la bienséance. Quand *Pyrrhus* donne audience à *Oreste* dans l'Andromaque, & lorsqu'il refuse ses propositions, il lui dit:

« Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène:
» Du sang qui vous unit je fais l'étroite chaîne.
» Après cela, Seigneur, je ne vous retiens plus. »

Toutes les bienséances sont observées dans le discours de *Pyrrhus*; c'est une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambassadeur a été congédié, le roi de Portugal dit à sa femme : . . . . .

« . . . Mon fils est enfin digne que la princesse
» Lui donne avec sa main, d'estime & la tendresse. »

Voilà un solécisme intolérable, ou, plutôt un barbarisme. On ne donne point l'estime & la tendresse comme on donne le bonjour. Le pronom était absolument nécessaire ; les esprits les plus grossiers sentent cette nécessité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à sa maîtresse, accordez-moi l'estime, mais votre estime. La raison en est que tous nos sentimens nous appartiennent. Vous excitez *ma* colère, & non pas la colère ; *mon* indignation, & non pas l'indignation, à moins qu'on n'entende l'indignation, la colère du public. On dit, vous avez l'estime & l'amour du peuple ; vous avez mon amour & mon estime. Le vers de *la Motte* n'est pas français ; & rien n'est peut-être plus rare que de parler français dans notre poésie. . . . .

Mais, me dira-t-on, malgré cette mauvaise versification, Inès réussit : oui ; elle réussirait cent fois davantage, si elle était bien écrite. Elle serait au rang des pièces de *Racine*, dont le style est sans contredit le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui est formée à la longue par le suffrage unanime des connaisseurs sévères. Je ne parle ici que d'après eux ; je ne critique aucun mot, aucune phrase, sans en rendre une raison évidente. Je me garde bien d'en user comme ces re-

grattiers insolens de la littérature, ces feseurs d'observations à tant la feuille, qui usurpent le nom de journalistes; qui croient flatter la malignité du public en disant : Cela est ridicule, cela est pitoyable, sans rien discuter, sans rien prouver. Ils débitent pour toute raison des injures, des sarcasmes, des calomnies. Ils tiennent bureau ouvert de médisance, au lieu d'ouvrir une école où l'on puisse s'instruire.

Celui qui dit librement son avis, sans outrage & sans raillerie amère; qui raisonne avec son lecteur; qui cherche sérieusement à épurer la langue & le goût, mérite au moins l'indulgence de ses concitoyens. Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, & peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment. Je dis donc qu'un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre, & le son. Le poids, c'est la pensée; le titre, c'est la pureté élégante du style; le son, c'est l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment, sans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a plusieurs pièces de *Corneille* où l'on ne trouvera pas six vers irrépréhensibles de suite. Je mets de ce nombre Théodore, dom Sanche, Attila, Bérénice, Agésilas; & je pourrais augmenter beaucoup cette liste. Je ne parle pas ainsi pour dépriser le mâle & puissant génie de *Corneille*; mais pour faire voir combien la versification française est difficile, & plutôt pour excuser ceux qui l'ont imité dans ses défauts que pour les condamner. Si vous lisez

le Cid, les Horaces, Cinna, Pompée, Polyeucte, avec le même esprit de critique; vous y trouverez souvent douze vers de suite, je ne dis pas seulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres savent que lorsqu'on apporta au sévère *Boileau* la tragédie de Rhadamiste, il n'en put achever la lecture, & qu'il jeta le livre à la moitié du second acte. *Les Pradons*, dit-il, *dont nous nous sommes tant moqués, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci.* L'abbé *Fraguier* & L'abbé *Gédouin* étaient présens avec *le Vernier*, qui lisait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote; & *Racine* le fils en fait mention dans la vie de son père. L'abbé *Gédouin* nous disait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obscurité de l'exposition, faite en mauvais vers. En effet, disait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de *Zénobie*.

« A peine je touchais à mon troisième lustre,
» Lorsque tout fut conclu pour cet hymen illustre;
» Rhadamiste déjà s'en croyait assuré;
» Quand son père cruel, contre nous conjuré,
» Entra dans nos Etats suivi de Tyridate,
» Qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate;
» Et ce Parthe indigné qu'on lui ravît ma foi,
» Sema par-tout l'horreur, le désordre & l'effroi.
» Mithridate accablé par son perfide frère,
» Fit tomber sur le fils les cruautés du père. »

Nous sentîmes tous, dit l'abbé *Gédouin*, que

l'*hymen illustre* n'était que pour rimer à *troisième lustre* : Que *le père cruel contre nous conjuré*, & *entrant dans nos Etats suivi de Tyridate, qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate*, était inintelligible à des auditeurs qui ne savaient encore ni qui était ce *Tyridate*, ni qui était ce *Mithridate* : Que *ce Parthe, semant par-tout l'horreur, le désordre & l'effroi*, sont des expressions vagues, rebattues, qui n'apprennent rien de positif : Que *les cruautés du père, tombant sur le fils*, sont une équivoque ; qu'on ne sait si c'est le père qui poursuit le fils, ou si c'est *Mithridate* qui se venge sur le fils des cruautés du père.

Le reste de l'exposition n'est guère plus clair. Ce défaut devait choquer étrangement *Boileau* & ses élèves, *Boileau* sur-tout qui avait dit dans sa Poëtique :

« Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
» De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer.
» Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,
» D'un divertissement me fait une fatigue. »

L'abbé *Gédouin* ajoutait que *Boileau* avait arraché la pièce des mains de *le Verrier*, & l'avait jetée par terre à ces vers.

« Eh ! que sais-je, Hiéron ? furieux, incertain,
» Criminel sans penchant, vertueux sans dessein,
» Jouet infortuné de ma douleur extrême,
» Dans l'état où je suis me connais-je moi-même ?
» De mille soins divers, sans cesse combattu,
» Ennemi du forfait, sans aimer la vertu, &c. »

Ces antithèses en effet ne forment qu'un contre-sens inintelligible. Que signifie *criminel sans penchant ?* Il fallait au moins dire, sans penchant au crime. Il fallait ajoûter contre ces beaux vers de *Quinault*.

« Le destin de Médée est d'être criminelle ;
» Mais son cœur était fait pour aimer la vertu. »

Vertueux sans dessein, sans quel dessein ? Est-ce sans dessein d'être vertueux ? Il est impossible de tirer de ces vers un sens raisonnable.

Comment le même homme, qui vient de dire qu'il est vertueux, quoique sans dessein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu ? Avouons que tout cela est un étrange galimatias, & que *Boileau* avait raison.

« Par un don de César je suis roi d'Arménie,
» Parce qu'il croit par moi détruire l'Ibérie. »

Boileau avait dit :

« Fuyez des mauvais sons le concours odieux. »

Certes, ce vers : *Parce qu'il croit par moi*, devait révolter son oreille.

Le dégoût & l'impatience de ce grand critique étaient donc très-excusables. Mais s'il avait entendu le reste de la pièce il y aurait trouvé des beautés, de l'intérêt, du pathétique, du neuf, & plusieurs vers dignes de *Corneille*.

Il est vrai que dans un ouvrage de longue haleine on doit pardonner à quelques vers mal faits, à quelques fautes contre la langue ; mais

en général un ſtyle pur & châtié eſt abſolument néceſſaire. Ne nous laſſons point de citer l'Art poëtique ; il eſt le code, non-ſeulement des poëtes, mais même des proſateurs.

« Mon eſprit n'admet point un pompeux barbariſme,
» Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux ſoléciſme.
» Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
» Eſt toujours, quoi qu'il faſſe, un méchant écrivain. »

On peut être ſans doute très-ennuyeux en écrivant bien ; mais on l'eſt bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un ſtyle froid, languiſſant, découſu, ſans grâces & ſans force, dépourvu de génie & de variété, eſt encore pire que mille ſoléciſmes. Voila pourquoi ſur cent poëtes il s'en trouve à peine un qu'on puiſſe lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures ſont ſurchargés depuis cent ans, & voyez ſi de dix mille il y en a deux dont on ſe ſouvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre : combien peu ſont échappées à un éternel oubli !

Eſt-il poſſible qu'après les vers de *Racine*, des barbares aient oſé forger des vers tels que ceux-ci !

« Le lac, où vous avez cent barques toutes prêtes,
» Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
» Vous peut faire aiſément regagner Tetſuco ;
» Ses ports nous ſont ouverts d'ailleurs à Tabaſco.
» Vous le ſavez, Seigneur ; l'ardeur étant nouvelle,
» Et d'un premier butin l'eſpérance étant belle....

» Ne les bravons donc point, risquons moins, & que Charle
» En maître désormais se présente & lui parle. ——
» Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlascala,
» Est-ce assez ? Sa fureur n'en demeure pas là.
» Nous saurons les serrer. Mais dans un temps plus calme
» Le myrthe ne se doit cueillir qu'après la palme.
» Il apprit que le trône est l'autel éminent
» D'où part du roi des rois l'oracle dominant,
» Que le sceptre est la verge, &c. »

Est-ce sur le théâtre d'Iphigénie & de Phèdre ; est-ce chez les Hurons, chez les Illinois, qu'on a fait ronfler ces vers & qu'on les a imprimés ?

Il y a quelquefois des vers qui paraissent d'abord moins ridicules, mais qui le sont encore plus, pour peu qu'ils soient examinés par un sage critique.

CATILINA.

« Quoi ! Madame, aux autels vous devancez l'aurore !
» Hé ! quel soin si pressant vous y conduit encore ?
» Qu'il m'est doux cependant de revoir vos beaux yeux
» Et de pouvoir ici rassembler tous mes dieux !

TULLIE.

» Si ce sont-là les dieux à qui tu sacrifies,
» Apprends qu'ils ont toujours abhorré les impies ;
» Et que si leur pouvoir égalait leur courroux,
» La foudre deviendrait le moindre de leurs coups.

CATILINA.

CATILINA.

« Tullie, expliquez-moi ce que je viens d'entendre. »

Il a bien raiſon de demander à *Tullie* l'explication de tout ce galimatias.

Une femme qui dévance l'aurore aux autels,
Et qu'un ſoin preſſant y conduit encore.
Ses beaux yeux qui s'y raſſemblent avec tous les dieux,
Ces beaux yeux qui abhorrent les impies,
Ces yeux dont la foudre deviendrait le moindre coup,
Si leur pouvoir égalait le courroux de ces yeux, &c.

De telles tirades (& qui ſont en très-grand nombre) ſont encore pires que le lac qui peut faire aiſément regagner Tetſuco, & dont les ports ſont ouverts d'ailleurs à Tabaſco. Et que pouvons-nous dire d'un ſiècle qui a vu repréſenter des tragédies écrites toutes entières dans ce ſtyle barbare?

Je le répète; je mets ces exemples ſous les yeux, pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on ſe livre à la fureur de rimer ſans demander conſeil. Je dois exhorter les artiſtes à ſe nourrir du ſtyle de *Racine* & de *Boileau*, pour empêcher le ſiècle de tomber dans la plus ignominieuſe barbarie.

On dira, ſi l'on veut, que je ſuis jaloux des beaux yeux raſſemblés avec les dieux, & dont la foudre eſt le moindre coup. Je répondrai que j'ai les mauvais vers en horreur, & que je ſuis en droit de le dire.

Un abbé *Trublet* a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de suite. Hé! M. l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire long-temps & tout de suite?

VERTU.

SECTION PREMIÈRE.

On dit de *Marcus Brutus*, qu'avant de se tuer il prononça ces paroles : O vertu! j'ai cru que tu étais quelque chose; mais tu n'es qu'un vain fantôme!

Tu avais raison, *Brutus*, si tu mettais la vertu à être chef de parti & l'assassin de ton bienfaiteur, de ton père *Jules-César*; mais si tu avais fait consister la vertu à ne faire que du bien à ceux qui dépendaient de toi, tu ne l'aurais pas appelée *fantôme*, & tu ne te serais pas tué de désespoir.

Je suis très-vertueux, dit cet excrément de théologie, car j'ai les quatre vertus cardinales, & les trois théologales. Un honnête homme lui demande : Qu'est-ce que vertu cardinale? l'autre répond : C'est force, prudence, tempérance, & justice.

L'HONNETE HOMME.

Si tu es juste, tu as tout dit; ta force, ta prudence, ta tempérance, sont des qualités utiles. Si tu les as, tant mieux pour toi; mais si tu es juste, tant mieux pour les autres. Ce n'est pas encore assez d'être juste, il faut être bienfesant; voilà ce qui est véritablement cardinal. Et tes théologales, qui sont-elles?

L'EXCREMENT.

Foi, eſpérance, charité.

L'HONNETE HOMME.

Eſt-ce vertu de croire ? ou ce que tu crois te ſemble vrai, & en ce cas il n'y a nul mérite à le croire ; ou il te ſemble faux, & alors il eſt impoſſible que tu le croies.

L'eſpérance ne ſaurait être plus vertu que la crainte ; on craint & on eſpère, ſelon qu'on nous promet ou qu'on nous menace. Pour la charité, n'eſt-ce pas ce que les Grecs & les Romains entendaient par humanité, amour du prochain ? cet amour n'eſt rien s'il n'eſt agiſſant ; la bienfeſance eſt donc la ſeule & vraie vertu.

L'EXCREMENT.

Quelque ſot ! vraiment oui, j'irai me donner bien du tourment pour ſervir les hommes, & il ne m'en reviendrait rien ! chaque peine mérite ſalaire. Je ne prétends pas faire la moindre action honnête, à moins que je ne ſois ſûr du paradis.

Quis enim virtutem amplectitur ipſam
Præmia ſi tollas ?
Qui pourra ſuivre la vertu
Si vous ôtez la récompenſe ?

L'HONNETE HOMME.

Ah ! maître, c'eſt à-dire que ſi vous n'eſpériez pas le paradis, & ſi vous ne redoutiez pas l'enfer, vous ne feriez jamais aucune bonne œuvre. Vous me citez des vers de *Juvenal*

pour me prouver que vous n'avez que votre intérêt en vue. En voici de *Racine*, qui pourront vous faire voir au moins qu'on peut trouver dès ce monde sa récompense en attendant mieux.

« Quel plaisir de penser & de dire en vous-même :
» Par-tout en ce moment, on me bénit, on m'aime !
» On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;
» Le ciel dans leurs chagrins ne m'entend point nommer;
» Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage,
» Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage !
» Tels étaient vos plaisirs. »

Croyez-moi, maître, il y a deux choses qui méritent d'être aimées pour elles-mêmes, DIEU & la vertu.

L'EXCREMENT.

Ah! Monsieur, vous êtes fénéloniste.

L'HONNETE HOMME.

Oui, maître.

L'EXCREMENT.

J'irai vous dénoncer à l'official de Meaux.

L'HONNETE HOMME.

Va, dénonce.

SECTION II.

QU'EST-CE que vertu? Bienfesance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien? Je suis indigent,

tu es libéral. Je ſuis en danger, tu me ſecours. On me trompe, tu me dis la vérité. On me néglige, tu me conſoles. Je ſuis ignorant, tu m'inſtruis. Je t'appellerai ſans difficulté vertueux. Mais que deviendront les vertus cardinales & théologales? Quelques-unes reſteront dans les écoles.

Que m'importe que tu ſois tempérant? c'eſt un précepte de ſanté que tu obſerves; tu t'en porteras mieux, & je t'en félicite. Tu as la foi & l'eſpérance, je t'en félicite encore davantage; elles te procureront la vie éternelle. Tes vertus théologales ſont des dons céleſtes; tes cardinales ſont d'excellentes qualités qui ſervent à te conduire: mais elles ne ſont point vertus par rapport à ton prochain. Le prudent ſe fait du bien, le vertueux en fait aux hommes. *St Paul* a eu raiſon de te dire que la charité l'emporte ſur la foi, ſur l'eſpérance.

Mais quoi, n'admettra-t-on de vertus que celles qui ſont utiles au prochain! Hé comment puis-je en admettre d'autres? Nous vivons en ſociété; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la ſociété. Un ſolitaire ſera ſobre, pieux; il ſera revêtu d'un cilice; hé bien, il ſera ſaint: mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il eſt ſeul, il n'eſt ni bienfeſant ni malfeſant; il n'eſt rien pour nous. Si *St Bruno* a mis la paix dans les familles, s'il a ſecouru l'indigence, il a été vertueux; s'il a jeûné, prié dans la ſolitude, il a été un ſaint. La vertu entre les

hommes eſt un commerce de bienfaits ; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce ſaint était dans le monde, il ferait du bien ſans doute ; mais tant qu'il n'y ſera pas, le monde aura raiſon de ne lui pas donner le nom de vertueux ; il ſera bon pour lui, & non pour nous.

Mais, me dites-vous, ſi un ſolitaire eſt gourmand, ivrogne, livré à une débauche ſecrète avec lui-même, il eſt vicieux ; il eſt donc vertueux s'il a les qualités contraires. C'eſt de quoi je ne peux convenir : c'eſt un très-vilain homme s'il a les défauts dont vous parlez ; mais il n'eſt point vicieux, méchant, puniſſable par rapport à la ſociété à qui ſes infamies ne font aucun mal. Il eſt à préſumer que s'il rentre dans la ſociété il y fera du mal, qu'il y ſera très-vicieux ; & il eſt même bien plus probable que ce ſera un méchant homme, qu'il n'eſt ſûr que l'autre ſolitaire tempérant & chaſte ſera un homme de bien ; car dans la ſociété les défauts augmentent, & les bonnes qualités diminuent.

On fait une objection bien plus forte : *Néron*, le pape *Alexandre VI*, & d'autres monſtres de cette eſpèce, ont répandu des bienfaits : je réponds hardiment qu'ils furent vertueux ce jour-là.

Quelques théologiens diſent que le divin empereur *Antonin* n'était pas vertueux ; que c'était un ſtoïcien entêté, qui non content de commander aux hommes voulait encore être eſtimé d'eux ; qu'il rapportait à lui-même le bien qu'il feſait au genre-humain ; qu'il fut toute ſa vie juſte, laborieux, bienfeſant, par vanité, &

qu'il ne fit que tromper les hommes par ses vertus ; je m'écrie alors : MON DIEU, donnez-nous souvent de pareils fripons !

VIANDE, VIANDE DÉFENDUE, VIANDE DANGEREUSE.

Court examen des préceptes juifs & chrétiens, & de ceux des anciens philosophes.

VIANDE vient sans doute de *victus*, ce qui nourrit, ce qui soutient la vie ; de *victus* on fit *viventia*, de *viventia* viande. Ce mot devrait s'appliquer à tout ce qui se mange ; mais par la bizarrerie de toutes les langues, l'usage a prévalu de refuser cette dénomination au pain, au laitage, au riz, aux légumes, aux fruits, aux poisson, & de ne le donner qu'aux animaux terrestres. Cela semble contre toute raison, mais c'est l'apanage de toutes les langues & de ceux qui les ont faites.

Quelques premiers chrétiens se firent un scrupule de manger de ce qui avait été offert aux Dieux ; de quelque nature qu'il fût. *St Paul* n'approuva pas ce scrupule. Il écrit aux Corinthiens : (*a*) *Ce qu'on mange n'est pas ce qui nous rend agréables à* Dieu. *Si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus devant lui, ni rien de moins si nous ne mangeons pas.* Il exhorte seulement à ne point se nourrir de viandes immolées aux Dieux, devant ceux des

(*a*) Chap. VIII.

frères qui pourraient en être scandalisés. On ne voit pas après cela pourquoi il traite si mal *St Pierre*, & le reprend d'avoir mangé des viandes défendues avec les gentils. On voit d'ailleurs dans les actes des apôtres que *Simon-Pierre* était autorisé à manger de tout indifféremment. Car il vit un jour le ciel ouvert, & une grande nappe descendant par les quatre coins du ciel en terre; elle était couverte de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de toutes les espèces d'oiseaux & de reptiles, (ou animaux qui nagent) & une voix lui cria: Tue & mange. (*b*)

Vous remarquerez qu'alors le carême & les jours de jeûne n'étaient point institués. Rien ne s'est jamais fait que par degrés. Nous pouvons dire ici, pour la consolation des faibles, que la querelle de *St Pierre* & de *St Paul* ne doit point nous effrayer. Les saints sont hommes. *Paul* avait commencé par être le geolier & même le bourreau des disciples de JESUS. *Pierre* avait renié JESUS, & nous avons vu que l'Eglise naissante, souffrante, militante, triomphante, a toujours été divisée depuis les ébionites jusqu'aux jésuites.

Je pense bien que les brachmanes, si antérieurs aux Juifs, pourraient bien avoir été divisés aussi; mais enfin ils furent les premiers qui s'imposèrent la loi de ne manger d'aucun animal. Comme ils croyaient que les ames passaient & repassaient des corps humains dans ceux des bêtes, ils ne voulaient point manger leurs parens. Peut-être leur meilleure raison

(*b*) Actes, chap. X.

était la crainte d'accoutumer les hommes au carnage, & de leur inspirer des mœurs féroces.

On sait que *Pythagore*, qui étudia chez eux la géométrie & la morale, embrassa cette doctrine humaine & la porta en Italie. Ses disciples la suivirent très-long-temps : les célébres philosophes *Plotin*, *Jamblique*, & *Porphyre* la recommandèrent, & même la pratiquèrent, quoiqu'il soit assez rare de faire ce qu'on prêche. L'ouvrage de *Porphyre* sur l'abstinence des viandes écrit au milieu de notre troisième siècle, très-bien traduit en notre langue par M. de *Burigni*, est fort estimé des savans ; mais il n'a pas fait plus de disciples parmi nous que le livre du médecin *Héquet*. C'est en vain que *Porphyre* propose pour modèles les brachmanes & les mages persans de la première classe, qui avaient en horreur la coutume d'engloutir dans nos entrailles les entrailles des autres créatures ; il n'est suivi aujourd'hui que par les pères de la Trappe. L'écrit de *Porphyre* est adressé à un de ses anciens disciples nommé *Firmus*, qui se fit, dit-on, chrétien pour avoir la liberté de manger de la viande & de boire du vin.

Il remontre à *Firmus* qu'en s'abstenant de la viande & des liqueurs fortes, on conserve la santé de l'ame & du corps ; qu'on vit plus long-temps & avec plus d'innocence. Toutes ses réflexions sont d'un théologien scrupuleux, d'un philosophe rigide, & d'un ame douce & sensible. On croirait, en le lisant, que ce grand ennemi de l'Eglise est un père de l'Eglise.

Il ne parle point de métempsycose, mais il regarde les animaux comme nos frères, parce

qu'ils ſont animés comme nous, qu'ils ont les mêmes principes de vie, qu'ils ont ainſi que nous des idées, du ſentiment, de la mémoire, de l'induſtrie. Il ne leur manque que la parole; s'ils l'avaient, oſerions-nous les tuer & les manger? oſerions-nous commettre ces fratricides? Quel eſt le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau, ſi cet agneau nous conjurait par un diſcours attendriſſant de n'être point à la fois aſſaſſin & anthropophage?

Ce livre prouve du moins qu'il y eut chez les gentils des philoſophes de la plus auſtère vertu; mais ils ne purent prévaloir contre les bouchers & les gourmands.

Il eſt à remarquer que *Porphyre* fait un très-bel éloge des eſſéniens. Il eſt rempli de vénération pour eux, quoiqu'ils mangeaſſent quelquefois de la viande. C'était alors à qui ſerait le plus vertueux des eſſéniens, des pythagoriciens, des ſtoïciens & des chrétiens. Quand les ſectes ne forment qu'un petit troupeau, leurs mœurs ſont pures; elles dégénèrent dès qu'elles deviennent puiſſantes.

La gola, il dado e l'otioſe piume
Hanno dal' mondo ogni virtù sbandita.

VIE.

On trouve ces paroles dans le *Syſtème de la nature*, page 84, édition de Londres : *Il faudrait définir la vie avant de raiſonner de l'ame, mais c'eſt ce que j'eſtime impoſſible.*

C'eſt ce que j'oſe eſtimer très-poſſible. La

vie eſt organiſation avec capacité de ſentir. Ainſi on dit que tous les animaux ſont en vie. On ne le dit des plantes que par extenſion, par une eſpèce de métapbore ou de catachrèſe. Elles ſont organiſées, elles végètent; mais n'étant point capables de ſentiment, elles n'ont point proprement la vie.

On peut être en vie ſans avoir un ſentiment actuel; car on ne ſent rien dans une apopléxie complète, dans une léthargie, dans un ſommeil plein & ſans rêves, mais on a encore le pouvoir de ſentir. Pluſieurs perſonnes, comme on ne le ſait que trop, on été enterrées vives comme des veſtales, & c'eſt ce qui arrive dans tous les champs de batailles, ſur-tout dans les pays froids : un ſoldat eſt ſans mouvement & ſans haleine; s'il était ſecouru, il les reprendrait; mais pour avoir plutôt fait, on l'enterre.

Qu'eſt-ce que cette capacité de ſenſation? autrefois vie & ame c'était même choſe, & l'une n'eſt pas plus connue que l'autre; le fond en eſt-il mieux connu aujourd'hui?

Dans les livres ſacrés juifs, ame eſt toujours employée pour vie.

(*a*) *Dixit etiam Deus, producant aquæ reptile animæ viventis.*

Et DIEU dit, que les eaux produiſent des reptiles d'ame vivante.

Creavit Deus cete grandia & omnem animam viventem atque motabilem quam produxerant aquæ.

Il créa auſſi de grands dragons, (tannitim)

(*a*) Geneſe, chap. XX.

tout animal ayant vie & mouvement, que les eaux avaient produit.

Il eſt difficile d'expliquer comment DIEU créa ces dragons produits par les eaux; mais la choſe eſt ainſi, & c'eſt à nous de nous ſoumettre.

(*b*) *Producat terra animam viventem in genere ſuo, jumenta & reptilia.*

Que la terre produiſe ame vivante en ſon genre, des behemoths & des reptiles.

(*c*) *Et in quibus eſt anima vivens, ad veſcendum.*

Et à toute ame vivante pour ſe nourrir.

Et inſpiravit in faciem ejus ſpiraculum vitæ, & factus eſt homo in animam viventem.

(*d*) Et il ſouffla dans ſes narines ſouffle de vie, & l'homme eut ſouffle de vie. (ſelon l'hébreu.)

Sanguinem enim animarum veſtrarum requiram de manu, cunctarum beſtiarum, & de manu hominis, &c.

Je redemanderai vos ames aux mains des bêtes & des hommes. *Ames* ſignifie ici *vies* évidemment. Le texte ſacré ne peut entendre que les bêtes auront avalé l'ame des hommes, mais leur ſang qui eſt leur vie. Quant aux mains que ce texte donne aux bêtes, il entend leurs griffes.

En un mot, il y a plus de deux cents paſſages où l'ame eſt priſe pour la vie des bêtes ou des

(*b*) Chap. XXIV.

(*c*) Chap. XXX.

(*d*) Chap. II, v. 7.

hommes ; mais il n'en eſt aucun qui vous diſe ce que c'eſt que la vie & l'ame.

Si c'eſt la faculté de la ſenſation, d'où vient cette faculté ? A cette queſtion tous les docteurs répondent par des ſyſtèmes, & ces ſyſtèmes ſont détruits les uns par les autres. Mais pourquoi voulez-vous ſavoir d'où vient la ſenſation ? Il eſt auſſi difficile de concevoir la cauſe qui fait tendre tous les corps à leur commun centre, que de concevoir la cauſe qui rend l'animal ſenſible. La direction de l'aimant vers le pôle arctique, les routes des comètes, mille autres phénomènes ſont auſſi incompréhenſibles.

Il y a des propriétés évidentes de la matière, dont le principe ne ſera jamais connu de nous. Celui de la ſenſation, ſans laquelle il n'y a point de vie, eſt & ſera ignoré comme tant d'autres.

Peut-on vivre ſans éprouver des ſenſations ? non. Suppoſez un enfant qui meurt après avoir été toujours en léthargie ; il a exiſté, mais il n'a point vécu.

Mais ſuppoſez un imbécille qui n'ait jamais eu d'idées complexes, & qui ait eu du ſentiment ; certainement il a vécu ſans penſer ; il n'a eu que les idées ſimples de ſes ſenſations ?

La penſée eſt-elle néceſſaire à la vie ? non, puiſque cet imbécille n'a point penſé, & a vécu.

De là quelques penſeurs penſent que la penſée n'eſt point l'eſſence de l'homme ; ils diſent qu'il y a beaucoup d'idiots non-penſans,

qui sont hommes, & si bien hommes qu'ils font des hommes sans pouvoir jamais faire un raisonnement.

Les docteurs qui croient penser répondent que ces idiots ont des idées fournies par leurs sensations.

Les hardis penseurs leur répliquent qu'un chien de chasse qui a bien appris son métier, a des idées beaucoup plus suivies, & qu'il est fort supérieur à ces idiots. De là naît une grande dispute sur l'ame. Nous n'en parlerons pas ; nous n'en avons que trop parlé à l'article *Ame*.

VISION.

QUAND je parle de vision, je n'entends pas la manière admirable dont nos yeux aperçoivent les objets, & dont les tableaux de tout ce que nous voyons se peignent dans la rétine : peinture divine, dessinée suivant toutes les lois mathématiques, & qui par conséquent est, ainsi que tout le reste, de la main de l'éternel géomètre, en dépit de ceux qui font les entendus, & qui feignent de croire que l'œil n'est pas destiné à voir, l'oreille à entendre, & le pied à marcher. Cette matière a été traitée si savamment par tant de grands génies, qu'il n'y a plus de grains à ramasser après leurs moissons.

Je ne prétends point parler de l'hérésie dont fut accusé le pape *Jean XXII*, qui prétendait que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier. Je laisse là cette vision.

Mon objet est cette multitude innombrable de visions dont tant de saints personnages ont été favorisés ou tourmentés, que tant d'imbécilles ont cru avoir, & avec lesquelles tant de fripons & de friponnes ont attrapé le monde, soit pour se faire une réputation de béats, de béates, ce qui est très-flatteur; soit pour gagner de l'argent, ce qui est encore plus flatteur pour tous les charlatans.

Calmet & *Langlet* ont fait d'amples recueils de ces visions. La plus intéressante à mon gré, celle qui a produit les plus grands effets, puisqu'elle a servi à la réforme des trois quarts de la Suisse, est celle de ce jeune jacobin *Yetzer*, dont j'ai déjà entretenu mon cher lecteur. Cet *Yetzer* vit, comme vous savez, plusieurs fois la Ste Vierge & *Ste Barbe* qui lui imprimèrent les stigmates de JESUS-CHRIST. Vous n'ignorez pas comment il reçut d'un prieur jacobin une hostie saupoudrée d'arsenic, & comment l'évêque de Lausanne voulut le faire brûler, pour s'être plaint d'avoir été empoisonné. Vous avez vu que ces abominations furent une des causes du malheur qu'eurent les Bernois de cesser d'être catholiques, apostoliques, & romains.

Je suis fâché de n'avoir point à vous parler de visions de cette force.

Cependant vous m'avouerez que la vision des révérends pères cordeliers d'Orléans, en 1534, est celle qui en approche le plus, quoique de fort loin. Le procès criminel qu'elle occasionna est encore en manuscrit dans la bibliothéque du roi de France, n° 1770.

L'illustre maison de *Saint-Mémin* avait fait de grands biens au couvent des cordeliers, &

avait sa sépulture dans leur église. La femme d'un seigneur de *Saint-Mémin*, prévôt d'Orléans, étant morte, son mari croyant que ses ancêtres s'étaient assez appauvris en donnant aux moines, fit un présent à ces frères qui ne leur parut pas assez considérable. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte, en les payant mieux. Le projet n'était pas sensé; car le seigneur de *Saint-Mémin* n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs. Mais il entre souvent de la folie dans la friponnerie.

D'abord l'ame de la dame de *Saint Mémin* n'apparut qu'à deux frères. Elle leur dit : (*a*) *Je suis damnée comme Judas, parce que mon mari n'a pas donné assez*. Les deux petits coquins qui rapportèrent ces paroles, ne s'aperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du seigneur de *Saint-Mémin*, pour le repos de l'ame de sa femme. Or, si madame de *Saint-Mémin* était damnée, tout l'argent du monde ne pouvait la sauver; on n'avait rien à donner; les cordeliers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps-là très-peu de bon sens en France. La nation avait é é abrutie par l'invasion des Francs, & ensuite par l'invasion de la théologie scolastique; mais il se trouva dans Orléans quelques personnes qui raisonnèrent. Elles se doutèrent que si le grand Etre

(*a*) Tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'évêque de Blois, *Caumartin*.

avait permis que l'ame de madame de *Saint-Mémin* apparût à deux franciscains, il n'était pas naturel que cette ame se fût déclarée *damnée comme Judas*. Cette comparaison leur parut hors d'œuvre. Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur JESUS-CHRIST trente deniers; elle ne s'était point pendue; ses intestins ne lui étaient point sortis du ventre : il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à *Judas*.

Cela donna du soupçon; & la rumeur fut d'autant plus grande dans Orléans, qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas à certaines visions, & qui, en admettant des principes absurdes, ne laissaient pas pourtant d'en tirer d'assez bonnes conclusions. Les cordeliers changèrent donc de batterie, & mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore, & déclara que le purgatoire était son partage; mais elle demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'usage qu'on exhumât les purgatoriés, mais on espérait que M. de *Saint-Mémin* préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'église augmenta les soupçons. On savait bien que les ames apparaissaient souvent, mais elles ne demandent point qu'on les déterre.

L'ame, depuis ce temps, ne parla plus; mais elle lutina tout le monde dans le couvent & dans l'église. Les frères cordeliers l'exorcisèrent. Frère *Pierre* d'Arras s'y prit, pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui disait : Si tu es l'ame de feue madame de *Saint-Mémin*, frappe quatre coups; & on entendit les quatre coups. Si tu es damnée,

frappe six coups; & les six coups furent frappés. Si tu es encore plus tourmentée en enfer parce que ton corps est enterré en terre sainte, frappe six autres coups; & ces six autres coups furent entendus encore plus distinctement. (*b*) Si nous déterrons ton corps, & si nous cessons de prier DIEU pour toi, seras-tu moins damnée? frappe cinq coups pour nous le certifier; & l'ame le certifia par cinq coups.

Cet interrogatoire de l'ame, fait par *Pierre* d'Arras, fut signé par vingt-deux cordeliers, à la tête desquels était le révérend père provincial. Ce père provincial lui fit le lendemain les mêmes questions, & il lui fut répondu de même.

On dira que l'ame ayant déclaré qu'elle était en purgatoire, les cordeliers ne devaient pas la supposer en enfer; mais ce n'est pas ma faute si des théologiens se contredisent.

Le Seigneur de *Saint-Mémin* présenta requête au roi contre les pères cordeliers. Ils présentèrent requête de leur côté; le roi délégua des juges, à la tête desquels était *Adrien Fumée* maître des requêtes.

Le procureur-général de la commission requit que lesdits cordeliers fussent brûlés; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable la torche au poing, & à être bannis du royaume. Cet arrêt est du 18 février 1534.

Après une telle vision, il est inutile d'en rapporter d'autres: elles sont toutes ou du genre de la friponnerie, ou du genre de la

(*b*) Toutes ces particularités sont détaillées dans l'histoire des apparitions & visions de l'abbé *Langlet*.

folie. Les viſions du premier genre ſont du reſſort de la juſtice; celles du ſecond genre ſont ou des viſions de fous malades, ou des viſions de fous en bonne ſanté. Les premières appartiennent à la médecine, & les ſecondes aux petites-maiſons.

VISION DE CONSTANTIN.

De graves théologiens n'ont pas manqué d'alléguer des raiſons ſpécieuſes pour ſoutenir la vérité de l'apparition de la croix au ciel; mais nous allons voir que leurs argumens ne ſont point aſſez convaincans pour exclure le doute; les témoignages qu'ils citent en leur faveur n'étant d'ailleurs ni perſuaſifs ni d'accord entr'eux.

Premièrement, on ne produit d'autres témoins que des chrétiens dont la dépoſition peut être ſuſpecte, dans ce cas où il s'agit d'un fait qui prouverait la divinité de leur religion. Comment aucun auteur païen n'a-t-il fait mention de cette merveille que toute l'armée de *Conſtantin* avait également aperçue? Que *Zoſime*, qui ſemble avoir pris à tâche de diminuer la gloire de *Conſtantin*, n'en ait rien dit, cela n'eſt pas ſurprenant; mais ce qui paraît étrange eſt le ſilence de l'auteur du panégyrique de *Conſtantin*, prononcé en ſa préſence à Trèves, dans lequel ce panégyriſte s'exprime en termes magnifiques ſur toute la guerre contre *Maxence*, que cet empereur avait vaincu.

Nasaire autre rhéteur, qui dans son panégyrique disserte si éloquemment sur la guerre contre *Maxence*, sur la clémence dont usa *Constantin* après la victoire, & sur la délivrance de Rome, ne dit pas un mot de cette apparition, tandis qu'il assure que par toutes les Gaules on avait vu des armées célestes qui prétendaient être envoyées pour secourir *Constantin.*

Non-seulement cette vision surprenante a été inconnue aux auteurs païens, mais à trois écrivains chrétiens qui avaient la plus belle occasion d'en parler. *Optatien. Porphyre* fait mention plus d'une fois du monogramme de Christ, qu'il appelle le signe céleste, dans le panégyrique de *Constantin* qu'il écrivit en vers latins; mais on n'y trouve pas un mot sur l'apparition de la croix au ciel.

Lactance n'en dit rien dans son *Traité de la mort des persécuteurs*, qu'il composa vers l'an 314, deux ans après la vision dont il s'agit. Il devait cependant être parfaitement instruit de tout ce qui regarde *Constantin*, ayant été précepteur de *Crispus* fils de ce prince. Il rapporte seulement (*a*) que *Constantin* fut averti en songe de mettre sur les boucliers de ses soldats la divine image de la croix, & de livrer bataille; mais en racontant un songe dont la vérité n'avait d'autre appui que le témoignage de l'empereur, il passe sous silence un prodige qui avait eu toute l'armée pour témoin.

Il y a plus; *Eusèbe* de Césarée lui-même,

(*a*) Chap. 44.

qui a donné le ton à tous les autres historiens chrétiens sur ce sujet, ne parle point de cette merveille dans tout le cours de son Histoire ecclésiastique, quoiqu'il s'y étende fort au long sur les exploits de *Constantin* contre *Maxence*. Ce n'est que dans la vie de cet empereur qu'il s'exprime en ces termes : (*b*) « *Constantin*, résolu d'adorer le dieu de *Constance* son père, implora la protection de ce » dieu contre *Maxence*. Pendant qu'il lui fesait » sa prière, il eut une vision merveilleuse & » qui paraîtrait peut-être incroyable si elle était » rapportée par un autre ; mais puisque ce » victorieux empereur nous l'a racontée lui-» même, à nous qui écrivons cette histoire » long-temps après, lorsque nous avons été » connus de ce prince, & que nous avons eu » part à ses bonnes grâces, confirmant ce qu'il » disait par serment ; qui pourrait en douter ? » sur-tout l'événement en ayant confirmé la » vérité.

» Il assurait qu'il avait vu dans l'après-midi, » lorsque le soleil baissait, une croix lumineuse » au dessus du soleil, avec cette inscription » en grec : *Vainquez par ce signe ;* que ce » spectacle l'avait extrêmement étonné, de » même que tous les soldats qui le suivaient, » qui furent témoins du miracle ; que tandis » qu'il avait l'esprit tout occupé de cette vision » & qu'il cherchait à en pénétrer le sens, la » nuit étant survenue, JESUS-CHRIST lui était » apparu pendant son sommeil, avec le même » signe qu'il lui avait montré le jour dans

(*b*) Liv. I, chap. 28, 31 & 32.

» l'air, & lui avait commandé de faire un
» étendard de la même forme, & de le porter
» dans les combats pour se garantir du dan-
» ger. *Constantin* s'étant levé dès la pointe du
» jour, raconta à ses amis le songe qu'il avait
» eu; & ayant fait venir des orfévres & des
» lapidaires, il s'assit au milieu, leur expliqua
» la figure du signe qu'il avait vu, & leur
» commanda d'en faire un semblable d'or &
» de pierreries: & nous nous souvenons de
» l'avoir vu quelquefois. »

Eusèbe ajoute ensuite que *Constantin*, étonné d'une si admirable vision, fit venir les prêtres chrétiens; & qu'instruit par eux, il s'appliqua à la lecture de nos livres sacrés, & conclut qu'il devait adorer avec un profond respect le Dieu qui lui était apparu.

Comment concevoir qu'une vision si admirable, vue de tant de milliers de personnes, & si propre à justifier la vérité de la religion chrétienne, ait été inconnue à *Eusèbe*, historien si soigneux de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faire honneur au christianisme, jusqu'à citer à faux des monumens profanes, comme nous l'avons vu à l'article *Eclipse?* & comment se persuader qu'il n'en ait été informé que plusieurs années après, par le seul témoignage de *Constantin*? N'y avait-il donc point de chrétiens dans l'armée qui fissent gloire publiquement d'avoir vu un pareil prodige? auraient-ils eu si peu d'intérêt à leur cause que de garder le silence sur un si grand miracle? Doit-on après cela s'étonner que *Gelase de Cisique*, un des successeurs d'*Eusèbe* dans le siége de Césarée au cinquième siècle,

ait dit que bien des gens soupçonnaient que ce n'était-là qu'une fable inventée en faveur de la religion chrétienne ? (c)

Ce soupçon sera bien plus fort, si l'on fait attention combien peu les témoins sont d'accord entr'eux sur les circonstances de cette merveilleuse apparition. Presque tous assurent que la croix fut vue de *Constantin* & de toute son armée ; & *Gelase* ne parle que de *Constantin* seul. Ils diffèrent sur le temps de la vision. *Philostorge*, dans son Histoire ecclésiastique ; dont *Photius* nous a conservé l'extrait, dit (*d*) que ce fut lorsque *Constantin* remporta la victoire sur *Maxence* ; d'autres prétendent que ce fut auparavant, lorsque *Constantin* fesait des préparatifs pour attaquer le tyran & qu'il était en marche avec son armée. *Arthémius*, cité par *Métaphraste* & *Surius*, sur le 20 octobre, dit que c'était à midi ; d'autres l'après-midi lorsque le soleil baissait.

Les auteurs ne s'accordent pas davantage sur la vision même, le plus grand nombre n'en reconnaissant qu'une & encore en songe ; il n'y a qu'*Eusèbe* suivi par *Philostorge* & *Socrate* (*e*) qui parlent de deux ; l'une que *Constantin* vit de jour, & l'autre qu'il vit en songe, servant à confirmer la première ; *Nicéphore Calliste* (*f*) en compte trois.

L'inscription offre de nouvelles différences. *Eusèbe* dit qu'elle était en grec, d'autres ne parlent point d'inscription. Selon *Philostorge* &

(*c*) Hist. des act. du conc. de Nicée, chap. IV.
(*d*) Liv. I, chap. VI.
(*e*) Hist. eccl. liv. I, chap. II.
(*f*) Hist. eccl. liv. VIII, chap. III.

Nicéphore, elle était en caractères latins ; les autres n'en disent rien & semblent par leur récit supposer que les caractères étaient grecs. *Philostorge* assure que l'inscription était formée par un assemblage d'étoiles ; *Arthémius* dit que les lettres étaient dorées. L'auteur cité par *Photius* (*g*) les représente composées de la même matière lumineuse que la croix ; & selon *Sosomène*, (*h*) il n'y avait point d'inscription ; & ce furent les anges qui dirent à *Constantin*: *Remportez la victoire par ce signe.*

Enfin, le rapport des historiens est opposé sur les suites de cette vision. Si l'on s'en tient à *Eusèbe*, *Constantin*, aidé du secours de DIEU, remporta sans peine la victoire sur *Maxence*. Mais selon *Lactance*, la victoire fut fort disputée. Il dit même que les troupes de *Maxense* eurent quelqu'avantage avant que *Constantin* eût fait approcher son armée des portes de Rome. Si l'on en croit *Eusèbe* & *Sosomène*, depuis cette époque, *Constantin* fut toujours victorieux, & opposa le signe salutaire de la croix à ses ennemis, comme un rempart impénétrable. Cependant un auteur chrétien, dont M. de *Valois* a rassemblé des fragmens à la suite d'*Ammien Marcellin*, (*i*) rapporte que dans les deux batailles livrées à *Licinius* par *Constantin*, la victoire fut douteuse, & que *Constantin* fut même blessé légèrement à la cuisse ; & *Nicéphore* (*k*) dit que depuis la

(*g*) Bibl. cayer. 256.

(*h*) Hist. eccl. liv. I, chap. III.

(*i*) Page 473 & 475.

(*k*) Liv. VII, chap. XLVII.

première

première apparition, il combattit deux fois les Bisantins sans leur opposer la croix, & ne s'en serait pas même souvenu, s'il n'eût perdu neuf mille hommes, & s'il n'eût eu encore deux fois la même vision. Dans la première, les étoiles étaient arrangées de façon qu'elles formaient ces mots d'un pseaume : (*l*) *Invoque-moi au jour de ta détresse, je t'en délivrerai & tu m'honoreras ;* & l'inscription de la dernière, beaucoup plus claire & plus nette encore, portait : *Par ce signe tu vaincras tous tes ennemis.*

Philostorge assure que la vision de la croix & la victoire remportée sur *Maxence* déterminèrent *Constantin* à embrasser la foi chrétienne ; mais *Rufin*, qui a traduit en latin l'Histoire ecclésiastique d'*Eusèbe*, dit qu'il favorisait déjà le christianisme & honorait le vrai DIEU. L'on sait cependant qu'il ne reçut le baptême que peu de jours avant de mourir, comme le disent expressément *Philostorge*, (*m*) *St Athanase*, (*n*) *saint Ambroise*, (*o*) *St Jérôme*, (*p*) *Socrate*, (*q*) *Théodoret*, (*r*) & l'auteur de la chronique d'Alexandrie. (*s*) Cet usage, commun alors, était fondé sur la croyance que le baptême effaçant tous les péchés de celui qui le reçoit, on mourait assuré de son salut.

(*l*) Ps. XLIX, v. 16.
(*m*) Liv. VI, chap. VI.
(*n*) Page 917, sur le synode.
(*o*) Oraison sur la mort de *Théodose*.
(*p*) Chronic. année 337.
(*q*) Liv. II, chap. XLVII.
(*r*) Chap. XXXII.
(*s*) Page 684.

Nous pourrions nous borner à ces réflexions générales ; mais par surabondance de droit, discutons l'autorité d'*Eusèbe* comme historien ; & celle de *Constantin* & d'*Arthémius* comme témoins oculaires.

Pour *Arthémius*, nous ne pensons pas qu'on doive le mettre au rang des témoins oculaires, son discours n'étant fondé que sur ses Actes, rapportés par *Métaphraste* auteur fabuleux ; Actes que *Baronius* prétend à tort de pouvoir défendre, en même temps qu'il avoue qu'on les a interpolés.

Quant au discours de *Constantin* rapporté par *Eusèbe*, c'est sans contredit une chose étonnante que cet empereur ait craint de n'en être pas cru à moins qu'il ne fît serment, & qu'*Eusèbe* n'ait appuyé son témoignage par celui d'aucun des officiers ou des soldats de l'armée. Mais sans adopter ici l'opinion de quelques savans, qui doutent qu'*Eusèbe* soit l'auteur de la vie de *Constantin*, n'est-ce pas un témoin qui dans cet ouvrage revêt par-tout le caractère de panégyriste plutôt que celui d'historien ? N'est-ce pas un écrivain qui a supprimé soigneusement tout ce qui pouvait être désavantageux & peu honorable à son héros ? En un mot, ne montre-t-il pas sa partialité, quand il dit dans son Histoire ecclésiastique, (c) en parlant de *Maxence*, qu'ayant usurpé à Rome la puissance souveraine, il feignit d'abord, pour flatter le peuple, de faire profession de la religion chrétienne ; comme s'il eût été impossible à *Constantin* de se servir d'une feinte pa-

(c) Liv. VIII, chap. XIV.

reelle, & de ſuppoſer cette viſion, de même que *Licinius* quelque temps après, pour encourager ſes ſoldats contre *Maximin*, ſuppoſa qu'un ange lui avait dicté en ſonge une prière qu'il devait réciter avec ſon armée ?

Comment en effet *Euſèbe* a-t-il le front de donner pour chrétien un prince qui fit rebâtir à ſes dépens le temple de la Concorde, comme il eſt prouvé par une inſcription qui ſe liſait du temps de *Lélio Giraldi* dans la baſilique de Latran ? Un prince qui fit périr *Criſpus* ſon fils, déjà décoré du titre de céſar, ſur un léger ſoupçon d'avoir commerce avec *Fauſta* ſa belle-mère, qui fit étouffer, dans un bain trop chauffé, cette même *Fauſta* ſon épouſe, à laquelle il était redevable de la conſervation de ſes jours; qui fit étrangler l'empereur *Maximien Herculius* ſon père adoptif; qui ôta la vie au jeune *Licinius* ſon neveu, qui feſait paraître de fort bonnes qualités; qui enfin s'eſt déshonoré par tant de meurtres, que le conſul *Ablavius* appelait ces temps-là néroniens ? On pourrait ajouter qu'il y a d'autant moins de fond à faire ſur le ſerment de *Conſtantin*, qu'il n'eut pas le moindre ſcrupule de ſe parjurer, en feſant étrangler *Licinius* à qui il avait promis la vie par ſerment. *Euſèbe* paſſe ſous ſilence toutes ces actions de *Conſtantin* qui ſont rapportées par *Eutrope*, (*u*) *Zoſime*, (*x*) *Oroſe*, (*y*) *St Jérôme*, (*z*) & *Aurélius Victor*. (*a*)

(*u*) Liv. X, chap. IV.
(*x*) Liv. II, chap. XXIX.
(*y*) Liv. VII, chap. XXVIII.
(*z*) Chron. année 321.
(*a*) Epitome, chap. L.

N'a-t-on pas lieu de penſer après cela que l'apparition prétendue de la croix dans le ciel, n'eſt qu'une fraude que *Conſtantin* imagina pour favoriſer le ſuccès de ſes entrepriſes ambitieuſes ? Les médailles de ce prince & de ſa famille, que l'on trouve dans *Banduri* & dans l'ouvrage intitulé *Numiſmata imperatorum romanorum*, l'arc de triomphe dont parle *Baronius*, (b) dans l'inſcription duquel le ſénat & le peuple romain diſaient que *Conſtantin*, par l'inſtinct de la Divinité, avait vengé la république du tyran *Maxence* & de toute ſa faction ; enfin, la ſtatue que *Conſtantin* lui-même ſe fit ériger à Rome, tenant une lance terminée par un travers en forme de croix, avec cette inſcription que rapporte *Eusèbe*, (c) *Par ce ſigne ſalutaire, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie ;* tous cela, dis-je, ne prouve que l'orgueil immodéré de ce prince artificieux, qui voulait répandre par-tout le bruit de ſon prétendu ſonge, & en perpétuer la mémoire.

Cependant, pour excuſer *Eusèbe*, il faut lui comparer un évêque du dix-ſeptième ſiècle que *la Bruyère* n'héſitait pas d'appeler un père de l'Egliſe. *Boſſuet*, *en même temps* qu'il s'élevait avec un acharnement ſi impitoyable contre les viſions de l'élégant & ſenſible *Fénélon*, commentait lui-même, dans l'*oraiſon funèbre* d'*Anne de Gonzague* de Clèves, les deux viſions qui avaient opéré la converſion de cette princeſſe Palatine. Ce fut un ſonge admirable, dit ce

(b) Tome III, page 296.

(c) Liv. I, chap. IV.

prélat; elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle comprit qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle; & *en même temps*, au milieu d'un songe si mystérieux, elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion & de l'autre vie.

Dans la seconde vision, DIEU continua de l'instruire comme il a fait *Joseph* & *Salomon*; & durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'évangile. Elle voit paraître ce que JESUS-CHRIST n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse; (*d*) une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. *En même temps* on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, & l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit.

V Œ U X.

FAIRE un vœu pour toute sa vie, c'est se faire esclave. Comment peut-on souffrir le pire de tous les esclavages dans un pays où l'esclavage est proscrit?

(*d*) *Math.* chap. XXIII, v. 37.

Promettre à DIEU par serment qu'on sera, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort, jacobin, jésuite, ou capucin, c'est affirmer qu'on pensera toujours en capucin, en jacobin, ou en jésuite. Il est plaisant de promettre pour toute sa vie ce que nul homme n'est sûr de tenir du soir au matin.

Comment les gouvernemens ont-ils été assez ennemis d'eux-mêmes, assez absurdes, pour autoriser les citoyens à faire l'aliénation de leur liberté dans un âge où il n'est pas permis de disposer de la moindre partie de sa fortune? Comment tous les magistrats étant convaincus de l'excès de cette sottise n'y mettent-ils pas ordre?

N'est-on pas épouvanté quand on fait réflexion qu'on a plus de moines que de soldats!

N'est-on pas attendri quand on découvre les secrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourmens auxquels se sont soumis de malheureux enfans qui détestent leur état de forçat quand ils sont hommes, & qui se débattent avec un désespoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés?

J'ai connu un jeune homme que ses parens engagèrent à se faire capucin à quinze ans & demi; il aimait éperdument une fille à peu près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ses vœux à *François d'Assise*, le diable le fit souvenir de ceux qu'il avait faits à sa maîtresse, à qui il avait signé une promesse de mariage. Enfin, le diable étant plus fort que *[sai]nt François*, le jeune capucin sort de son [clo]ître, & court à la maison de sa maîtresse;

on lui dit qu'elle s'est jetée dans un couvent, & qu'elle a fait profession.

Il vole au couvent, il demande à la voir, il apprend qu'elle est morte de désespoir. Cette nouvelle lui ôte l'usage de ses sens, il tombe presque sans vie. On le transporte dans un couvent d'hommes voisin, non pour lui donner les secours nécessaires qui ne peuvent tout au plus que sauver le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant sa mort l'extrême-onction qui sauve infailliblement l'ame.

Cette maison où l'on porta ce pauvre garçon évanoui, était justement un couvent de capucins. Ils le laissèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures; mais enfin il fut heureusement reconnu par un des révérends pères, qui l'avait vu dans le monastère d'où il était sorti. Il fut porté dans une cellule, & l'on y eut quelque soin de sa vie, dans le dessein de la sanctifier par une salutaire pénitence.

Dès qu'il eut récouvré ses forces, il fut conduit bien garroté à son couvent, & voici très-exactement comme il y fut traité. D'abord on le descendit dans une fosse profonde, au bas de laquelle est une pierre très-grosse, à laquelle une chaîne de fer est scellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied; on mit auprès de lui un pain d'orge & une cruche d'eau; après quoi on referma la fosse, qui se bouche avec un large plateau de grais, qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait descendu.

Au bout de trois jours on le tira de sa fosse pour le faire comparaître devant la tour-

nelle des capucins. Il fallait savoir s'il avait des complices de son évasion ; & pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la question usitée dans le couvent. Cette question préparatoire est infligée avec des cordes qui serrent les membres du patient, & qui lui font souffrir une espèce d'estrapade.

Quand il eut subi ces tourmens, il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans son cachot, & à en sortir trois fois par semaine pour recevoir sur son corps entièrement nu la discipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament résista seize mois entiers à ce supplice. Il fut enfin assez heureux pour se sauver, à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils se battirent les uns contre les autres, & le prisonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans des broussailles, il se hasarda de se mettre en chemin au déclin du jour, pressé par la faim, & pouvant à peine se soutenir. Un samaritain qui passait eut pitié de ce spectre ; il le conduisit dans sa maison, & lui donna du secours. C'est cet infortuné lui-même qui m'a conté son aventure en présence de son libérateur. Voilà donc ce que les vœux produisent !

C'est une question fort curieuse de savoir si les horreurs qui se commettent tous les jours chez les moines mendians sont plus révoltantes que les richesses pernicieuses des autres moines qui réduisent tant de familles à l'état des mendians.

Tous ont fait vœu de vivre à nos dépens, d'être un fardeau à leur patrie ; de nuire à la

population, de trahir leurs contemporains & la postérité. Et nous le souffrons !

Autre question intéressante pour les officiers.

On demande pourquoi on permet à des moines de reprendre un de leurs moines qui s'est fait soldat, & pourquoi un capitaine ne peut reprendre un déserteur qui s'est fait moine ?

VOLONTÉ.

Des grecs fort subtils consultaient autrefois le pape *Honorius I*, pour savoir si JESUS, lorsqu'il était au monde, avait eu une volonté ou deux volontés lorsqu'il se déterminait à quelque action ; par exemple, lorsqu'il voulait dormir ou veiller, manger ou aller à la garde-robe, marcher ou s'asseoir.

Que vous importe ? leur répondait le très-sage évêque de Rome, *Honorius*. Il a certainement aujourd'hui la volonté que vous soyez gens de bien, cela vous doit suffire ; il n'a nulle volonté que vous soyez des sophistes babillards, qui vous battez continuellement pour la chappe à l'évêque, & pour l'ombre de l'âne. Je vous conseille de vivre en paix, & de ne point perdre en disputes inutiles un temps que vous pourriez employer en bonnes œuvres.

St. Père, vous avez beau dire ; c'est ici la plus importante affaire du monde. Nous avons déjà mis l'Europe, l'Asie, & l'Afrique en feu, pour savoir si JESUS *avait deux personnes & une nature ; ou une nature & deux personnes,*

ou bien deux personnes & deux natures ; ou bien une personne & une nature.

Mes chers frères, vous avez très-mal fait: il fallait donner du bouillon aux malades, du pain aux pauvres.

Il s'agit bien de secourir les pauvres ! voilà-t-il pas le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans un concile à Constantinople, que JESUS *avait deux natures & une volonté ! & l'empereur qui n'y entend rien est de cet avis.*

Hé bien, soyez-en aussi; & sur-tout défendez-vous mieux contre les mahométans qui vous donnent tous les jours sur les oreilles, & qui ont une très-mauvaise volonté contre vous.

C'est bien dit; mais voilà les évêques de Tunis, de Tripoli, d'Alger, de Maroc, qui tiennent fermement pour les deux volontés. Il faut avoir une opinion; quelle est la vôtre ?

Mon opinion est que vous êtes des fous qui perdrez la religion chrétienne que nous avons établie avec tant de peine. Vous ferez tant, par vos sottises, que Tunis, Tripoli, Alger, Maroc, dont vous me parlez, deviendront musulmans, & qu'il n'y aura pas une chapelle chrétienne en Afrique. En attendant je suis pour l'empereur & le concile, jusqu'à ce que vous ayez pour vous un autre concile & un autre empereur.

Ce n'est pas nous satisfaire. Croyez-vous deux volontés ou une ?

Ecoutez; si ces deux volontés sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'une seule; si elles sont contraires, celui qui aura

deux volontés à la fois fera deux choſes contraires à la fois, ce qui eſt abſurde : par conſéquent je ſuis pour une ſeule volonté.

Ah ! St Père, vous êtes monothélite. A l'héréſie ! à l'héréſie ! au diable ! à l'excommunication, à la dépoſition ; un concile, vîte un autre concile ; un autre empereur, un autre évêque de Rome, un autre patriarche.

Mon DIEU ! que ces pauvres Grecs ſont fous avec toutes leurs vaines & interminables diſputes, & que mes ſucceſſeurs feront bien de ſonger à être puiſſans & riches !

A peine *Honorius* avait proféré ces paroles, qu'il apprit que l'empereur *Héraclius* était mort après avoir été bien battu par les mahométans. Sa veuve *Martine* empoiſonna ſon beau-fils ; le ſénat fit couper la langue à *Martine* & le nez à un autre fils de l'empereur. Tout l'empire grec nagea dans le ſang.

N'eût-il pas mieux valu ne point diſputer ſur les deux volontés ? Et ce pape *Honorius*, contre lequel les janſéniſtes ont tant écrit, n'était-il pas un homme très-ſenſé ?

VOYAGE DE St. PIERRE A ROME.

LA fameuſe diſpute ſi *Pierre* fit le voyage de Rome, n'eſt-elle pas au fond auſſi frivole que la plupart des autres grandes diſputes ? Les revenus de l'abbaye de St Denis en France, ne dépendent ni de la vérité du voyage de *St Denis* l'aréopagite d'Athènes au milieu des Gaules, ni de ſon martyre à Montmartre, ni de l'autre voyage qu'il fit après ſa mort, de

Montmartre à St Denis, en portant sa tête entre ses bras, & en la baisant à chaque pause.

Les chartreux ont de très-grands biens, sans qu'il y ait la moindre vérité dans l'histoire du chanoine de Paris, qui se leva de sa bière à trois jours consécutifs, pour apprendre aux assistans qu'il était damné.

De même, il est bien sûr que les revenus & les droits du pontife romain peuvent subsister, soit que *Simon Barjone*, surnommé *Céphas*, ait été à Rome, soit qu'il n'y ait pas été. Tous les droits des métropolitains de Rome & de Constantinople furent établis au concile de Chalcédoine, en 451 de nôtre ère vulgaire, & il ne fut question dans ce concile d'aucun voyage fait par un apôtre à Bizance ou à Rome.

Les patriarches d'Alexandrie & de Constantinople suivirent le sort de leurs provinces. Les chefs ecclésiastiques des deux villes impériales & de l'opulente Egypte, devaient avoir naturellement plus de priviléges, d'autorité, de richesses, que les évêques des petites villes.

Si la résidence d'un apôtre dans une ville avait décidé de tant de droits, l'évêque de Jérusalem aurait sans contredit été le premier évêque de la chrétienté. Il était évidemment le successeur de *St Jacques* frère de JESUS-CHRIST, reconnu pour fondateur de cette Eglise, & appelé depuis le premier de tous les évêques. Nous ajouterions que par le même raisonnement, tous les patriarches de Jérusalem devaient être circoncis, puisque les quinze premiers évêques de Jérusalem, berceau du

christianisme & tombeau de JESUS-CHRIST, avaient tous reçu la circoncision. (a)

Il est indubitable que les premières largesses faites à l'Eglise de Rome par *Constantin*, n'ont pas le moindre rapport au voyage de *St Pierre*.

1°. La première église élevée à Rome fut celle de *St Jean* : elle en est encore la véritable cathédrale. Il est sûr qu'elle aurait été dédiée à *St Pierre* s'il en avait été le premier évêque ; c'est la plus forte de toutes les présomptions ; elle seule aurait pu finir la dispute.

2°. A cette puissante conjecture se joignent des preuves négatives convaincantes. Si *Pierre* avait été à Rome avec *Paul*, les Actes des apôtres en auraient parlé, & ils n'en disent pas un mot.

3°. Si *St Pierre* était allé prêcher l'Evangile à Rome, *St Paul* n'aurait pas dit dans son épître aux Galates : *Quand ils virent que l'évangile du prépuce m'avait été confié, & à Pierre celui de la circoncision, ils me donnèrent les mains à moi & à Bernabé ; ils consentirent que nous allassions chez les gentils, & Pierre chez les circoncis.*

4°. Dans les lettres que *Paul* écrit de Rome, il ne parle jamais de *Pierre* : donc il est évident que *Pierre* n'y était pas.

5°. Dans les lettres que *Paul* écrit à ses frères de Rome, pas le moindre compliment à *Pierre*,

« (a) Il fallut que quinze évêques de Jérusalem fussent » circoncis, & que tout le monde pensât comme eux, » coopérât avec eux. » *Saint Epiphane*, Hérés. LXX.
« J'ai appris par les monumens des anciens, que jusqu'au » siége de Jérusalem par *Adrien*, il y eut quinze évêques de » suite natifs de cette ville. » *Eusèbe*, liv. IV.

pas la moindre mention de lui ; donc *Pierre* ne fit un voyage à Rome, ni quand *Paul* était en prison dans cette capitale, ni quand il en était dehors.

6°. On n'a jamais connu aucune lettre de *St. Pierre* datée de Rome.

7°. Quelques-uns, comme *Paul-Orose*, espagnol du cinquième siècle, veulent qu'il ait été à Rome les premières années de *Claude*; & les Actes des apôtres disent qu'il était alors à Jérusalem, & les épîtres de *Paul* disent qu'il était à Antioche.

8°. Je ne prétends point apporter en preuve, qu'à parler humainement & selon les règles de la critique profane, *Pierre* ne pouvait guère aller de Jérusalem à Rome, ne sachant ni la langue latine, ni même la langue grecque, laquelle *St Paul* parlait, quoiqu'assez mal. *Il* est dit que les apôtres parlaient toutes les langues de l'univers, ainsi je me tais.

9°. Enfin, la première notion qu'on ait jamais eue du voyage de *St Pierre* à Rome, vient d'un nommé *Papias* qui vivait environ cent ans après *St Pierre*. Ce *Papias* était phrygien; il écrivait dans la Phrygie, & il prétendit que *St Pierre* était allé à Rome, sur ce que dans une de ses lettres il parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre attribuée à *St Pierre* écrite en ces temps ténébreux, dans laquelle il est dit : *L'église qui est à Babylone, ma femme & mon fils Marc vous saluent.* Il a plu à quelques translateurs de traduire le mot qui veut dire ma femme, par la conchoisie, Babylone la conchoisie; c'est traduire avec un grand

Papias, qui était (il faut l'avouer) un des grands visionnaires de ces siècles, s'imagina que Babylone voulait dire Rome. Il était pourtant tout naturel que *Pierre* fût parti d'Antioche pour aller visiter les frères de Babylone. Il y eut toujours des Juifs à Babylone; ils y firent continuellement le métier de courtiers & de porte-balles; il est bien à croire que plusieurs disciples s'y réfugièrent, & que *Pierre* alla les encourager. Il n'y a pas plus de raison à imaginer que Babylone signifie Rome, qu'à supposer que Rome signifie Babylone. Quelle idée extravagante de supposer que *Pierre* écrivait une exhortation à ses camarades, comme on écrit aujourd'hui en chiffre! craignait-il qu'on ouvrît sa lettre à la poste? pourquoi *Pierre* aurait-il craint qu'on eût connaissance de ses lettres juives, si inutiles selon le monde, & auxquelles il eût été impossible que les Romains eussent fait la moindre attention? qui l'engageait à mentir si vainement? dans quel rêve a-t-on pu songer que lorsqu'on écrivait Babylone cela signifiait Rome?

C'est d'après ces preuves assez concluantes, que le judicieux *Calmet* conclut que le voyage de *St Pierre* à Rome est prouvé par *St Pierre* lui-même, qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone; c'est-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens. Encore une fois, c'est puissamment raisonner; il a probablement appris cette logique chez les vampires.

Le savant archevêque de Paris *Marca*, *Dupin*, *Blondel*, *Spanheim*, ne sont pas de cet avis; mais enfin c'était celui de *Papias* qui

raisonnait comme *Calmet*, & qui fut suivi d'une foule d'écrivains si attachés à la sublimité de leurs principes, qu'ils négligèrent quelquefois la saine critique & la raison.

C'est une très-mauvaise défaite des partisans du voyage, de dire que les Actes des apôtres sont destinés à l'histoire de *Paul* & non pas de *Pierre*, & que s'ils passent sous silence le séjour de *Simon Barjone* à Rome, c'est que *les faits & gestes* de *Paul* étaient l'unique objet de l'écrivain.

Les Actes parlent beaucoup de *Simon Barjone* surnommé *Pierre*; c'est lui qui propose de donner un successeur à *Judas*. On le voit frapper de mort subite *Ananie* & sa femme qui lui avaient donné leur bien, mais qui malheureusement n'avaient pas tout donné. On le voit ressusciter sa couturière *Dorcas* chez le corroyeur *Simon* à Joppé. Il a une querelle dans Samarie avec *Simon* surnommé le magicien; il va à Lippa, à Césarée, à Jérusalem; que coûtait-il de le faire aller à Rome?

Il est bien difficile que *Pierre* soit allé à Rome, soit sous *Tibère*, soit sous *Caligula*, ou sous *Claude*, ou sous *Néron*. Le voyage du temps de *Tibère* n'est fondé que sur de prétendus fastes de Sicile apocryphes. (*b*)

Un autre apocryphe, intitulé Catalogues d'évêques, fait au plus vîte *Pierre* évêque de Rome, immédiatement après la mort de son maître.

Je ne sais quel conte arabe l'envoie à Rome sous *Caligula*. *Eusèbe*, trois cents ans après,

(*b*) Voyez Spanhéim, *sacræ antiq. lib. III.*

le fait conduire à Rome sous *Claude* par une main divine, sans dire en quelle année.

Lactance, qui écrivait du temps de *Constantin*, est le premier auteur bien avéré, qui ait dit que *Pierre* alla à Rome sous *Néron*, & qu'il y fut crucifié.

On avouera que si dans un procès une partie ne produisait que de pareils titres, elles ne gagnerait pas sa cause; on lui conseillerait de s'en tenir à la prescription, à l'*uti possidetis*; & c'est le parti que Rome a pris.

Mais, dit-on, avant *Eusèbe*, avant *Lactance*, l'exact *Papias* avait déjà conté l'aventure de *Pierre* & de *Simon* vertu de Dieu, qui se passa en présence de *Néron*; le parent de *Néron* à moitié ressuscité par *Simon* vertu-Dieu, & entièrement ressuscité par *Pierre*; les complimens de leurs chiens; le pain donné par *Pierre* aux chiens de *Simon*; le magicien qui vole dans les airs; le chrétien qui le fait tomber par un signe de croix, & qui lui casse les jambes; *Néron* qui fait couper la tête à *Pierre* pour payer les jambes de son magicien, &c. &c. Le grave *Marcel* répète cette histoire authentique, & le grave *Hégésippe* la répète encore, & d'autres la répètent après eux; & moi je vous répète que si jamais vous plaidez pour un pré, fût-ce devant le juge de Vaugirard, vous ne gagnerez jamais votre procès sur de pareilles pièces.

Je ne doute pas que le fauteuil épiscopal de *Saint Pierre* ne soit encore à Rome dans la belle église. Je ne doute pas que *Saint Pierre* n'ait joui de l'évêché de Rome vingt-cinq ans, un mois & neuf jours, comme on le rapporte.

Mais j'ose dire que cela n'est pas prouvé démonstrativement, & j'ajoute qu'il est à croire que les évêques romains d'aujourd'hui sont plus à leur aise que ceux de ces temps passés, temps un peu obscurs, qu'il est fort difficile de bien débrouiller.

X.

XAVIER.

SAINT *Xavier*, surnommé l'apôtre des Indes, fut un des premiers disciples de *St Ignace de Loyola*.

Quelques écrivains modernes, trompés par l'équivoque du nom, se sont imaginés que les apôtres *St Barthelemi* & *St Thomas* avaient prêché aux Indes orientales. Mais *Abdias* (*a*) remarque très-bien que les anciens font mention de trois Indes; la première située vers l'Ethiopie, la seconde proche des Mèdes, & la troisième à l'extrémité du continent.

Les Indiens à qui *Saint Barthelemi* prêcha sont les Arabes de l'Hyémen, qui sont nommés par *Philostorge* (*b*) les Indiens intérieurs, & par *Sophronius* (*c*) les Indiens fortunés. Ce sont les habitans de l'Arabie heureuse.

L'Inde qui est proche des Mèdes, est évidemment la Perse & les provinces voisines,

(*a*) L. VIII, art. I.

(*b*) Hist. eccl. liv. II, chap. VI.

(*c*) *Saint Jérôme*, dans le catalog.

qui furent d'abord soumises aux Parthes. Or, c'est dans ce pays-là, dans l'empire des Parthes, que les historiens ecclésiastiques (*d*) témoignent que *St Thomas* alla prêcher l'évangile. Aussi le métropolitain de Perse se vante-t-il depuis plusieurs siècles d'être le successeur de *Saint Thomas*. L'auteur des voyages de cet apôtre, & celui de l'histoire d'*Abdias*, s'accordent là-dessus avec nos autres écrivains.

Enfin, la troisième Inde, à l'extrémité du continent, comprend les côtes de Coromandel & de Malabar, & c'est celle dont *Xavier* fut l'apôtre. Il arriva à Goa, l'an 1542, sous la protection de *Jean III*, roi de Portugal ; & malgré les miracles qu'il y opéra, il prétendait, de l'aveu du missionnaire dominicain *Navarette*, (*e*) qu'on n'établirait jamais aucun christianisme de durée parmi les païens, à moins que les auditeurs ne fussent à la portée d'un mousquet. Le jésuite *Tellez*, dans son *Histoire d'Ethiopie*, (*f*) fait le même aveu. Ça toujours été, dit-il, le sentiment que nos religieux ont formé concernant la religion catholique, qu'elle ne pourrait être d'aucune durée en Ethiopie, à moins qu'elle ne fût appuyée par les armes.

L'expérience, en effet, vient à l'appui de cette opinion. Ce fut par les armes que l'on convertit l'Amérique ; & *Barthelemi de las Casas*, moine & évêque de Chiapa, écrivit en langue castillane l'*Histoire admirable des*

(*d*) *Eusèbe*, liv. III, chap. I ; & recognitions, liv. IX, art. I.

(*e*) Traité VI, pag. 436, col. 6.

(*f*) Liv. IV, chap. III.

horribles insolences, cruautés & tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales. Ce témoin oculaire affirme (g) que, dans les îles & sur la terre ferme, ils firent mourir en quarante ans plus de douze millions d'ames. Ils fesaient certains gibets longs & bas, de manière que les pieds touchaient quasi à la terre, chacun pour treize, à l'honneur & révérence de notre Rédempteur & de ses douze apôtres, comme ils disaient; & y mettant le feu, brûlaient ainsi tout vifs ceux qui y étaient attachés. Ils prenaient les petites créatures par les pieds, les arrachant des mamelles de leurs mères, & leur froissaient la tête contre les rochers. *Las Casas* oublie de remarquer que le psalmiste (h) appelle heureux celui qui pourra traiter ainsi les petits enfans.

Au reste, il faut redire ici comme à l'article *Reliques*: JESUS n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant: (i) Malheur à vous, scribes & pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer & la terre pour faire un prosélyte; & quand il l'est devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

XÉNOPHANES.

BAYLE a pris le prétexte de l'article *Xénophanes* pour faire le panégyrique du diable, comme autrefois *Simonide*, à l'occasion d'un

(g) Pag. 6 & 10 de la traduction française de Jacques de Miggrode.

(h) Ps. CXXXVI, v. 12.

(i) *Matth.* chap. XXIII, v. 15.

lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques ; chanta dans une belle ode les louanges de *Castor* & de *Pollux*. Mais au fond, que nous importent les rêveries de *Xénophanes* ! Que saurons-nous en apprenant qu'il regardait la nature comme un être infini, immobile, composé d'une infinité de petits corpuscules, de petites monades douces, d'une force motrice, de petites molécules organiques ; qu'il pensait d'ailleurs à peu près comme pensa depuis *Spinosa*, ou que plutôt il cherchait à penser, & qu'il se contredit plusieurs fois, ce qui était le propre des anciens philosophes ?

Si *Anaximène* enseigna que l'atmosphère était DIEU ; si *Thalès* attribua à l'eau la formation de toutes choses, parce que l'Egypte était fécondée par ses inondations ; si *Phérécide* & *Héraclite* donnèrent au feu tout ce que *Thalès* donnait à l'eau, quel bien nous revient-il de toutes ces imaginations chimériques ?

Je veux que *Pythagore* ait exprimé par des nombres des rapports très-mal connus, & qu'il ait cru que la nature avait bâti le monde par des règles d'arithmétique. Je consens qu'*Ocellus Lucanus* & *Empédocle* aient tout arrangé par des forces motrices antagonistes, quel fruit en recueillerai-je ? quelle notion claire sera entrée dans mon faible esprit ?

Venez, divin *Platon*, avec vos idées archétypes, vos androgynes, & votre verbe ; établissez ces belles connaissances en prose poétique dans votre république nouvelle, où je ne prétends pas plus avoir une maison que dans la Salente de Télémaque ; mais au lieu



d'être un de vos citoyens, je vous enverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière subtile de *Descartes*, toute sa matière globuleuse & toute sa rameuse que je vous ferai porter par *Cyrano de Bergerac*. (*a*)

Bayle a pourtant exercé toute la sagacité de sa dialectique sur vos antiques billevesées; mais c'est qu'il en tirait toujours parti pour rire des sottises qui leur succédèrent.

O philosophes! les expériences de physique bien constatées, les arts & métiers, voilà la vraie philosophie. Mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moud également, & fournit à moi & aux miens une nourriture aisée. Mon sage est celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine ou de soie, brillans des plus riches couleurs; ou bien celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre & en or. Mon sage est l'investigateur de l'*Histoire naturelle*. On apprend plus dans les seules expériences de l'abbé *Nollet*, que dans tous les livres de l'antiquité.

XÉNOPHON,

Et la retraite des dix mille.

QUAND *Xénophon* n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr *Socrate*, il serait un homme recommandable; mais il était guer-

(*a*) Plaisant assez mauvais & un peu fou.

rier, philosophe, poëte, historien, agriculteur, aimable dans la société ; & il y eut beaucoup de Grecs qui réunirent tous ces mérites.

Mais pourquoi cet homme libre eut-il une compagnie grecque à la solde du jeune *Cosrou*, nommé *Cyrus* par les Grecs ? Ce *Cyrus* était frère puîné & sujet de l'empereur de Perse *Artaxerxe Mnemon*, dont on a dit qu'il n'avait jamais rien oublié que les injures. *Cyrus* avait déjà voulu assassiner son frère dans le temple même où l'on fesait la cérémonie de son sacre, (car les rois de Perse furent les premiers qui furent sacrés) non-seulement *Artaxerxe* eut la clémence de pardonner à ce scélérat, mais il eut la faiblesse de lui laisser le gouvernement absolu d'une grande partie de l'Asie mineure qu'il tenait de leur père, & dont il méritait au moins d'être dépouillé.

Pour prix d'une si étonnante clémence, dès qu'il put se soulever dans sa satrapie contre son frère, il ajouta ce second crime au premier. Il déclara par un manifeste, *qu'il était plus digne du trône de Perse que son frère, parce qu'il était meilleur magicien, & qu'il buvait plus de vin que lui.*

Je ne crois pas que ce fussent ces raisons qui lui donnèrent pour alliés les Grecs. Il en prit à sa solde treize mille, parmi lesquels se trouva le jeune *Xénophon*, qui n'était alors qu'un aventurier. Chaque soldat eut d'abord une darique de paye par mois. La darique valait environ une guinée ou un louis d'or de notre temps, comme le dit très-bien M. le

chevalier de *Jaucourt*, & non pas dix francs, comme le dit *Rollin*.

Quand *Cyrus* leur proposa de se mettre en marche avec ses autres troupes, pour aller combattre son frère vers l'Euphrate, ils demandèrent une darique & demie, & il fallut bien la leur accorder. C'était trente-six livres par mois, & par conséquent la plus forte paye qu'on ait jamais donnée. Les soldats de *César* & de *Pompée* n'eurent que vingt sous par jour dans la guerre civile. Outre cette solde exorbitante, dont ils se firent payer quatre mois d'avance, *Cyrus* leur fournissait quatre cents chariots chargés de farine & de vin.

Les Grecs étaient donc précisément ce que sont aujourd'hui les Helvétiens, qui louent leur service & leur courage aux princes leurs voisins, mais pour une somme trois fois plus modique que n'était la solde des Grecs.

Il est évident, quoi qu'on en dise, qu'ils ne s'informaient pas si la cause pour laquelle ils combattaient était juste; il suffisait que *Cyrus* payât bien.

Les Lacédémoniens composaient la plus grand partie de ces troupes. Ils violaient en cela leurs traités solennels avec le roi de Perse.

Qu'était devenue l'ancienne aversion de Sparte pour l'or & pour l'argent? où était la bonne foi dans les traités? où était leur vertu altière & incorruptible? C'était *Cléarque*, un spartiate, qui commandait le corps principal de ces braves mercenaires.

Je n'entends rien aux manœuvres de guerre d'*Artaxerxès* & de *Cyrus*; je ne vois pas pourquoi cet *Artaxerxès*, qui venait à son ennemi

ennemi avec douze cents mille combattans, commence par faire tirer des lignes de douze lieues d'étendue entre *Cyrus* & lui ; & je ne comprends rien à l'ordre de bataille. J'entends encore moins comment *Cyrus*, suivi de six cents chevaux seulement, attaque dans la mêlée les six mille gardes à cheval de l'empereur, suivi d'ailleurs d'une armée innombrable. Enfin, il est tué de la main d'*Artaxerxès*, qui apparemment ayant bu moins de vin que le rebelle ingrat, se battit avec plus de sang froid & d'adresse que cet ivrogne. Il est clair qu'il gagna complétement la bataille malgré la valeur & la résistance de treize mille grecs, puisque la vanité grecque est obligée d'avouer qu'*Artaxerxès* leur fit dire de mettre bas les armes. Ils répondent qu'ils n'en feront rien, mais que si l'empereur veut les payer, ils se mettront à son service. Il leur était donc très-indifférent pour qui ils combattissent, pourvu qu'on les payât. Ils n'étaient donc que des meurtriers à louer.

Il y a, outre la Suisse, des provinces d'Allemagne qui en usent ainsi. Il n'importe à ces bons chrétiens de tuer pour de l'argent des anglais, ou des français, ou des hollandais, ou d'être tués par eux. Vous les voyez réciter leurs prières & aller au carnage comme des ouvriers vont à leur attelier. Pour moi, j'avoue que j'aime mieux ceux qui s'en vont en Pensilvanie cultiver la terre avec les simples & équitables quakers, & former des colonies dans le séjour de la paix & de l'industrie. Il n'y a pas un grand savoir-faire à tuer & à être tué pour six sous par jour ; mais il

y en a beaucoup à faire fleurir la république des Dunkards, ces thérapeutes nouveaux, sur la frontière du pays le plus sauvage.

Artaxerxès ne regarda ces Grecs que comme des complices de la révolte de son frère, & franchement c'est tout ce qu'ils étaient. Il se croyait trahi par eux, & il les trahit, à ce que prétend *Xénophon*. Car après qu'un de ses capitaines eut juré en son nom de leur laisser une retraite libre, & de leur fournir des vivres; après que *Cléarque* & cinq autres commandans des Grecs se furent mis entre ses mains pour régler la marche, il leur fit trancher la tête, & on égorgea tous les grecs qui les avaient accompagnés dans cette entrevue, s'il faut s'en rapporter à *Xénophon*.

Cet acte royal nous fait voir que le machiavélisme n'est pas nouveau : mais aussi est-il bien vrai qu'*Artaxerxès* eût promis de ne pas faire un exemple des chefs mercenaires qui s'étaient vendus à son frère ? ne lui était-il pas permis de punir ceux qu'il croyait si coupables ?

C'est ici que commence la fameuse retraite des dix mille. Si je n'ai rien compris à la bataille, je ne comprends pas plus à la retraite.

L'empereur, avant de faire couper la tête aux six généraux grecs & à leur suite, avait juré de laisser retourner en Grèce cette petite armée réduite à dix mille hommes. La bataille s'était donnée sur le chemin de l'Euphrate; il eût donc fallu faire retourner les Grecs par la Mésopotamie occidentale, par la Syrie, par l'Asie mineure, par l'Ionie. Point du tout; on les fesait passer à l'Orient, on les obligeait

de traverser le Tigre sur des barques qu'on leur fournissait ; ils remontaient ensuite par le chemin de l'Arménie lorsque leurs commandans furent suppliciés. Si quelqu'un comprend cette marche, dans laquelle on tournait le dos à la Grèce, il me fera plaisir de me l'expliquer.

De deux choses l'une ; ou les Grecs avaient choisi eux-mêmes leur route, & en ce cas ils ne savaient ni où ils allaient, ni ce qu'ils voulaient ; ou *Artaxerxès* les fesait marcher malgré eux ; (ce qui est bien plus probable) & en ce cas pourquoi ne les exterminait-il point ?

On ne peut se tirer de ces difficultés qu'en supposant que l'empereur persan ne se vengea qu'à demi ; qu'il se contenta d'avoir puni les principaux chefs mercenaires qui avaient vendu les troupes grecques à *Cyrus* ; qu'ayant fait un traité avec ces troupes fugitives, il ne voulait pas descendre à la honte de le violer ; qu'étant sûr que de ces Grecs errans il en périrait un tiers dans la route, il abandonnait ces malheureux à leur mauvais sort. Je ne vois pas d'autre jour pour éclairer l'esprit du lecteur sur les obscurités de cette marche.

On s'est étonné de la retraite des dix mille ; mais on devait s'étonner bien davantage qu'*Artaxerxès*, vainqueur à la tête de douze cents mille combattans, (du moins à ce qu'on dit) laissât voyager dans le nord de ses vastes Etats dix mille fugitifs qu'il pouvait écraser à chaque village, à chaque passage de rivière, à chaque défilé, ou qu'on pouvait faire périr de faim & de misère.

Cependant on leur fournit, comme nous l'avons vu, vingt-sept grands bateaux vers la

devenu chef de quatorze cents hommes, il se mit aux gages d'un barbare.

Ce qu'il y a de pis, c'est que la nécessité ne le contraignait pas à cette servitude. Il dit lui-même qu'il avait laissé en dépôt, dans le temple de la fameuse *Diane* d'Ephèse, une grande partie de l'or gagné au service de *Cyrus*.

Remarquons qu'en recevant la paye d'un roi, il s'exposait à être condamné au supplice, si cet étranger n'était pas content de lui. Voyez ce qui est arrivé au major-général *Doxat*, homme né libre. Il se vendit à l'empereur *Charles VI*, qui lui fit couper le cou pour avoir rendu aux Turcs une place qu'il ne pouvait défendre.

Rollin, en parlant de la retraite des dix mille, dit *que cet heureux succès remplit de mépris pour Artaxerxès les peuples de la Grèce, en leur fesant voir que l'or, l'argent, le délices, le luxe, un nombreux sérail, fesaient tout le mérite du grand roi, &c.*

Rollin pouvait considérer que les Grecs ne devaient pas mépriser un souverain qui avait gagné une bataille complète; qui ayant pardonné en frère avait vaincu en héros; qui maître d'exterminer dix mille Grecs, les avait laissé vivre & retourner chez eux; & qui pouvant les avoir à sa solde, avait dédaigné de s'en servir. Ajoutez que ce prince vainquit depuis les Lacédémoniens & leurs alliés, & leur imposa des lois humiliantes; ajoutez que dans une guerre contre des Scythes nommés Cadusiens, vers la mer Caspienne, il supporta comme le moindre soldat toutes les fatigues & tous les dangers. Il vécut & mourut plein de gloire;

il eſt vrai qu'il eut un ſérail, mais ſon courage n'en fut que plus eſtimable. Gardons-nous des déclamations de collége.

Si j'oſais attaquer le préjugé, j'oſerais préférer la retraite du maréchal de *Belle-Iſle* à celle des dix mille. Il eſt bloqué dans Prague par ſoixante mille hommes, il n'en a pas treize mille. Il prend ſes meſures avec tant d'habileté, qu'il ſort de Prague, dans le froid le plus rigoureux, avec ſon armée, ſes vivres, ſon bagage, & trente pièces de canons, ſans que les aſſiégeans s'en doutent. Il a déjà gagné deux marches avant qu'ils s'en ſoient aperçus. Une armée de trente mille combattans le pourſuit ſans relâche l'eſpace de trente lieues. Il fait face par-tout; il n'eſt jamais entamé; il brave, tout malade qu'il eſt, les ſaiſons, la diſette, & les ennemis. Il ne perd que les ſoldats qui ne peuvent réſiſter à la rigueur extrême de la ſaiſon. Que lui a-t-il manqué? une plus longue courſe, & des éloges exagérés à la grecque.

YVETOT.

C'EST le nom d'un bourg de France à ſix lieues de Rouen en Normandie, qu'on a qualifié de royaume pendant long-temps, d'après *Robert Gaguin* hiſtorien du ſeizième ſiècle.

Cet écrivain rapporte que *Gautier* ou *Vautier* ſeigneur d'Yvetot, chambrier du roi *Clotaire I*, ayant perdu les bonnes grâces de ſon maître par des calomnies dont on n'eſt pas avare à la cour, s'en bannit de ſon propre mouvement, paſſa dans les climats étrangers où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi;

qu'au bout de ce terme, se flattant que la colère du roi serait apaisée, il reprit le chemin de la France ; qu'il passa par Rome où il vit le pape *Agapet*, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi qui était alors à Soissons, capitale de ses Etats. Le seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi-saint, & prit le temps que *Clotaire* était à l'église pour se jeter à ses pieds, en le conjurant de lui faire grâce par le mérite de celui qui, en pareil jour, avait répandu son sang pour le salut des hommes ; mais *Clotaire*, prince farouche & cruel, l'ayant reconnu, lui passa son épée au travers du corps.

Gaguin ajoute que le pape *Agapet*, ayant appris une action si indigne, menaça le roi des foudres de l'Eglise, s'il ne réparait sa faute ; & que *Clotaire* justement intimidé, & pour satisfaction du meurtre de son sujet, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, en faveur des héritiers & des successeurs de *Gautier* ; qu'il en fit expédier des lettres signées de *lui*, & scellées de son sceau ; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois : & je trouve, par une autorité constante & indubitable, continue *Gaguin*, qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grâce 536.

Rappelons, à propos de ce récit de *Gaguin*, l'observation que nous avons déjà faite sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris. C'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui, selon lui, fit ériger en royaume la seigneurie d'Yvetot ; & comme l'on très-

bien remarqué *Claude Malingre* & l'abbé de *Vertot*, *Clotaire I*, qu'on suppose souverain du bourg d'Yvetot, ne régnait point dans cette contrée ; les fiefs alors n'étaient point héréditaires ; l'on ne datait point les actes de l'an de grâce, comme le rapporte *Robert Gaguin* ; enfin, le pape *Agapet* était déjà mort. Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'empereur.

* Ce n'est pas à dire cependant que les foudres de l'Eglise ne fussent déjà usitées du temps d'*Agapet*. On sait que *St Paul* (a) excommunia l'incestueux de Corinthe ; on trouve aussi dans les lettres de *St Basile* quelques exemples de censures générales dès le quatrième siècle. Une de ces lettres est contre un ravisseur. Le saint prélat y ordonne de faire rendre la fille à ses parens, d'exclure le ravisseur des prières, & de le déclarer excommunié, avec ses complices & toute sa maison, pendant trois ans ; il ordonne aussi d'exclure des prières tout le peuple de la bourgade qui a reçu la personne ravie.

Auxilius, jeune évêque, excommunia la famille entière de *Clacicien* : & quoique *St Augustin* ait désapprouvé cette conduite, & que le pape *St Léon* ait établi les mêmes maximes que *St Augustin*, dans une de ses lettres aux évêques de la province de Vienne ; pour ne parler ici que de la France, *Prétextat* évêque de Rouen, ayant été assassiné l'an 586 dans sa propre église, *Leudovalde* évêque de Bayeux ne laissa pas de mettre en interdit

(a) I Corinth. chap. V, v. 5.

toutes les églises de Rouen, défendant d'y célébrer le service divin, jusqu'à ce que l'on eût trouvé l'auteur du crime.

L'an 1141, *Louis le jeune* ayant refusé de consentir à l'élection de *Pierre de la Châtre* que le pape avait fait nommer à la place d'*Albéric* archevêque de Bourges, mort l'année précédente, *Innocent II* mit toute la France en interdit.

L'an 1200, *Pierre de Capoue*, chargé d'obliger *Philippe-Auguste* à quitter *Agnès*, & à reprendre *Ingerburge*, & n'y ayant pas réussi, publia le 15 janvier la sentence d'interdit sur tout le royaume, qui avait été prononcée par le pape *Innocent III*. Cet interdit fut observé avec une extrême rigueur. La chronique anglicane, citée par le bénédictin *Martenne*, (*b*) dit que tout acte de christianisme, hormis le baptême des enfans, fut interdit en France; les églises fermées, les chrétiens en étaient chassés comme des chiens; plus d'office divin ni de sacrifice de la messe, plus de sépultures ecclésiastiques pour les défunts; les cadavres abandonnés au hasard répandaient la plus affreuse infection, & pénétraient d'horreur ceux qui leur survivaient.

La cronique de Tours fait la même description; elle y ajoute seulement un trait remarquable confirmé par l'abbé *Fleuri* & l'abbé de *Vertot*; (*c*) c'est que le saint viatique était excepté, comme le baptême des enfans, de cette privation des choses saintes. Le royaume

(*b*) Tome V, page 868.

(*c*) Liv. I, pag. 148.

fut pendant neuf mois dans cette situation ; *Innocent III* permit seulement au bout de quelque temps les prédications & le sacrement de confirmation. Le roi fut si courroucé qu'il chassa les évêques & tous les autres ecclésiastiques de leurs demeures, & confisqua leurs biens.

Mais ce qui est singulier, les souverains eux-mêmes priaient quelquefois les évêques de prononcer un interdit sur les terres de leurs vassaux. Par des lettres du mois de février 1356, confirmatives de celles de *Guy* comte de Nevers & de *Mathilde* sa femme en faveur des bourgeois de Nevers ; *Charles V*, régent du royaume, prie les archevêques de Lyon, de bourges, & de Sens ; & les évêques d'Autun, de Langres, d'Auxerre, & de Nevers ; de prononcer une excommunication contre le comte de Nevers, & un interdit sur ses terres, s'il n'exécute pas l'accord qu'il avait fait avec ses habitans. On trouve aussi, dans le recueil des ordonnances de la troisième race, plusieurs lettres semblables du roi *Jean*, qui autorisent les évêques à mettre en interdit les lieux dont le seigneur tenterait d'enfreindre les priviléges.

Enfin, ce qui semble incroyable, le jésuite *Daniel* rapporte que, l'an 998, le roi *Robert* fut excommunié par *Grégoire V* pour avoir épousé sa parente au quatrième degré. Tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage furent interdis de la communion jusqu'à ce qu'ils fussent allés à Rome faire satisfaction au St Siége. Les peuples, les courtisans même se séparèrent du roi ; il ne lui resta que deux

domestiques qui purifiaient par le feu toutes les choses qu'il avait touchées. Le cardinal *Damien* & *Romualde* ajoutent même qu'un matin *Robert* étant allé, selon sa coutume, dire ses prières à la porte de l'église de *St Barthelemi*, car il n'osait pas y entrer; *Abbon* abbé de Fleuri, suivi de deux femmes du palais qui portaient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que *Berthe* vient d'accoucher; & découvrant le plat: Voyez, lui dit-il, les effets de votre désobéissance aux décrets de l'Eglise, & le sceau de l'anathème sur ce fruit de vos amours. *Robert* regarde & voit un monstre qui avait le cou & la tête d'un canard. *Berthe* fut répudiée, & l'excommunication enfin levée.

Urbin II, au contraire, excommunia l'an 1092 *Philippe I*, petit-fils de *Robert*, pour avoir quitté sa parente. Ce pape prononça la sentence d'excommunication dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où sa sainteté venait chercher un asile; dans ce même concile où fut prêchée la croisade, & où pour la première fois le nom de pape fut donné à l'évêque de Rome, à l'exclusion des autres évêques qui le prenaient auparavant.

On voit que ces peines canoniques furent d'abord plutôt médicinales que mortelles; mais *Grégoire VII* & quelques-uns de ses successeurs osèrent prétendre qu'un souverain excommunié était privé de ses Etats, & que ses sujets n'étaient plus obligés de lui obéir: supposé cependant qu'un roi puisse être excommunié en certains cas graves, l'excommunication n'étant qu'une peine purement spirituelle, ne

taurait dispenser ses sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent, comme tenant son autorité de DIEU même. C'est ce qu'ont reconnu constamment les parlemens & même le clergé de France, dans les excommunications de *Boniface VIII* contre *Philippe-le-bel*; de *Jules II* contre *Louis XII*; de *Sixte V* contre *Henri III*; de *Grégoire XIII* contre *Henri IV*; & c'est aussi la doctrine de la fameuse assemblée du clergé de 1682.

Z.

Z È L E.

CELUI de la religion est un attachement pur & éclairé au maintien & au progrès du culte qu'on doit à la Divinité; mais quand ce zèle est persécuteur, aveugle & faux, il devient le plus grand fléau de l'humanité.

Voici comme l'empereur *Julien* parle du zèle des chrétiens de son temps : Les galiléens, dit-il, (*a*) ont souffert sous mon prédécesseur l'exil & les prisons; on a massacré réciproquement ceux qui s'appellent tour à tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi leurs prisonniers; j'ai rendu leurs biens aux proscrits, je les ai forcés de vivre en paix : mais telle est la fureur inquiète des galiléens, qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres.

Ce portrait ne paraîtra point outré, si l'on fait seulement attention aux calomnies atroces dont les chrétiens se noircissaient réciproque-

(*a*) Lettre LII.

ment. Par exemple, *St Augustin* (*b*) accuse les manichéens de contraindre leurs élus à recevoir l'eucharistie après l'avoir arrosée de semence humaine. Avant lui *St Cyrille* de Jérusalem (*c*) les avait accusés de la même infamie en ces termes : Je n'oserais dire en quoi ces sacriléges trempent leur *ischas* qu'ils donnent à leurs malheureux sectateurs, qu'ils exposent au milieu de leur autel, & dont le manichéen souille sa bouche & sa langue. Que les hommes pensent à ce qui a coutume de leur arriver en songe & les femmes dans le temps de leurs règles. Le pape *St Léon*, dans un de ses sermons, (*d*) appelle aussi le sacrifice des manichéens la turpitude même. Enfin *Suidas* (*e*) & *Cedrenus* (*f*) ont encore enchéri sur cette calomnie, en avançant que les manichéens fesaient des assemblées nocturnes, où après avoir éteint les flambeaux, ils commettaient les plus énormes impudicités.

Observons d'abord que les premiers chrétiens furent accusés des mêmes horreurs qu'ils imputèrent depuis aux manichéens, & que la justification des uns peut également s'appliquer aux autres. Afin d'avoir des prétextes de nous persécuter, disait *Athénagore* dans son apologie pour les chrétiens, (*g*) on nous accuse de faire des festins détestables & de commettre des incestes dans nos assemblées. C'est un vieux

(*b*) Chap. XLVI, des Héréfies.
(*c*) N. XIII, de la sixième catéchèse.
(*d*) Sermon cinquième, sur le jeûne du dixième mois.
(*e*) Sur *Manès*.
(*f*) Annales ; pag. 260.
(*g*) Page 35.

artifice dont on a usé de tout temps pour faire périr la vertu. Ainsi *Pythagore* fut brûlé avec trois cents de ses disciples, *Héraclite* chassé par les Ephésiens, *Démocrite* par les Abdéritains, & *Socrate* condamné par les Athéniens.

Athénagore fait voir ensuite que les principes & les mœurs des chrétiens suffisaient seuls pour détruire les calomnies qu'on répandait contre eux; les mêmes raisons militent en faveur des manichéens. Pourquoi d'ailleurs, *St Augustin*, qui est si affirmatif dans son livre des Héréses, est-il réduit dans celui des Mœurs des manichéens, en parlant de l'horrible cérémonie dont il s'agit, à dire simplement: (*h*) On les en soupçonne.... Le monde a cette opinion d'eux.... S'ils ne font pas ce qu'on leur impute.... La renommée publie beaucoup de mal d'eux; mais ils soutiennent que ce sont des mensonges.

Pourquoi ne pas soutenir en face cette accusation dans sa dispute contre *Fortunat*, qui l'en sommait en public & en ces termes: Nous sommes accusés de faux crimes; & comme *Augustin* a assisté à notre culte, je le prie de déclarer devant tout le peuple si ces crimes sont véritables ou non? *St Augustin* répond: Il est vrai que j'ai assisté à votre culte; mais autre est la question de la foi, autre celle des mœurs; & c'est celle de la foi que j'ai proposée. Cependant, si les personnes qui sont présentes aiment mieux que nous agitions celle de vos mœurs, je ne m'y opposerai pas.

(*h*) Chap. XVI.

Fortunat s'adressant à l'assemblée : Je veux, dit-il, avant toutes choses, être justifié dans l'esprit des personnes qui nous croient coupables, & qu'*Augustin* témoigne à présent devant vous & un jour devant le tribunal de JESUS-CHRIST, s'il a jamais vu, ou s'il sait de quelque manière que ce soit, que les choses qu'on nous impute se commettent parmi nous ? *Saint Augustin* répond encore : Vous sortez de la question, celle que j'ai proposée roule sur la foi & non sur les mœurs. Enfin, *Fortunat* continuant à presser *saint Augustin* de s'expliquer, il le fait en ces termes : Je reconnais que dans la prière où j'ai assisté, je ne vous ai vu commettre rien d'impur.

Le même *St Augustin*, dans son livre de l'Utilité de la foi, (*i*) justifie encore les manichéens. Dans ce temps-là, dit-il à son ami *Honorat*, lorsque j'étais engagé dans le manichéisme, j'étais encore plein du désir & de l'espérance d'épouser une belle femme, d'acquérir des richesses, de parvenir aux honnenrs, & de jouir des autres voluptés pernicieuses de la vie. Car lorsque j'écoutais avec assiduité les docteurs manichéens, je n'avais pas encore renoncé au désir & à l'espérance de toutes ces choses. Je n'attribue pas cela à leur doctrine ; car je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils exhortent soigneusement les hommes à se préserver de ces mêmes choses. C'est donc là ce qui m'empêchait de m'attacher tout-à-fait à la secte, & ce qui me retenait dans le rang de ceux qu'ils appellent auditeurs. Je ne

(*i*) Chap. I.

voulais

voulais pas renoncer aux espérances & aux affaires du siècles. Et dans le dernier chapitre de ce livre, où il représente les docteurs manichéens comme des hommes superbes, qui avaient l'esprit aussi grossier qu'ils avaient le corps maigre & décharné, il ne dit pas un mot de leurs prétendues infamies.

Mais sur quelles preuves étaient donc fondées ces imputations ? La première qu'allégue *St Augustin*, c'est que ces impudicités étaient une suite du système de *Manichée*, sur les moyens dont DIEU se sert pour arracher aux princes des ténèbres les parties de sa substance. Nous en avons parlé à l'article *Généalogie* ; ce sont des horreurs que l'on se dispense de répéter. Il suffit de dire ici que le passage du septième livre du Trésor de *Manichée*, que *St Augustin* cite en plusieurs endroits, est évidemment falsifié. L'hérésiarque dit, si nous l'en croyons, que ces vertus célestes qui se transforment tantôt en beaux garçons & tantôt en belles filles, sont DIEU le père lui-même. Cela est faux. *Manès* n'a jamais confondu les vertus célestes avec DIEU le père. *St Augustin* n'ayant pas compris l'expression syriaque d'*une vierge de lumière* pour dire *une lumière vierge*, suppose que DIEU fait voir aux princes des ténèbres une belle fille-vierge pour exciter leur ardeur brutale ; il ne s'agit point du tout de cela dans les anciens auteurs, il est question de la cause des pluies.

Le grand prince, dit *Tirbon*, cité par *St Epiphane*, (*k*) fait sortir de lui-même dans sa colère des nuages noirs qui obscurcissent tout

(*k*) Héréfie LXVI, chap. XXV.

le monde ; il s'agite, se tourmente, se met tout en eau, & c'est-là ce qui fait la pluie, qui n'est autre chose que la sueur du grand prince. Il faut que *St Augustin* ait été trompé par une traduction ou plutôt par quelque extrait infidelle du Trésor de *Manichée*, dont il n'a cité que deux ou trois passages. Aussi le manichéen *Secundinus* lui reprochait-il de n'entendre rien aux mystères de *Manichée*, & de ne les combattre que par de purs paralogismes. Comment d'ailleurs, dit le savant M. de *Beausobre*, que nous abrégeons ici, (*l*) *St Augustin* aurait-il pu demeurer tant d'années dans une secte où l'on enseignait publiquement de telles abominations ? & comment aurait-il eu le front de la défendre contre les catholiques ?

De cette preuve de raisonnement, passons aux preuves de fait & de témoignage alléguées par *saint Augustin*, & voyons si elles sont plus fondées. On dit, continue ce père, (*m*) que quelques-uns d'eux ont confessé ce fait dans des jugemens publics, non-seulement dans la Paphlagonie, mais aussi dans les Gaules, comme je l'ai ouï dire à Rome par un certain catholique.

De pareils ouï-dire méritent si peu d'attention, que *St Augustin* n'osa en faire usage dans sa conférence avec *Fortunat*, quoiqu'il y eût sept à huit ans qu'il avait quitté Rome ; il semble même avoir oublié le nom du catholique de qui il les tient. Il est vrai que dans son livre des Héréfies, le même *St Augustin* parle des confessions de deux filles, nommées l'une *Marguerite* & l'autre *Eusébie*, & de

(*l*) Histoire du manichéisme, liv. IX, chap. VIII & IX.

(*m*) Chap. XLVII de la Nature du bien.

quelques manichéens qui, ayant été découverts à Carthage & menés à l'église, avouèrent, dit-on, l'horrible fait dont il s'agit.

Il ajoute qu'un certain *Viator* déclara que ceux qui commettaient ces infamies s'appelaient cathariſtes ou purgateurs; & qu'interrogés ſur quelle écriture ils appuyaient cette affreuſe pratique, ils produiſaient le paſſage du Tréſor de *Manichée*, dont on a démontré la falſification. Mais nos hérétiques, bien loin de s'en ſervir, l'auraient hautement déſavoué comme l'ouvrage de quelque impoſteur qui voulait les perdre. Cela ſeul rend ſuſpects tous ces actes de Carthage, que *Quod-vult-Deus* avait envoyés à *St Auguſtin*; & ces miſérables découverts & conduits à l'égliſe, ont bien la mine d'être des gens apoſtés pour avouer tout ce qu'on voulait qu'ils avouaſſent.

Au chapitre XLVII de la Nature du bien, *ſaint Auguſtin* avoue que lorſqu'on reprochait à nos hérétiques les crimes en queſtion, ils répondaient qu'un de leurs élus déſerteur de leur ſecte, & devenu leur ennemi, avait introduit cette énorme pratique. Sans examiner ſi cette ſecte que *Viator* nommait des cathariſtes était réelle, il ſuffit d'obſerver ici que les premiers chrétiens imputaient de même aux gnoſtiques les horribles myſtères dont ils étaient accuſés par les Juifs & par les païens; & ſi cette apologie eſt bonne dans leur bouche, pourquoi ne le ſerait-elle pas dans celle des manichéens?

C'eſt cependant ces bruits populaires que M. de *Tillemont*, qui ſe pique d'exactitude & de fidélité, oſe convertir en faits certains. Il aſ-

fure (*n*) qu'on avait fait avouer ces infamies aux manichéens dans des jugemens publics en Paphlagonie, dans les Gaules, & diverses fois à Carthage.

Pesons aussi le témoignage de *St Cyrille* de Jérusalem, dont le rapport est tout différent de celui de *St Augustin*; & considérons que le fait est si incroyable & si absurde, qu'on aurait peine à le croire quand il serait attesté par cinq ou six témoins qui l'auraient vu & qui l'affirmeraient avec serment. *St Cyrille* est seul, il ne l'a point vu, il l'avance dans une déclamation populaire, où il se donne la licence (*o*) de faire tenir à *Manichée*, dans la conférence de *Cascar*, un discours dont il n'y a pas un mot dans les actes d'*Archelaüs*, comme M. *Zaccagni* (*p*) est obligé d'en convenir; & l'on ne saurait alléguer, pour la défense de *St Cyrille*, qu'il n'a pris que le sens d'*Archelaüs* & non les termes : car ni les termes, ni le sens, rien ne s'y trouve. D'ailleurs le tour que prend ce père, parait être celui d'un historien qui cite les propres paroles de son auteur.

Cependant, pour sauver l'honneur & la bonne foi de *St Cyrille*. M. *Zaccagni* & après lui M. de *Tillemont* supposent, sans aucune preuve, que le traducteur ou le copiste ont omis l'endroit des actes allégué par ce père; & les journalistes de Trévoux ont imaginé deux sortes d'actes d'*Archelaüs*, les uns authentiques que *Cyrille* a copiés, les autres supposés dans le cinquième siècle par quelque nestorien.

(*n*) Manich. art. XII, pag. 795.
(*o*) N. XV.
(*p*) Préface, n. XIII.

Quand ils auront prouvé cette supposition, nous examinerons leurs raisons.

Venons enfin au témoignage du pape *Léon*, touchant les abominations manichéennes. Il dit dans ses sermons (*q*) que les troubles survenus en d'autres pays avaient jeté en Italie des manichéens dont les mystères étaient si abominables, qu'il ne pouvait les exposer aux yeux du public sans blesser l'honnêteté. Que pour les connaître, il avait fait venir des élus & des élues de cette secte dans un assemblée composée d'évêques, de prêtres, & de quelques laïques hommes nobles. Que ces hérétiques avaient découvert beaucoup de choses touchant leurs dogmes & les cérémonies de leur fête, & avaient avoué un crime qu'il ne pouvait leur dire, mais dont on ne pouvait douter après la confession des coupables; savoir d'une jeune fille qui n'avait que dix ans; de deux femmes qui l'avaient préparée pour l'horrible cérémonie de la secte; du jeune homme qui en avait été complice; de l'évêque qui l'avait ordonnée & qui y avait présidé. Il renvoie ceux de ses auditeurs qui en voudront savoir davantage aux informations qui avaient été faites, & qu'il communiqua aux évêques d'Italie dans sa seconde lettre.

Ce témoignage paraît plus précis & plus décisif que celui de *St Augustin*; mais il n'est rien moins que suffisant, pour prouver un fait démenti par les protestations des accusés & par les principes certains de leur morale. En effet, quelles preuves a-t-on que les personnes infames interrogées par *Léon* n'ont pas été gagnées pour déposer contre leur secte?

(*q*) Sermon IV, sur la nativité & sur l'épiphanie.

On répondra que la piété & la sincérité de ce pape ne permettront jamais de croire qu'il ait procuré une telle fraude. Mais si, comme nous l'avons dit à l'article *Reliques*, le même *St Léon* a été capable de supposer que des linges, des rubans qu'on a mis dans une boîte, & que l'on a fait descendre dans le sépulcre de quelques saints, ont répandu du sang quand on les a coupés; ce pape dut-il se faire aucun scrupule de gagner ou de faire gagner des femmes perdues, & je ne sais quel évêque manichéen, lesquels assurés de leur grâce, s'avoueraient coupables des crimes qui peuvent être vrais pour eux en particulier, mais non pour leur secte, de la séduction de laquelle *St Léon* voulait garantir son peuple. De tout temps les évêques se sont crus autorisés à user de ces fraudes pieuses qui tendent au salut des ames. Les écrits supposés & apocryphes en sont une preuve; & la facilité avec laquelle les pères ajoutaient foi à ces mauvais ouvrages, fait voir que s'ils n'étaient pas complices de la fraude, ils n'étaient pas scrupuleux à en profiter.

Enfin, *St Léon* prétend confirmer les crimes secrets des manichéens, par un argument qui les détruit. Ces exécrables mystères, dit-il, (*r*) qui plus ils sont impurs, plus on a soin de les cacher, sont communs aux manichéens & aux priscillianistes. C'est par-tout le même sacrilège, la même obscénité, la même turpitude. Ces crimes, ces infamies, sont les mêmes que l'on découvrit autrefois dans les priscillianistes & dont toute la terre a été informée.

Les priscillianistes ne furent jamais coupa-

(*r*) Lettre XCIII, chap. XVI.

bles de ceux pour lefquels on les fit périr. On trouve dans les œuvres de *St Auguftin*, (*s*) le *mémoire inftrùctif* qui fut remis à ce père par *Orofe*, & dans lequel ce prêtre efpagnol protefte qu'il a ramaffé toutes les plantes de perdition qui pullulent dans la fecte des prifcillianiftes ; qu'il n'en a pas oublié la moindre branche, la moindre racine ; qu'il expofe au médecin toutes les maladies de cette fecte, afin qu'il travaille à fa guérifon. *Orofe* ne dit pas un mot des myftères abominables dont parle *Léon* ; démonftration invincible qu'il ne doutait pas que ce ne fuffent de pures calomnies. *St Jérôme* (*t*) dit auffi que *Prifcillien* fut opprimé par la faction, par les machinations des évêques *Ithace* & *Idace*. Parle-t-on ainfi d'un homme coupable de profaner la religion par les plus infames cérémonies ? Cependant *Orofe* & *St Jérôme* n'ignoraient pas ces crimes, dont toute la terre a été informée.

St Martin de Tours & *St Ambroife*, qui étaient à Trèves quand *Prifcillien* fut jugé, devaient en être également informés. Cependant ils follicitèrent inftamment fa grâce, & n'ayant pu l'obtenir, ils refusèrent de communiquer avec fes accufateurs & leur faction. *Sulpice Sévère* rapporte l'hiftoire des malheurs de *Prifcillien. Latronien*, *Euphrofine*, veuve du poëte *Delphidius*, fa fille, & quelques autres perfonnes, furent exécutés avec lui à Trèves, par les ordres du tyran *Maxime* & aux inftances d'*Ithace* & d'*Idace*, deux évêques vicieux, & qui, pour prix de leur injuftice,

(*s*) Tome VIII, col. 430.

(*t*) Dans le catalogue.

moururent dans l'excommunication, chargés de la haine de DIEU & des hommes.

Les prifcillianiftes étaient accufés comme les manichéens de doctrines obfcènes, de nudité & d'impudicité religieufes. Comment en furent-ils convaincus ? *Prifcillien* & fes complices les avouèrent, à ce qu'on dit, dans les tourmens. Trois perfonnes viles, *Tertulle*, *Potamius*, & *Jean*, les confefsèrent fans attendre la queftion. Mais l'action intentée contre les prifcillianiftes, devait être fondée fur d'autres témoignages qui avaient été rendus contre eux en Efpagne. Cependant les dernières informations furent rejetées par un grand nombre d'évêques, d'eccléfiaftiques eftimés; & le bon vieillard *Higinis*, évêque de Cordoue, qui avait été le dénonciateur des prifcillianiftes, les crut dans la fuite fi innocens des crimes qu'on leur imputait, qu'il les reçut à fa communion, & fe trouva par-là enveloppé dans la perfécution qu'ils effuyèrent.

Ces horribles calomnies dictées par un zèle aveugle, fembleraient juftifier la réflexion qu'*Ammien Marcellin* (u) rapporte de l'empereur *Julien* : Les bêtes féroces, dit-il, ne font pas plus redoutables aux hommes, que les chrétiens le font les uns aux autres quand ils font divifés de croyance & de fentiment.

Ce qu'il y a de plus déplorable en cela, c'eft quand le zèle eft hypocrite & faux; les exemples n'en font pas rares. L'on tient d'un docteur de forbonne, qu'en fortant d'une féance de la faculté, *Tourneli*, avec lequel il était fort lié, lui dit tout bas : Vous voyez

(u) Liv. XXII.

que j'ai soutenu avec chaleur tel sentiment pendant deux heures ; hé bien ! je vous assure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que j'ai dit.

On sait aussi la réponse d'un jésuite, qui avait été employé vingt ans dans les missions du Canada, & qui ne croyant pas en DIEU, comme il en convenait à l'oreille d'un ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami lui représentant l'inconséquence de son zèle. Ah ! répondit le jésuite missionnaire, vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes, & à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.

On est effrayé de voir que tant d'abus & de désordres soient nés de l'ignorance profonde où l'Europe a été plongée si long-temps ; & les souverains qui sentent enfin combien il importe d'être éclairé, deviennent les bienfaiteurs de l'humanité, en favorisant le progrès des connaissances, qui sont le soutien de la tranquillité & du bonheur des peuples, & le plus solide rempart contre les entreprises du fanatisme.

ZOROASTRE.

Si c'est *Zoroastre* qui le premier annonça aux hommes cette belle maxime : *Dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, abstiens-toi* ; *Zoroastre* était le premier des hommes après *Confucius*.

Si cette belle leçon de morale ne se trouve que dans les cents portes du Sadder, long-temps après *Zoroastre*, bénissons l'auteur du Sadder. On peut avoir des dogmes & des rites

très-ridicules avec une morale excellente.

Qui était ce *Zoroastre ?* ce nom a quelque chose de grec, & on dit qu'il était mède. Les Parsis d'aujourd'hui l'appellent *Zerdust*, ou *Zerdast*, ou *Zaradast*, ou *Zarathrust*. Il ne passe pas pour avoir été le premier du nom. On nous parle de deux autres *Zoroastres*, dont le premier a neuf mille ans d'antiquité ; c'est beaucoup pour nous, quoique ce soit très-peu pour le monde.

Nous ne connaissons que le dernier *Zoroastre*.

Les voyageurs français, *Chardin* & *Tavernier*, nous ont appris quelque chose de ce grand prophète, par le moyen des Guèbres ou Parsis, qui sont encore répandus dans l'Inde & dans la Perse, & qui sont excessivement ignorans. Le docteur *Hyde*, professeur en arabe dans Oxford, nous en a appris cent fois davantage sans sortir de chez lui. Il a fallu que dans l'ouest de l'Angleterre, il ait deviné la langue que parlaient les Perses du temps de *Cyrus*, & qu'il l'ait confrontée avec la langue moderne des adorateurs du feu.

C'est à lui sur-tout que nous devons ces cent portes du Sadder, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles.

Pour moi, j'avoue que je n'ai rien trouvé sur leurs anciens rites de plus curieux que ces deux vers persans de *Saddi*, rapportés par *Hyde*,

Qu'un Perse ait conservé le feu sacré cent ans,
Le pauvre homme est brûlé quand il tombe dedans.

Les savantes recherches de *Hyde* allumèrent, il y a peu d'années, dans le cœur d'un jeune français, le désir de s'instruire par lui-même des dogmes des Guèbres.

Il fit le voyage des grandes Indes, pour apprendre dans Surate, chez les pauvres Parsis mordernes, la langue des anciens Perses, & pour lire dans cette langue les livres de ce *Zoroastre* si fameux, supposé qu'en effet il ait écrit.

Les *Pythagore*, les *Platon*, les *Apollonius de Thyane*, allèrent chercher autrefois en Orient la sagesse qui n'était pas là. Mais nul n'a couru après cette divinité cachée, à travers plus de peines & de périls que le nouveau traducteur français des livres attribués à *Zoroastre*. Ni les maladies, ni la guerre, ni les obstacles renaissans à chaque pas, ni la pauvreté même, le premier & le plus grand des obstacles, rien n'a rebuté son courage.

Il est glorieux pour *Zoroastre* qu'un anglais ait écrit sa vie au bout de tant de siècles, & qu'ensuite un français l'ait écrite d'une manière toute différente. Mais ce qui est encore plus beau, c'est que nous avons parmi les biographes anciens du prophète, deux principaux auteurs arabes, qui précédemment écrivirent chacun son histoire; & ces quatre histoires se contredisent merveilleusement toutes les quatre. *Cela ne s'est pas fait de concert*; & rien n'est plus capable de faire connaître la vérité.

Le premier historien arabe, *Abu-Mohammed Moustapha*, avoue que le père de *Zoroastre* s'appelait *Espintaman*; mais il dit aussi qu'*Espintaman* n'était pas son père, mais son trisaïeul. Pour sa mère, il n'y a pas deux opinions; elle s'appelait *Dogdu*, ou *Dodo*, ou *Dodu*; c'était une très-belle poule d'Inde : elle est fort bien dessinée chez le docteur *Hyde*.

Bundari, le second historien, conte que *Zoroastre* était juif, & qu'il avait été valet de

Jérémie ; qu'il mentit à son maître ; que *Jérémie* pour le punir lui donna la lèpre ; que le valet pour se décrasser alla prêcher une nouvelle religion en Perse, & fit adorer le soleil au lieu des étoiles.

Voici ce que le troisième historien raconte, & ce que l'anglais *Hyde* a rapporté assez au long.

Le prophète *Zoroastre* étant venu du paradis prêcher sa religion chez le roi de Perse *Gustaph*, le roi dit au prophète : donnez-moi un signe ? Aussitôt le prophète fit croître devant la porte du palais un cédre si gros, si haut, que nulle corde ne pouvait ni l'entourer, ni atteindre sa cime. Il mit au haut du cédre un beau cabinet où nul homme ne pouvait monter. Frappé de ce miracle, *Gustaph* crut à *Zoroastre*.

Quatre mages ou quatre sages, (c'est la même chose) gens jaloux & méchans, empruntèrent du portier royal la clef de la chambre du prophète pendant son absence, & jetèrent parmi ses livres des os de chiens & de chats, des ongles & des cheveux de morts ; toutes drogues, comme on sait, avec lesquelles les magiciens ont opéré de tout temps. Puis ils allèrent accuser le prophète d'être un sorcier & un empoisonneur. Le roi se fit ouvrir la chambre par son portier. On y trouva les maléfices, & voilà l'envoyé du ciel condamné à être pendu.

Comme on allait pendre *Zoroastre*, le plus beau cheval du roi tombe malade ; ses quatre jambes rentrent dans son corps, tellement qu'on n'en voit plus. *Zoroastre* l'apprend, il promet qu'il guérira le cheval pourvu qu'on ne le pende pas. L'accord étant fait, il fait sortir une jambe du ventre, & il dit : Sire, je ne vous rendrai pas la seconde jambe que vous n'ayez embrassé

ma religion. Soit, dit le monarque. Le prophète, après avoir fait paraître la seconde jambe, voulut que les fils du roi se fissent zoroastriens; & ils le furent. Les autres jambes firent des prosélytes de toute la cour. On pendit les quatre malins sages au lieu du prophète, & toute la Perse reçut la foi.

Le voyageur français raconte à peu près les mêmes miracles, mais soutenus & embellis par plusieurs autres. Par exemple, l'enfance de *Zoroastre* ne pouvait pas manquer d'être miraculeuse; *Zoroastre* se mit à rire dès qu'il fut né, du moins à ce que disent *Pline* & *Solin*. Il y avait alors, comme tout le monde le sait, un grand nombre de magiciens très-puissans; ils savaient bien qu'un jour *Zoroastre* en saurait plus qu'eux, & qu'il triompherait de leur magie. Le prince des magiciens se fit amener l'enfant & voulut le couper en deux; mais sa main se sécha sur le champ. On le jeta dans un feu, qui se convertit pour lui en bain d'eau de rose. On voulut le faire briser sous les pieds des taureaux sauvages; mais un taureau plus puissant prit sa défense. On le jeta parmi les loups; ces loups allèrent incontinent chercher deux brebis qui lui donnèrent à teter toute la nuit. Enfin, il fut rendu à sa mère *Dogdo*, ou *Dodo*, ou *Dodu*, femme excellente entre toutes les femmes, ou fille admirable entre toutes les filles.

Telles ont été dans toute la terre toutes les histoires des anciens temps. C'est la preuve de ce que nous avons dit souvent que la fable est la sœur aînée de l'histoire.

Je voudrais que pour notre plaisir, & pour notre instruction, tous ces grands prophètes

de l'antiquité, les *Zoroastes*, les *Mercures Trismégistes*, les *Abaris*, les *Numa* même, &c. &c. &c. revinssent aujourd'hui sur la terre, & qu'ils conversassent avec *Locke*, *Newton*, *Bacon*, *Shaftesbury*, *Pascal*, *Arnaud*, *Bayle*; que dis-je, avec les philosophes les moins savans de nos jours qui ne sont pas les moins sensés.

J'en demande pardon à l'antiquité; mais je crois qu'ils feraient une triste figure.

Hélas, les pauvres charlatans! ils ne vendraient pas leurs drogues sur le pont-neuf. Cependant, encore une fois, leur morale est bonne. C'est que la morale n'est pas de la drogue. Comment se pourrait-il que *Zoroastre* eût joint tant d'énormes fadaises à ce beau précepte de s'abstenir dans le doute si on fera bien ou mal? c'est que les hommes sont toujours pétris de contradictions.

On ajoute que *Zoroastre* ayant affermi la religion, devint persécuteur. Hélas! il n'y a pas de sacristain ni de balayeur d'église qui ne persécutât s'il le pouvait.

On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce *Zoroastre*, sans avoir pitié de la nature humaine. *Nostradamus* & le médecin des urines sont des gens raisonnables, en comparaison de cet énergumène, & cependant on parle de lui, & on en parlera encore.

Ce qui paraît singulier, c'est qu'il y avait, du temps de ce *Zoroastre* que nous connaissons, & probablement avant lui, des formules de prières publiques & particulières instituées. Nous avons au voyageur français l'obligation de nous les avoir traduites. Il y avait de telles formules dans l'Inde; nous n'en connaissons point de pareilles dans le Pentateuque.

Ce qui est bien plus fort, c'est que les mages, ainsi que les brames, admirent un paradis, un enfer, une résurrection, un diable. (a) Il est démontré que la loi des Juifs ne connut rien de tout cela. Ils ont été tardifs en tout. C'est une vérité dont on est convaincu, pour peu qu'on avance dans les connaissances orientales.

Déclarations des amateurs, questionneurs, & douteurs, qui se sont amusés à faire aux savans les questions ci-dessus en neuf volumes. (*)

Nous déclarons aux savans qu'étant comme eux prodigieusement ignorans sur les premiers principes de toutes les choses, & sur le sens naturel, typique, mystique, allégorique, de plusieurs choses, nous nous en rapportons sur ces choses au jugement infaillible de la sainte inquisition de Rome, de Milan, de Florence, de Madrid, de Lisbonne, & aux décrets de la sorbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules.

Nos erreurs n'étant point provenues de malice, mais étant la suite naturelle de la faiblesse humaine, nous espérons qu'elles nous seront pardonnées en ce monde-ci & en l'autre.

Nous supplions le petit nombre d'esprits célestes qui sont encore enfermés en France dans

(a) Le diable chez *Zoroastre* est *Hariman*, ou, si vous voulez, *Arimane*; il avait été créé. C'était tout comme chez nous originairement; il n'était point principe; il n'obtint cette dignité de mauvais principe qu'avec le temps. Ce diable, chez *Zoroastre*, est un serpent qui produisit quarante-cinq mille envies. Le nombre s'en est accru depuis; & c'est depuis ce temps-là, qu'à Rome, à Paris, chez les courtisans dans les armées, & chez les moines, nous voyons tant d'envieux.

(*) Les premières éditions étaient en neuf volumes.

des corps mortels, & qui de-là éclairent l'univers à *trente sous* la feuille, de nous communiquer leurs lumières pour le tome dixième que nous comptons publier à la fin du carême de 1772, ou dans l'avent de 1773; & nous payerons leurs lumières *quarante sous*.

Nous supplions le peu de grands-hommes qui nous restent d'ailleurs; comme l'auteur de la *Gazette ecclésiastique*; & l'abbé *Guyon*; & l'abbé de *Caveirac* auteur de l'apologie de la St Barthelemi; & celui qui a pris le nom de *Chiniac*; & l'agréable *Larcher*; & le vertueux, le docte, le sage *Langleviel* dit *la Beaumelle*; le profond & l'exact *Nonotte*; le modéré, le pitoyable & doux *Patouillat*, de nous aider dans notre entreprise. Nous profiterons de leurs critiques instructives, & nous nous ferons un vrai plaisir de rendre à tous ces messieurs la justice qui leur est due.

Ce dixième tome contiendra des articles très-curieux, lesquels, si DIEU nous favorise, pourront donner une nouvelle pointe au sel que nous tâcherons de répandre dans les remercîmens que nous ferons à tous ces messieurs.

Fait au mont Krapac, le 30 du mois de *Janus*,

l'an du monde, selon *Scaliger*	5722
selon les *Étrennes mignones*	5776
selon *Riccioli*	5956
selon *Eusèbe*	6972
selon les *Tables alphonsines*	8707
selon les *Egyptiens*	370000
selon les *Chaldéens*	465102
selon les *brames*	780000
selon les *philosophes*	∞

Fin du douzième Volume.

TABLE

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table.

